

مكتبة الجامعة الأردنية

Le Monde

Fondateur : Hubert Beau-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1.30 F

Algérie, 1 DA ; Arabie, 1 SA ; Australie, 1 A\$; Belgique, 10 F ; Canada, 60 c ; Danemark, 2,75 Kr ; Espagne, 20 pes ; Grande-Bretagne, 14 p ; Grèce, 15 dr ; Irlande, 40 sh ; Italie, 200 Li ; Japon, 125 ¥ ; Luxembourg, 10 fr ; Norvège, 2,75 kr ; Pays-Bas, 0,85 fl ; Portugal, 11 esc ; Suède, 2 kr ; Suisse, 0,80 fr ; T.S.G., 65 cts ; Yougoslavie, 10 d. din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75247 PARIS - CROIX NOIR
C.C.P. 4297-25 Paris
TÉLEX Paris 46 6337Z
Tél. : 770-91-29

Vingt-trois physiciens du Collège de France demandent l'arrêt immédiat du programme nucléaire

LIRE PAGE 35

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Alerte à la prolifération des armes nucléaires

Personne n'attend de résultats décisifs de la conférence sur le contrôle de non-prolifération des armes nucléaires, qui vient de se tenir à Genève. Depuis qu'il a été signé, en 1968, les grandes conférences qui en avaient été initiées (Etats-Unis, U.R.S.S., Grande-Bretagne) n'ont guère cherché à améliorer un traité qui n'est que fondamentalement bon. Elles se sont surtout employées à inviter le plus grand nombre possible de pays à s'y allier, quelles que soient leurs réserves. Il en sera sans doute de même cette fois. Bien que le problème de la prolifération des armes nucléaires ait pris des dimensions autrement préoccupantes depuis que le traité est entré en vigueur, il y a un peu plus de cinq ans.

L'explosion atomique soudaine à laquelle l'Inde s'est livrée au dernier été illustre non seulement l'effet que peut avoir la volonté d'un seul pays de garder intacte, malgré la réprobation de ses voisins, son option nucléaire militaire, mais aussi l'usage qui peut être fait des produits de combustion d'un réacteur, même de faible dimension. Or la multiplication des réacteurs à usage civil entraîne la crise de l'énergie va conduire à une extraordinaire prolifération des stocks de matière fissile. Les quantités de plutonium disponibles vers la fin du siècle se chiffrent par centaines de tonnes, alors que quelques dizaines de tonnes suffisent à fabriquer une bombe de 20 kilotonnes, c'est-à-dire l'équivalent de l'atome qui a détruit Nagasaki en août 1945.

Les appétits politiques en développement en diverses régions de cette terre de « déstabilisation » des rapports internationaux, comment ne pas craindre qu'il ne sera pas fait usage de cette redoutable capacité ?

Or, le traité de 1968 n'a été et ne reste qu'un instrument imparfait pour lutter contre ces dangers. Il a, certes, fourni à plusieurs pays potentiellement nucléaires (dont le Canada, l'Inde, mais récemment l'Allemagne fédérale et peut-être le Japon — occasion « historique » de renouer à l'option militaire. Mais l'hostilité marquée dès l'origine à l'égard de ce traité par deux puissances nucléaires : la France et la Chine populaire, a servi de mauvais exemple (même si, en fait, Paris et Pékin observent les dispositions du traité dans leur politique à l'égard des tiers) à une quarantaine de pays qui, pour des raisons diverses, se sont refusés à signer le traité.

Sans parler de l'Inde, plusieurs de ces pays sont parfaitement capables, à terme, d'acquiescer des armes nucléaires (notamment le Brésil et l'Espagne) et se trouvent parfois dans une région géographique, comme la République centrafricaine. Un dernier pays, l'Égypte, a été contraint, à ces deux conditions, et même déjà, très probablement, à acquiescer à la prolifération des armes nucléaires, ce qui a été fait par l'Égypte, pour ne pas attirer le traité.

Le traité était basé sur une discrimination choquante entre puissances nucléaires et non nucléaires : les premières ont le droit non seulement de développer leur arsenal — et elles ne l'en sont pas privées — mais aussi d'échanger entre elles des connaissances et de l'équipement militaire, comme les Etats-Unis le font depuis toujours avec la Grande-Bretagne. Les secondes, en revanche, s'engagent à n'acquiescer aucun de ces matériels, et elles sont même les seules à se soumettre aux « inspections » — le contrôle de l'Agence atomique de Vienne, essentiellement — imposées par les Etats-Unis sur leur production civile. Cette dernière disposition introduit une véritable discrimination, cette fois entre pays adhérents au traité et ceux qui s'y refusent à l'écarter, puisque les seconds bénéficient d'une plus grande liberté pour le développement de leur industrie nucléaire civile. Des avantages pourraient être apportés au traité sur ce dernier point.

(Lire nos informations page 7.)

EN VISITE OFFICIELLE A CARACAS

Le chah discute du développement du tiers-monde avec le président vénézuélien

Le chah d'Iran et l'impératrice Farah sont arrivés, lundi 5 mai, à Caracas, pour une visite officielle de cinq jours au Venezuela. Ils se rendront ensuite au Mexique et aux Etats-Unis.

Avec le président vénézuélien, M. Carlos A. Perez, le chah discutera de la politique pétrolière de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), dont l'Iran et le Venezuela sont des membres importants, mais aussi des possibilités de coopération économique, technique et culturelle entre les deux pays. Enfin, ils examineront les conséquences de l'échec de la conférence de Paris entre pays producteurs et pays consommateurs de pétrole, et les voies du développement du tiers-monde à la lumière de leurs expériences nationales. C'en est-il précisément de l'économie du Venezuela aujourd'hui ?

Un autre Iran ?

Tout à faire... mais avec des moyens

De notre envoyée spéciale JACQUELINE GRAPIN

Caracas. — Crise, dépression, morosité, maîtres mots de l'actualité du Vieux Monde, font ici l'effet de bauchers vides au soleil. Tout est à faire ; et on en a les moyens. Le troisième pays exportateur de pétrole du monde vit à l'heure latino-américaine, relativement à l'écart des banques et des hommes d'affaires qui se battent dans les capitales de langues arabes. Avec ses deux millions d'habitants, une surface grande comme deux fois la France, la porte ouverte sur le marché arabe, cet autre Iran est apparemment plus ignoré des « entrepreneurs » du monde développé que du chah de Perse.

Bien sûr, il faut se rendre compte que si le monde développé est un pays fondateur de l'OPEP, mais au-delà il se trouve aux continents de tous les mondes développés et sous-développés. Interlocuteur privilégié des Etats-Unis (avec lesquels il fait encore nettement plus de la moitié de son commerce), il en est en même temps le repoussoir en attirant un goût fort pour les révolutions locales.

Soljénitsyne



LE CHÈNE ET LE VEAU

Mémoires 1953/1974

Le Monde JACQUELINE PIATIER Il suffit d'ouvrir "Le chène et le veau" pour se convaincre de son importance, être heppé par son exceptionnel intérêt.

Le Nouvel Observateur JEAN DANIEL ... J'éprouve une admiration totale pour son dernier livre.

Le Point GEORGES SUFFERT Il faut lire "Le chène et le veau", c'est le livre le plus optimiste qui ait été écrit depuis que le totalitarisme est dégringolé sur le monde.

Trad. du russe par R. Manohal Un vol. 544 pages 45 F

SEUL

LES ÉVÉNEMENTS D'INDOCHINE

• Selon Washington, des représailles sont en cours au Cambodge

• Le gouvernement révolutionnaire assure que la vie reprend normalement à Saigon

Trois cent cinquante-sept ressortissants français évacués du Cambodge sont arrivés, mardi matin 6 mai, à l'aéroport Charles-de-Gaulle, à bord d'un Boeing d'Air France en provenance de Bangkok. D'autres personnes étaient attendues en début d'après-midi. Les réfugiés n'ayant ni famille ni amis pour les recevoir seront dirigés vers des centres d'hébergement.

• A WASHINGTON, la Maison Blanche et le département d'Etat ont confirmé lundi les informations de la presse américaine — qui citait les services de renseignements — d'après lesquelles des partisans du régime Lon Nol seraient très excités au Cambodge. Selon son porte-parole, M. Ford dispose d'informations assez sûres pour affirmer que des représailles sont en cours.

• AU VIETNAM DU SUD, le gouvernement révolutionnaire annonce qu'il a libéré les nombreux détenus politiques du régime de Paulo-Condore. Il assure que la vie reprend son cours normal à Saigon et que la ville est approvisionnée dans de bonnes conditions.

L'arrivée de trois cent cinquante-sept Français évacués

LE REGARD PERDU...

« Ma fille, ma petite fille ! » Comme prise de tête, la vieille dame aux cheveux blancs se jette sur la double barrière qui l'empêche de franchir celle qui, depuis plus de deux semaines, elle croyait bien ne plus jamais revoir. Mais il lui faudra attendre encore la fin des vacances scolaires : il aura fallu en effet une réunion de deux heures des hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur pour que soit acceptée l'idée d'admettre sur le territoire les réfugiés du Cambodge dépourvus de papiers d'identité.

Boeing-747 Victor-Alpha, d'Air France, se pose sur la piste de Roissy avant de s'immobiliser devant le satellite 3. Mme Simone Weil, ministre de la Santé, monte à bord, accompagnée de M. Bernard Destremat, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et Michel Anrilis, directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur. Puis l'avion se vide peu à peu de ses trois cent cinquante-sept passagers. Le calvaire qu'ils ont dû endurer se lit sur le visage de la plupart d'entre eux. Certains, hagards, se laissent guider comme des automates par les fonctionnaires de la police de l'air et les secouristes de la Croix-Rouge. Quelques-uns s'efforcent de sourire, mais sans succès. Certains des amis ou de la famille. Mais ils ne sont guère plus d'une quarantaine.

Les autres, tous les autres, sont seuls, perdus dans le grand hall de béton et de verre, parqués comme des bêtes dans les cages des spots inquisiteurs de la télévision. Une forte proportion des arrivants sont, en effet, des Cambodgiens naturalisés français.

JAMES SARAZIN.
(Lire la suite page 2.)

IL FAUT CONSTRUIRE UNE EUROPE DES CITOYENS

nous déclare le premier ministre néerlandais

Aux Pays-Bas, le congrès du parti socialiste — pivot de la majorité gouvernementale — s'est prononcé de justesse pour le maintien dans l'OTAN. D'autre part, les Néerlandais, les Belges, les Danais et les Norvégiens vont décider s'ils remplacent le Starfighter par un appareil américain ou européen.

Alors que ces problèmes se posent, M. Joop Den Uyl, premier ministre néerlandais, a expliqué à nos envoyés spéciaux ce que son gouvernement entend de l'OTAN des Etats-Unis et pourquoi il souhaite que le Marché commun devienne une « Europe des citoyens ».

(Lire page 4 les déclarations de M. Joop Den Uyl.)

LE DROIT DE SAVOIR

par ROGER GÉRARD SCHWARTZENBERG

Notre vie publique connaît un étrange paradoxe. Nos gouvernements nous fournissent des renseignements sur ce qui les concerne directement. Dans leur sein, les citoyens ont le droit de savoir. Ils le font peu ou avec retard. Et comme à regret. Souvent, d'ailleurs, sous l'impulsion de la presse.

Il en va ainsi de plusieurs questions qui dessinent la trame de notre temps et de notre destin. Comme la crise économique et ses divers éléments. Comme le redéploiement de l'industrie. Comme le niveau et l'évolution de l'emploi. Comme l'échelle des revenus. Comme le défi énergétique et les choix qu'il impose. Comme le programme nucléaire, etc.

Sur tous ces points, les citoyens disposent d'éléments d'appréciation fragmentaires ou tardifs. Comme si les affaires technico-économiques constituaient un nouveau « domaine réservé ». Comme si le moyen et le long terme échappaient au débat public. Comme si l'avenir n'était pas une catégorie politique. Désormais, on fait l'information comme on fait la charité. Avec parcimonie. Avec condescendance.

Il y a près de vingt ans, C. Wright Mills parlait d'une « élite du pouvoir ». Pour désigner les détenteurs réels de la puissance. Loin des urnes et des hémicycles.

Aujourd'hui, il faudrait décrire une « élite du savoir ». Celle qui réunit les gouvernements et les couches supérieures de la technocratie : grands commis, membres de cabinets, directeurs de ministères économiques ou techniques, dirigeants d'organismes ou d'établissements publics : Commissariat du Plan, C.E.A. (Commissariat à l'énergie atomique), E.D.F., D.G.R.S.T. (Direction générale de la recherche scientifique et technique), etc.

Cette élite dispose des dossiers, des données. Elle capte et canalise l'information. Sans toujours la transmettre intégralement vers l'extérieur. Sans toujours résister à la tentation du filtrage ou de la rétention.

Comme d'autres, accumulent du capital, cette « classe » accorde le savoir. Pour transformer ce savoir en pouvoir. Et modeler la société à son idée. A sa guise. Ainsi stockée, l'information devient un facteur de puissance. Ou une « ressource politique », selon l'expression de Robert Dahl, c'est-à-dire un moyen d'influence et d'emprise sur la vie publique.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

Maladies infantiles

En France comme au Portugal, la fièvre tombe entre socialistes et communistes. Ce n'est pas une raison, comme l'a fait M. Mitterrand, pour l'attribuer à une maladie infantile. Le parti communiste commence à friser le socialisme et le parti socialiste, qui a tout juste soixante-dix ans, est largement dépassé de M. Mitterrand lui-même.

L'essentiel est que le parti communiste se débarrasse de son vieux socialisme et que le parti socialiste ne souffre pas trop de ses vieilles schizophrénies. Après cela, il n'y a aucun inconvénient, bien au contraire, à ce qu'ils se passent mutuellement la roue.

ROBERT ESCARPIT.

Publiés au « Journal officiel »

TROIS DÉCRETS GÉNÉRALISENT LA CONTRACEPTION

(LIRE PAGE 11.)

POUR ENRAYER LA CRISE

Sept mille logements locatifs de plus vont être mis en chantier

Les organismes des H.L.M. proposent

un bouleversement de l'aide

La crise s'aggrave dans le bâtiment et les travaux publics — l'activité y est inférieure de 15 % à celle de l'an dernier, — le gouvernement a décidé d'autoriser la mise en chantier de sept mille H.L.M. locatives supplémentaires et l'octroi de prêts par les caisses d'épargne pour la rénovation des appartements. Ces mesures, bien que timides, seront accueillies favorablement par les organismes chargés de la construction sociale, qui déploreraient la dégradation de la politique populaire de logement. Simultanément l'Union des H.L.M. rend public son Livre blanc qui propose un bouleversement complet des méthodes françaises d'aide au logement.

C'est la troisième fois depuis le début de l'année que le gouvernement décide une « rafale » de crédits destinés au bâtiment. En janvier, il avait ouvert des fonds pour vingt mille logements supplémentaires en accession à la propriété et relevé le montant des prêts pour l'acquisition d'H.L.M. ; en mars, il avait ajouté vingt-cinq mille prêts pour l'achat de logements chers qui, moyennant un « décaissement » des crédits complémentaires à l'épargne-logement. Cette fois, M. Fourcade inscrit dans le « collectif » budgétaire de quoi financer sept mille H.L.M. locatives supplémentaires.

En outre, il autorise les caisses d'épargne à prêter pour rénover les appartements anciens (et non plus seulement pour construire) jusqu'à 150 000 F par logement, et il relève les prix-plafonds (non modifiés depuis 1965) en deçà desquels la Banque de France accepte de mobiliser les crédits acquis par le moyen terme : ces plafonds deviennent : 4 800 F le m², à Paris et dans les villes nouvelles de la région parisienne ; 3 700 F dans le reste de la région parisienne et les agglomérations de plus de cent cinquante mille habitants ; 3 000 F dans le reste du territoire. Cela devrait aboutir, selon la Rue de Rivoli, à une baisse de coût d'environ 3 % sur la partie moyen terme des crédits destinés à l'acquisition des logements concernés.

Décidés simultanément à l'automne ou en début d'année, ces mesures auraient certainement eu un effet important sur l'activité du bâtiment. Echelonnées dans le temps, elles n'ont pas réussi, jusqu'à présent, à enrayer la crise qui traverse l'industrie du bâtiment, l'une des plus graves de son histoire. Le troisième « train » qui vient d'être lancé ébranlera la mauvaise organisation des organismes d'H.L.M. qui constatent dans le Livre blanc qu'ils publient ce mardi 6 mai, que l'objectif du V.F.P. n'est manqué du tiers pour les H.L.M. locatives, alors qu'il est dépassé du cinquième pour la construction chère.

(Lire nos informations page 38.)

L'ŒUVRE D'YVES BONNEFOY

La parole survivante

Il est aujourd'hui quelques œuvres qui ont le pouvoir de parler à haute voix, ici et maintenant, dans ce présent auquel elles appartiennent — et qui possèdent aussi ce que le présent a de plus précieux : la parole. Elles semblent nous parvenir d'un autre monde, provoquant une sorte de perturbation de notre sentiment temporel, comme si nous étions à la fois ici et ailleurs, et nous pensons à la scène célèbre du Temps retrouvé où le narrateur, le pied posé sur les dalles de Venise, voit se confondre le présent et le passé. Ces œuvres parlent le langage d'aujourd'hui, et il serait insensé de dire qu'elles ont trouvé le porte de sortie : elles sont traversées par son désarroi, entourées de ses ruines. Mais elles sont portées par une force réservée, intacte, venue de très loin, capable d'aller très loin.

Depuis longtemps, depuis l'entrée en scène de la « muse moderne de l'impuissance », les œuvres qui témoignent le plus précisément et le plus fortement de nous tiennent en contraire leur pouvoir de ce « lieu de lacunes et d'ellipses » dont parle Breton à propos d'Artaud : parlant de notre impuissance à être, de notre difficulté à dire, parlant de ce qui manque, c'est, en fait, de ce qui manque, elles-mêmes (à penser par exemple à celle de Beckett) deviennent de plus en plus rares, perdent de leur force première et (pour ne rien dire d'une production qui fut comme si rien n'était passé, comme si la mise en question n'avait pas eu lieu) la scène appartient de plus en plus à une effacement d'écriture véritablement esthète d'elle-même, exemple de toute angouïse et de toute sublimation créatrice, à une prolifération illisible se justifiant par la fiabilité des gloses qui l'entourent.

GAETAN PICON.
(Lire la suite page 11.)

POZ
LAIRE OFFICIEL
Cyr. 1907-1933
1955-1963

Pub à Ca
chac

PROCHE-ORIENT

PRÈS AVOIR RENCONTRÉ LE CHEF DE L'ÉTAT ÉGYPTIEN
Le président Ford s'entretiendra les 11 et 12 juin avec M. Rabin

Le président Ford s'entretiendra à Washington avec le président du conseil israélien, M. Itzhak Rabin, les 11 et 12 juin, annoncé, le 5 mai, la Maison-Blanche. Le communiqué officiel précise que les conversations ont pour objet de « renouer les relations normales entre les deux pays ».

L'ÉMIR DU KOWEÏT SERA L'HÔTE DE LA FRANCE LES 26 ET 27 MAI

Le chef de l'un des principaux États arabes producteurs de pétrole, l'émir du Koweït, le cheikh Sabah Al Sabah, sera l'hôte officiel de M. Valéry Giscard d'Estaing les 26 et 27 mai à Paris, a annoncé le 5 mai un communiqué de la présidence de la République.

A PARIS

Pour la réunion de « toute urgence » de la conférence de Genève

Cent quinze personnes venant de trente pays, parmi lesquelles les personnalités palestiniennes et israéliennes, ont demandé, lundi, dans une déclaration commune, la reconvoque pour « toute urgence » de la conférence de Genève pour la paix au Proche-Orient.

Israël VASTE CAMPAGNE CONTRE LA CORRUPTION

Tel-Aviv (A.F.P.). — La campagne entreprise par les autorités israéliennes contre la fraude et la corruption touche un nombre de plus en plus important d'entreprises et de personnalités.

MM. Abdallah Hourani, secrétaire général du comité de paix et de solidarité palestinien (qui est également l'un des dirigeants de l'O.L.P.), ainsi que le représentant en France de l'organisation de M. Arafat, M. Bassidine Salahi, ont pris la parole au cours de la conférence.

Chypre

Mgr Makarios : les négociations de Vienne n'ont été ni une percée ni un échec

Mgr Makarios s'est entretenu le lundi 5 mai à Washington avec M. Henry Kissinger. À l'issue de cette rencontre, l'archevêque a déclaré que les négociations intercommunautaires de Vienne sur Chypre n'ont été ni une percée ni un échec.

Portugal

Communistes et socialistes auraient décidé de conclure un « pacte de non-agression »

Lisbonne. — Répit éphémère dans un conflit qui renaitra à la première occasion, les socialistes et communistes ont décidé d'une normalisation des rapports entre les deux grands partis de la gauche portugaise.

De nos envoyés spéciaux

Cette rencontre prouve bien qu'il est très difficile, sinon exclu, de résoudre les problèmes de la situation chypriote que lui a confiée sa victoire électorale.

Allemagne fédérale

Le « match nul » de la C.D.U. et de ses adversaires en Sarre crée une situation constitutionnelle confuse

Les résultats décevants des élections régionales du dimanche 4 mai en Rhénanie du Nord-Westphalie (Düsseldorf) et en Sarre ont été publiés lundi. À la Diète de Düsseldorf, la C.D.U. disposera de 51 mandats, contre 31 au S.P.D. (social-démocrates) et 14 aux libéraux (F.D.P.).

De notre correspondant

Bonn. — La situation créée en Sarre par les élections du 4 mai est devenue un casse-tête pour les hommes politiques comme pour les juristes allemands.

Portugal

Communistes et socialistes auraient décidé de conclure un « pacte de non-agression »

Lisbonne. — Répit éphémère dans un conflit qui renaitra à la première occasion, les socialistes et communistes ont décidé d'une normalisation des rapports entre les deux grands partis de la gauche portugaise.

Les murs de Lisbonne retrouvent peu à peu leur couleur naturelle cachée depuis des mois sous l'épaisse carapace des affiches électoralistes. C'est la fin d'une étape. Mais déjà une voix s'élève — celle du secrétaire d'État aux pêches, M. Mario Ruivo — qui annonce l'éventualité d'une nouvelle attitude de la réaction.

LE GÉNÉRAL VASCO GONÇALVES ASSISTERA A LA RÉUNION DE L'OTAN A BRUXELLES

Lisbonne (A.F.P., Reuters). — Le général Vasco Gonçalves, premier ministre portugais, assistera à la prochaine réunion de l'OTAN qui doit avoir lieu à Bruxelles, annonce un communiqué de la présidence de la République.

Pensez à vos affaires. Nous pensons à votre détente.

Hôtel Frantel Bordeaux
Rue Georges Bonnac Quartier Mériadeck. Tél. (56) 90.92.37.
13 autres hôtels en France
Besançon, Clermont-Ferrand, Dunkerque, Fos-sur-mer, La Grande-Motte, Limoges, Mâcon, Mulhouse, Nantes, Nice, Rennes, Rungis-Orly, Saint-Etienne.

EUROPE

Pays-Bas

Une interview du premier ministre néerlandais

« Nous voulons faire l'Europe des citoyens »

NOUS DÉCLARE M. JOOP DEN UYL

Le dernier congrès du parti socialiste néerlandais, qui a eu lieu à la mi-avril, a été mouvementé. Jamais la poussée de l'aile gauche de la principale formation gouvernementale n'avait été aussi forte. C'est de justesse que le parti s'est finalement prononcé pour le maintien des Pays-Bas dans l'O.T.A.N., mais à certaines conditions. Il exige notamment que l'O.T.A.N. propose dans un délai de trois ans une importante diminution des armes nucléaires tactiques en Europe, alors que les deux partis confessionnels alliés des socialistes — le parti catholique populaire et le parti calviniste antirévolutionnaire — font du maintien des liens avec l'organisation militaire du pacte atlantique une condition essentielle de leur participation au gouvernement. L'affaire du remplacement des Startigheers américains, qui agit depuis plusieurs mois les stratèges et les industriels de part et d'autre de l'Atlantique, est étroitement liée au rôle que les Pays-Bas continueront à jouer dans l'O.T.A.N.

Le premier ministre néerlandais, M. Joop den Uyl, qui est aussi l'un des dirigeants de la tendance socialiste modérée, nous a reçus dans le petit hôtel particulier, presque champêtre, qu'occupent ses bureaux à La Haye, place 1813, baptisée ainsi en souvenir de la fin de l'occupation napoléonienne.

« Que pensez-vous de l'avenir de la coalition gouvernementale ? »

« La coalition est parfaitement saine. La réaction du dernier congrès pour le maintien conditionnel des Pays-Bas dans l'O.T.A.N. ne constitue pas un danger pour les prochaines élections, qui auront lieu en 1977, pour l'instant, pas d'une résolution, pas d'un programme électoral. En attendant, le gouvernement a des problèmes plus urgents à résoudre, surtout en matière économique et sociale. La lutte contre le chômage et la spéculation, la mise en place de la participation ouvrière dans les entreprises, en particulier, nous préoccupent beaucoup. »

« Certains pensent que vous menez une politique parfois un peu trop personnelle ou sans du cabinet. »

« La personnalité du premier ministre est importante lorsqu'il y a une coalition au pouvoir. Mais il ne faut pas croire qu'on ne le crédite que des succès de son gouvernement. En tout cas, lorsque j'assiste à une réunion européenne ou au sommet, je parle au nom de tout le cabinet, et non en mon nom propre. »

« Pouvez-vous définir les relations présentes de votre pays avec l'O.T.A.N. après les décisions du dernier congrès de votre parti, qui a notamment réaffirmé que l'O.T.A.N. s'engage à ne jamais utiliser l'arme nucléaire la première, que l'armée néerlandaise ne s'acquiesce pas de tâches nucléaires et que les Pays-Bas quitteront l'O.T.A.N. si l'organisation atlantique donne un rôle aux armes nucléaires françaises en Europe centrale ? »

« J'estime que la décision de fixer une limite pour ces tâches nucléaires de l'O.T.A.N. est une réalité. Pour nous, l'organisation atlantique est essentiellement destinée à promouvoir la détente. Mon gouvernement a pris diverses initiatives pour appuyer cette politique. Mais il n'a pas non plus hésité, lorsque le Portugal et la Grèce étaient gouvernés par des dictatures de droite, à attirer l'attention de l'organisation sur le danger d'avoir des régimes fascistes au pouvoir à Lisbonne et à Athènes. »

« En ce qui concerne le remplacement des Startigheers américains dans l'armée de l'air néerlandaise, vous savez que le congrès socialiste s'est prononcé en faveur d'un appareil plus économique que le Mirage F-1 français. C'est un fait, et tout le monde sait que les nations n'ont pas besoin de s'équiper autant que les grandes puissances après avoir rempli des missions multiples. Notre choix se fonde sur la fonction de la distribution des tâches au sein de l'O.T.A.N. Il sera plus technique que politique, encore que la politique y jouera un certain rôle, bien sûr. »

« Souhaitiez-vous encourager l'industrie aéronautique européenne ? »

« Certainement. Le développement d'une industrie aéronautique européenne est un des objectifs de notre politique. Des discussions à ce sujet seront d'ailleurs bientôt entamées entre les gouvernements intéressés. »

« Quelles sont les relations actuelles des Pays-Bas avec les États-Unis ? »

« Avec un cabinet plus à gauche qu'auparavant, les Pays-Bas ont soutenu une politique plus critique à l'égard des États-Unis. Mais le gouvernement tient à conserver ses liens avec l'O.T.A.N., qui pour lui, symbolise une coopération entre Washington et le monde occidental essentielle à la détente. La fin de la collaboration entre ces deux parties du monde constituerait un grave danger pour la stabilité européenne. Vous voyez que nos motifs de rester dans l'alliance atlantique sont parfaitement rationnels. »

« D'autre part, pour des socialistes européens comme moi, il est très important d'entretenir des relations suivies avec l'administration américaine : c'est la seule chance que nous ayons d'influencer d'une manière quelconque la politique des États-Unis. »

« Quelle est votre position

à l'égard de la force nucléaire européenne ? »

« Nous sommes contre une force nucléaire européenne pour beaucoup de raisons. En particulier, une telle force augmenterait certainement la tension dans les relations avec les pays de l'Est. Mais la question ne se posera pas en termes aigus avant une dizaine d'années. Sans, bien entendu, si les États-Unis décidaient de retirer leurs forces d'Europe. »

« Que représente le Marché commun pour les Pays-Bas ? »

« C'est l'alternative pacifique à un troisième bloc militaire mondial. Nous voulons forger une Europe civile, une Europe des citoyens, et y contribuer un nouveau type de société, à mi-chemin de la société capitaliste à l'américaine et des sociétés socialistes. Une société qui se caractérisera, notamment, par une économie mixte combinant propriété privée et contrôle de l'État. »

« D'autre part, l'Europe peut jouer un rôle important dans les relations des pays développés avec le tiers-monde. Elle est en meilleure position pour cela que les États-Unis et l'O.R.S.E. »

« Enfin, les Pays-Bas ont une position en tête en matière d'intégration européenne : nous sommes pour un Parlement européen élu au suffrage direct et doté de pouvoirs réels. »

« Êtes-vous pour le maintien de la Grande Bretagne dans la Communauté européenne ? »

« Certainement, malgré les réticences de Londres devant l'« unité » du vieux continent. La présence de la Grande-Bretagne au sein de la C.E.E. assure un meilleur équilibre à une organisation qui risque, autrement, d'être dominée par Bonn et Paris. C'est pour cette raison, aussi, que je suis personnellement très favorable aux rencontres périodiques de tous les premiers ministres de la Communauté. »

« Où en sont les relations des Pays-Bas avec les États arabes et Israël ? »

« Israël est un ami traditionnel des Pays-Bas. En ce qui concerne les pays arabes, nous attachons beaucoup d'importance à des relations amicales. Nous n'éprouvons aucun sentiment d'hostilité à leur égard. Nous sommes en fait très intéressés à apporter notre aide aux Arabes. Nous déplorons que, jusqu'ici, nos relations avec Israël aient freiné celles que nous souhaiterions entretenir avec les États arabes. Nous souhaitons pouvoir les améliorer rapidement, en même temps que les relations avec un prochain régime pacifique du conflit du Proche-Orient, fondé, entre autres, sur une reconnaissance du droit à l'existence de l'État d'Israël par les États arabes. »

« Quelle est votre position sur le terrorisme ? »

« L'affaire de l'ambassade de France à La Haye a confirmé que seule la sincérité et la subtilité permettent de préserver la vie des cités. Mais il est indispensable qu'une coopération internationale soit mise en œuvre pour prévenir la ré-édition de drames de ce genre qui constituent une véritable menace pour la civilisation. En fait, la montée du terrorisme politique est liée à l'accroissement de la violence en général dans le monde. La multiplication des attaques à main armée, les accidents de la route et la guerre du Vietnam ont certainement contribué, depuis une dizaine d'années, à rendre la violence trop familière au grand public. »

« Comment définiriez-vous nos relations actuelles avec la France ? »

« J'ai été très déçu par l'échec de la conférence préparatoire sur l'énergie, et j'espère qu'une nouvelle réunion entre pays producteurs et pays consommateurs aura lieu dès que possible. »

« Quant à la France elle-même, elle prouve mieux ces temps-ci que dans la dernière décennie qu'une véritable coopération est possible au sein de la communauté européenne. »

Propos recueillis par NICOLE BERNHEIM et PHILIP FRERIKS.

Pologne

L'Eglise a actuellement plus de sujets de satisfaction que de mécontentement

De notre envoyé spécial

Varsovie. — Apposé contre le mur d'un dépôt pour autobus dans la banlieue moderne de Varsovie, une banderole proclame en lettres blanches sur fond rouge : « Vive la classe ouvrière, force dirigeante du peuple. » A deux pas de là, soigneusement protégée par une haute barrière de lattes de bois, une croix en bois haute de 3 à 4 mètres, plantée de fraîche date le long de la chaussée, se dresse vers le ciel.

Dans le décor banal de cette cité ouvrière où les cubes de béton de maisons d'habitation semblent s'élever dans l'air, ce coin du tableau a quelque chose d'insolite. Comment pourrait coexister et en même temps s'affronter aussi ouvertement des symboles et des symboles représentant deux fois aussi opposés ? Dans toute autre capitale d'Europe de l'Est, la question ne se poserait même pas. Mais la Pologne n'est pas un pays socialiste comme les autres.

A Varsovie, les relations entre l'Eglise et l'Etat restent un sujet de discussion inépuisable auquel peut seulement faire concurrence un débat sur les rapports avec l'Allemagne fédérale. L'évêque polonais, avec à sa tête le cardinal Wyszyński, est en droit d'être fier de son rôle. Plus de trente ans après l'instauration de la Pologne populaire, la puissance de l'Eglise reste intacte, et certains observateurs qualifient de la réalité polonaise affirmée même que la foi n'a jamais été aussi vivace. Les relations de l'Eglise avec le pouvoir sont depuis un certain temps « stabilisées ».

Quant aux crises récentes de l'épiscopat au sujet du déroulement de la normalisation entre le Saint-Siège et le gouvernement communiste, elles sont pour le moment apaisées; la première mission officielle menée du 25 février au 25 mars à Varsovie par Mgr Poggi, représentant du Vatican, a réitéré une grande unité de vues entre Rome et les évêques de l'Eglise polonaise. Il est significatif que Mgr Wyszyński se soit trouvé à l'aéroport pour prendre congé du prélat romain à la fin de son séjour et non pour l'accueillir à son arrivée : c'était une certaine façon de donner publiquement sa bénédiction à cette visite après avoir pu en juger les résultats.

L'arrivée au pouvoir de M. Gierak, il y a plus de quatre ans, a inconsciemment introduit un meilleur climat dans les relations entre le pouvoir et l'Eglise. Celle-ci étant devenue franchement exécutable de la fin de l'ère Gomułka, en 1980-1970. Plus habile que son prédécesseur, M. Gierak a compris qu'il était tout à fait inutile d'attaquer l'Eglise de front et qu'une certaine dose de coopération et de respect réciproque était sans doute indispensable à la réussite de l'entreprise gigantesque consistant à bâtir d'ici à la fin du siècle — une seconde Pologne. En clair, entend-on dire aujourd'hui à Varsovie, si le gouvernement et le parti veulent que les Polonais travaillent plus et mieux, il faut qu'ils les laissent aller librement à la messe...

Des incidents

Les rapports n'en sont pas devenus pour autant idylliques entre les autorités communistes et la hiérarchie catholique. Il y a deux ans, ils avaient même connu une tension assez sérieuse en raison d'un projet de réforme scolaire qui avait du den de provoquer l'ire du cardinal Wyszyński. L'introuvable chef de l'Eglise y avait vu un danger pour le développement religieux. Ces derniers mois, des incidents plus ou moins graves se sont produits : destruction d'une petite chapelle dans un quartier de Varsovie en rénovation; annonce par l'évêque de Przemyśl, à la frontière ukrainienne, de la découverte dans ses locaux d'un système d'écoute installé voilà deux ans; controverses au sujet des dimanches de travail volontaires.

Espagne

Le premier secrétaire du P.S.O.E. : « La classe ouvrière peut s'allier à la bourgeoisie quand il y a communisme de lu

De notre correspondant

Madrid. — Sur les soixante militants du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) et de l'Union générale des travailleurs (U.G.T.) arrêtés à Madrid le 1^{er} mai, dix-huit ont été incarcérés faute d'avoir payé des amendes de 100 000 à 200 000 pesetas. Parmi eux se trouvent M. Francisco Bustelo, le comité directeur du P.S.O.E. et son épouse; M. Fernando Baeza, secrétaire; M. Celestino Cachero, secrétaire adjoint; l'avocat Livorio Herrero et plusieurs mineurs des Asturies, des métaux du Pays basque et des employés de banque.

Le 1^{er} mai, le P.S.O.E. et l'U.G.T. avaient convoqué un rassemblement pacifique afin de déposer une gerbe sur la tombe, au cimetière de San Isidro, des victimes de l'ordre qui persistait aux Cortes, ce qui provoqua des incidents, suivis de nombreuses arrestations et de retraits de nationalité.

« Le régime n'admet pas la moindre évolution, pas même l'affirmation d'une idéologie social-démocratique », a déclaré M. Felipe Gonzalez, premier secrétaire du P.S.O.E. C'est un avocat andalou de trente-cinq ans élu au poste de premier secrétaire lors du XIII^e congrès du P.S.O.E. qui s'est tenu à Saragosse, près de Paris, en avril. Depuis lors, M. Gonzalez est une figure « populaire » en Espagne. A la suite de l'invitation à se rendre à Madrid qu'il adressa à M. François Mitterrand, son nom a été mentionné dans la presse espagnole; sa photographie, en compagnie de M. Willy Brandt, dirigeant du parti social-démocrate allemand, a été publiée par des journaux comme *Arriba* (organe national du mouvement) ou *Ya* (journal conservateur proche de la hiérarchie épiscopale), ce qui peut surprendre étant donné que le P.S.O.E. est officiellement hors la loi.

Contrairement à ce qui s'est passé pour d'autres personnalités appartenant, elles, à la Junte démocratique d'Espagne (largement contrôlée par les communistes), leurs passeports n'ont pas été refusés aux dirigeants du P.S.O.E. à leur retour de voyages à l'étranger. Le P.S.O.E. est donc aujourd'hui un parti « considéré », aussi bien par la droite que par la gauche. Or, pour nous, cette-ci, c'est le parti communiste et une poignée de personnalités

isolées. Nous dialoguons avec des organisations, non avec des personnalités, peut-être parce que le P.S.O.E. est une partie de personnalités.

La Junte démocratique a récemment publié un document sur la réconciliation entre les Espagnols. Le P.S.O.E. est-il prêt à participer à cette réconciliation ? M. Gonzalez sourit avant de répondre : « Que l'Eglise catholique, la Fédération de l'Armée sociale, publie un document sur la réconciliation entre les Espagnols, cela me paraît normal. Mais quel serait l'objet d'une réconciliation pour la classe ouvrière espagnole ? Qui a-t-elle offensé ? Contre qui a-t-elle péché ? Il y a plus de trente ans que la classe ouvrière est opprimée; elle ne demande pas la réconciliation, mais seulement la justice. »

Le P.S.O.E. est un parti presque centenaire. Avant l'existence du parti socialiste à l'intérieur de l'Espagne, aujourd'hui, le P.S.O.E. connaît une vigueur nouvelle. A quoi cela est-il dû ? « Peut-être, répond le dirigeant socialiste, ce que l'âge mûr des militants de nos organisations, et notamment de notre commi-

tenant compte de ces éléments, Mgr Wyszyński ne à la messe — le pot commença à monter du côté de l'Eglise ». En même temps que « l'Eglise ne une politique ou une tu un système existant ou gouvernement », même à ques doivent de temps à par l'attention des respon certains problèmes épineux portants.

Le primat de Pologne o habile politicien pour ne qu'il ne peut d'opposer la normalisation des rélat le Vatican et l'Etat c comprennent que cette ne orde des conditions nou l'Eglise polonaise, il s'ad: male sans rien céder au cipe. Cette attitude s'a payante lors de la récon à Varsovie de Mgr Poggi bouter l'envoyé du pape, l'e considéré comme sen le parti non officielle d occupée à parcourir les d l'ouest. Ce détail protocol semble-t-il, pas prévu su

Si le cardinal pouvait craintes au début de ce, il salt aujourd'hui que, de tie à trois qui se joue e Vatican et le régime, il n l'âché par le Saint-Siège, a en effet opposé une fi recevoir à la tentative de l'interventionnisme gouvernem attribuer, comme c'est le d'autres pays de l'Est, un présentation pour la nom évêques. Ce différend ; conséquence d'empêcher, certain temps encore, le non du nouvel évêque c tant diocèse de Wrocław (au). Or, tant que cette q sera pas résolue, la p autres points en discussi Vatican et le gouvernem nals risquent de rester. L'attribution de rélati matiques en sera repous

MANUEL LU.

sion exécutive, est aujour quarante ans. Etant très vécu sous le régime act peut que nous ayons à plus clairs de ce qui se Espagne. »

Avant la guerre civile e les deux grandes forma vrières étaient les soci les anarcho-syndicaliste avons demandé à M. G qu'il attribue le phén la quasi-absence, au de l'anarcho-syndicalisme avoir retéché un momen dit : « Il a perdu la ba dont il se nourrissait. »

Enfin, il y a le fait millions d'Espagnols viv di pays, comme travail grés. Quel sera leur rôle Espagne démocratique ? geant du P.S.O.E. (déclar sera très important. Nou nous ne savons pas es que s'ère en liberté; sus seront plus exigeants; re viendront, ne serai-ce leur manière de se comp celleront à ce que le prop nicorvères soit respecté.

JOSÉ ANTONIO NO

RECTIFICATIF. — M avocat des trois militi ques appréhendés par l française le 24 avril (le date 27-28 avril), précis client, n'ont pas leur leurs armes. Ils ont et spontanément aux autori

Une plate-forme unitaire

A ce sujet, le premier secrétaire du P.S.O.E. affirme : « Le fait de croire en la lutte des classes n'est pas incompatible avec la recherche d'une plate-forme unitaire. La classe ouvrière peut s'allier à la bourgeoisie quand il y a coexistence sur un minimum d'objectifs, c'est-à-dire quand il y a la communauté de buts pour aboutir à la rupture démocratique en vue d'en finir avec la dictature. » C'est également ce que disent les communistes et à justifier leurs alliances au sein de la Junte démocratique. M. Gonzalez rétorque : « Le P.S.O.E. n'a rien contre les communistes. Ce que nous refusons, c'est le fait qu'ils prétendent être les seuls auteurs de cette rupture. Plus d'une fois nous avons voulu dialoguer avec eux, mais leur réponse est que cela doit se faire dans le cadre de la Junte. Or, pour nous, celle-ci, c'est le parti communiste et une poignée de personnalités

Griffsolde dégriffe les grands du prêt-à-po

ACTUELLEMENT, POUR ELLE LES TAILLEURS ET LES ENSEMBLES BOUTIQUE DE L'ETE.

POUR ELLE: 1, rue de la Plaine/Nation - 2, rue du Ranelagh/Ville - 3, rue de Lagoy/Nation
POUR LUI: 3, bd Montmartre/Montmartre - 3, rue de la Plaine/Nation

هكنا من الأهل

AFRIQUE

Niger

UN AN APRÈS LE PUTSCH DE NIAMEY

L'armée a l'intention de conserver le pouvoir

De notre envoyé spécial

Niamey. — Il y a déjà un an, dans la nuit du 14 au 15 avril, jour de Pâques, des colonnes de l'armée nigérienne canonnées à l'intérieur du pays convergent sur Niamey. A 2 heures du matin, elles prennent position autour des principaux centres nerveux de la capitale. M. Bourbou Hama, président de l'Assemblée nationale, les ministres et quelques autres dirigeants du parti progressiste nigérien, parti unique, étaient appréhendés sans difficulté, tandis qu'au palais du chef de l'État la garde touareg opposait aux putschistes la seule résistance, brève mais sanglante. Ils reconquirent et au cours de laquelle le président de la République, Mme Aïssa Diori, devait perdre la vie. Au petit matin, tout était terminé. M. Bourbou Hama, à la tête du pays depuis 1966, avait été, lui aussi, arrêté, et l'Afrique comptait un régime militaire de plus.

Le chef d'état-major de l'armée, le lieutenant-colonel Seyni Kountché, qui avait pris la direction d'un conseil militaire suprême, se fixait aussitôt deux tâches prioritaires : maintenir l'ordre et dépassionner la vie politique, c'est-à-dire gagner la confiance de la population, d'autre part.

Dès le lendemain du coup d'État, tous les détenus politiques étaient libérés, et les exilés étaient informés qu'ils pouvaient regagner désormais sans risque leur terre natale. M. Djibo Bekary, leader du mouvement marxiste clandestin, pourchassé depuis quinze ans, fut un des premiers à en profiter.

À même moment, cependant, de sévères mises en garde étaient adressées à la population, afin d'éviter tout acte de vengeance et tout règlement de comptes à l'encontre des partisans de l'ancien régime, qui, de ce fait, n'ont pas été inquiétés. Les anciens dirigeants seraient, pour la plupart, en résidence surveillée. On serait en particulier le cas des anciens présidents Hamani Diori et Bourbou Hama. Le premier serait installé dans une villa au camp militaire de Zinder ; le second,

après avoir retrouvé une partie de sa belle bibliothèque, poursuivrait ses travaux historiques et littéraires.

Le colonel Kountché nous a, en tout cas, assuré qu'il n'était absolument pas question d'interdire des procès à qui ce soit et que tous ceux qui sont aujourd'hui privés de liberté seraient progressivement élargis quand les passions seraient tombées. On considère déjà comme imminente la libération de cinq anciens ministres et technocrates, considérés comme peu compromis avec les précédents dirigeants : M. Amadou Essaka (affaires économiques), Arouna Ben Bello (développement), Adamou Souana (ancien secrétaire d'État aux affaires économiques) et Katsambé (fonction publique). Ainsi que le Dr Mossi (santé).

La commission de contrôle et d'enquête, mise en place au lendemain du coup d'État pour examiner les agissements financiers des anciens dirigeants, a été dissoute le 9 février dernier, après que le président Kountché se fut rendu compte qu'elle risquait de l'enligner dans d'inextricables querelles de personnes et de lui faire avaliser des décisions injustes. Le capitaine Gabriel Cyrille, ministre des travaux publics et des transports, président de la commission, n'a même influent du Conseil militaire suprême, devait même être arrêté quelques jours plus tard et pour avoir utilisé ses fonctions à des fins personnelles.

Les nouveaux dirigeants ont tenté de lutter contre les conséquences de la sécheresse et de répartir plus complètement et plus équitablement les aides extérieures. Avec le retour à une pluviosité plus satisfaisante, les camps de réfugiés se sont progressivement vidés, leurs occupants regagnant leurs villages.

Dans une perspective à plus long terme, un conseil national de développement, ayant à sa tête le commandant Saïd Soumaïla, s'emploie à ouvrir dans l'ensemble du pays des chantiers publics pour le creusement de puits, la construction de retenues d'eau et l'amélioration de voies de communication, tandis que des projets plus ambitieux de barrages et d'irrigation à partir du fleuve Niger sont à l'étude, les plus avancées devant être reprises dans un programme triennal de développement dont on attend le lancement.

Désireux de s'informer longuement par lui-même avant de se prononcer sur quoi que ce soit et aussi de faire reconnaître constamment sa bonne volonté et la pureté de ses intentions, le colonel Kountché recherche le contact avec toutes les couches de la population, notamment avec les secteurs les plus contestataires de la jeunesse scolaire.

À la faveur de longues tournées dans les régions les plus éprouvées du pays et de visites dans divers établissements scolaires de

Niamey, il a ainsi pu à peu près établir un véritable dialogue avec le pays et faire passer un certain courant.

Fils d'un an après son accession au pouvoir, l'armée nigérienne ne distille nullement, en effet, sa ferme intention d'y demeurer longtemps. Mais les officiers — même le chef de l'État — ne s'en posent pas moins quelques questions sur l'avenir du pays. À ce propos, il est de plus en plus clair que le colonel Kountché est très intéressé par l'expérience de son collègue togolais, le général Eyadéma.

Le colonel Kountché envisage, tout en conservant pour les militaires les tâches de souveraineté et de défense, la création d'un parti d'État, d'accepter la collaboration de civils, y compris peut-être un jour quelques anciens ministres du régime précédent. Dès le 8 juin dernier, le processus a été engagé avec la nomination de quatre secrétaires d'État civils : il s'agit de M. Ousmane Ousmane, avec deux autres désignations.

Simultanément, le chef de l'État nigérien et ses proches semblent envisager, à long terme, la création d'un parti de masse. Une telle formation aurait à leurs yeux le triple avantage de fournir un cadre définitif à la réconciliation nationale, de donner une base politique à un nouveau régime constitutionnel et de servir de principal instrument de mobilisation populaire en vue du développement. Déjà, on peut voir dans la résurrection, au niveau des villages et des quartiers, des associations de jeunesse traditionnelle, les « Sommaras », une première étape dans la constitution ultérieure d'un tel parti, dont l'idéologie prendrait racine, comme au Togo et au Zaïre, dans un retour aux valeurs africaines de la civilisation négro-africaine ainsi que dans un nationalisme plus intrinsèque.

PIERRE BIARNES.

(Publicité)

DES TÉMOINS RACONTENT : 9 MAI 1950, LE JOUR OU L'EUROPE EST NÉE

Dans les Alpes

Le ministre des affaires étrangères entra dans le salon d'apparat où l'attendait plus de cent journalistes assis sur des rangées de chaises qu'on venait d'installer en hâte. C'était un homme linéaire, d'apparence modeste, qui marchait d'un pas feutré et inclinait sa silhouette comme pour diminuer sa taille. On voyait sur son visage l'attente et le calme. Et d'un ton neutre, difficilement audible, qu'en ce beau jour de printemps il donna, par surprise, naissance à la grande entreprise d'unification européenne du siècle.

Une atmosphère de conspiration

Le conseil des ministres avait bien été consulté et, cependant, il régnait une atmosphère de conspiration. C'est qu'il s'agissait de la fête de charbon, d'acier et de l'édification européenne. C'est pourquoi pour son action économique, le Commissaire au Plan, Jean Monnet avait travaillé à la France un nouvel état d'esprit — la modernisation — et il lui avait remis des moyens d'action. Cette perspective, bientôt mise au service d'une grande diplomatie encore inédite, allait permettre à la France de jouer à plein sa partie dans le concert des puissances.

Une bombe

À seize heures, Adenauer réunissait le conseil : « La proposition qui nous est lancée est généreuse... » Le soir du 9 mai, la bombe lancée par Robert Schuman avait bouleversé le décor de la scène européenne. Les agences de presse avaient pris de vitesse les ambassadeurs et Popington était déjà gagné quand les gouvernements se réunirent pour débiter...

Le hasard fait venir rue de Marignac le professeur Paul Beuter, furieux comme au Quai d'Orsay. Monnet assis sur lui, une de ses idées, le résultat est si bon que tout le projet y passe. Beuter est étonné et, pendant la week-end du 15 avril, contribue avec Monnet et Étienne Hirsch à la première version de la déclaration du 9 mai.

Le soir du 28 avril, Clappier accompagne à la gare de l'Est son ministre qui va passer le week-end à Sey-Chacelles. « L'heure ce papier, c'est considérable... » Le lendemain, Schuman revient et dit : « Je marche... »

Le jour où l'Europe est née

Spécimen gratuit sur demande : « 30 Jours d'Europe », 61, rue des Belles-Feuilles, 75116 Paris.

Pour tout savoir sur ce qui s'est passé le 9 mai 1950 et sur l'histoire de vingt-cinq ans de construction européenne, lisez le numéro spécial de « 30 Jours d'Europe ».

TIME

VIETNAM VICTORY

ASIA'S FUTURE

SLAUGHTER IN CAMBODIA

ON SALE NOW

ANGELINA

ANCIENNE MAISON René DUMÉNIL-MAYET

Restaurants, Salles de thé, Fumeurs, Pâtisseries, Glaces, Chocolats, Liqueurs

228, Rue de Rivoli
75001 PARIS
Tél: 260.88.00 / 75.34

Résidence

Alma Berons

à Courbevoie Charras

Face au centre commercial à proximité du RER, RATP, SNCF

213 appartements à vendre

du studio au 6 pièces en 2 immeubles

le Bélier | le Sagittaire

(18 étages) 125 appartements | (9 étages) 88 appartements

Parkings en sous-sol — Locaux commerciaux

prix fermes & définitifs à la réservation

de 3500 F à 4200 F le m²

prêts bancaires / prêts employeurs épargne logement

Livraison à partir de fin 1975

Renseignements, Bureau de vente : 4, rue de l'Alma (place Charras) téléphone 788.23.78, tous les jours de 14 h. 30 à 18 h.

SEMICLE

Société d'Economie Mixte pour la Construction de Logements Economiques

5, av. Bertie-Albrecht Paris 8^e

766.51.76

Cette année, les Bahamas!

Zenith vous propose pour vos vacances 700 îles! Pour 2.190 F, vous pouvez vous offrir une semaine à New Providence, baignée par une eau toujours bleue sous un soleil toujours caressant.

Demandez la brochure Zenith "Bahamas 75" à votre agent de voyages ou Zenith 74, rue Thérèse 75001 Paris tél. 742.65.80 - 266.44.77 (lic. 702 A)

MARIE BRIZARD / FOUCAULD

Comptoir du Chocolat et des Alcools

Chocolats - Champagnes Alcools - Vins fins - Dragées - Conserves fines - Fole gras.

PRIX DE GROS AVANT HAUSSE

Extrait du tarif

Champagne Bollinger Brut (vente par 6 bouteilles) la br. 56,20 F
Champagne brut (v. p. 31) 38,20 F
Champagne Perrier-Jouët 1956 (v. p. 6 bis), la br. 38,80 F
Champagne Lanson Brut (v. p. par 6 bis) la br. 38,20/par 12 29,80 F
Porto Croft, la br. 21,50 F
Fine Napoléon Boulestin 52,80 F
Amit, Clos des Ducs 31, 25,20 F
St-Estèphe "Chât. Marguette 57" (v. p. 12) except. br. 14,80 F
Médoc "Chât. Terre Caussan" 71 (v. p. 12) except. br. 11,80 F
Lalande Pomerol "Chât. Lavaud 73" (v. p. 12) la br. 8,20 F
Beaujolais 73 (v. p. 12) 5,60 F

Votre exposé plus "coloré"?

— tête de projection pour grand écran en pleine lumière —

— plage de travail pour documents transparents noir ou couleur —

La RÉTROPROJECTION 3M

Je désire recevoir une documentation complète sur la RÉTROPROJECTION qui permet de projeter en restant face au pupitre de suivre ses présentations. Les transparents, noir ou couleur, peuvent être obtenus en 4 secondes.

Num et fonction : _____

Société : _____

Adresse : _____

3M vous propose deux autres systèmes audio-visuels : le "SOUND-PAGE" ou "page qui parle" et le "SOUND-ON-SLIDE" ou "diapositive qui parle".

3M France - B.P. 120 - 75019 Paris - Tél. 262.80.80 - Poste 687

3M AUDIO-VISUEL

former, informer, communiquer.

e ouvrière route de la

griffe

rtier

Griffisole

AFRIQUE

LA FIN DE LA VISITE PRÉSIDENTIELLE

M. Giscard d'Estaing s'est engagé à remédier aux difficultés de la colonie française au Maroc

Rabat. — C'est par un hommage au roi Mohammed V, qui conduisit son pays à l'indépendance et fut l'un des rares étrangers à porter le titre de Compagnon de la Libération, que M. Giscard d'Estaing a commencé, ce mardi 6 mai, la dernière journée de sa visite officielle au Maroc. Peu après 9 heures, il a pénétré dans la crique du mausolée où repose, à l'entrée de la capitale, le corps du père de Hassan II. Après avoir déposé une gerbe de fleurs, il s'est recueilli un moment. Il a ensuite visité le musée édifié à la mémoire du souverain.

Sur le plan politique, cette dernière journée devait surtout être marquée par un entretien en tête à tête avec le roi Hassan II, au palais royal de Rabat. Durant deux heures environ, de 10 heures à 12 heures, les deux chefs

d'Etat devaient tirer les conclusions des longues discussions qu'ils ont eues depuis samedi. Dimanche, ils avaient abordé, dans la voiture qui les conduisait de Rabat à Fès, les problèmes internationaux. Le dîner qu'ils ont pris ensemble leur a permis de poursuivre cet échange de vues. Lundi, au cours de la partie de chasse dans le Moyen-Atlas, ils ont, semble-t-il, abordé les problèmes bilatéraux, et évoqué la situation de la colonie française du Maroc. Dans le discours qu'il a prononcé lundi soir à l'ambassade, le président de la République a annoncé qu'il avait notamment parlé à son interlocuteur de la question des transferts de fonds.

Selon M. Benhima, ministre de l'Information, les deux chefs d'Etat avaient déjà eu entre eux et huit heures de conversations. De celles-ci, rien n'a filtré. Les membres de la délégation française, comme les officiels marocains, opposent aux questions un mutisme souriant. A l'écart, lundi, le roi et M. Giscard d'Estaing sont d'ailleurs restés en tête à tête.

d'Estaing avait rencontré le peuple marocain. Lundi soir, il avait rendez-vous à 18 heures avec la colonie française du Maroc. Lorsqu'il s'est présenté à la résidence de l'ambassadeur de France, quelque cinq mille personnes se pressaient dans les jardins, face à la tribune édifiée pour la circonstance devant la façade principale.

Commerçants, artisans, coopérants, entrepreneurs, médecins ou Français de l'étranger et les divers groupements de la colonie française.

Dans sa première partie, le discours prononcé par le chef d'Etat de réserve pas de surcroît célébration de l'anniversaire de l'indépendance du Maroc, évocation des Marocains tombés pour la libération de la France en 1944 et de la dynastie alouite ou sa maintenance le personnel de ce pays, difficultés de la situation économique et politique du Maroc, soulignant la leur de l'accueil des Marocains chef de l'Etat a estimé que ce discours adressé en fait à la France et donc à ceux qui l'ont conquis dans ce pays, enfin souhaité que le bœuf Français établis à l'étranger particulièrement au Maroc mentent dans les années à venir.

Tout le monde pensait que le discours allait se terminer, que M. Giscard d'Estaing, ses enfants, pourvu que Mme Giscard d'Estaing rappelle, ce matin, que nous le 5 mai. J'ai d'abord eu quel événement historique qui avait eu lieu ce jour-là tout simplement le premier versaire du premier tour l'élection présidentielle. Je très heureux de terminer journée par un des Français. Le chef de à ensuite expliqué que la politique tendait à l'extérieur, à l'intérieur, à l'ouest, à l'est de la France, à l'Etat moderne fraternel.

Son discours terminé, le chef d'Etat a dit : « Nous allons tenir, nous ensemble, à la République ». Un jour l'hymne national. Le de l'Etat n'avait pas voulu veiller l'expérience d'Alger, avait lui-même autorisé à l'Etat, costume gris, cravate noire, chemise bleue, accompagné de Mme Giscard d'Estaing, ministre de l'Intérieur, a suivi par l'assistance.

Dans la soirée, le président de la République s'est livré à ces escapades dont il est fait état. Il s'est rendu, en compagnie de Mme Giscard d'Estaing, M. Sauvagnargues et de M. Bernard Raimond, dans un restaurant, le Cabestan, sur l'île de la localité casablancaise de la Casablanca.

DANIEL JUNO
et LOUIS GRAY

« Les Français ont un rôle important à jouer »

Rabat (A.F.P., Reuter). — Après les conversations que je viens d'avoir, je n'ai aucune hésitation à affirmer que, dans la nouvelle époque qui s'ouvre, les Français ont un rôle important à jouer au Maroc, depuis les techniques jusqu'aux enseignants, a déclaré le président Giscard d'Estaing, en s'adressant aux Français réunis à l'ambassade de France.

« Je suis venu vous dire qu'il y a une grande tâche à accomplir au Maroc pour les Français. Je suis venu vous dire de servir et de bien servir la France au Maroc. »

M. Giscard d'Estaing a été très applaudi lorsqu'il a déclaré : « J'espère que vous avez regardé et observé la manière dont les Marocains ont accueilli le président de la République française. Cet accueil a été spontané, chaleureux et inamovible. Il s'adressait à la France et, donc, aussi à ceux qui ont fait connaître la France dans ce pays, dans le passé et dans le présent. Je voudrais que vous appréciez à sa juste valeur la part qui vous revient des applaudissements que j'ai reçus. »

M. Giscard d'Estaing, parlant du problème du transfert de fonds, a indiqué que cette ques-

tion « fera l'objet, au cours des semaines prochaines, de conversations et de décisions ». Il a également estimé « normal » que les Français de l'étranger puissent avoir « une représentation plus nombreuse qu'elle l'a été jusqu'ici ».

Après avoir déploré qu'environ dix mille Français aient quitté le Maroc cette année — « C'est pour nous tous une cause de tristesse que je ne dissimulerai pas » — et que d'autres pensent à un départ prochain, le président a rappelé que les négociations sur l'indemnisation des colons avait conduit à un accord le 1^{er} août dernier.

« Certains estiment, a-t-il ajouté, que cette indemnisation, même en tenant compte de l'occupation de septembre 1973 sur le transfert du produit de la dette marocaine, ne correspond pas à ce qu'ils attendaient. Mais vous devez néanmoins savoir, dans un esprit de justice, qu'en acceptant cette indemnisation sur ses ressources, le Maroc a, par un geste sans précédent, facilité le règlement de ce problème grave pour la communauté française. »

« La procédure d'indemnisation a pris un retard administratif sans doute inévitable, mais elle est actuellement en voie d'ap-

plication, et je veillerai moi-même à ce qu'elle soit appliquée avec rapidité et justice. »

Le président français, qui avait exprimé les « sentiments d'affection et d'estime » que la France porte au Maroc et à la dynastie des Alaouites, a assuré que la coopération entre les deux pays, dans le domaine économique, est « assez exemplaire de ce que devraient être les rapports entre nations industrialisées et pays en voie de développement ». Il a également qualifié d'« excellentes » la qualité des rapports dans les domaines culturels et scientifiques.

A l'issue de son allocution, M. Giscard d'Estaing s'est déclaré heureux de fêter le premier anniversaire du premier tour de l'élection présidentielle « parmi des Français et des Françaises ». Il a assuré que, depuis un an, il avait cherché, à travers des « initiatives », des « décisions », des « voyages », à « donner une nouvelle image de la France : celle d'un pays moderne et fraternel ».

« Je souhaite, a dit le président, que la France apparaisse comme un des pays les plus fraternels du monde, et que cette fraternité s'étende non seulement à l'égard des autres pays mais entre les Français eux-mêmes. »



(Dessin de KONE)

M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, a fait du tonnerre dans la médina de Fès avant d'aller visiter les ruines romaines de Volubilis. Quant au ministre du commerce extérieur, M. Ségaré, il a passé sa journée à la foire de Casablanca, où il a visité des pavillons marocains et le pavillon français, en compagnie de M. Ghisassat, ministre marocain du commerce et de l'industrie. Le secret des conversations entre les deux chefs d'Etat est donc bien gardé. Seule une indiscretion a permis de savoir qu'ils avaient abattu quelques sangliers au cours de leur partie de chasse dans le Moyen-Atlas.

Dimanche, lors de sa marche triomphale vers Fès, M. Giscard

Vous savez dépenser. Vous saurez gagner.

Dépêchez-vous !

du 10 avril au 10 mai 1975
participez au grand concours
"les jeunes, l'argent et l'épargne", réservé
aux 16-20 ans

Vous allez pouvoir gagner si vous êtes né entre le 11 mai 1954 et le 11 mai 1959. La liste des prix est fantastique. Mais ce n'est pas tout : les Caisses d'Épargne offrent aussi à 24 gagnants un voyage dans un pays étranger. Et parmi ces 24 voyageurs, il y aura un super-gagnant. Mais que faut-il donc faire pour gagner ? Il suffit d'établir des budgets-type pour quelques garçons et filles de votre âge, c'est-à-dire répartir à votre idée leurs dépenses selon leurs besoins et l'argent dont ils disposent. Ce n'est pas très difficile et c'est très amusant.

Alors, pour en savoir plus sur ce concours, allez dans des 20 000 points d'accueil de la Caisse d'Épargne-Épargne, il y en a sûrement un tout près de chez vous.

Liste des principaux prix :

- 3 Honda 500, ou
- 3 Magnétoscopes Akai
- 3 Dérivés 470 (avec spinnaker et chariot)
- 10 Honda 125 S, ou
- 10 Téléviseurs couleur (51 cm, angle 110°)
- 10 Caméras sonores
- 15 Honda Amigo, ou
- 15 Téléviseurs (noir et blanc), etc.

soit 2 500 prix pour un total de 200 000 F.

Allez vite chercher votre bulletin de participation à votre

Caisse d'Épargne

Celle où est l'Épargne.

مكتبة الأمل

AFRIQUE

OUTRE-MER

IDENTIELA RABAT

caisse au

L'indemnisation et les transferts

De notre correspondant

Rabat. — Deux assurances données par M. Giacard d'Etat dans son discours de lundi ont répondu à des préoccupations immédiates des Français établis au Maroc. L'une concerne la réparation du matériel de l'indemnisation versé au mois d'août dernier par l'Etat marocain et transféré en France à la suite de la reprise des terres méridionales (1). L'autre, quant à elle, concerne la procédure d'indemnisation soit appliquée avec rapidité et justice, soit, à défaut, de cette promesse par les anciens colons encore présents au Maroc (et sans doute aussi par ceux qui ont regagné la France).

La seconde assurance concerne les transferts et intérêts des Français qui quittent définitivement le Maroc. Ceux-ci ne peuvent transférer qu'une partie de leurs avoirs, qui s'échelonne de 35 000 à 100 000 dirhams (10 dirhams valent environ 10 le franc) et qui sont transférés au Maroc et que la voie de la réciprocité peut être dès lors ouverte. — L. G.

(1) Terras d'une origine distantes des terres dites « lots de colonisation » et ayant fait l'objet d'une cession de gré à gré.

DIPLOMATIE

A GENÈVE

M. Waldheim a ouvert la conférence sur le traité de non-prolifération des armes nucléaires

Lundi 5 mai, s'est ouverte à Genève, sous la présidence du secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, la première conférence d'examen des effets du traité de non-prolifération des armes nucléaires (T.N.P.). Signé le 1^{er} juillet 1968, simultanément à Londres, Moscou et Washington, ce traité est entré en vigueur le 3 mars 1970 avec le dépôt de quarante-trois ratifications. L'un des articles du traité prévoit la tenue d'une conférence cinq ans après son entrée en vigueur, pour vérifier que ses objectifs et dispositions sont respectés.

La conférence de la conférence, les observateurs de pays qui n'ont pas signé le traité mais ont demandé à assister aux travaux. Il s'agit notamment de la République Sud-Africaine, de l'Argentine, du Brésil, de Cuba et d'Israël. Le Pakistan, qui devait envoyer un observateur, a renoncé à le faire en approuvant que ce dernier n'aurait pas la possibilité d'intervenir dans les débats.

La France, ni la Chine, ni l'Inde, qui sont des puissances nucléaires, mais qui n'ont pas signé le T.N.P., ne sont représentées à Genève (2). En revanche, le Japon, qui procède actuellement à la ratification du T.N.P., a envoyé à Genève une forte délégation.

(1) Ces dix-sept pays sont : les Bahamas, la Roumanie, le Brésil, l'Equateur, le Gabon, l'Algérie, la Corée du Sud, le Koweït, le Libéria, Panama, la Saïra-Leone, le Sri-Lanka, la Suède, Trinidad et Tobago, la Turquie, la Venezuela et le Yémen.

« Il est urgent et important », a déclaré M. Waldheim au cours de la séance solennelle d'ouverture, « empêcher la dissémination des armes nucléaires et d'intensifier la coopération internationale dans le développement des applications pacifiques de l'énergie atomique, espère que rien ne sera négligé pour aboutir à l'acceptation générale du traité de non-prolifération par tous les Etats ».

Ne participant à cette conférence que quarante-quatre des quatre-vingt-neuf pays qui ont ratifié le T.N.P. A ces quarante-quatre s'ajoutent dix autres Etats qui sont signataires du traité, mais qui ne l'ont pas encore ratifié (1). Les signataires du T.N.P. qui n'assistent pas à la conférence sont pour la plupart de petits pays en voie de développement sans programme nucléaire à l'heure actuelle.

Aux participants s'ajoutent sans doute, sous réserve d'une décision ultérieure de la conférence, les observateurs de pays qui n'ont pas signé le traité mais ont demandé à assister aux travaux.

ARTS ET VIE

Association culturelle rappelle qu'elle propose à ses adhérents des circuits : **DECOUVERTE DE L'ALBANIE** - Départ en juin, juillet, août et septembre. (Prix spéciaux juin et septembre 1975.) **Reinscriptions - Inscriptions :** 62, bd Garibaldi, 75015 Paris. Tél. 306-21-70.

Tchad

LE FROLINAT ACCUSE UN OFFICIER FRANÇAIS D'AVOIR « DIRIGÉ LE COUP D'ETAT »

Alger (A.P.). — Le bureau d'information de Alger du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT) a publié, le 5 mai, une déclaration selon laquelle « c'est le commandant Gouroune, ancien chef du service de renseignements Tchad, reconduit dans ses fonctions par les militaires tchadiens, qui a dirigé le coup d'Etat militaire du 13 avril ». Gouroune, officier français, qui fut le mentor de la junte militaire tchadienne, fait et défit les dictatures françaises en Afrique, pour sauvegarder ses intérêts.

Le FROLINAT ajoute que « le régime de N'Djaména, issu d'une révolution de palais soigneusement préparée et exécutée par ses promoteurs coloniaux, a été essayé il y a trois ans, en août 1972, par l'ex-député général militaire français au Tchad ».

Il est évident, poursuit le communiqué, que le commandant Gouroune continue son œuvre d'assassin. En effet, quelques jours plus tard, il a été poursuivi et arrêté par les militaires de haut rang, et avait accusé, le 5 avril, l'armée d'être « un Etat dans l'Etat » (le Monde des 5 et 6 avril).

Il faudrait, à peine deux semaines au principal instigateur du coup d'Etat, le commandant Vidal Kemougue, aujourd'hui « un homme fort du régime, pour le mener à bien », précise Jeune Afrique. (...) D'après Jeune Afrique, le président a été tué, au matin du 13 avril, « moins de deux heures après les hommes forts du régime, qui se trouvaient dans la villa qui lui servait de bureau. Réjoui au sous-sol, il y a été poursuivi et abattu, puis achevé dans la cour. Vous savez ce que ça signifie, puisqu'il a pu exercer un militaire qui le poursuivait ».

L'armement français

Enfin, l'hebdomadaire Afrique-Asie du 5 mai croit savoir, dans un article consacré à la présence militaire française, que Paris dispose toujours au Tchad d'un contingent de 3 000 hommes, 20 F 46, 30 chasseurs du type Saclé armés de canons de 20 millimètres, 50 avions de transport Noratlas et Transal, et 50 hélicoptères Puma H 34.

Le commandant Gouroune, de nationalité française, dirigeait la garde nationale et venait, ainsi que les services de renseignements tchadiens. Il a été confirmé dans ses fonctions par le nouveau régime de N'Djaména (le Monde du 25 avril).

Le général Cortadellas, qui commandait les troupes françaises au Tchad en août 1972, avait été remplacé le mois suivant par le général Autry.

En fait, la présence française se compose d'une compagnie parachutiste (cent quatre-vingt hommes), d'une compagnie motorisée (cent cinquante hommes) et d'une vingtaine d'automatistes légers. On compte également neuf avions à hélices Skyraider AD-4, douze bimoteurs de transport Noratlas et une demi-douzaine d'hélicoptères Sikorsky H-34.

Après son voyage dans le Territoire des Afars et des Issas

M. Stirn estime que la « majorité écrasante » de la population de Djibouti souhaite rester française

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, est rentré à Paris, dimanche 4 mai, après une visite de trois jours dans le Territoire français des Afars et des Issas (Djibouti). Il a annoncé, au cours de son voyage, que les conventions signées en novembre dernier avec M. Ali Aruf, président du Conseil de gouvernement de T.F.A.L.

Djibouti. — Personnel d'ossature prétendant que l'équation est simple. Djibouti est une ville somalienne, un débouché sur l'Éthiopie et une possession française gouvernée par une minorité afar, qui n'est ni éthiopienne, ni somalienne, ni française. Ce « patchwork » est administré grâce au concours d'anciens fonctionnaires ou militaires de la coloniale, dont certains vivent en cercle barricadés dans un décor africain des années 30.

seraient soumises au Parlement cet automne. « Une très large autonomie », a-t-il dit, sera ainsi donnée à un territoire « digne et capable ». D'autre part, le port de Djibouti sera doté d'un chantier naval, et un plan de développement de l'hydraulique pastorale sera mis en œuvre. Enfin, il affirmait sa volonté de « supprimer les bidonvilles ».

« Comment s'estomper à ces choix ? » C'est ce qu'on se demande en calculant cartésien les étonnantes en France Djibouti ? La réflexion la plus embrouillée est que l'on puisse recourir à Djibouti n'est pas difficile à comprendre : « Nous sommes d'abord et avant tout des Africains ».

« Les jeunes gens, Afars ou Issas, qui réclament avec de plus en plus de force le droit de récupérer leur propre destin, ne se demandent plus obligatoirement ce qu'ils pourront « y gagner » ».

« Certes, le dégelage français est plus délicat à réaliser à Djibouti qu'ailleurs. Aucun d'entre eux ne songerait à dire le contraire. Et qu'espère-t-on, disent-ils, en continuant à nier qu'il soit inévitable ? »

« Venu et se faire honnêtement une opinion » et à décrier l'« empire », M. Stirn est reparti à Djibouti, convaincu que : « la majorité écrasante de la population souhaite rester française ». Pourquoi ? Parce qu'elle craint la misère et les convulsions étrangères et préfère encore la tutelle d'une métropole riche et lointaine à celle d'un pays voisin pauvre et socialiste. M. Stirn craint la misère et les convulsions étrangères et préfère encore la tutelle d'une métropole riche et lointaine à celle d'un pays voisin pauvre et socialiste.

« Comment s'estomper à ces choix ? » C'est ce qu'on se demande en calculant cartésien les étonnantes en France Djibouti ? La réflexion la plus embrouillée est que l'on puisse recourir à Djibouti n'est pas difficile à comprendre : « Nous sommes d'abord et avant tout des Africains ».

« Les jeunes gens, Afars ou Issas, qui réclament avec de plus en plus de force le droit de récupérer leur propre destin, ne se demandent plus obligatoirement ce qu'ils pourront « y gagner » ».

APRÈS LA MORT DU JOURNALISTE MICHEL LAURENT

M. Le Tac (U.D.B.) s'indigne des propos du général Brasart

M. Joël Le Tac, député U.D.B. de Paris, indigné par les propos tenus par le général Brasart, commandant les troupes françaises de Djibouti, demande au ministre de la Défense, par voie de question écrite, s'il est exact que cet officier ait déclaré à propos de la disparition au Vietnam de deux journalistes, dont l'un, Michel Laurent, a été tué : « Enfin, le dernier en date s'est fait attraper aux jambes par les Vietcs, il ne l'a pas volé » (Le Monde, daté 3-4 mai). Le député de Paris estime ce commentaire « inacceptable et scandaleux, au moment précis où, dans l'accomplissement de sa stricte mission d'information sur des journalistes, reporter-photographe, a été la dernière victime française de la guerre qui s'est poursuivie depuis trente ans au Vietnam ».

« Les journalistes dignes de ce nom — et c'est le cas de Christian Hoche — s'attachent d'abord à la vérité, que faire plaisir ou déplaire. Leur est indifférent, et que, si l'on comparait leurs erreurs à celles des généraux, on verrait de quel côté penche la balance. » « Trente-neuf journalistes ont été tués en Indochine, Combien de généraux ? », demande le directeur de France-Soir.

« Il reste toutefois un problème. Les paramètres qui appuient le raisonnement de M. Stirn ont peut-être des chances de varier dans l'avenir. M. Stirn, il est vrai, n'a pas eu l'occasion d'aller derrière les rangs de drapés tricolores sonder les États d'ins du magma, le gazier indigène, prospecteur, aurais-je surpris. On pouvait trouver là-bas quelques « vérités » d'un autre genre, qui pour n'être pas officielles, sont présentes dans leur poids dans le climat politique du territoire. La première, de toutes, avançant, c'est l'humiliation. Voilà le leitmotiv obsédant des conversations que l'on peut avoir ici. Humiliation d'une jeunesse, trop souvent matriquée et emprisonnée, qui se déroute de plus en plus d'un enseignement assis-

« La Lettre de la Nation, organe officiel de l'U.D.B., du mardi 5 mai, écrit que, et le général Brasart a bien tenu les propos qui ont été rapportés, « il doit être relevé de son commandement plus vite que le préfet Gandouin ».

« M. Henri Amouroux, après s'être étonné qu'une rafale de mitrailleuse puisse être « génératrice de réflexion », écrit : « Je voudrais dire au général Brasart... »

« Né le 18 décembre 1923 à Saint-Mandé (Seine-Marne), le général de brigade Pierre Brasart s'est engagé en décembre 1940 pour servir dans l'infanterie des troupes de marine. Après des séjours en Algérie, au Maroc, dans les Indes anglaises et en Indochine, il est à l'école d'état-major américaine. En 1964, il sert à l'état-major du commandement supérieur des forces alliées en Europe, puis en Algérie et au Tchad. En 1968, il est attaché militaire adjoint à l'ambassade de France à Washington, avant de commander le 3^e régiment d'infanterie de marine et de servir, en 1970, à l'état-major des armées, qui révèle qu'en réponse à un télégramme qu'il lui avait adressé le général Brasart lui a précisé notamment : « J'ai mis en doute l'objectivité de Christian Hoche, longuement reçu par moi... Je n'ai pas trouvé décevant sa mésestimation, mais agréablement qu'elle soit génératrice de réflexion. Ceci se passait en privé ».

« M. Henri Amouroux, après s'être étonné qu'une rafale de mitrailleuse puisse être « génératrice de réflexion », écrit : « Je voudrais dire au général Brasart... »

« Né le 18 décembre 1923 à Saint-Mandé (Seine-Marne), le général de brigade Pierre Brasart s'est engagé en décembre 1940 pour servir dans l'infanterie des troupes de marine. Après des séjours en Algérie, au Maroc, dans les Indes anglaises et en Indochine, il est à l'école d'état-major américaine. En 1964, il sert à l'état-major du commandement supérieur des forces alliées en Europe, puis en Algérie et au Tchad. En 1968, il est attaché militaire adjoint à l'ambassade de France à Washington, avant de commander le 3^e régiment d'infanterie de marine et de servir, en 1970, à l'état-major des armées, qui révèle qu'en réponse à un télégramme qu'il lui avait adressé le général Brasart lui a précisé notamment : « J'ai mis en doute l'objectivité de Christian Hoche, longuement reçu par moi... Je n'ai pas trouvé décevant sa mésestimation, mais agréablement qu'elle soit génératrice de réflexion. Ceci se passait en privé ».

A TRAVERS LE MONDE

Bulgarie

• UNE DÉLÉGATION DU P.C. FRANÇAIS, conduite par M. Gaston Plassonier, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, est arrivée samedi 3 mai à Sofia. — (A.F.P.)

Chili

• LE MINISTRE DES FINANCES, M. Jorge Cauas, s'est envolé pour Washington afin de demander des crédits destinés à couvrir le déficit de la balance des paiements du Chili. — (Reuter.)

États-Unis

• M. KENNETH KEATING, ambassadeur des États-Unis en Israël, est mort lundi 5 mai dans un hôpital de New-York. M. Keating, qui était âgé de soixante-quatre ans, avait été nommé en Israël en août 1973. Il avait été rappelé à Washington le mois dernier pour un réexamen de la politique américaine au Proche-Orient à la suite de l'échec de la dernière mission de M. Kissinger. — (A.F.P.)

Iran

• ENVIRON QUARANTE ÉTUDIANTS IRANIENS ont entrepris le lundi 5 mai, à Vienne, une grève de la faim de quatre jours, afin d'obtenir l'ouverture d'une enquête in-

ternationale sur les circonstances de la mort de neuf détenus en Iran et les conditions de détention des prisonniers politiques. — (U.P.I.)

Italie

• UNE GREVE DE QUARANTE-HUIT HEURES des fonctionnaires des postes, des douanes et de l'administration des routes a commencé mardi 6 mai en Italie. En raison de l'arrêt de travail des pompiers et du personnel au sol des aéroports, la compagnie Alitalia a suspendu tous les vols intérieurs et internationaux mardi, de 8 heures à 14 heures locales, et mercredi de 8 heures à minuit (heure locale). — (A.F.P.)

180 F PAR MOIS

un répondeur enregistreur ça se loue...

location entretien, sans contrat, sans contraintes **ATS** 79, RUE DE CRIMÉE 75019 Paris. — Tél. : 203-44-58

BOUCHARA c'est facile d'être à la mode à ce prix. 7F le mètre TOILE COTON POLYESTER Impressions fleuries, 90 cm La robe plain soie 3,25 m x 7 = 22,75 F 15F le mètre TOILE FLAMMÉE UNE polyester et viscose Dans tous les tons mode 150 cm l'ensemble souple et pratique 3,50 m x 15 = 52,50 F 15F le mètre CRÈPE INDIEN ACETATE Tissage rustique, 90 cm Le vest chemise, la jupe 2,15 m x 15 = 32,25 F 10F le mètre JERSEY SOUPLE UNI 100% polyamide mouuré, 140 cm Le robe ultra légère 2,25 m x 10 = 22,50 F TISSUS BOUCHARA 54, Bd HAUSMANN-CHAMPS-ÉLYSÉES REUILLE - TERRES-VAUGRARD PARIS 7^e - VEILLY 2 - BELLE ÉPINE-ROSNY 2 - GRETEL

INVESTIR AUJOURD'HUI LE KOK GROUP INTERNATIONAL PROPERTY CONSULTANTS S.A. sélectionne pour vous d'excellents placements-pierre à l'étranger. Il vous conseillera gracieusement et confidentiellement sur les meilleurs complexes touristiques actuels: Espagne, Bahamas, Canaries, Floride, etc. Conseil indépendant en investissements touristiques, le Kok Group n'est ni promoteur ni financier. Pour toutes informations, retrouvez ce bon ou SIEGE SOCIAL DE LUXEMBOURG de Kok Group Property Consultants S.A. 71 A bd Joseph II ou 78, Champs-Élysées 75008 Paris. Tél. 723.97.20.

Visitez le stand d'information de la
**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
ALLEMANDE**
à la Foire de Paris 1975

- articles de sport et de loisirs
- motos "MZ" - appareils photographiques et haute fidélité
- livres et reproductions d'art (plus de 500 titres)
- informations sur le sport en R.D.A.
- tourisme "REISEBURO"
- transports



Hall des Nations Etrangères, stand n° 1 M 10

PRIX LEGER POUR COSTUME LEGER



Léger
mais riche en laine
- il en contient 60 % -
ce costume de coupe
et de coloris très mode
porte le contrôle
de qualité Woolmark.
Il vous est offert
au prix exceptionnel de
485 F
MAGASIN 2
2° ETAGE

ASCENSION JEUDI 8 - MAGASINS OUVERTS:
Pont Neuf (Rivoli) de 10 h à 18 h 30
Velizy 2 - Rosny 2 - Cergy de 11 h à 20 h

Samaritaine

AMÉRIQUES

Venezuela

Tout à faire... mais avec des moyens

(Suite de la première page.)
Tel c'est en effet l'état qui a été la quasi-totalité des leviers de commandes. Le président Carlos Andrés Pérez, élu dans cette perspective, en assumant la haute responsabilité, perceptible jusque dans les moindres détails de la vie économique de Caracas. Logique, le patronat vénézuélien a décidé de le soutenir. « Quel est votre Venezuela ? L'état. C'est à lui de prendre des initiatives pour assurer le développement du pays », dit M. Alfredo Paul Deltino, le puissant président de Fedecamaras, le C.N.P.F. local. N'a-t-il pas soutenu l'actuelle majorité section populaire contre sa rivale démocrate-chrétienne du parti Copel ? « Une véritable redistribution de la richesse est la condition de la stabilité politique et sociale », affirme-t-il.

La manne pétrolière peut permettre, évidemment, de résoudre bien des contradictions. En 1974, « année de transition », l'état a tiré près de 43 milliards de bolivars (à peu près l'équivalent en francs de l'euro noir) : deux fois et demi plus qu'en 1973, plus de quatre fois ses revenus de 1970. Les réserves de devises du Venezuela dépassent 6 milliards de dollars ; la dette publique a presque disparu. Le problème est désormais de contrôler l'accroissement de la masse monétaire — à travers des fonds d'investissement — pour éviter les plus graves tensions inflationnistes dans le pays.

Gare aux déséquilibres

Malgré l'augmentation de ses ressources, l'économie vénézuélienne n'a guère progressé en 1974. Son expansion interne réelle aurait même été négative, certains estiment inférieure l'année dernière à celle de 1973. En élevant les salaires, le nombre des emplois et d'une façon générale les dépenses de consommation au lieu de faire des investissements, l'état en a été en partie responsable. Pour la première fois un déséquilibre profond a commencé à s'instaurer, regardant l'offre et la demande dans ce pays qui se targuait d'avoir battu les records de stabilité monétaire depuis la guerre. Il n'y a pas de marché intérieur local. Le taux d'épargne est l'un des plus bas du monde, même dans la bourgeoisie. Le taux d'inflation officielle oscille entre 25 et 30 %. Pour consommer plus il faudrait produire davantage.

Le budget va être modifié à cet effet. Désormais, 50 % des dépenses — au lieu de 33 % précédemment — seront consacrées à des opérations d'investissement : au total 25 milliards de bolivars seront ainsi distribués en capital. Les services ministériels, les fonds d'investissements, les entreprises publiques. S'y ajouteront les budgets d'activités sociales (7 milliards) et 44 milliards pour l'éducation, 2,3 milliards pour la santé publique.

Les idées, les plans, les programmes fleurissent. Bien sûr, le secteur privé qui emploie les trois quarts de la population active, voit défiler une avalanche de décrets et de résolutions officielles qui ne sont pas toujours de nature à favoriser le calme propice à l'exécution de travaux élémentaires. L'emploi obligatoire d'une personne pour cent autres, les ascenseurs, la présence imposée d'une gardienne dans tous les w.-c. publics, s'ils améliorent provisoirement le niveau de vie, ne résolvent pas les problèmes de ce pays qui a à la fois trop et pas assez de monde.

Les procédures d'attribution de permis sont parfois obscures et les bénéficiaires choisis souvent peu sûrs. L'on voudrait éviter que les mieux placés soient seuls à en profiter ; mais parmi les autres, les plus habiles ne sont pas forcément les plus compétents. Il est encore possible, ici, de voir une entreprise construire une autoroute sur un pont qui s'évanouit, ou tel nouveau venu disparaître à l'étranger avec la caisse. Les services administratifs, les institutions économiques et financières d'encadrement, existent, mais elles manquent de rigueur, de stabilité, d'expérience. Le système politique lui-même, qui contraint le président de la République à se démettre au bout de cinq ans, son mandat renouvelable deux fois de suite, rend instable le personnel politique et l'administration.

De toute façon, le grand Venezuela ne se fera pas seul. Avec douze millions d'habitants — dont sept au-dessus de vingt ans — et seulement quatre millions de personnes actives, tout n'est pas possible, quels que soient les moyens employés. La flotte maritime de Caracas, l'armée locale des superpétroliers, les voies de navigation intérieures régionales, les firmes multinationales latino-américaines, les grands plans d'équipement sidérurgique, pétrochimique, aéronautique, patronnés par la République du Venezuela ne peuvent être, en fait, que des plans de coopération internationale, même s'ils sont présentés sous une bannière nationaliste ou régionaliste.

(d'anglais et de français Vénézuéliens de naissance...) ironise un universitaire. Certains gestes précis de la technologie de l'économie ne peuvent pas être traités directement par des étrangers. Mais si les entreprises doivent obligatoirement employer trois quarts de personnel vénézuélien, la nationalité, qui ne s'obtient jusqu'à une date récente qu'après cinq ans de résidence, peut maintenant s'acquérir avec seulement deux ans de séjour, parfois moins. « Nous avons cinq ingénieurs vénézuéliens disponibles pour développer le plan de construction navale du pays, fulmine un banquier et quarante-trois pour toute la sidérurgie, dont seulement dix-huit sont opérationnels dans les entreprises, car les autres ont pris l'habitude de la bureaucratie des services publics ».

Les plus grandes entreprises du monde sont donc là. Surtout américaines, allemandes et japonaises. Les principaux réalisateurs économiques du Venezuela : complexes d'exploitation pétrolière de la région de Maracaibo, centres miniers sidérurgiques de la Guyane situés autour de Puerto-Ordaz, ont été menés à bien sous leur houlette. Le problème de développement que leur pose aujourd'hui le pays est d'une nature nouvelle : plus sociale qu'économique, plus politique que financière.

Flaquer des ressources financières sur des structures sociales dégradées, c'est faire plus de mal que de bien. Le plan vénézuélien d'envoi de nombreux boursiers à l'étranger, pour être méritoire qu'il soit, ne peut être qu'un palliatif. La réforme de l'éducation devra répondre aux besoins locaux. Il va falloir éviter que la moitié active de la population ne soit imposée arbitrairement et brutalement ses structures de fonctionnement à l'autre. De telles préoccupations débordent de beaucoup les possibilités d'investissement, mais combien de solutions nouvelles ne pourraient-elles pas être trouvées si les responsables de la vie économique internationale s'étaient inquiétés de prendre la dimension réelle des problèmes à résoudre.

La pauvreté actuelle de l'appartenance vénézuélienne est, certes, pesante. Les dirigeants vénézuéliens, préoccupés d'équilibre entre les nations avec lesquelles ils sont en relation et impressionnés par les succès de l'Europe et notamment la France, laissent en-

tendre quelle position particulière pourraient prendre s'ils voulaient des interlocuteurs venant de ce côté-ci de l'Atlantique. Vendre de la matière grise de la technologie, de l'économie, une certaine conception d'un développement équilibré, participent à ce développement lui-même dit-on, la mission d'un « vieux monde ». Illusion !

Les entreprises françaises ne sont pas faillées, en tout cas, place de Choisy dans « affaires » classiques. René Facheux-Ugine-Kulmann, P. Mousson, le Crédit lyonnais quelques autres qu'on compte les doigts de la main sont, en fait, en dépit des efforts de ces individus, la présence d'une caisse n'est nulle part aussi facile dans l'esprit des Vénézuéliens. Le Salon d'Air France, accueillant qu'on se souvienne, une véritable ambassade, pour accéder aux grands projets en cours d'élaboration il faut davantage. L'appui diplomatique ne saurait suffire.

« Les entrepreneurs français ont trop derrière les portes d'aide et de financement Venezuela n'en demande alors il ne les attire pas », a-t-on confié à Caracas. L'étranger a terminé : les clients vénézuéliens se sentent, tout capables de réparer eux-mêmes leurs projets en tranches et choisir des fournisseurs pour un même ensemble souverainement local. Ils ont conduit à admettre l'association avec des partenaires locaux majoritaires. Les entreprises qui ne le feront pas renoncera à se développer au Venezuela, représentant d'une société païse se bat depuis plusieurs années avec la société mère pour et la décision de construire sur une main permettant de gérer les produits, au lieu d'importer ; sans succès concurrent plus avisé en l'affaire.

Bien que le Venezuela reste sixième importateur de pétrole du monde, ses transferts avec la France n'ont été que 677 millions de francs en 1974, dans les deux sens : dix fois moins qu'avec l'Algérie, mais sans doute de peu de plus pour faire beaucoup plus et coup mieux, d'une volonté au-delà du commerce, dans le domaine de la coopération économique, sans succès conjoncturels.

JACQUELINE GRAP

< Un capitalisme qui sache capitaliser pour la communauté >

Jovial et direct, le président de la République du Venezuela, M. Carlos Andrés Pérez, a bien voulu répondre à nos questions dans son palais de Miraflores.

« Vous vous apprêtez à nationaliser les exploitations de pétrole et de fer. Voulez-vous en déduire que vous envisagez une socialisation des moyens de production ?

« Nous ne prétendons pas créer un système socialiste, mais nous préférons qu'il soit basé sur la démocratie son véritable contenu économique et social, ce qui sous-entend une ferme volonté de l'état dans les secteurs de base et pour orienter l'économie privée. Nous étudions des lois contre les monopoles, pour la protection des consommateurs. Nous voulons un pays plus juste, où une meilleure distribution de la richesse ne soit pas seulement un mot pour discuter politiques. En résumé, nous croyons à un capitalisme qui sache capitaliser, mais au bénéfice de la communauté.

« Dans une telle perspective, de nouvelles relations peuvent-elles s'établir avec les Etats-Unis ?

« L'Europe pense que nos pays sont des satellites des Etats-Unis. Cela a peut-être été vrai dans le passé, mais ne l'est plus. On fait le procès. Quand a été présentée, en janvier dernier, la loi-sud de commerce américaine qui menaçait de discrimination les pays de l'Amérique latine pour empêcher le manquement de leurs matières premières (1), j'ai provoqué une réunion de l'Organisation des Etats américains, et, pour la première fois dans l'histoire de notre continent, il y a eu unanimité des pays latino-américains pour condamner les Etats-Unis et réclamer une révision de cette loi. Nous savons que le Venezuela seul ne peut atteindre ses objectifs. La solution de ses problèmes passe par l'intégration latino-américaine. Et, en même temps, la communauté latino-américaine comprend que son sort est lié aux autres pays du tiers-monde. Le Venezuela développe d'ailleurs une politique internationale qui contraste avec l'égoïsme traditionnel des pays riches.

« En quoi consiste-t-elle ?

« D'abord, le Venezuela a institué un système de financement particulier pour l'achat de pétrole qui lui est fait par les pays latino-américains, et qui aboutit à fournir des prêts à long terme importants à ces pays. Ensuite, il apporte des moyens financiers à des organismes internationaux, comme le Fonds monétaire et le Banq. mondiale, et interaméricain comme le Banque de développement de la Caraïbe, la Banque interaméricaine de développement, etc. Et à ce que la Corporation andine de développement, etc. Nous étudions des plans de développement industriel avec le Pérou, l'Equateur, la Bolivie et de pays d'Amérique centrale. Avec Mexico, nous envisageons la création d'un « système économique latino-américain » pour permettre à nos deux pays d'obtenir ensemble divers avantages internationaux. Enfin, nous prévoyons une réunion générale de tous les pays latino-américains, sans les Etats-Unis, pour mettre au point une organisation économique commune, qui comporterait notamment la création d'entreprises multinationales latino-américaines.

« Dans ces conditions, nous avons eu l'initiative d'inviter les Etats-Unis à participer à un sommet de développement, dont les Etats-Unis devraient être les leviers de commande, devienne une banque réelle ment latino-américaine. Nous suggérons pour cela que nos pays rachètent les actions nécessaires pour faire diminuer la participation de Etats-Unis qui leur donne jusqu'à présent un droit de veto.

« Nous ne verrions d'ailleurs aucun inconvénient à accepter la présence de capitaires latino-américains, d'Allemands ou de Français, par exemple. On peut être d'Iran, c'est l'un des sujets qui seront d'ailleurs abordés à l'occasion de la visite à Caracas de Sa Majesté le chah. »

(1) Cette loi-cadre devait notamment permettre aux Etats-Unis de refuser l'achat de brut pétrolier aux pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

« On demande des professeurs

كلمة من الأستاذ

POINT DE VUE

A PROPOS DES SEMAINES SOCIALES

L'ESPRIT ET LES INSTITUTIONS

par ALAIN BARRERE (*)

LES organisations et mouvements considérés jusqu'à ces dernières années comme représentants du catholicisme social ont, dans leur démocratie chrétienne, disparu ou subi de profondes transformations. Il suffit pour s'en convaincre de mentionner quelques noms. Issu de la tradition du Sillon, du P.D.P. et de la Résistance, le M.R.P. s'est dissous; le syndicalisme chrétien a entrepris, après un glorieux passé, une mutation qui a conduit à une cessation, l'essentiel de la stratégie des divers mouvements de masse, conçue comme une action organisée pour le changement des milieux sociaux, tend à faire place aux préférences actuelles pour les petites équipes vouées à des engagements ponctuels et à la formation de leurs propres membres. Quant à l'action familiale, éducative, professionnelle, civique ou sociale, elle n'est plus guère conduite sous l'étiquette catholique ou chrétienne, qui avait bénéficié d'une longue faveur.

Il est encore trop tôt pour faire le bilan de ces changements et à apprécier l'opportunité et l'efficacité. Pour l'instant, on peut seulement signaler la raison immédiate: une volonté entrepreneuriale, qui a fini par émerger et s'affirmer; ne plus rester en soi, quitter l'abri protégé où l'on cultivait l'esprit en circuit fermé, pour aller en porter témoignage et le diffuser dans le monde extérieur en se mêlant à lui.

Démocratie chrétienne sur le plan politique et catholisme social dans le domaine de la vie sociale ne sont plus aujourd'hui des institutions, mais entendent demeurer un esprit.

Cette situation nouvelle correspond aussi à l'évolution qui a diversifié l'engagement politique et social des chrétiens. Il a fallu de longues décennies pour que soient évacuées les instances souveraines de l'association historique du spirituel et du temporel puis, sous couvert de séparation, la revanche du second sur le premier pendant l'adolescence de la démocratie et des nouvelles classes de la société industrielle. Si l'Eglise a, pendant un siècle, « perdu la classe ouvrière » et campé en marge de la République laïque militante, l'effort de réconciliation entre les chrétiens et la nouvelle société politique a fini par porter ses fruits. Aussi la nouvelle démocratie chrétienne a-t-elle pu estimer récemment que, la tâche qu'elle s'était fixée ayant été remplie, elle pouvait disparaître en tant qu'institution, n'ayant plus à se personnaliser pour se faire admettre, devant, ou contraire, se fondre dans l'ensemble, comme un courant parmi d'autres, au nom du pluralisme des familles spirituelles. S'il en est résulté une clarification dans l'ordre des rapports institutionnels, il faut reconnaître qu'il n'est pas facile de conserver la vigueur de l'esprit quand la maison, de famille est détruite et ses occupants dispersés.

Désormais les chrétiens sont présents dans les partis politiques, les syndicats, les mouvements d'action culturelle, civique, sociale les plus divers. Ils y font le dur apprentissage

de la synthèse des exigences de leur loi et des servitudes de l'engagement. Car, plus que tous autres, ils savent que toute action publique et collective suppose une certaine vision de l'homme et de la société et que, au-delà de quelques accords sur l'immédiat, la vision qu'ils proposent n'est pas toujours partagée par l'ensemble de leurs nouveaux compagnons. En particulier, les grands problèmes qui sont en cause aujourd'hui: projet de société, nature du rapport social, relations entre économie et société, l'attitude à l'égard du tiers-monde de l'extérieur et de l'intérieur, requièrent des solutions. Impliquant un choix de valeurs qui n'est pas le même pour tous. Entre les chrétiens regroupés, le consensus était facilement réalisable; entre les chrétiens dispersés et leurs compagnons de la dispersion, le consensus est moins facile à réaliser dès lors qu'il s'agit d'aller au fond des choses. L'esprit doit d'abord se nourrir avant de se diffuser.

Un problème tout nouveau se trouve ainsi posé à l'une des organisations caractéristiques du catholicisme social, qui garde le privilège d'avoir le plus haut niveau. Ce privilège, elle le doit précisément au fait qu'elle n'était ni mouvement organisé, ni organisme de combat, ni entreprise d'action immédiate, mais lieu de rencontres, de réflexion et d'orientations. Les Semaines sociales de France — puisque c'est d'elles qu'il s'agit — ont été, en effet, pendant soixante-dix ans, le lieu où se retrouvaient les membres actifs du « mouvement » aux variétés multiples, pour dégager de l'action multiforme une pensée commune et cet esprit d'ensemble qui, nourrissant l'engagement, permettait à chacun de préciser les orientations à poursuivre en les adaptant à sa fonction propre.

Aujourd'hui, elles ne peuvent plus traduire, sur le plan des principes et de l'enseignement, l'expérience du mouvement catholique social. La seule attitude que les Semaines sociales aient la possibilité d'adopter est la fidélité à une mission: demeurer un lieu de rencontres, ouvert à tous ceux qui partagent le désir de promouvoir certaines orientations pour l'action et à ceux qui, sans préjugés, sont désireux de dialogues loyaux et libres. Puisque les engagements sont diversifiés, n'est-ce pas souhaitable que de la confrontation et de l'échange des expériences puisse se dégager un fonds commun d'aspirations et cette vision de l'homme et de la société qui est devenue en soi un fait politique, syndical, social, culturel, que l'on ne peut plus méconnaître? Largement ouvertes aux hommes qui maintiennent

par leur propre mutation, mais d'une autre manière. N'étant plus point de jonction d'organisations, elles demeurent cadre de rencontres et de recherches d'hommes engagés par le même foi et la même inquiétude dans des organisations diverses. Aussi n'est-il pas surprenant que pour leur prochaine session nouvelle style (1) elles aient choisi comme thème: « La contestation et le renouvellement des institutions. » Vouant partir du vécu et de la pratique et non de la pensée abstraite, les échanges se dérouleront à partir de quinze expériences d'action institutionnelle, menées dans les domaines les plus divers: administratif, municipal, régional, syndical, familial, culturel, économique, socialiste, politique, judiciaire, militaire... afin d'en dégager les leçons et les enseignements sur la base de propositions mettant en évidence la signification, la valeur et la nécessité renouvellement des institutions de la société moderne.

Ainsi les Semaines sociales, conscientes de la mise en cause des institutions d'une société en état de profonde mutation, se trouvent elles-mêmes directement concernées par les retombées qui s'ensuivent, inaugurant-elles un nouveau mode de réflexion et de recherche. Fidèles à leur tradition, elles couvrent tous ceux qui pensent que la diversité des sources de richesse. Elles offrent leur traditionnel et simple amitié, non seulement aux chrétiens, mais à tous ceux qui, travaillant avec eux, reconnaissent leur présence à leurs côtés comme un fait nouveau dont la signification appelle une réflexion commune.

(1) Qui se tiendra à Versailles du 8 au 11 mai. Renseignements: 8 rue Croixdegaud, Paris (9^e), tél. 03-25-01.

(*) Président des Semaines sociales de France.

travaillent dans la diversité, les Semaines sociales demeurent un des rares endroits où le patron peut converser avec le syndicaliste, l'homme politique avec l'industriel, l'enseignant avec l'étudiant, l'officier avec le citoyen, l'administrateur avec l'administré... chacun gardant ses préoccupations mais pouvant les échanger avec celles de l'autre, dans un climat purgé des pesanteurs et des oppositions qui alourdissent le terrain de leurs contacts habituels.

Mais la dialogue sans objet est stérile: il lui faut une raison d'être et une plate-forme. Celles-ci demeurent les propositions que les Semaines sociales conservent la vocation d'élaborer pour les offrir comme objet d'échanges et comme expression d'une recherche émanant non plus du vécu des mouvements mais du vécu des personnes.

Ainsi les Semaines sociales font-elles leur propre mutation, mais d'une autre manière. N'étant plus point de jonction d'organisations, elles demeurent cadre de rencontres et de recherches d'hommes engagés par le même foi et la même inquiétude dans des organisations diverses. Aussi n'est-il pas surprenant que pour leur prochaine session nouvelle style (1) elles aient choisi comme thème: « La contestation et le renouvellement des institutions. » Vouant partir du vécu et de la pratique et non de la pensée abstraite, les échanges se dérouleront à partir de quinze expériences d'action institutionnelle, menées dans les domaines les plus divers: administratif, municipal, régional, syndical, familial, culturel, économique, socialiste, politique, judiciaire, militaire... afin d'en dégager les leçons et les enseignements sur la base de propositions mettant en évidence la signification, la valeur et la nécessité renouvellement des institutions de la société moderne.

Ainsi les Semaines sociales, conscientes de la mise en cause des institutions d'une société en état de profonde mutation, se trouvent elles-mêmes directement concernées par les retombées qui s'ensuivent, inaugurant-elles un nouveau mode de réflexion et de recherche. Fidèles à leur tradition, elles couvrent tous ceux qui pensent que la diversité des sources de richesse. Elles offrent leur traditionnel et simple amitié, non seulement aux chrétiens, mais à tous ceux qui, travaillant avec eux, reconnaissent leur présence à leurs côtés comme un fait nouveau dont la signification appelle une réflexion commune.

(1) Qui se tiendra à Versailles du 8 au 11 mai. Renseignements: 8 rue Croixdegaud, Paris (9^e), tél. 03-25-01.

(*) Président des Semaines sociales de France.

LE DROIT DE SAVOIR

(Suite de la première page.)

Dès lors, cette « classe savante » se transforme en classe dirigeante. Quitte à légitimer son pouvoir par le savoir qu'elle monopolise. Quitte à traiter la documentation publique comme sa propriété privée. Ainsi se crée une aristocratie de l'information et de la prévision qui vit de ce privilège. Ainsi se forme une nouvelle caste. On a déjà connu la noblesse d'épée et la noblesse de robe. Part-il leur ajouter, à présent, la noblesse d'ordinateur?

Les rites

Au-delà de cette minorité d'initiés, les informations filent avec retenue, avec retard, avec réticence. Dès lors, les processus démocratiques traditionnels véhiculent trop souvent des « messages » inutilisés, incomplets ou superficiels. Qu'on se rappelle la dernière campagne présidentielle. Qu'on se rappelle certains candidats, concentrés sur l'accroître: images personnelles, luttes de clans. Et non sur l'essentiel: la crise économique, déjà mesurée, et les moyens d'y remédier. Comme si le public était trop futile pour traiter, face à lui, avec lui, les vrais problèmes. Comme s'il valait mieux le divertir par une campagne-spectacle portant sur les profils plus que sur les programmes.

Quant au Parlement, lui aussi dépend souvent du complexe gouvernement-technocratie pour son information. Qu'on songe, par exemple, aux prochains débats sur le programme nucléaire ou sur les orientations du VII^e Plan. Que peut faire le Parlement, faute de posséder ses propres moyens d'analyse et de prévision? Que peut faire chaque élu, faute de temps, absorbé par sa circonscription?

Résultat: le volume de la pseudo-communication s'accroît notablement. Faute de pouvoir traiter assez de données précises et pertinentes, assez de faits établis avec certitude, le débat parlementaire se cantonne dans les généralités ou les approximations. Quand il ne verse pas dans la convention ou le rite. Comme le dernier débat de censure. De ces joutes, de ces jeux de tribune, que peut tirer le public pour féliciter son propre jugement?

Bien peu de chose. Et c'est grave. En clair, l'établissement technocratique nous masquant le droit de savoir. Or ce droit devrait figurer en bonne place sur la liste des droits de l'homme et du citoyen. Sans lui, il n'est pas de démocratie possible. Sans lui, les choix fondamentaux échappent aux électeurs et aux élus. Pour revenir à une minorité, qui monopolise l'accès aux dossiers et aux données.

La réalité présente, c'est, souvent, l'information octroyée, à titre de faveur ou de grâce. C'est, parfois, l'embargo. C'est cela qu'il faut changer, en établissant l'information de tous sur tout.

Au niveau du Parlement, d'abord. Tout élu — de l'opposition comme de la majorité — doit pouvoir examiner toutes les pièces de tout dossier. Pour délibérer en pleine connaissance de cause, sur des éléments complets et sûrs.

A cet égard, on pourrait s'inspirer des commissions américaines et multiplier les auditions de hauts fonctionnaires, de techniciens et de personnalités compétentes. Ces « hearings » servent de bourse d'information pour recueillir toutes les données, tous les avis nécessaires. De plus, chaque commission bénéficie d'un secrétaire étoilé (experts, assistants, etc.) pour l'aider dans sa tâche. Enfin, chaque Chambre dispose d'un office de conseil en matière législative, qui réunit des juristes et le Congrès possède un Legislative Reference Service qui sert d'organe de documentation et de recherche.

Chez nous aussi il faut renforcer les moyens, les services et les personnels dont dispose le Parlement, pour qu'il possède, en nombre suffisant, ses propres experts (analystes, prévisionnistes, informaticiens, etc.). Qui ne le voit? Il est urgent de perfectionner l'outil de travail parlementaire, face au gouvernement, mieux équipé, mieux pourvu en concours techniques.

Une autre solution, plus générale, serait de créer une agence

nationale de données, avec, pour amorce, la réunion de services déjà existants (Institut national de la statistique et des études économiques, Documentation française, Délégation générale à l'information, etc.). Cette agence pourrait être constituée en établissement public autonome et placée sous la tutelle non d'un ministère mais du Parlement, où tous les grands partis se trouvent représentés, de manière à garantir son indépendance et son impartialité.

Une telle instance s'interdirait, bien sûr, toute action de propagande ou de relations publiques. Elle se consacrerait exclusivement à l'information, à la documentation et à l'analyse, pour livrer des éléments indiscutables et crédibles par tous.

Cette agence permettrait donc d'asseoir le débat public sur des données précises et abondantes, sur des chiffres incontestables (indices des prix, niveau du chômage, endettement extérieur, etc.). Elle serait à la disposition non seulement du gouvernement mais aussi des parlementaires, des partis et des syndicats. Ceux-ci pourraient la consulter sur tel ou tel point, lui commander des analyses, des enquêtes, des études statistiques.

Le débat public

Les voies et les moyens sont divers. Mais l'objectif est clair, nécessaire: revitaliser le débat public, soustraire l'information sur les problèmes essentiels au monopole d'une minorité.

Tout doit être fait pour éclairer les citoyens sur les véritables enjeux de notre temps, pour leur permettre de se décider eux-mêmes, par eux-mêmes. Les choix du présent sont des choix de civilisation. Ils doivent être débattus face à tous et avec tous. Ils sont trop essentiels pour être arrêtés sous les ors et les lambris, dans le secret de quelques cabinets, par une poignée de ministres et de fonctionnaires.

La démocratie doit être une maison de verre. Elle ne peut devenir un club fermé, réservé à quelques patriciens, à quelques privilégiés de l'information, à une aristocratie de la décision.

Paul Valéry définissait la politique comme « l'art d'empêcher les gens de s'occuper de ce qu'ils regardent ». Il faut abolir cette définition, pour refaire de la politique ce qu'elle doit être: l'affaire de chacun.

ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG.

La Pompadour SPÉCIALISTE CEREMONIES la plus élégante Collection parisienne ensembles, manteaux, robes courtes et longues, soie naturelle, imprimés, mousseline, etc. GRANDES TAILLES de 42 fait au 60 32 bis, Bd HAUSSMANN M^e Chausée d'Antin

OUVERT JEUDE 3 (ASCENSION)

RECHERCHE

- 1) Elections législatives de 1932, un volume, édité par Le Temps.
2) Elections législatives de 1936, un volume, édité par Le Temps.
3) Elections législatives de 1919, 1924, 1928, trois volumes édités par le Librairie Georges Roustan.
Ecrire ou « Monde », n° 10.117.

COLLECTIONNEUR ESPAGNOL. ACHETE TABLEAUX ESPAGNOLS XIX^e et XX^e siècles. Agost, Amalado-Camassa, Arles, G. Baccinca, Barcia, J. Benlloch, Amalado de Barrio, G. Bóba, R. Comas, Cardona, Casanova y Estorch, R. Casas, Franco Casado, J. Casado, V. Cerdasa, U. Chacá, P. Delacort, Domingo-Huesca, Domingo Huesca, Roberto Domingo, Echeverría, Foruam, J. Galland, B. Galat, Garcia Ramon, Gessa, P. Gimeno Gutiérrez Salas, Navarro Jimenez-Aranda, Leon y Escosura, Lizaso, E. Lucas, Lucas-Monasterio, F. Macías, R. Madrazo, Marcelino de Uzcátegui, Arari y Aldas, Martín-Aranda, E. Martínez-Cabells, S. Martínez-Cabells, Mas y Fondevilla, S. Masilla, Melero, J. Mir, F. Miralles, Monreal, J. Morillo, Monzó-Degrain, J. Navarro, Nicolás-Cerdasa, L. Novat, Benabarro-Palencia, Palmaroli, C. Perea-Monaco, I. Pizot, C. Pizot, F. Pradilla, Lario de Rosales, A. Rovira, Ricardo, M. Rico, L. Romero de Torres, S. Rosal, E. Sala, Salinas, Sanchez-Barbado, Sanchez-Perrier, J. María-Sera, E. Sinauati, J. Sorolla, M. Urrut, Escusa de Zubizarra, Valentin de Zubizarra, J. Zubizarra, Zubizarra. HOTEL DE CASTIGLIONE, 40, Fg-Saint-Honoré - Paris 6^e Téléphone 265-07-50 ou 265-77-80 pour quelques jours Mme OLIVER après comptant au plus haut prix.

LE DROIT DE VIVRE 40, rue de Paradis - 75010 PARIS - Directeur: PIERRE-BLOCH Le numéro de MAJ vient de paraître. Au sommaire: ISRAËL? CONNAIS PAS! LA RÉPONSE DU MINISTRE DES P et T L'ANNIVERSAIRE DU GÉNOCIDE ARMÉNIEN EN EXCLUSIVITÉ: MICHEL DE SAINT-PIERRE et les chroniques hebdomadaires sur les arts et les livres. En vente dans les kiosques et drogueries. Le numéro: 3 francs.

Parents, ayez pitié de leur professeur d'anglais. Envoyez vos enfants apprendre l'anglais chez les plus grands bavards du monde. Les pauvres professeurs auraient de quoi être déçus: ils vous confient vos enfants pour les vacances, pleins de vocabulaire, de verbes irréguliers, de règles de grammaire; à la rentrée, tout est à refaire. Ayez pitié d'eux. Confiez votre enfant à une famille irlandaise. Elle ne reçoit qu'un seul français à la fois. Il fait partie de la famille, il participe à sa vie, il s'aperçoit très vite qu'il est moins fatigué de parler tout naturellement anglais que d'essayer d'apprendre le français à une famille irlandaise. Il peut en plus suivre des cours à son niveau. Il peut faire partie d'une école de voile, monter à cheval, jouer au tennis, au foot-ball, au rugby. Bref, il passe de bonnes vacances. Le St Patrick Le seul co-ferry direct France-Irlande. Départs fréquents du Havre, toute l'année, à 27 h. Arrivée à Roslare le lendemain à 13 h. ICL Car-ferry, 8 rue Aubert 75441 Paris Cedex 09 (742-91-49).

L'Extrême-Orient: n'en rêvez plus. Partez! JALTOUR Express: 3 formules de voyage au Japon à partir de 4950 Francs. Pour en savoir plus sur les voyages JAL, découpez ce bon et retournez-le à Japan Air Lines 75, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris. Nom _____ Adresse _____ Tél. _____ JAPAN AIR LINES

LETTRES

ÉDUCATION

L'œuvre d'Yves Bonnefoy: la parole survivante

(Suite de la première page.)

Aux œuvres qui tentent de parler succèdent celles dont la fin semble être de parler d'elles... Les œuvres où se maintient la puissance de dire sont plus fréquentes, plus naturelles, il est vrai, sur un sol qui n'est pas le nôtre, là où le décalage des fuseaux horaires prolonge un arrière-saison: je pense à quelques grands romans sud-américains, à l'œuvre d'un Sojaikayne, et notamment à Adèle 14, où l'innocente vitalité de la narration est d'autant plus étonnante qu'elle y est exempte du surcroît mesuré d'intérêt qui vient de la dénonciation politique.

ber, ou pouvoir d'un charme qui le béllonne à l'écouter, à écouter — comme l'on remet sur le tourne-disque ce quintette de Schubert, — à savoir par cœur — poèmes qui rejoignent naturellement ceux que nous savons par cœur pour avoir passé notre vie à les relire: ceux de Shelley, de Keats, de Baudelaire... A vrai dire, il ne s'agit pas d'un recueil, mais d'un poème unique fait de mouvements successifs qui se commandent, se répondent, se dépassent: une même parole se développe en voix qui dialoguent et se font écho. Il ne s'agit pas de placer, sur divers points de la route, la même toile d'araignée où viendraient se prendre d'autres brindilles, d'autres gouttes de rosée: il s'agit de parcourir la route, chaque poème étant un jalon qui se souvient des marches et des haltes, et devine l'auberge lointaine. Ce n'est point le recommencement des illuminations, par exemple, mais cette succession d'instants et de recitatives qui fait la structure des Fibres du mal. Car l'auteur est structuré, assurément: mais, non point comme l'est un espace, qui donne au regard une forme à embrasser en un seul instant à vrai dire retiré du temps, — mais comme l'est le durcissement de la conscience, qui va de la source à l'estuaire en traversant les vagues du flux et du reflux.

vertance de l'immédiat: elle est une affirmation où la négation ne cesse de prolonger son écho. Un recueil antérieur d'Yves Bonnefoy portait en exergue la phrase célèbre de Hegel selon laquelle la vie de l'esprit n'est pas celle qui ignore la mort, mais celle qui se maintient en elle. Dans le passage du Corps d'hiver parlant d'un monde à la fois détruit et redimé. L'immédiat de l'accord, de la présence ne peut être qu'un immédiat — la « seconde simplicité », celle qui se recompose, passée la dangereuse rive. Et la confiance n'a pour raison qu'une force sans raison.

pières ne cessent de se descendre. Ce sentiment d'une possibilité intacte, ouverte: c'est le don de ce livre. Non, il n'est pas vrai que l'on soit acculé à choisir entre un signifiant parlant à vide, tant que ne seront pas venus les signifiés d'un monde nouveau, et des signifiés épuisés, vidés jusqu'à la dernière goutte. Il est vain de vouloir redire un monde socialement, historiquement défini, celui qui se tient entre les parenthèses d'une culture, d'un système, et qui n'est rien de plus que l'objet occasionnel de la parole. Il n'y a pas lieu de reprendre le bar des Folles-Bergères, de relaire la sociologie de Balzac ou de Proust. Et j'ajoute que penser et écrire à perte de vue sur l'impossibilité de penser et d'écrire semble aussi d'une vanité cocarde, au fur et à mesure que s'en empare le lieu commun. Mais ce que l'on peut toujours dire, c'est l'expérience que l'on vit, s'il arrive que l'on en vive une, quelle rejoigne ou non le lieu commun — ce vertige, par exemple, que vient de décrire Henri Michaux dans les pages de son *Mourir* (6). Ce que l'on peut tenter de dire, c'est ce qui traverse toutes les parenthèses, se retrouve dans des systèmes différents comme l'élément qui les ouvre, les fait communiquer — et que l'on n'a jamais fini de dire non seulement parce qu'il resurgit sans cesse, mais parce que l'insaisissable le définit. Cézanne, qui n'a pas achevé son projet d'unir les mains errantes de la nature, le légua à ce qui n'est encore commencé de peindre, et le parole du poète affronte encore la merveille et l'absurdité d'être au monde, l'épigramme qui appartient non à nos sociétés qui se font son temps, mais au temps toujours ouvert de l'homme, de l'espèce qui, depuis Lascaux, enterra ses morts et laisse sur le paroi ou la page les traces de son passage.

GAËTAN PICON.

- (1) Fayot, Lausanne. (2) Flammarion, collection « Idées et Recherches ». (3 et 4) Éditions de la Galerie. (5) Mercure de France. (6) Fayot, Lausanne.

Trois organisations d'enseignants réclament la titularisation des assistants en droit

L'Association nationale des assistants en sciences économiques, juridiques et politiques (ANASEJEP), le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNESup), le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.P.T.), ont appelé leurs adhérents à ne pas transcrire les notes d'examen et de contrôle continu à l'administration universitaire: ils veulent obtenir le principe d'une titularisation des assistants de ces disciplines, une définition précise de leurs fonctions et le renouvellement, pour 1975-1976, de tous ceux qui sont actuellement en exercice. A l'université de Paris-X-Nanterre, les assistants en droit ont décidé, le lundi 5 mai, de se mettre en grève jusqu'à la fin de la semaine pour obtenir le renouvellement de cinq d'entre eux, que la commission de spécialistes de droit public a refusé.

Après la grève du 14 au 19 avril, les trois organisations vont reprendre la « grève administrative » lancée en février: celle-ci va prendre son plein effet avec les examens de fin d'année. Les dirigeants des trois organisations ont rejeté la responsabilité sur le secrétaire d'État aux universités. Un décret présidentiel les tâches des assistants et leur accordant certaines garanties avait été préparé, au début de 1975, par le secrétaire d'État, mais il prévoyait un échange de limiter à cinq ans — avec un an de prolongation exceptionnelle — la durée de leurs fonctions. Selon l'ANASEJEP, il aurait abouti malgré les mesures transitoires prévues, au licenciement de près de la moitié des assistants en exercice.

M. Jean-Pierre Soisson s'est refusé à publier le texte de ces dispositions. Toutefois, recevant une délégation de la Fédération de l'éducation nationale le lundi 28 avril, il a promis d'adresser une circulaire aux universités, les invitant à renouveler tous les assistants actuellement en fonction. Il a estimé, d'autre part, nécessaire de réexaminer l'auxiliaire dans l'enseignement supérieur.

GRANDES VACANCES ANGLETERRE, IRLANDE AUTRICHE, ALLEMAGNE ESPAGNE, ITALIE Séjours scolaires et universitaires COLLEGES ET UNIVERSITES LONDRES, OXFORD ET EDIMBOURG Accueil privé en famille, avec ou sans cours En exclusivité: - 35 jours équestres à New-Forest, Comtesse, Lake District; - Stages de ville; hôtel de Plymouth; - Stages rémunérés dans les centres de vacances Surlin. Annuaire Culturelle Internationale 20 ans d'expérience officiel no 69-021 21, rue Godot-de-Mauray, Paris-9° T. 01-72-24-32 de 11 à 18 h. et sur r.v.

En même temps qu'il vient de préfacier un recueil d'écrits de Georges Duthuit, *Présence et Représentation* (2) et l'exposition du peintre Garbino (3), Yves Bonnefoy publie un récit ancien *Orphée* (4) et ajoute à son œuvre poétique un nouveau poème: *Dans le jour du soleil* (5). Bien qu'attentif à leur particularité et, éventuellement, à ce qui peut les égarer de lui-même, ce qui rehausse le poète dans les études trop peu connues d'un érudit passionné de Byzance et du surréalisme, ou dans l'œuvre à peine ouverte d'une jeune peintre, c'est, évidemment, sa propre route: quand il montre comment Duthuit appose la présence de l'être aux apparences de l'image, quand il réfléchit (*ut pictura poesis*) sur la relation d'une poésie qui, inévitablement, médite et d'une peinture qui croit toucher l'immédiat. Il regarde, d'une autre rive, le flux et le reflux qui donne à son recueil son ampleur.

Etonnant, admirable recueil! S'il faut en saluer l'existence, il est difficile et peut-être vain d'en parler. Qui se prépare à l'explicitation risqué, s'il ouvre le livre, de retom-

stratégie sociale et éducative, l'égalité de tous les Français dans leurs droits à bénéficier, des équipements culturels, l'aspect plus étrange des bibliothèques et l'évolution du métier d'animateur pédagogique. « L'élaboration d'une nouvelle politique de la lecture publique, a-t-il conclu, constitue un projet politique pour notre temps. » Ce projet se fonde sur trois motivations essentielles: garantir l'objectivité des informations et la liberté des choix, permettre une culture personnelle et réflexive, et assurer un meilleur développement du commerce du livre en portant remède à ses difficultés passagères. Le colloque avait été consacré, dans sa première journée, à des exposés riches d'enseignements sur la situation des bibliothécaires en Grande-Bretagne, en Allemagne, au Danemark et en Hongrie: il s'est poursuivi les 5 et 6 mai par le congrès de l'Association Culturelle et Bibliothécaire pour tous. Sa présidente, Mme Liza, avait tenu à préciser, au cours du colloque, que si le réseau des bibliothèques pour tous s'était développé pour obvier à la carence de l'État, n'entendait pas pour autant se substituer aux bibliothèques publiques, ni constituer un alibi pour une dérobade éventuelle des pouvoirs publics.

AU COLLOQUE DE NICE SUR LES BIBLIOTHÈQUES M. Soisson annonce une concertation accrue et un projet de loi sur la lecture publique

Nice. — Le colloque sur les « Bibliothèques, moyen de culture », qui a eu lieu durant le Festival du livre de Nice, les 3 et 4 mai 1975, s'est achevé par des propositions de l'Association des bibliothécaires français tendant à l'établissement d'une loi sur les bibliothèques publiques, et la mise en place d'un conseil national de conseils régionaux de bibliothèques. M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités, a lui-même proposé une réforme de la lecture publique. Une première intervention du secrétaire d'État avait provoqué des mouvements divers. M. Soisson a dû ensuite assurer les congressistes qu'aucune mesure ne serait arrêtée en dehors de la concertation: un colloque, à l'estime, étudierait — suivant les positions arrêtées par le gouvernement — l'opportunité et le cas échéant, les termes d'un projet de loi portant réorganisation de la lecture publique. Définissant le nouveau visage des bibliothèques comme devant être des centres de documentation, d'information et de formation permanente autant que de loisir, le secrétaire d'État aux universités a énuméré les cinq principes de leur réforme: la décentralisation, l'insertion dans une

Au Festival du livre LE GRAND PRIX DE L'AIGLE D'OR A NADINE GORDIMER Au Festival du livre, le grand prix de l'Aigle d'Or de la ville de Nice (38 000 F) a été attribué à Nadine Gordimer, écrivain sud-africain, qui s'est engagée dans la lutte contre l'apartheid.

La bourse Goncourt de la nouvelle a été attribuée à Corinna Bille pour son recueil *La Dernière saison* (éd. Berril Galland, Lausanne). La bourse Goncourt pour une nouvelle publiée dans un quotidien régional est allée à Michel Rey (*Sud-Ouest de Bordeaux*) pour *Julien, lentement révoilé*.

Pour suivre à la radio les cours d'Anglais de la BBC A L'ÉCOUTE DE LONDRES Textes et explications en Français Abonnement 12 N° par an, F 35,40 Spécimen gratuit sur demande à: ÉDITIONS-DISQUES BBC 8, rue de Berri - 75008 PARIS

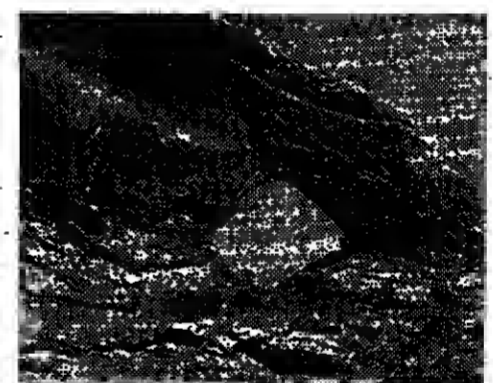
Vivez l'Amérique comme un Américain, avec les flâneries américaines TWA.



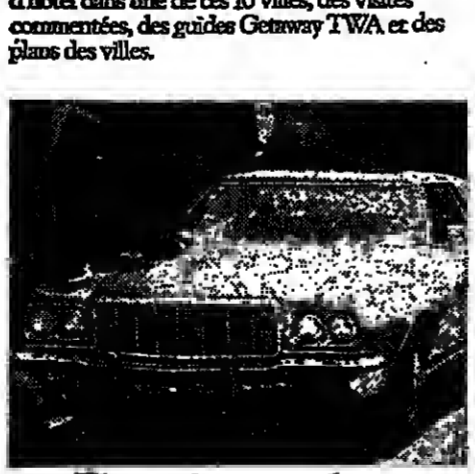
Flâneries en ville. Leurs prix commencent à 84 francs seulement par jour, et par personne en chambre double. Vous pouvez aller à Anaheim (Disneyland), Denver, Las Vegas, Los Angeles, San Francisco, Boston, Chicago, New York, Philadelphie et Washington. Nos prix comprennent une chambre d'hôtel dans une de ces 10 villes, des visites commentées, des guides Gateway TWA et des plans des villes.



Flâneries en autocar. La formule "tout compris" vous permet de découvrir trois des plus beaux et des sites historiques des États-Unis. Flâneries à Boston. Ces circuits vont de 5 jours (4 nuits) à travers des parcs à 8 jours (7 nuits) à la découverte de la Région du Grand Canyon. Flâneries à Pest. Nos flâneries de Pest vont de 5 jours (7 nuits) à travers la Nouvelle Angleterre sur le Chemin de la Liberté ou sur les traces du May Flower à travers la Nouvelle Angleterre. Les prix, à partir de 864 francs, comprennent hébergement, la plupart des repas, transport en car air conditionné, visites commentées, prix des entrées aux sites, la plupart des taxes et certains pourboires.



Flâneries en campant "Irekamerica". Un univers américain inconnu des touristes. Les formules très souples de Irekamerica Holidays vous mettent vraiment à l'heure américaine. Vous pouvez vous joindre à un petit groupe de 14 personnes et voyager en minibus. Vous passerez vos nuits dans des campings très bien équipés, à travers tous les États-Unis. Les voyages durent 3 semaines; ils coûtent 1871 francs. Frévoyez 24 francs par jour et par personne pour couvrir vos frais de repas et dépenses personnelles. Nous vous proposons également les tours transcontinentaux, de la côte est à la côte ouest et retour ainsi que des tours dans les États de l'ouest et des Montagnes Rocheuses. Parlez-en à votre agent de voyages ou bien envoyez-nous le coupon ci-dessous. Nous vous enverrons notre brochure gratuite "Flâneries Américaines". Les prix indiqués ne comprennent pas le transport aérien. Votre agent de voyages ou TWA vous feront bénéficier des tarifs les plus avantageux. Les prix sont calculés en dollars US et peuvent varier légèrement suivant les taux de change en vigueur au jour de l'achat.



Flâneries au volant. Découvrez la campagne américaine avec les "flâneries au volant". À partir de 90 francs par jour, et par personne en chambre double, voiture comprise, kilométrage illimité. Vous avez un grand choix de compagnies de location (y compris Hertz), des chaînes de motels et de hôtels de séjour. Vous irez en Arizona, en Californie, au Colorado, au Nevada, au Nouveau Mexique, Utah et Wyoming. Les "flâneries au volant" vous proposent l'est également la Nouvelle Angleterre, New York, les régions côtières jusqu'à la Virginie ainsi que le grand "Midwest".

Votre garantie. TWA garantit ses programmes. Tout service annoncé non exécuté sera remboursé à condition: 1. que la responsabilité de l'organisateur soit engagée 2. que vous nous écriviez dans les 60 jours.

TWA, 101, Champs Élysées - 75008 Paris. Envoyez-moi votre brochure gratuite "Flâneries Américaines". Nom _____ Adresse _____ Mon agent de voyages est _____

Concours d'entrée
à l'
ICS/GESTION
Affaires-Marketing • Comptabilité-Finance
Expertise Comptable

5/6 JUIN 1975

INSTITUT COMMERCIAL SUPERIEUR GROUPE BEGUE
Enseignement Privé
15 place de la République
75003 PARIS. Tél. 272.20.76, 272.75.17

Les mots croisés de la loterie nationale

Solution

1/ Magasin; 2/ Arbre; 3/ Bête; 4/ L.C.; 5/ Omelette; 6/ J.C.; 7/ S.M.; 8/ S.M.; 9/ S.M.; 10/ S.M.; 11/ S.M.; 12/ S.M.; 13/ S.M.; 14/ S.M.; 15/ S.M.; 16/ S.M.; 17/ S.M.; 18/ S.M.; 19/ S.M.; 20/ S.M.; 21/ S.M.; 22/ S.M.; 23/ S.M.; 24/ S.M.; 25/ S.M.; 26/ S.M.; 27/ S.M.; 28/ S.M.; 29/ S.M.; 30/ S.M.; 31/ S.M.; 32/ S.M.; 33/ S.M.; 34/ S.M.; 35/ S.M.; 36/ S.M.; 37/ S.M.; 38/ S.M.; 39/ S.M.; 40/ S.M.; 41/ S.M.; 42/ S.M.; 43/ S.M.; 44/ S.M.; 45/ S.M.; 46/ S.M.; 47/ S.M.; 48/ S.M.; 49/ S.M.; 50/ S.M.; 51/ S.M.; 52/ S.M.; 53/ S.M.; 54/ S.M.; 55/ S.M.; 56/ S.M.; 57/ S.M.; 58/ S.M.; 59/ S.M.; 60/ S.M.; 61/ S.M.; 62/ S.M.; 63/ S.M.; 64/ S.M.; 65/ S.M.; 66/ S.M.; 67/ S.M.; 68/ S.M.; 69/ S.M.; 70/ S.M.; 71/ S.M.; 72/ S.M.; 73/ S.M.; 74/ S.M.; 75/ S.M.; 76/ S.M.; 77/ S.M.; 78/ S.M.; 79/ S.M.; 80/ S.M.; 81/ S.M.; 82/ S.M.; 83/ S.M.; 84/ S.M.; 85/ S.M.; 86/ S.M.; 87/ S.M.; 88/ S.M.; 89/ S.M.; 90/ S.M.; 91/ S.M.; 92/ S.M.; 93/ S.M.; 94/ S.M.; 95/ S.M.; 96/ S.M.; 97/ S.M.; 98/ S.M.; 99/ S.M.; 100/ S.M.

RESIDENCES DE VACANCES LES GAILLES
LA BOLLINE-VALDEBLORE - 06
(1.000 mètres d'altitude, 70 km de NICE, près de la Colonne)

Moyennant UN VERSEMENT UNIQUE, il vous sera attribué « POUR TOUJOURS », pendant un ou plusieurs mois par an l'appartement que vous aurez choisi (droits cessibles ou transmissibles)

Prix variant suivant le mois et le type d'appartement
Studio, 2 pièces, 3 pièces : prix de 5.000 à 32.000 F

Renseignements sur place tous les après-midi - Tél. : 02.82.39
AGENCE COURTIGNON, 26, rue Maréchal Joffre - NICE - T. 87.83.97

Les résidences anglaises de D. Féau à Trouville :

Chaque week-end un bol d'air marin à moins de 2 heures de Paris.

Après la "Jacotte" - Les 2/3 du programme vendus en moins d'un an - D. FEAU lance 3 pièces au la dernière mais la plus prestigieuse de ses réalisations de style britannique: "Le Calme".

en main, part-time king compris, ne coûte que 105.000 F, un appartement de 3 pièces au "Calme" 186.000 F.

Pourtant Trouville, qui touche Deauville, est à moins de 2 heures de Paris par l'autoroute ou le turbo train direct.

De plus, Trouville avec son port de pêche et son marché, est gai et animé toute l'année, même en hiver, et les hauteurs de Trouville sont en passe de devenir l'endroit le plus recherché de la côte... à des prix encore raisonnables.

Appartement modèle
Visitez sur rendez-vous.
D. FEAU - Place du Maréchal-Foch (face au Casino), Trouville-sur-Mer - Tél. 88.58.63.

Après la "Jacotte" - Les 2/3 du programme vendus en moins d'un an - D. FEAU lance 3 pièces au la dernière mais la plus prestigieuse de ses réalisations de style britannique: "Le Calme".

en main, part-time king compris, ne coûte que 105.000 F, un appartement de 3 pièces au "Calme" 186.000 F.

Pourtant Trouville, qui touche Deauville, est à moins de 2 heures de Paris par l'autoroute ou le turbo train direct.

De plus, Trouville avec son port de pêche et son marché, est gai et animé toute l'année, même en hiver, et les hauteurs de Trouville sont en passe de devenir l'endroit le plus recherché de la côte... à des prix encore raisonnables.

Appartement modèle
Visitez sur rendez-vous.
D. FEAU - Place du Maréchal-Foch (face au Casino), Trouville-sur-Mer - Tél. 88.58.63.

Documentation gratuite:

Sur le "Calme"
la "Jacotte"

Envoyez ce coupon à D. FEAU
D. FEAU
132, bd Haussmann - Paris 8^e
Tél. 522.13.89.

Nom: _____
Adresse: _____
Tél.: _____

Des prestations rares
- Les appartements du "Calme" sont livrés "prêt à résider": moquette de qualité dans toutes les pièces - cuisines luxueusement équipées - lave-vaisselle, four et plaques Sholtès, réfrigérateur-congélateur, etc.
- Tous les séjours sont prolongés par de grandes loggias ouvertes sur les arbres et la mer.
- Les halls d'entrée sont entièrement lambrissés de boiserie égayées par des appliques et lustres de cuivre anglais.

Un placement rare
A la "Jacotte" un studio cef

C'est le moment d'acheter à Trouville.

ÉDUCATION

Les « cellules d'orientation » dans les universités

Informers les étudiants et influencer les établissements

Soixante-dix représentants de cinquante-trois universités viennent de se réunir à Strasbourg, lors d'un colloque national des « cellules d'orientation et d'information des universités ». Les débats ont mis en évidence la nécessité des universités, à l'égard d'organismes dont l'action peut les amener à remettre en cause leurs enseignements.

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Informer les élèves des lycées sur la vie à l'université et les conseiller dans le choix de leurs études supérieures, orienter les étudiants à l'intérieur des filières de formation, présenter l'université aux « milieux extérieurs » en vue de trouver des stages ou des débouchés, tenir des exposés dans les foires-expositions... Telles sont quelques-unes des nombreuses tâches que se proposent d'accomplir les cellules d'orientation et d'information des universités. Devant des activités aussi diverses, certains participants ont souligné la nécessité de délimiter la vocation et les attributions, d'autres organismes assurent déjà des fonctions analogues (centres d'information et d'orientation dans le second degré, cabinets des présidents ou services d'information et de relations extérieures des universités, services de liaison étudiants-entreprises dans les CROU).

Il existe actuellement cinquante-trois cellules d'orientation et d'information mises en place progressivement depuis 1973. Chaque université ou centre universitaire devrait en être doté pour la prochaine rentrée. En principe, chaque cellule est constituée d'un chargé de mission à l'information et à l'orientation — enseignant lui-même le plus souvent — d'un conseiller d'orientation, d'un documentaliste, et dispose d'un correspondant par U.E.R.

« La grosse difficulté, c'est que la plupart des jeunes n'ont pas une idée claire des études qu'ils veulent faire », explique un participant. Il est donc nécessaire, dès le lycée, de préparer les élèves à la gestion de leurs études, afin de réduire le « décalage » qui existe entre ce que le lycéen se fait des études supérieures et ce qu'elles sont réellement ».

Pour y parvenir, divers moyens ont été évoqués, comme les réunions avec les parents les jours portes ouvertes à l'université, les visites plus ou moins systématiques des lycées, et notamment une grande conférence nationale des actions dans les lycées avec celles des conseillers d'orientation et d'information (C.O.). Une meilleure connaissance des attitudes des élèves et de leurs familles a

légèreté d'enseignement secondaire) en 1963 et la création de l'ONISEP par M. Olivier Guichard le 19 mars 1970, en remplacement de l'ancien BNS Bureau universitaire de statistiques.

De son côté, M. Gabriel Ventejol, président du Conseil économique et social et président du C.O.S. d'administration de l'ONISEP, a affirmé que dans un système moderne d'éducation, l'orientation est devenue une étape de la vie scolaire et que, par conséquent, elle doit être informée, savoir ce qu'est l'établissement dans lequel il entretient, quel enseignement il y a, et dans quel milieu se trouve le lycéen. M. Ventejol, a félicité qui choisit une orientation doit savoir à quelle vie professionnelle, à quel métier, à quelle formation il doit se consacrer.

Pour répondre à ces différentes missions, l'ONISEP publie chaque année 1 000 000 brochures, dont 5 500 000 brochures systématiques distribuées gratuitement dans les établissements scolaires, a indiqué M. Claude Vimont, directeur de l'OFFICE.

« Congrès du M.A.R.C. — Au cours de son congrès annuel réuni à Nanterre les 3 et 4 mai, le Mouvement d'action et de recherche critiques (M.A.R.C.), organisation étudiante proche de la C.F.D.T., a fait le bilan de ses six années d'existence. Le M.A.R.C. qui regroupe actuellement environ six cents étudiants et une vingtaine de lycéens, entend élargir son mouvement, notamment en direction des étudiants des mouvements « autogestionnaires » (P.S.U. et P.E.). Le M.A.R.C. a défini trois axes prioritaires d'action : « Soutenir le mouvement de réforme de la formation et particulièrement ses conséquences universitaires des projets Habry et Solon », « développer une campagne nationale sur les conditions de vie des étudiants ; se battre pour l'ouverture de l'enseignement supérieur aux travailleurs ».

ANGLETERRE

Spécial étudiants

3 semaines 1080F

Log. et Repas
Audiophonie - anglais général
Lectures en cours
Intensive oral : cours de discussion
Anglais commercial : principes
British Chamber
Activités sportives, club privé, etc.
Séjours analogues pour
deux ou sept semaines et autres
concentrations spéciales

British European Centre
5, rue Nicoparise,
Paris 8^e
Tél. 280.18.34
Bus à dépoter

Code Postal: 75008
N° de Rés: _____
Cote Postale: 75008

mandat postal le nombre de prévisions
de vos séjours postérieurs

DÉFENSE

A l'occasion des manœuvres nationales

M. Bourges a assisté à l'engagement d'une brigade mécanisée et au simulacre d'un tir d'arme nucléaire tactique Pluton

Des manœuvres nationales conçues par le général d'armée aérienne François Maurin, chef d'état-major des armées, ont été entrées dans leur dernière phase, la plus active, et à l'occasion d'exercices réels sur le terrain de la défense, M. Yves Bourges a assisté lundi 5 mai, au camp de Mourmelon (Marne), à l'engagement de la 10^e brigade mécanisée des forces de manœuvres et au simulacre d'un tir nucléaire tactique par une batterie Pluton du 15^e régiment d'artillerie normalisée stationnée à Stuppes. Le colonel de la défense avait auparavant visité la base aérienne de Lunewill (Haute-Saône) où sont stationnés des bombardiers stratégiques Mirage-IV et des avions Mirage-III porteurs d'une arme nucléaire tactique.

Pendant que, de deux heures, le ministre de la défense, accompagné du secrétaire d'Etat, le général Marcel Bigeard, a assisté à l'engagement de la 10^e brigade mécanisée des forces de manœuvres et au simulacre d'un tir nucléaire tactique par une batterie Pluton du 15^e régiment d'artillerie normalisée stationnée à Stuppes. Le colonel de la défense avait auparavant visité la base aérienne de Lunewill (Haute-Saône) où sont stationnés des bombardiers stratégiques Mirage-IV et des avions Mirage-III porteurs d'une arme nucléaire tactique.

Le ministre de la défense, accompagné du secrétaire d'Etat, le général Marcel Bigeard, a assisté à l'engagement de la 10^e brigade mécanisée des forces de manœuvres et au simulacre d'un tir nucléaire tactique par une batterie Pluton du 15^e régiment d'artillerie normalisée stationnée à Stuppes. Le colonel de la défense avait auparavant visité la base aérienne de Lunewill (Haute-Saône) où sont stationnés des bombardiers stratégiques Mirage-IV et des avions Mirage-III porteurs d'une arme nucléaire tactique.

Chacun des deux corps d'armée disposera, d'ici à 1977, de trois régiments d'artillerie nucléaire Pluton stationnés sur le sol national. Le missile — chaque régiment a six moyens de lancement — peut porter à 230 kilomètres des armes de 25 kilotonnes en direction d'objectifs dits d'opportunité, qui sont des cibles militaires mobiles (des troupes au contact ou des concentrations aériennes) ou des cibles dites « durcies », comme des dépôts logistiques, des aérodromes ou des

M. Chirac : la France entend jouer en Europe un rôle à la mesure de ses capacités.

« La France est désormais la troisième puissance au monde à posséder un armement nucléaire tactique national », estime M. Chirac dans la revue Défense nationale de mai, qui publie le texte de l'allocution du premier ministre, le 10 février dernier, à des cadres du 8^e régiment d'artillerie nucléaire Pluton, et stationné au camp de Mailly (Aube).

« Pourquoi un armement nucléaire tactique ? A cette question, j'apporterai trois réponses, précise M. Chirac.

« La première — résultant d'une approche objective — relève du simple bon sens ; nous ne voulons laisser à quiconque le monopole de telle ou telle catégorie d'armement, d'armes nucléaires tactiques, et les Américains et les Soviétiques en possèdent — et en quantité considérable — ce qui les y ont intéressés. Nous avons la capacité technique, industrielle et financière de développer à notre tour de tels armements ; il est logique que nous cherchions à en tirer profit.

« La deuxième réponse — qui est naturellement plus fondamentale — est que nous devons étendre notre discussion à des domaines qui dépassent le simple enjeu d'une riposte stratégique. Nous devons nous interroger sur la possibilité de nous doter de moyens de défense plus nuancés — et par conséquent, plus efficaces — que celle d'une riposte stratégique. Nous devons nous interroger sur la possibilité de nous doter de moyens de défense plus nuancés — et par conséquent, plus efficaces — que celle d'une riposte stratégique.

Après les incidents de Grenoble

LE COMITÉ DE SOUTIEN A L'ARMÉE VEUT PORTER PLAINTE

Les incidents qui avaient marqué le 10 avril dernier, une réunion publique organisée à Grenoble (Mondés du 2 mai) par le Comité de soutien à l'Armée (C.S.A.) sur des suites judiciaires. En effet, M. Jean Duguy, député de la 1^{re} circonscription de Grenoble, et président du C.S.A., a indiqué lundi 5 mai, à Paris, que son mouvement entendait à riposter contre les incidents de Grenoble, non pas coup de bascule de fer et de coque Moloche, mais par la voie légale. M. Jean Duguy de Méry a donc demandé à son avocat-conseil, M. Jean-Marie Vassat, lui-même adhérent C.S.A., de déposer, ce mardi 6 mai en vertu de l'article 314 de la loi du 8 décembre 1974 (loi sur les casiers), deux plaintes auprès du procureur de la République à Grenoble : l'une contre le Jour et Libération, et M. Jean Duguy de Méry accusé d'avoir fait publiquement une apologie de la violence, l'autre contre les partis organisations (C.G.T., C.F.D.T., P.S.U., M.R.P., P.F., Ligue communiste révolutionnaire) qui e avait appelé à la contre-manifestation lors de la réunion de Grenoble. M. Jean Duguy de Méry indique que, malgré l'agression de Grenoble, il n'a pas démissionné et compte maintenir son mandat sénatorial à Grenoble et lui-même adhérent C.S.A., de déposer, ce mardi 6 mai en vertu de l'article 314 de la loi du 8 décembre 1974 (loi sur les casiers), deux plaintes auprès du procureur de la République à Grenoble : l'une contre le Jour et Libération, et M. Jean Duguy de Méry accusé d'avoir fait publiquement une apologie de la violence, l'autre contre les partis organisations (C.G.T., C.F.D.T., P.S.U., M.R.P., P.F., Ligue communiste révolutionnaire) qui e avait appelé à la contre-manifestation lors de la réunion de Grenoble.

« Les armes nucléaires tactiques, observe encore le premier ministre, sont à la fois des armes de dissuasion et des armes de champ de bataille... et pour les armées de dernier caractère est, bien entendu, celui qui prévient.

« La construction n'est ni préemptive et il est essentiel de la comprendre. En effet, et la



JUSTICE

L'association Fraternité Notre-Dame-de-la-Merci demande l'amnistie en faveur de trois détenus condamnés pour intelligences avec l'ennemi

Détenu à la maison centrale de Melun depuis le 23 septembre 1963, Bernard Vallée vient de succomber à un cancer du p... Bernard Vallée avait été condamné, le 20 mai 1964, à la réclusion criminelle à perpétuité pour intelligences avec l'ennemi... C'est en leur faveur que l'association Fraternité Notre-Dame-de-la-Merci (section hospitalière de l'ordre des chevaliers de Notre-Dame pour l'aide aux prisonniers) (1) a introduit auprès de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, une requête destinée au chef de l'Etat. Dans cette requête, présentée par le colonel Jehan de Penfentenyo de Kervegan, président de Fraternité Notre-Dame de la Merci, celui-ci écrit notamment : « J'ai pensé qu'un débat de l'Assemblée nationale était souhaitable qu'une amnistie puisse intervenir en faveur de ces malheureux égarés qui purgent de lourdes peines...

Après son « hébergement » au centre d'Arène

UN JEUNE ALGÉRIEN PORTE PLAINTE POUR SÉQUESTRATION ARBITRAIRE

Marseille. — Une plainte contre X... avec constitution de partie civile, vient d'être déposée par M. Jean Dissler, avocat au barreau de Marseille, au nom de M. Salah Berrebouh, le jeune Algérien dont le témoignage (le Monde du 29 avril) est venu grossir le dossier du centre d'hébergement clandestin d'Arène. M. Berrebouh avait été, à sa sortie du palais de justice de Marseille, appréhendé par la police et envoyé au centre d'Arène où il devait demeurer trois jours détenu avant d'être embarqué de force dans le premier avion en partance pour l'Algérie. Revenu en France, M. Berrebouh s'est présenté le 23 avril au juge d'instruction pour lui expliquer les conditions de sa détention, et son avocat a été reçu le 30 avril par le procureur de la République. Le procès entre le BUMIDON et le Comité régional au tribunal de Paris. — M. André Fontaine, substitut, a requis « l'application de la loi », samedi 3 mai, devant la 19^e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, au cours de la deuxième journée du procès en diffamation intenté par le BUMIDON (Bureau pour le développement des migrations intéressées des départements d'outre-mer) et son président, M. Jean-Emile Vie, contre le journal Le Combat républicain et son directeur, M. Roland Malet (le Monde daté 4-5 mai).

LA PARALYSIE DU CONSEIL DES PRUD'HOMMES DE PARIS

Une justice véritablement populaire doit-elle forcément être pauvre ?

Il est plus de cent cinquante, lundi 5 mai, vers 13 h. 30, à attendre dans le couloir qui mène à la salle d'audience et aux deux cabinets de conciliation de la section de commerce du conseil des prud'hommes de Paris, cette juridiction chargée « des litiges individuels qui peuvent s'élever à l'occasion du contrat de travail ou du contrat d'apprentissage entre les patrons et les employés ». Vingt-quatre affaires doivent être jugées ce jour, et soixante-quatre examinées par les magistrats conciliateurs. Cinq heures plus tard, il restera une cinquantaine de personnes. Plus que la journée perdue (qui fait maugré les avocats), les délais nécessaires pour obtenir satisfaction désespèrent : il faut largement plus d'un an pour obtenir les mois de salaire en retard, les indemnités pour licenciement abusif ou le certificat de travail indispensable à la recherche d'un nouvel emploi. Dans une conjoncture économique difficile, cela est insupportable. La garde des sceaux pouvait toujours affirmer le 28 septembre 1974, devant le dernier congrès national de la juridiction française : « Votre juridiction, par la conciliation, constitue un modèle pour une justice démocratique. La tâche qu'elle accomplit dans l'harmonisation et l'humanisation des conflits du travail est immense et irremplaçable. Les 95 % de salariés demandeurs aux prud'hommes ont bien du mal à trouver démocratique une juridiction qui, par sa lenteur, avantage naturellement l'employeur. Avec dix mille affaires prévues pour 1975, la section du com-

merce est saturée. D'autant que la réforme du 12 septembre 1974, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1975, si elle bouleverse la procédure prud'homale, a aussi accru le travail des quatre-vingt-huit conseillers de la section et du secrétariat. Nul ne conteste l'importance de la conciliation et les pouvoirs donnés désormais aux magistrats conciliateurs, qui peuvent ordonner la remise d'un certificat de travail, d'un bulletin de paie, d'une attestation descriptrice des causes de chômage ou aux classes des cadres, sous astreinte, qui peuvent aussi condamner le défendeur à payer une provision sur salaire dans la limite de trois mois, ainsi que l'indemnité de préavis dans la même limite. Mais de simple mise à l'état d'un dossier, l'audience de conciliation devient une véritable audience où demandeur et défendeur doivent être présents et où un débat réel peut être engagé. Les chances de succès de la conciliation — pratiquement nulles auparavant — sont accrues, mais il en découle un surcroît de travail pour les conseillers, dont les audiences s'allongent, et pour le secrétariat. Or, c'est bien d'un problème d'indemnité dont souffre la section du commerce — la plus chargée des cinq sections du conseil des prud'hommes de Paris. Le conseil de Paris qui partage la tutelle de cette juridiction avec le ministère de la Justice et celui du travail s'en est inquiété puisqu'on peut lire au Bulletin municipal officiel du 21 avril 1975 le texte de l'intervention d'un conseiller, M. Louis Moulinet (P.S.) : « Le fait le plus grave réside dans l'absence de secrétaires adjoints qui doivent remplacer aux audiences le secrétaire de la section (...). J'insiste tout de suite sur le fait que la section n'en aurait sept. Or un seul poste est actuellement pourvu depuis février 1975... Le seul secrétaire qui soit actuellement opérationnel ne peut pas, à la fois, assurer trois audiences de conciliation par semaine, deux audiences de jugement, veiller à la réception des jugements, à la réception des plaideurs et, en outre, superviser, car c'est son rôle de fait, une juridiction qui rend quatre mille jugements par an... Mais le travail est si peu intéressant, les salaires si faibles, que le recrutement est particulièrement difficile. Parce que le secrétariat ne pouvait plus suivre, M. Robert Nidelet, président de la section du commerce (élu par le collège employés) a été obligé de supprimer trois audiences de jugement par semaine. Certain(e)s litiges qui remontent à 1972 sont ainsi renvoyés à une audience de jugement de début avril 1975. Si, comme le dit M. Lecanuet, « les conseils de prud'hommes contribuent plus encore que par le passé à l'humanisation de la justice dans le monde du travail et à la substitution croissante du dialogue aux conflits sociaux », encore faut-il s'assurer de l'existence de ce dialogue et de sa qualité. Une justice véritablement populaire doit-elle forcément être pauvre ? BRUNO DETHOMAS.

end jouer en... de ses capacités

La Banque Nationale du Pakistan annonce l'ouverture de son agence à Paris 17, Avenue Matignon Paris 8^e cable MILLATBANK tel. : 359.94.76



Le 6 mai 1975

La Banque Nationale du Pakistan Plus de 1000 agences au Pakistan et à l'étranger dans les principaux centres financiers du monde : NEW YORK, LONDRES, JEDDAH, HONG-KONG, Egalement à Kwun Tong, Kowloon (Hong-Kong), Manchester, Glasgow, Sheffield, Bradford et Birmingham. Bureaux de représentation au CAIRE, à TOKYO, et à FRANCFORT.

DIX MOIS D'EMPRISONNEMENT POUR NON-REPRÉSENTATION D'ENFANT

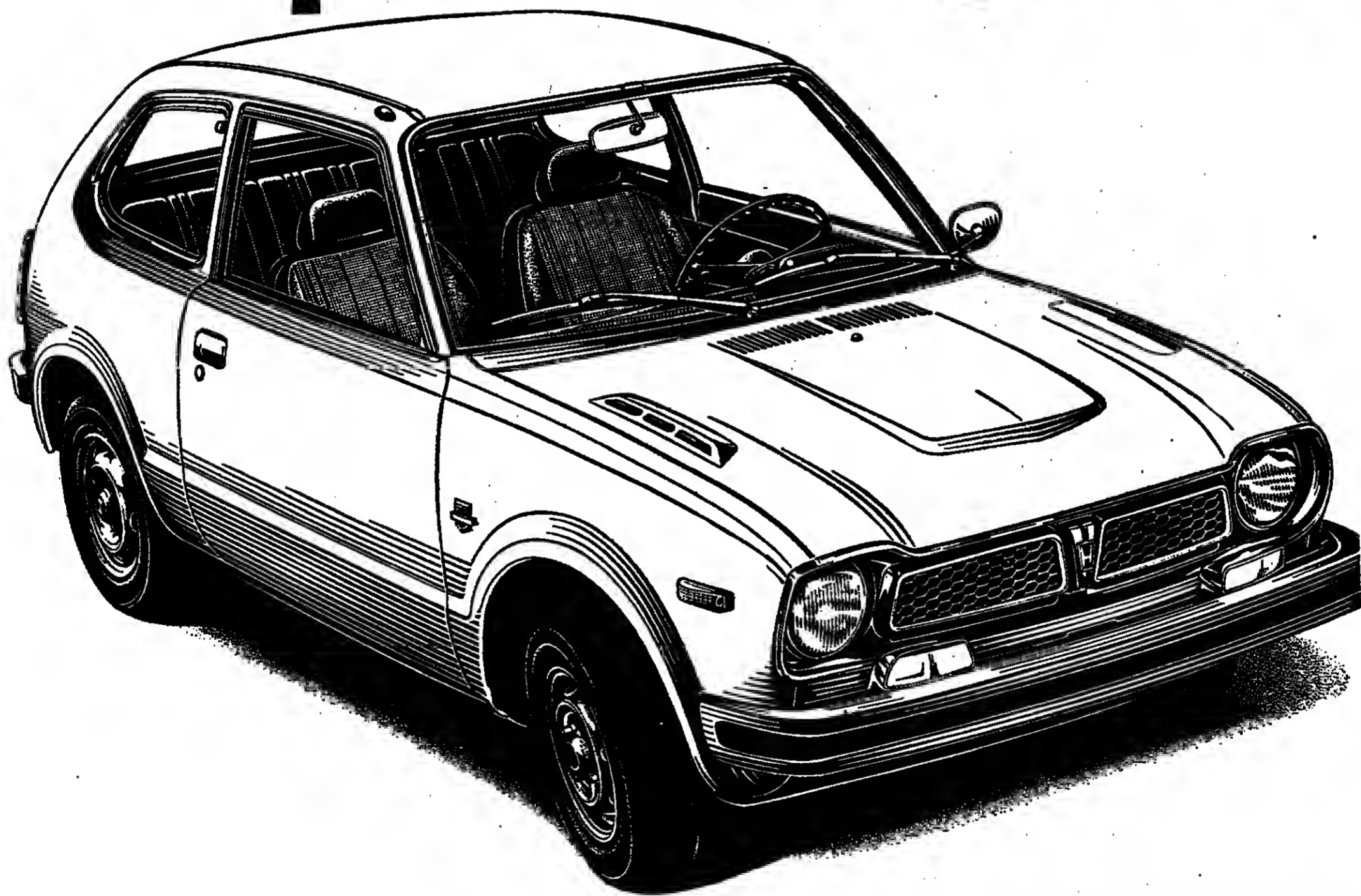
Pour non-représentation d'enfant, Mme Catherine Plantecoste, cinquante ans, épicière, détenue depuis le 7 février dernier, qui refuse obstinément de révéler où est cachée la petite Florence Leblond, née le 19 juillet 1968, a été condamnée le 5 mai, à dix mois d'emprisonnement par la chambre de la famille du tribunal de Paris. Ayant souhaité ardemment la fillette après avoir signé, le 21 septembre 1974, un acte de reconnaissance de son identité, Mme Anne Moguilewski, née Leblond, en juillet 1972, dans un moment de désarroi de celle-ci, Mme Plantecoste n'a pas adhéré à la reconnaissance de son identité, et a été condamnée à dix mois plus tard, dans les délais légaux. Mme Plantecoste a donc demandé à sa sœur, Mme Léa Quercy, cinquante-sept ans, qui s'occupait déjà de Florence, de l'emmener en un lieu qu'elle serait seule à connaître avec elle. C'est pourquoi le tribunal a également condamné Mme Quercy à un an d'emprisonnement par défaut et à un décerné contre elle un mandat d'arrêt. M. Paul Malaise, frère de Mme Plantecoste et directeur de la maison de la détention, M. Jean-René Plantecoste, ont été condamnés à six mois d'emprisonnement avec sursis. Tous deux prétendent ignorer où se trouve l'enfant. Mme Moguilewski obtient le franc de dommages et intérêts qu'elle réclamait. Mais elle attendrait surtout que quelqu'un puisse faire cesser son angoisse en lui permettant de retrouver sa fille disparue depuis près de trois ans.

M. Paul Crémieux, président-directeur général de la société SARVIN, de Marseille, a fait une déclaration dans laquelle il « s'élève avec la dernière énergie » contre les informations mettant en cause son honorabilité à propos d'une affaire de fraude sur des vins italiens (le Monde du 5 mai). M. Crémieux admet qu'une instruction a été déclenchée à propos de cette « fausse déclaration d'origine » dans laquelle sont impliqués une quinzaine de négociants en vins ou en vinaigres, mais déplore que le secret de l'instruction n'ait pas été sauvegardé. M. Paul Crémieux rétorque également le fait que le vin italien importé en septembre et octobre 1970 provenait de la fermentation de moûts de raisins bulgares et grecs. « Ces importations », souligne le président de la SARVIN, ont été faites dans le respect des dispositions communautaires alors fraîchement promulguées en matière vinicole. Elles étaient munies des certificats d'accompagnement blancs délivrés par les autorités compétentes, comme le stipulent les règlements de la Communauté. »

CENT CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DU CODE CIVIL DE LA LOUISIANE

Depuis 1825, le code civil de la Louisiane — « Civil law » — ressemble « comme un frère », grâce aux juristes Pierre Derbigny, Edouard Livingston et Louis-Casimir Marceau-Lislet, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane, sous l'égide de M. Joseph P. Lister, au code Napoléon. Le 28 avril 1825, Bonaparte avait pourtant cédé la Louisiane aux Etats-Unis. C'est pour célébrer ce cent cinquantième anniversaire que cinq cents magistrats, avocats et professeurs de droit ont été réunis à la Louisiane,

La Civic n'est pas française. est d



Une compacte, 3,54 m, 4 places, qui d'un doigt se transforme en break, équipée d'un moteur en alliage léger, répondant à 80 % au-dessus des normes actuelles anti-pollution, d'un moteur si robuste (il ne tourne qu'à 5.500 tours/minute au maximum) et si simple, que n'importe quel garagiste s'y retrouve instantanément si d'aventure il doit intervenir. Une compacte, disions-nous, avec une boîte synchro 4 vitesses, ou automatique montée en série, qui ne consomme que 6,5 litres d'essence à 90 km/h et monte aisément sur l'autoroute à 130. Mais alors, que lui manque-t-il à cette Civic? Sinon d'être naturalisée, pour conquérir

un marché très, très méfiant. Un prix? 14.215 F (1) avec boîte synchro. 15.535 F (1) avec transmission automatique. Peut-être n'est-ce pas assez cher pour inspirer confiance aux Français. Des diplômes? Elle a été élue voiture de l'année aux U.S.A en 1974. Et au Japon, elle vient de recevoir cette distinction pour la troisième année consécutive. De solides références? Honda fabrique aujourd'hui plus de 300.000 Civic par an et les vend sur les cinq continents avec des délais de plus en plus grands. En France, où elle est encore souvent disponible immédiatement, Pb Assurances vient de signer en exclusivité pour Honda, avec Europ-Assistance, un contrat

d'assurance-assistance, exceptionnellement avantageux pour vous : le contrat "Trois A" (2). Il prouve que la Civic a passé tous les tests - les pires - avec mention T.B. Alors, peut-être est-ce encore plus dommage pour vous que la Civic ne soit pas française. Plus dommage pour vous que pour nous. Car sans doute elle serait déjà votre voiture.

(1) Prix TTC au 1^{er} mai 1975 + frais de transport et de mise en route.
(2) Tous renseignements sur le Contrat "Trois A" chez Pb Assurances 22, rue Gerardi, 92270 BOIS-COLOMBES. Tél. 781.12.97.

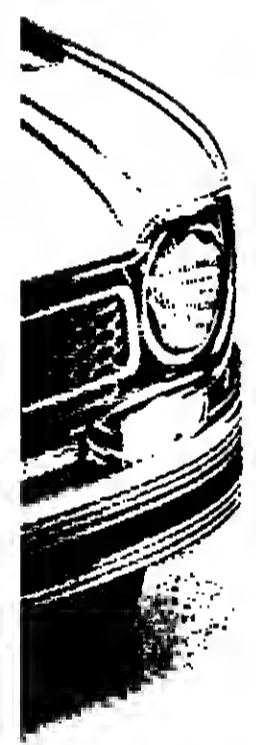
HONDA
CIVIC

Honda-France 20, rue Pierre-Curie - 93170 Bagnolet - Tél. 360.01.00.

هكذا من الأهل

هكذا من الأصل

st se C'est dommage.



ONDA
VIC

CARNET

Réceptions

L'ambassadeur de la République démocratique allemande et Mme Ernst Schöler ont offert, lundi soir, une réception à l'occasion du trentième anniversaire de la victoire sur l'assaut hitlérien et de la libération des peuples.

Naissances

Mme Soriano, M. et Mme Pierre Rippen, M. et Mme Franck Rippen, ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille et fille, le 30 avril 1975, Rue Frédéric de Moras, 840 Paris.

M. et Mme Raymond, 7, rue Raynaud, 75118 Paris.

Le docteur Roland Scemama et Mme, leur fille Anthony, sont heureux d'annoncer la naissance de Jérôme, le 3 mai, 5, rue de la Paris, 75003 Paris.

M. et Mme Françoise, 75011 Paris.

Fiançailles

On nous prie d'annoncer les fiançailles de Mlle Sylviane Coulet, fille de M. François Coulet et de Mme, née Annie Massot-Droche, avec M. Thierry de Baillencourt-Courcol, fils de M. Vincent de Baillencourt-Courcol et de Mme, née Marie-Thérèse Marjot, 240 bis, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

M. et Mme Jacques Lacourte et Mme, née Alette Bellenget, M. et Mme Bernard Clerc et Mme, née Claude Garnier, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants, Marie-Béatrice et Thierry.

On nous prie d'annoncer les fiançailles de Mlle Marie-Françoise Orbe, fille de M. Georges Orbe et de Mme, née Anna-Mary Boris, avec M. Bertrand Capdeville, fils de M. Bernard Capdeville et de Mme, née Marie-Thérèse Juliard, 4, rue du Pavillon, 92100 Boulogne.

Mariages

Isabelle Brayer et Charles Baladier sont heureux de faire part de leur mariage qui a eu lieu le vendredi 2 mai à Paris.

On nous prie d'annoncer le décès de M. Pierre MARET, né le 10 mai 1901, à Paris, le 2 mai 1975, à l'âge de 74 ans.

M. et Mme Jean-Louis MARET et leur fille, M. Louis MARET, ont le deuil de faire part du décès de M. Pierre MARET, survenu à Antibes le 27 avril, dans sa 74^e année.

Décès

Mme Germaine Burtière, née Chipart, ses enfants et petits-enfants, Mme Bonde Thaurin, née Burtière, ses enfants et petits-enfants, Les familles Freyssiart et Chipart, ont la douleur de faire part du décès de M. Pierre BURTIERE, survenu le 4 mai, dans sa soixante-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 7 mai, en l'église d'Objet, 6, place du 11-Novembre, 19130 Objat.

Mme William Carignat, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de M. William CARIGNAT, président de chambre honoraire au tribunal de commerce de la Seine, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, survenu le 4 mai, à son domicile, dans sa quatre-vingt-dixième année, muni des sacrements de l'Église.

Les obsèques ont eu lieu le 6 mai en l'église Saint-Etienne de Mantes.

Mme Marthe Seguer, M. et Mme Pierre-Henri Duffaud et leurs enfants, Le docteur et Mme Yves Hulot et leurs enfants, M. et Mme Jean-Charles Fayon et leurs enfants, Le docteur Jacques Duffaud, M. et Mme André Duffaud et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de M. Maurice DUFFAUD, contrôleur général, chargé de la direction des branches maritimes et aviation des assurances nationales I.A.R.D., survenu le 4 mai, à Paris, à l'âge de soixante-quatre ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 7 mai en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16^e. L'inhumation aura lieu à Tonloigne dans le caveau de famille.

On nous prie d'annoncer le décès de M. Robert KIRFF, né Suzanne Hermann, rappelé à Dieu le 2 mai.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy le mercredi 7 mai, à 8 h. 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Montmartre, dans le caveau de famille.

Mme Pierre MARET, M. et Mme J.-C. MARET et leurs enfants, Sophie, Jean-Christophe et Gaublier, M. Louis MARET, M. et Mme Jean-Louis MARET et leur fille, ont le deuil de faire part du décès de M. Pierre MARET, survenu à Antibes le 27 avril, dans sa 74^e année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 30 avril, à Paris.

M. et Mme Edmond Vallet, M. Henri Miller, M. et Mme Henri Frajerman et leurs enfants, M. et Mme Emile Frajerman et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de M. Pierre BURTIERE, survenu le 4 mai, dans sa soixante-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 7 mai, en l'église d'Objet, 6, place du 11-Novembre, 19130 Objat.

Mme Edmond Bousset, M. et Mme Bernard Vézère et leurs enfants, Le docteur et Mme Jacques Bousset et leurs enfants, M. et Mme André Pons et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de M. Edmond BOUSSET, survenu à Amiens le 30 avril.

La cérémonie religieuse a été célébrée le samedi 3 mai à Amiens, 10, rue Vulture-Warnt, 80000 Amiens.

M. et Mme André Pons et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de M. Jacques SICRE, officier de la Légion d'honneur, survenu le 29 avril.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité à Montreuil-sur-Seine (Seine), le 30 avril.

De la part de M. et Mme Jacques Sicre, de ses enfants et petits-enfants, M. et Mme Pierre-Louis Sicre, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

M. et Mme André Gramet, leurs enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-deuxième année, de M. Robert KIRFF, né le 10 mai 1901, à Paris, le 2 mai 1975, à l'âge de 74 ans.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 2 mai à Paris.

On nous prie d'annoncer le décès de M. Jean KLOSS, une messe sera célébrée en la chapelle Notre-Dame du Salut, 4, rue François-I^{er}, le mardi 6 mai, à 11 heures.

Remerciements

M. et Mme Robert Aron, "Son fils", remercient vivement tous les personnes qui leur ont manifesté leur sympathie lors du décès de M. Robert ARON, le 28 avril 1975.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale à Coudon (79).

M. et Mme Paul Vigneras, M. et Mme Jean-Jacques Demouche, M. et Mme Gérard Leroy et leurs enfants, M. et Mme René Vallot et leurs fils, M. et Mme Jean-François Moulis-Bryaux et leurs enfants, M. et Mme Pierre Lagrange et leur fille, Mme Georges Mardal et ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part de leur décès.

Les obsèques ont eu lieu le 2 mai, à Paris, à l'âge de soixante-trois ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 7 mai en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16^e. L'inhumation aura lieu à Tonloigne dans le caveau de famille.

On nous prie d'annoncer le décès de M. Robert KIRFF, né Suzanne Hermann, rappelé à Dieu le 2 mai.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy le mercredi 7 mai, à 8 h. 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Montmartre, dans le caveau de famille.

Mme Pierre MARET, M. et Mme J.-C. MARET et leurs enfants, Sophie, Jean-Christophe et Gaublier, M. Louis MARET, M. et Mme Jean-Louis MARET et leur fille, ont le deuil de faire part du décès de M. Pierre MARET, survenu à Antibes le 27 avril, dans sa 74^e année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 30 avril, à Paris.

SAMARITAINE DE LUXE
27, bd des Capucines
OPERA 83-21

du Mardi 6 au Samedi 10 Mai
PRIX EXCEPTIONNELS
CHEMISES POUR HOMMES

Tergal, nylon, coton.

49F

VESTES WEEK-END
pure laine
devant poas **475F**

PRESSE

A l'occasion du départ de M. Amouroux

Les journalistes de « France-soir » dénoncent le refus de concertation de la direction

Réunis lundi 5 mai en assemblée générale les journalistes de France-Soir ont, par 143 voix contre 4 et 6 bulletins blancs ou nuls sur un total de 231 inscrits, adopté la résolution suivante :

« Les journalistes de France-Soir entendent être associés à toute décision importante affectant l'avenir du journal et touchant aux intérêts de l'équipe rédactionnelle. Le remplacement de M. Henri Amouroux est, à l'évidence, une décision de cet ordre. C'est pourquoi les journalistes de France-Soir :

1) Constatent et regrettent que la direction de l'entreprise à cette occasion ait tenu la rédaction pour quantité négligeable et lui ait refusé toute concertation, aussi bien sur le remplacement du responsable du journal que sur la disparition de l'autonomie de France-Soir au sein de la FEP ;

2) Considèrent, en outre, inacceptable qu'un responsable du journal soit recruté à l'extérieur du corps du journal et que le protocole d'accord signé le 18 juillet 1973 et alors que l'équipe est frappée par des licenciements ;

3) Considèrent, en outre, inacceptable que la direction de France-Soir ait violé l'accord d'accord signé le 18 juillet 1973 et alors que l'équipe est frappée par des licenciements ;

4) Demandent à la direction de France-Soir de tenir compte enfin de la volonté des journalistes et demandent qu'une négociation immédiate s'engage, notamment avec le principal actionnaire, l'avenir du journal ;

5) Sont prêts à manifester leur détermination par tous moyens, sans en exclure, en cas de nécessité, une grève de vingt-huit heures reconduite ;

6) Décident de rester solidaires et de donner mandat à l'intersyndicale et à la société des journalistes de poursuivre l'action, y compris la poursuite de la grève de vingt-huit heures reconduite ;

7) Demandent à la direction de France-Soir de garantir l'indépendance et la dignité de l'équipe rédactionnelle ».

Rappelons que le départ de M. Amouroux doit s'accompagner de l'arrivée de M. Jean Gor, ancien directeur adjoint à l'AFP, et de M. Claude Pomeau, administrateur du journal depuis le 1^{er} janvier 1974 et qui a été directeur de la production et du marketing — dépendant directement de M. Dominique Ferry, directeur général de FEP — France-Soir aura un statut identique à celui de RZA et Journal du dimanche, autres journaux du groupe.

Publié le 5 mai à Glasgow

Le « Scottish Daily News » sera le premier quotidien britannique géré en coopérative

De notre correspondant

Londres. — Le Scottish Daily News, dont le premier numéro a paru le lundi 5 mai à Glasgow, est une innovation dans la presse britannique. En Grande-Bretagne comme dans le reste de l'Europe occidentale, la presse traverse une crise très sérieuse et les spécialistes considèrent l'idée de fonder un quotidien comme une aberration (le Monde du 31 octobre et du 1^{er} novembre 1974).

Les créateurs du quotidien écossais n'ont pas été mus au départ par une idéologie, mais par le désir de survivre. Le journal est en effet le successeur du Scottish Daily Express, appartenant au groupe Beaverbrook qui, il y a treize mois, a fermé son imprimerie écossaise.

Un mouvement de résistance s'organisa parmi les mille huit cents employés soudain privés de leur travail.

Deux interventions ont favorisé la naissance du Scottish Daily News. Contre l'avis de tous services, le ministre de l'Industrie, M. Benn, décida d'aveoir 1 200 000 livres à la coopération. Ce fonds a été constitué par des travailleurs réunissant plus de cent mille de livres. Quelques syndicats écossais, s'être fait tirer l'oreille, ont contribué très modestement au fonds commun.

Le groupe Beaverbrook ne de céder son imprimerie écossaise même à la coopération des écossais. Un accord pour la coopération a été signé par M. Robert Maxwell, ancien directeur de l'édition, qui se verra, depuis longtemps s'installer à la tête de la presse de 190 000 livres.

Après plus d'un an de difficultés, le capital de départ réuni et les anciens presses du Daily Express ont été remis en un dimanche soir.

Même ainsi, beaucoup d'écossais envisagent l'avenir du Scottish Daily News avec pessimisme estimant que le tirage du journal, à peu de chances de dépasser 120 000 exemplaires par jour, qu'il lui en faudrait au moins 250 000 pour équilibrer son budget. Le premier numéro a été tiré à 300 000 exemplaires. Les dirigeants de la coopérative ont cependant sur le succès du projet soutenu par le succès de ce projet politique de coopération qui prend part très méritamment au Marché commun. Plus encore, semble-t-il, le succès du journal pourrait être à la naissance d'un petit journal local.

JEAN WEI

La Fédération française des travailleurs du Livre (C.G.T.) a proposé à M. Emilien Amaury, P.-D. G. du Parisien Idées de chercher ensemble une solution au problème de la presse. La participation de ce quotidien depuis le 3 mars. La date du mardi 6 mai a été arrêtée, la délégation ouvrière devant comprendre les représentants du Comité Inter-syndical et ceux de la Fédération française des travailleurs du Livre. Le Comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.), dans un communiqué, précise qu'il entend aborder les points déjà avancés dans plusieurs communiqués, notamment le respect des annexes techniques.

Écharpes cravates et mouchoirs
du 5 au 10 mai
une semaine
"tout accessoires"

L'écharpe de week-end, nouée autour du cou, donne du raffinement à la tenue la plus décontractée, à impressions classiques ou fantaisie 29 F.

Des cravates soie doublée (la collection de MADELIOS est bien connue par les hommes qui "font" le MADELIOS (les 3 : 59 F).

Evidemment les collections grands couturiers sont présentées à MADELIOS (LANVIN - BALMAIN - FATH - CARVEN - Y.S. LAURENT - PATOU - PUCCI - GARDIN - DIOR - LEONARD).

Quant aux mouchoirs, en fil ou en coton (c'est un peu la spécialité de MADELIOS). Le mouchoir coton blanc, ourlet bourdon couleur, initiale main les 6 : 29 F.

Alors, à noter sur votre agenda d'homme élégant, une date : du 5 au 10 mai.

MADELIOS
Place de la Madeleine Paris, ouvert de 9 h. 45 à 19 h. 30
4 parkings gratuits
Madeleine-Tronchet, Malesherbes, Garage de Paris, Concord

Pour garder la ligne aide-toi...

La méthode pour ne pas grossir ou pour maigrir s'appelle volonté. Volonté de faire de l'exercice, volonté de réduire sa ration alimentaire en la gardant équilibrée. Si vous avez cette volonté, Contrex vous donnera un sérieux coup de main. L'eau minérale naturelle de Contrexville stimule l'élimination : vous absorbez moins, vous éliminez plus, résultat : les kilos fondent.

CONTREx t'aidera !

Langues & Coif 75-68

مکان الامم

SOCIÉTÉ

Le médecin devant la mort

II. — L'aide aux moribonds

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

Les exploits techniques permettant de prolonger la vie de vieillards inconscients ou d'enfants porteurs d'anomalies irré-

temps... Ce n'est certes pas le désir qui lui manque, mais trente malades à charge, tous sérieusement atteints, doivent, pour des gestes techniques, toutes les ressources d'une gentillesse et d'une compétence, par ailleurs admirables.

« Le docteur disait que les souffrances physiques d'Ivan Ilitch étaient terribles, et il disait vrai; mais ses souffrances morales étaient encore plus épouvantables que ses douleurs physiques, et c'étaient elles qui le torturaient surtout. » Léon Tolstoï (La Mort d'Ivan Ilitch).

M. S. est diabétique. Il a été amputé pour une artérite et a présenté plusieurs accidents vasculaires cérébraux. Anxieux, agité, à demi paralysé, il parle difficilement, et la dégradation rapide de son état a motivé son exil dans une chambre isolée, où il est, dit l'infirmière, perdu à sa sonnette. « Il se souille exprès, et quand il ne se souille pas, il s'ennuie pour nous engueuler. » N'est-ce pas, pour lui, la seule façon d'attirer l'attention, d'appeler au secours de tenter d'établir la communication que réclament sa colère, sa tristesse ou son angoisse ? Du point de vue thérapeutique, il n'y a pour lui plus grand-chose à tenter, ou à espérer.

Une quinzaine de médecins anonymes se sont succédé à son chevet. M. S. était attaché à l'un d'eux. « Il venait le soir. Il est le seul qui ne se souille pas. Les autres sont peut-être plus compétents. Mais les jeunes sont plus gentils. Il me tenait même la main. Le malheur, avec les femmes, c'est qu'elles changent tout le temps de service. »

L'infirmière, elle, voudrait bien s'asseoir près d'un malade, lui parler, et lui tenir la main. « Si seulement fen avais le

travail des femmes au-dehors — alors qu'elles se consacraient, hier encore, aux soins des enfants et des parents âgés. — l'éclatement des liens familiaux, favorisé par une furie dose d'égoïsme et d'abdication des responsabilités, la complexité croissante des techniques médicales, et la foi aveugle en leur toute-puissance, expliquent une situation à laquelle les autorités sanitaires n'ont pas suffisamment réfléchi.

Alors, au cours de leurs études, ne prépare le médecin ou l'infirmière à affronter la mort ou à traiter le mourant. Les cours de psychologie sont inexistantes, et la sélection pratiquée en faculté sur les sciences dites fondamentales — physique, chimie ou statistique — n'a pas précisément pour objet d'avantager les qualités de cœur. Non parce que la mort des autres la confronte à la sienne, comme le prétendent certains psychiatres, mais parce qu'il a la vie pour mystère et la technique pour moyen, le médecin ne s'était guère préoccupé, jusqu'à présent, de comprendre ce qu'il tient souvent pour le symbole de son échec, et ce qu'il a pour mission de combattre.

Les travaux conduits en Amé-

riques et en Australie, durant ces toutes dernières années, permettent sans doute, lorsqu'ils seront diffusés et développés en Europe, de combler, cette lacune. Les plus connus émanent d'une psychiatre suisse qui, ayant

La Société française de thanatologie

Fondée en 1960 par le médecin général de Bonald, présidée par le professeur Maurice Maroix, la Société française de thanatologie (1) a pour objet l'étude de tous les aspects de la mort. Réunissant des philosophes, des sociologues, des médecins, des juristes, des architectes, des hommes de sciences, elle consacre des journées d'études à des thèmes très divers, allant de la crémation à la cryogénie (conservation des cadavres congelés pour une éventuelle réanimation), des aspects psychiatriques de la mort à sa sociologie. Elle a mis l'ethnologie à l'épreuve au jour du colloque qu'elle organise à Paris en septembre prochain.

(1) 45, rue des Saints-Pères, Paris-6.

épousé un Américain, ne savait comment s'insérer dans les structures hospitalières et l'organigramme de Chicago où elle s'était allée établir fixée.

Constatant que les seuls malades qui paraissent abandonnés par la ruche agitée des médecins, des techniciens de laboratoire et des infirmières étaient les agonisants, elle prit le pli de passer près d'eux de longues heures, de leur parler et, surtout, de les écouter. Le fruit de ses observations fut sensationnel aux États-Unis, où la diffusion du

livre qui les relate (1) dépassa le million d'exemplaires. D'innombrables débats ont été consacrés aux phases de l'agonie, telles qu'elles se passent chez les étudiants en médecine bénéficiant à présent, dans plusieurs facultés d'enseignements spéciaux sur ce thème. Ceux de Chicago assistent même derrière une glace sans tain aux entretiens qu'Elizabeth Kübler-Ross conduit avec des malades gravement atteints et qui ont donné leur accord pour ces « travaux pratiques » d'un genre particulier. Accord plus aisément compréhensible si l'on sait que tous les patients, sans exception aucune, avec lesquels s'est entretenue la psychiatre de Chicago (un millier d'agonisants) savent qu'ils vont mourir. Et cela, ajoute-t-elle, bien que deux sur cinq n'aient pas reçu des personnels soignants ou des familles les éclaircissements souhaités ou redoutés. Ceux-là auraient aimé qu'on leur en parle. Non pas évidemment, mais « en libérant la porte ouverte à l'espérance ». Rien n'est pire, semble-t-il, que les conspérations de silence ou de mensonges maladroits et la solitude où elles confinent les malades qui en sont ravamment dupes et ne peuvent plus, en fin de compte, se confier à quiconque, car ils se trouvent eux aussi abandonnés, et notamment avec leurs familles, au jeu du non-dit, des contre-vérités délibérées, des compassions croisées et des détresses refoulées.

« Ils se prennent pour Dieu le Père. On les mentent, on les se mentent. Ils nous tiennent pour des enfants, des masochistes ou des imbéciles. » Cette accusation, formulée parfois de façon naïve, rageuse et plus pitoyable encore, est plus fréquente que ne le pensent les soignants. Les observations relevées à ce sujet par le psychologue, qui s'est adonné depuis plusieurs années l'institut de carcinologie de Villejuif (docteur Rimbaud), sont accablantes. Le spectacle de la consultation

de cet institut renommé (et de celle de la Fondation Curie) l'est aussi. Quatre-vingt malades, dont vingt restent debout faute de sièges, attendent, pêle-mêle — les mourants mêlés à ceux qui vont bien, — qui leurs analyses, et qui la consultation du carcinologue. Arrivés à 9 heures du matin, ou à 13 h. 30, il est fréquent qu'ils ne soient reçus que cinq heures plus tard. « Ils ont tous entendu qu'ils ne seraient plus ce qu'ils voulaient nous dire, dit le professeur Schwarzenberg. Et ils restent très peu de temps : ils ne veulent, eux, ni faire attendre les autres ni « déranger » le médecin. » Un malade est mort dernièrement, dans l'une de ces salles d'attente.

Pourquoi ce scandale quotidien qui est dit long sur la relation médecin-malade en oncologie ? « C'est la faute des secrétaires et de l'administration. Les médecins s'en font, et les malades accusent les médecins. Ces derniers croient qu'ils ne paient pas. » (Professeur Schwarzenberg.) Or, ils paient (850 F par jour, à trois heures chrono, pour l'hôpital Gustave-Roussy) : si l'on peut se demander si l'excellent « charte des droits du malade », formulée par M. Fomskowski, ne devrait pas rappeler aussi que la Sécurité sociale est issue des cotisations personnelles et souvent importantes de chacun.

Les cinq phases de l'agonie

De telles conditions expliquent en partie la raison pour laquelle les phases émotionnelles successives par lesquelles passe le malade condamné avaient échappé à l'analyse. Ces phases, lorsque le temps s'y prête, sont, selon Mme Kübler-Ross, au nombre de cinq.

● LA NEGATION. — Lorsqu'ils comprennent ou apprennent la gravité de leur état, un choc émotionnel intense et un refus catégorique d'admettre cette vérité les dévient. L'homme, laissant la place, après un délai de quelques minutes ou de quelques mois, à une réaction de colère.

● LA COLÈRE qui se traduit, envers le personnel soignant et les proches, par une agressivité particulière, des critiques et des revendications permanentes : « pourquoi moi et pas vous ? » doit pouvoir s'exprimer à ce stade, et les relations malade-soignant seraient sans doute facilitées si la détresse était perçue sous les jurons, les sommations incessantes et les revendications perpétuelles.

● APRES LA COLÈRE VIENT LE MARCHANDAGE. — « Oui, c'est bien à moi que cela arrive, mais s'ils me laissent un temps suffisant pour voir mes enfants au lycée, ou à l'université, pour me faire de l'ordre dans mon entreprise, pour vivre Noël en famille... L'échec de ce marchandage provoque une profonde tristesse.

● LA DEPRESSION qui la signe, et qui se manifeste par des pleurs ou par un abattement désespéré, une phase que toute autre phase la présente amicale et l'intervention active du médecin. Non pas la grande claque dans le dos comme nous l'avons vu faire, et le journal « L'Écho », nous n'étions pas si mal que ça !, mais la compréhension, la disponibilité, l'échange affectueux et reconfortant que peut apporter non le technicien tout-puissant, le malade et trop pressé, mais le compagnon patient et bienveillant de cette étape, avec son solitaire, où le besoin de compassion est si grand.

Sans y avoir été préparés par quiconque, les infirmières accueillent parfois ce rôle, ainsi que ces merveilleuses aides-soignantes voir aux hôpitaux Sainte-Périne. Faut-il donc l'abandonner à Anna, l'admirable servante de « Chouchoumoute ? » Non. C'est le docteur Falloux, médecin de la maison médicale du Calvaire, qui ne reçoit que des cancéreux au stade terminal, « A aucun moment la relation cancéreux-malade n'attient de tels sommets. »

L'aide, à ce stade, doit être psychologique. Il est souvent nécessaire qu'elle soit aussi médicamenteuse. La pharmacologie moderne fournit de multiples tranquillisants, anxiolytiques, euphorisants ou analgésiques qui permettent d'abaisser considérablement la crainte et la détresse du mourant et de le conduire doucement au stade ultime décrit par le docteur Kübler-Ross, celui de l'acceptation.

● UNE ACCEPTATION qui, dit-elle, est plus facilement atteinte chez les athées, croyants ou les vrais croyants, lesquels ne représentent que moins de 5 % des sujets qu'elle a étudiés. Tous les âges se battent plus ou moins jusqu'au bout. « Ils ont tout investi dans le bonheur terrestre et les biens matériels, ils ne peuvent se résoudre à quitter une vie trop de confort », précise Mme Paxton, directrice du Calvaire. « Les pasteurs et les humbles vivent la mort beaucoup plus facilement. L'espérance ne les quitte jamais. Ils acceptent ce que sont la confiance et la résignation. »

Les jeunes, eux, ne savent pas. Et les phases de l'agonie schématisées, décrites pour l'un ou l'autre, ne s'appliquent guère à leur cas. Les très jeunes enfants ne peuvent appréhender le concept d'une vie qui, pour eux, est totalement insaisissable et ne saurait concurrencer les autres. Plus tard, et à l'adolescence, l'insaisissable est à vent perdu comme une paille intolérable et injuste, et vécu d'un conflit émotionnel intense dominant la révolte, le refus et le rage. « Pour eux, dit le psychiatrie d'un institut américain de Lexington, la mort est une cité personnelle, brutale, une fois impardonnée, et une fois totalement inacceptable quels soient les cours de la médecine, les péripéties du traitement. »

La détresse de la famille se traduit souvent par un procès d'auto-accusation et de remords et par de violentes critiques adressées aux médecins. Ces derniers doivent comprendre la nature d'une colère qui rend leur être entre toutes ingrates, et les formes en termes émissifs, sentiment inintelligible de culpabilité et de révolte contre le de « Nous pourrions, dit le même, réagir, les aider à dériver, à se distraire, à se divertir, à se divertir. Il est plus utile de se battre contre le cancer que l'équipe thérapeutique. » D'autant plus ces équipes réagissent parfois, telles agressions par une « civilité en retour » qui ne qu'aggrave la situation. On chez les jeunes médecins sur pour lesquels la mort est perçue comme l'absence personnelle, l'entier total qu'il importe de combler par tous les moyens, elles peuvent déclencher une véritable rage repentine, conduisant à la l'application de techniques chirurgicales, chimiques ou biochimiques visant à maintenir en « mourant. »

Si compréhensible, si not si bien intentionné qu'il soit, l'activisme excessif inapproprié peut priver le malade d'une « mort douce », l'entraînant à laquelle beaucoup aspirent !

(1) On Death and Dying, MUSA Ed., par E. Kübler-Ross.

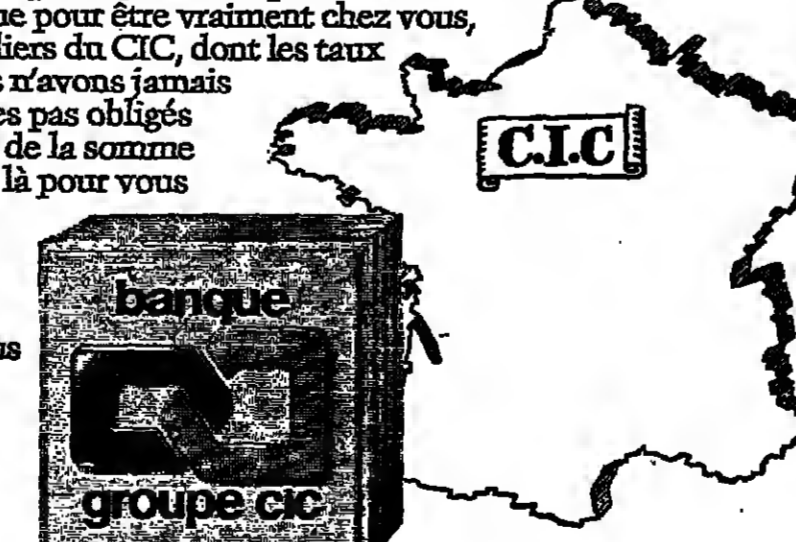
Prochain article : L'EUTHANASIE

LES PRÊTS IMMOBILIERS C'EST NOTRE AFFAIRE.



Vous envisagez d'acquiescer un logement, de construire une maison ou de procéder aux aménagements de votre foyer pour vous rendre la vie plus agréable et plus facile.

Si l'argent vous manque pour être vraiment chez vous, pensez aux prêts immobiliers du CIC, dont les taux viennent de baisser. Nous n'avons jamais cessé de prêter. Vous n'êtes pas obligés d'avoir épargné la totalité de la somme nécessaire : nous sommes là pour vous aider selon vos besoins et vos projets. Venez consulter notre spécialiste qui étudiera votre cas personnel et vous conseillera utilement. Il y en a un dans chacune des succursales CIC.



CIC. CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL. On peut demander davantage au CIC.

هنا من الأهل

Deux congrès, à Paris, sur les maladies vasculaires

LE CERVEAU : refuser la fatalité

Les mêmes causes produisent généralement les mêmes effets, l'athérosclérose, qui bouche les artères coronaires du cœur et qui est à l'origine de l'infarctus du myocarde, bouche également les artères cérébrales et provoque le plus des infarctus cérébraux. Ceux-ci, plus connus sous le nom de ramollissement cérébral, constituent plus de deux tiers des accidents vasculaires cérébraux, troisième cause de mortalité après les atteintes cardiaques et le cancer, et surtout première cause d'infirmités permanentes : paralysie d'une moitié du corps, troubles de la parole, de la mémoire, de la pensée, le lèta est l'issue de multiples handicaps dus au ramollissement et aux hémorragies cérébrales qui ne sont pas seulement des affections du grand âge mais peuvent frapper dès le quarantenaire. Faut-il rappeler que Pasteur fut hémipégique à quarante ans ?

Chaque mille morts et cinq cent mille infirmes au moins chaque année en France, tel est le triste bilan de ces atteintes vasculaires cérébrales qui n'ont certainement pas la place qu'elles méritent au niveau des priorités de la recherche médicale.

DANS le cadre des recherches cliniques et fondamentales qui se poursuivent en ce domaine, quelques équipes françaises comme celles de la Salpêtrière tiennent pourtant une place de tout premier plan au niveau international. C'est pourquoi les professeurs Castaigne, doyen du C.E.U. Pitié-Salpêtrière, Lhermitte et Gauthier ont réuni récemment à l'hôpital de la Salpêtrière, à Paris, vingt-cinq des plus grands spécialistes internationaux et vingt-cinq Français sur ce thème des accidents vasculaires cérébraux.

Ces conférences, d'un très haut niveau scientifique, ont montré que si ces atteintes répondent aux mêmes facteurs de risque que les autres affections cardiovasculaires, coronariennes notamment, l'hypertension artérielle semble jouer dans leur cas un rôle tout à fait fondamental.

Elle peut faire à la fois le lit de la maladie et constituer, au moment des poussées hypertensives, un facteur déclenchant de l'attaque elle-même, en provoquant, par exemple, la rupture de micro-branches cérébrales, lesquels semblent présents chez 70 % des sujets à partir de soixante-cinq ans. En outre, chez les hypertendus, la rupture répétée de ces vaisseaux est probablement à l'origine d'une dégradation importante et multi-focale du tissu cérébral.

Le professeur P.-O. Yates (Manchester) a rapporté une étude statistique portant sur l'examen

de deux groupes de cent cerveaux sélectionnés au hasard quant à la cause de la mort. Dans le groupe des hypertendus, la moitié étaient porteurs de lésions vasculaires cérébrales, grandes et petites, les unes d'origine ischémique — par infarctus cérébral — les autres hémorragiques. Dans le groupe des normotendus, un seul était porteur d'une hémorragie, due à une malformation vasculaire.

Les autres facteurs de risque semblent intervenir à des degrés divers. Dans les enquêtes épidémiologiques du professeur T.-E. Dawber (Boston), portant sur cinq mille patients, le rôle joué par le taux de cholestérol sanguin, vivement dénoncé dans les affections coronariennes, est moins apparent, de même que la consommation de cigarettes.

Par contre, l'obésité et le diabète doivent être sérieusement surveillés. Les affections cardiaques ou coronariennes associées constituent en elles-mêmes un facteur aggravant. Enfin, la prise de contraceptifs oraux semble introduire un risque supplémentaire dénoncé par le professeur J.-C. Gauthier (Paris), tout au moins chez les femmes présentant un terrain prédisposé : hypertension artérielle, antécédents neurologiques cérébraux, taux élevé de lipides sanguins et même antécédents de migraines vraies. C'est pourquoi la pilule

doit être prise sous stricte surveillance médicale.

Le professeur G.-H. Du Boulay (Londres), est venu présenter aux Français les résultats de son expérience du « scanning » cérébral, nouvelle méthode de radiodiagnostic neurologique, qui se répand largement à travers le monde et dont la France est, selon l'expression de certains, « pour des raisons économiques, accidentellement démunie ». La technique du « scanning » cérébral semble apporter une contribution irremplaçable dans le diagnostic des petits accidents vasculaires cérébraux. Le diagnostic précoce de lésions multiples de micro-branches peut être suivi, qui conditionne la rapidité de l'intervention thérapeutique.

Des médicaments coûteux et inefficaces

Il permet encore de localiser facilement les hémorragies et, ce qui n'avait jamais pu être fait auparavant, de suivre leur évolution à travers le temps. Des tomodensitographies de quelques millimètres peuvent être faites qui permettent pratiquement de reconstituer le cerveau dans tous les plans. Sans même parler de son intérêt dans l'épilepsie et en pathologie péritumorale, les spécialistes ont affirmé qu'il n'existe pas de limites à ce que peut apporter le « scanning » à la neurologie.

La prévention des accidents vasculaires cérébraux devrait être d'autant plus énergique que, l'attaque cérébrale passée, on manque de médicaments efficaces pour la traiter. Non que les spécialités pharmacologiques qui prétendent augmenter l'oxygénation cérébrale, comme les vaso-dilatateurs, fassent défaut sur le marché. Elles se distinguent surtout par leur abondance et leur prix. Mais aucune d'entre elles n'a vraiment fait la preuve de son efficacité, et il est même prouvé, comme l'a rapporté le professeur C. Paolo (Rome), qu'elles peuvent être dangereuses dans certains cas en provoquant une vaso-contraction dans la zone ischémique, ce qui est le contraire de l'effet recherché. En tout cas, comme l'a fait remarquer le professeur H. Manno (Paris), nous ignorons comment ces médicaments agissent, car beaucoup d'inconnues demeurent dans les mécanismes de la circulation cérébrale.

Les équipes françaises mériteraient pourtant d'être soutenues par les pouvoirs publics dans ces recherches qui concernent au premier chef la santé de la vie de chacun d'entre nous. Quand seront créés, par exemple, ces centres « d'urgence cérébrale » comme il en existe aux Etats-Unis où les victimes d'accidents vasculaires cérébraux sont soumis à une réanimation intensive comme les infarctus du myocarde aujourd'hui, et qui offrent à la recherche un champ d'études irremplaçable ? Il est grand temps, a-t-on conclu, que les médecins et le public abandonnent, face à l'attaque cérébrale, la fatalisme qui a été de mise jusqu'ici.

MARIE-JOSÉ DURIEUX.

LE CŒUR : les leçons de l'épidémiologie

Un individu qui fume, qui a un taux sanguin élevé de cholestérol et qui est hypertendu a un risque coronarien, d'infarctus du myocarde notamment, neuf fois supérieur à celui d'un individu normal. Est-ce à dire que le tabac, le cholestérol et l'hypertension constituent en eux-mêmes les causes de l'athérosclérose ? Il faudrait se garder de conclure si vite : les Japonais qui sont de grands fumeurs connaissent un taux très bas d'infarctus. Au contraire les Finlandais, qui sont des gens calmes, menant une vie au grand air, et qui pratiquent beaucoup d'exercices physiques — et surtout le meilleur d'entre eux, le marche, — ont un risque coronarien parmi les plus élevés du monde. Les résultats de ces enquêtes épidémiologiques ont été rapportés par le professeur Blackburn de l'université de Minneapolis (Etats-Unis) au cours d'une réunion organisée à Paris par le CEFM (Centre d'études pour la promotion de la recherche et de l'information médicale). Ils ont clairement montré que si l'athérosclérose et ses conséquences cardiaques — infarctus du myocarde, artères des membres, accidents vasculaires cérébraux — sont favorisées par des facteurs de risque désormais bien connus, c'est aussi et surtout leur conjonction qui est dangereuse pour la santé.

P ARMI ces facteurs, trois sont essentiels aux yeux du professeur Blackburn : le tabac, le cholestérol et la tension artérielle. Viennent ensuite la vie sédentaire, les stress dus à l'environnement, les taux sanguins de glucose et d'acide urique, le profil psychologique de l'individu. L'obésité serait surtout nocive par ses facteurs qui lui sont presque toujours associés : hypertension, cholestérolémie élevée et, parfois, diabète.

Les graisses alimentaires

Encore faut-il préciser ce que signifie exactement un taux élevé de cholestérol, qui semble être un facteur de risque essentiel. Pour le professeur de Gennes (Paris), il serait mieux de le tout premier, probablement loin devant le tabac. D'après les enquêtes épidémiologiques effectuées à travers le monde, il n'existe pas dans les maladies cardiovasculaires, le cholestérol. Son taux doit être rapporté à la valeur moyenne enregistrée dans la population ; ainsi, au Japon comme en France, les taux moyens sont de 160 mg pour l'homme et 1 et 2 grammes par litre environ, tandis qu'en Finlande elles se situent entre 2 et 4 grammes. Cela

semble devoir être rapporté à l'alimentation riche en graisses saturées en vigueur dans les pays nordiques.

En Yougoslavie par contre, tout au moins sur la côte, où l'on consomme surtout de l'huile végétale, de l'huile d'olive, le taux d'infarctus est très faible. En revanche, vers la frontière, où l'alimentation est davantage à base de graisses animales comme chez nous, l'incidence des maladies coronariennes est beaucoup plus élevée. Il existe d'ailleurs une formule mathématique qui relie les variations du taux de cholestérol à la consommation de graisses saturées (graisses animales).

Quant à la nocivité du tabac à l'égard des maladies coronariennes, elle est réellement prouvée, comme l'a fait remarquer le professeur Richard (Paris), que les hommes qui fument, et surtout ceux qui fument habituellement, il est vrai, à tous les grands fumeurs.

Intérêts économiques et protection publique

La lutte contre ces facteurs de risque doit s'organiser dans plusieurs directions comme cela a déjà commencé aux Etats-Unis d'une façon systématique dans certaines villes avec l'aide des

services de santé, mais surtout des médias et notamment de la télévision. Toutefois, selon la nature de la bataille engagée, les réactions risquent d'être très différentes. Une lutte bien menée contre l'hypertension a des chances d'être efficace, car elle valorisante pour le médecin, et doit passer un acte médical pour le malade qui sort de chez lui avec une belle ordonnance pour l'industrie pharmaceutique qui vend davantage de médicaments.

En revanche, la prescription d'un régime alimentaire riche en graisses, en viande, en œufs, que le régime habituel d'occidentaux moyen a beaucoup moins de chances d'être entendu. Ce type d'alimentation considéré comme socialement libérateur sous la pression croissante des puissants intérêts économiques qui se tirent une soif importante de profits. Le professeur Blackburn l'a appris à dépens d'une grosse somme d'argent, qui vend des médicaments, qui vend des œufs, qui fait un procès dans lequel aurait engagé des millions de dollars pour avoir prétendu qu'il y avait trop grande consommation d'œufs élevait le taux sanguin de cholestérol.

Ces mises en garde ramènent-elles tout de même les pays occidentaux à la raison ? Le professeur Blackburn avoue être optimiste sur l'issue de la lutte à entreprendre de mener. Le CEFM, l'infarctus du myocarde n'a pas sensiblement diminué depuis 1967 ? Il n'est pas absolument exclu que les efforts pour la prévention y soient pour quelque chose. — M. J. D.

La chimiothérapie : ignorance et réticence

(Suite de la page 19.)

Or, si les dépressions réactionnelles existent bien évidemment, la dépression endogène, c'est-à-dire sans cause psychologique, existe tout autant. Ce n'est certes pas pour tant de raisons — une maladie comme les autres mais c'est, comme les autres, une maladie. Elle est susceptible de frapper n'importe qui, heureux ou malheureux, optimiste ou pessimiste, faible ou avec un caractère d'acier. Il s'agit d'une disposition génétique, comme celle du diabète ou de l'hypertension — mais se révélant plus ou moins tard et souvent à l'occasion d'un choc ou d'une tension psychologique (ce qui montre que le départ entre dépression endogène et réactionnelle n'est pas aussi net, de loin, que le voudrait leur définition).

C'est à une psychogénèse autrement élaborée et d'un tout autre poids que la psychanalyse accorde

une place prépondérante dans l'étude et le traitement des troubles psycho-affectifs. Mais rares sont aujourd'hui les psychanalystes — surtout de formation médicale — qui se réfèrent uniquement à elle et méconnaissent ou nient les données de la génétique moderne et de la psychopharmacologie. Certains cependant, et c'est généralement à eux que le public identifie la position psychanalytique, posent en principe que si la chimiothérapie peut, à la rigueur, masquer les difficultés d'un malade, seule une approche psychanalytique les démasque et permet de les résoudre. Dans cette perspective, le choix serait pour un déprimé entre le bricolage de la chimiothérapie et le recours au principe de la psychanalyse. Manichéisme d'autant plus névralgique que les deux techniques, tout en couvrant des domaines spécifiques distincts, peuvent, dans de nombreux cas, s'épauler.

Le vrai courage

Une autre résistance à la légitimité de la psychopharmacologie vient d'opposants, médecins ou non, qui récusent cette thérapeutique parce qu'ils estiment qu'elle n'est que leur esprit plus simple, plus vives et au moins aussi efficaces. Tous ont guéri ou vu guérir des déprimés : en supprimant les psychotropes et en les remplaçant par du calcium ou des vitamines ; en soignant le foie ou les glandes endocrines ; en remettant les véritables en place ; en utilisant l'homéopathie, l'acupuncture, le yoga, les massages ; en expédiant à la campagne ou sur les plages ; en exaltant le spiritualité ou en poussant à l'épicurisme ; en faisant aussi longtemps qu'il faut l'autorité ! Tous ont raison... chronologiquement. Car si les cas auxquels ils se réfèrent ont bien guéri après ceci ou après cela, c'est tout simplement parce qu'avait sonné l'heure — qui vient chez tout déprimé aussi longtemps qu'il faut parfois l'attendre — de la guérison spontanée.

La résistance d'inspiration morale à la psychopharmacologie n'est ni la moins répandue ni la moins tenace. Ceux qui la représentent ne nient pas l'action des drogues. Ils le redoutent et le résistent. La dépression étant perçue par eux comme un fléau, ils considèrent que c'est aux malades de réagir et non aux médicaments d'agir à leur place. On ne connaît que trop les expressions qui illustrent cette façon de voir : « Tu l'écoutes ; prends sur toi ; se-

coure-toi... Exhortations inspirées certes par la sollicitude mais aussi dérisoires que de suggérer à un quelconque de renoncer à ses quintes, et non sans danger pour des malades qui n'ont nul besoin d'être surculpativés. En réalité, à l'inverse du vrai toxicomane drogué, auquel on ne l'assimile que trop et qui recourt aux substances psychotropes pour fuir dans le rêve et le vague, le déprimé qui se soigne utilise le seul moyen qui lui permette de tenir, ou de reprendre, au plus vite, sa place et ses responsabilités. Là est le vrai courage. Il est regrettable que, pour certains, le courage efficace semble avoir moins de valeur morale que le courage inutile.

La psychopharmacologie n'en est qu'à ses débuts. Elle est encore bien émolliente, délicate à manier et imparfaite dans ses résultats. On peut beaucoup attendre de son développement mais on peut aussi beaucoup en redouter car le pouvoir risque d'être terrible de ceux qui, à leur guise, sauraient manipuler l'esprit. Enfin la psychopharmacologie ne couvre pas — tant s'en faut — tout le champ de la thérapeutique psychiatrique. Mais, telle qu'elle est aujourd'hui, elle peut apporter une aide sans prix à beaucoup qui souffrent au-delà de l'exprimable et à tant d'autres qui, par elle, ont une chance de redevenir — au moral et au physique — pleinement eux-mêmes.

Dr LOUIS BERTAGNA.

En revanche, la prescription d'un régime alimentaire riche en graisses, en viande, en œufs, que le régime habituel d'occidentaux moyen a beaucoup moins de chances d'être entendu. Ce type d'alimentation considéré comme socialement libérateur sous la pression croissante des puissants intérêts économiques qui se tirent une soif importante de profits. Le professeur Blackburn l'a appris à dépens d'une grosse somme d'argent, qui vend des médicaments, qui vend des œufs, qui fait un procès dans lequel aurait engagé des millions de dollars pour avoir prétendu qu'il y avait trop grande consommation d'œufs élevait le taux sanguin de cholestérol.

Ces mises en garde ramènent-elles tout de même les pays occidentaux à la raison ? Le professeur Blackburn avoue être optimiste sur l'issue de la lutte à entreprendre de mener. Le CEFM, l'infarctus du myocarde n'a pas sensiblement diminué depuis 1967 ? Il n'est pas absolument exclu que les efforts pour la prévention y soient pour quelque chose. — M. J. D.

En revanche, la prescription d'un régime alimentaire riche en graisses, en viande, en œufs, que le régime habituel d'occidentaux moyen a beaucoup moins de chances d'être entendu. Ce type d'alimentation considéré comme socialement libérateur sous la pression croissante des puissants intérêts économiques qui se tirent une soif importante de profits. Le professeur Blackburn l'a appris à dépens d'une grosse somme d'argent, qui vend des médicaments, qui vend des œufs, qui fait un procès dans lequel aurait engagé des millions de dollars pour avoir prétendu qu'il y avait trop grande consommation d'œufs élevait le taux sanguin de cholestérol.

Ces mises en garde ramènent-elles tout de même les pays occidentaux à la raison ? Le professeur Blackburn avoue être optimiste sur l'issue de la lutte à entreprendre de mener. Le CEFM, l'infarctus du myocarde n'a pas sensiblement diminué depuis 1967 ? Il n'est pas absolument exclu que les efforts pour la prévention y soient pour quelque chose. — M. J. D.

En revanche, la prescription d'un régime alimentaire riche en graisses, en viande, en œufs, que le régime habituel d'occidentaux moyen a beaucoup moins de chances d'être entendu. Ce type d'alimentation considéré comme socialement libérateur sous la pression croissante des puissants intérêts économiques qui se tirent une soif importante de profits. Le professeur Blackburn l'a appris à dépens d'une grosse somme d'argent, qui vend des médicaments, qui vend des œufs, qui fait un procès dans lequel aurait engagé des millions de dollars pour avoir prétendu qu'il y avait trop grande consommation d'œufs élevait le taux sanguin de cholestérol.

Ces mises en garde ramènent-elles tout de même les pays occidentaux à la raison ? Le professeur Blackburn avoue être optimiste sur l'issue de la lutte à entreprendre de mener. Le CEFM, l'infarctus du myocarde n'a pas sensiblement diminué depuis 1967 ? Il n'est pas absolument exclu que les efforts pour la prévention y soient pour quelque chose. — M. J. D.

En revanche, la prescription d'un régime alimentaire riche en graisses, en viande, en œufs, que le régime habituel d'occidentaux moyen a beaucoup moins de chances d'être entendu. Ce type d'alimentation considéré comme socialement libérateur sous la pression croissante des puissants intérêts économiques qui se tirent une soif importante de profits. Le professeur Blackburn l'a appris à dépens d'une grosse somme d'argent, qui vend des médicaments, qui vend des œufs, qui fait un procès dans lequel aurait engagé des millions de dollars pour avoir prétendu qu'il y avait trop grande consommation d'œufs élevait le taux sanguin de cholestérol.

Ces mises en garde ramènent-elles tout de même les pays occidentaux à la raison ? Le professeur Blackburn avoue être optimiste sur l'issue de la lutte à entreprendre de mener. Le CEFM, l'infarctus du myocarde n'a pas sensiblement diminué depuis 1967 ? Il n'est pas absolument exclu que les efforts pour la prévention y soient pour quelque chose. — M. J. D.

En revanche, la prescription d'un régime alimentaire riche en graisses, en viande, en œufs, que le régime habituel d'occidentaux moyen a beaucoup moins de chances d'être entendu. Ce type d'alimentation considéré comme socialement libérateur sous la pression croissante des puissants intérêts économiques qui se tirent une soif importante de profits. Le professeur Blackburn l'a appris à dépens d'une grosse somme d'argent, qui vend des médicaments, qui vend des œufs, qui fait un procès dans lequel aurait engagé des millions de dollars pour avoir prétendu qu'il y avait trop grande consommation d'œufs élevait le taux sanguin de cholestérol.

Ces mises en garde ramènent-elles tout de même les pays occidentaux à la raison ? Le professeur Blackburn avoue être optimiste sur l'issue de la lutte à entreprendre de mener. Le CEFM, l'infarctus du myocarde n'a pas sensiblement diminué depuis 1967 ? Il n'est pas absolument exclu que les efforts pour la prévention y soient pour quelque chose. — M. J. D.

En revanche, la prescription d'un régime alimentaire riche en graisses, en viande, en œufs, que le régime habituel d'occidentaux moyen a beaucoup moins de chances d'être entendu. Ce type d'alimentation considéré comme socialement libérateur sous la pression croissante des puissants intérêts économiques qui se tirent une soif importante de profits. Le professeur Blackburn l'a appris à dépens d'une grosse somme d'argent, qui vend des médicaments, qui vend des œufs, qui fait un procès dans lequel aurait engagé des millions de dollars pour avoir prétendu qu'il y avait trop grande consommation d'œufs élevait le taux sanguin de cholestérol.

Ces mises en garde ramènent-elles tout de même les pays occidentaux à la raison ? Le professeur Blackburn avoue être optimiste sur l'issue de la lutte à entreprendre de mener. Le CEFM, l'infarctus du myocarde n'a pas sensiblement diminué depuis 1967 ? Il n'est pas absolument exclu que les efforts pour la prévention y soient pour quelque chose. — M. J. D.

En revanche, la prescription d'un régime alimentaire riche en graisses, en viande, en œufs, que le régime habituel d'occidentaux moyen a beaucoup moins de chances d'être entendu. Ce type d'alimentation considéré comme socialement libérateur sous la pression croissante des puissants intérêts économiques qui se tirent une soif importante de profits. Le professeur Blackburn l'a appris à dépens d'une grosse somme d'argent, qui vend des médicaments, qui vend des œufs, qui fait un procès dans lequel aurait engagé des millions de dollars pour avoir prétendu qu'il y avait trop grande consommation d'œufs élevait le taux sanguin de cholestérol.

Ces mises en garde ramènent-elles tout de même les pays occidentaux à la raison ? Le professeur Blackburn avoue être optimiste sur l'issue de la lutte à entreprendre de mener. Le CEFM, l'infarctus du myocarde n'a pas sensiblement diminué depuis 1967 ? Il n'est pas absolument exclu que les efforts pour la prévention y soient pour quelque chose. — M. J. D.

En revanche, la prescription d'un régime alimentaire riche en graisses, en viande, en œufs, que le régime habituel d'occidentaux moyen a beaucoup moins de chances d'être entendu. Ce type d'alimentation considéré comme socialement libérateur sous la pression croissante des puissants intérêts économiques qui se tirent une soif importante de profits. Le professeur Blackburn l'a appris à dépens d'une grosse somme d'argent, qui vend des médicaments, qui vend des œufs, qui fait un procès dans lequel aurait engagé des millions de dollars pour avoir prétendu qu'il y avait trop grande consommation d'œufs élevait le taux sanguin de cholestérol.

Ces mises en garde ramènent-elles tout de même les pays occidentaux à la raison ? Le professeur Blackburn avoue être optimiste sur l'issue de la lutte à entreprendre de mener. Le CEFM, l'infarctus du myocarde n'a pas sensiblement diminué depuis 1967 ? Il n'est pas absolument exclu que les efforts pour la prévention y soient pour quelque chose. — M. J. D.

En revanche, la prescription d'un régime alimentaire riche en graisses, en viande, en œufs, que le régime habituel d'occidentaux moyen a beaucoup moins de chances d'être entendu. Ce type d'alimentation considéré comme socialement libérateur sous la pression croissante des puissants intérêts économiques qui se tirent une soif importante de profits. Le professeur Blackburn l'a appris à dépens d'une grosse somme d'argent, qui vend des médicaments, qui vend des œufs, qui fait un procès dans lequel aurait engagé des millions de dollars pour avoir prétendu qu'il y avait trop grande consommation d'œufs élevait le taux sanguin de cholestérol.

Ces mises en garde ramènent-elles tout de même les pays occidentaux à la raison ? Le professeur Blackburn avoue être optimiste sur l'issue de la lutte à entreprendre de mener. Le CEFM, l'infarctus du myocarde n'a pas sensiblement diminué depuis 1967 ? Il n'est pas absolument exclu que les efforts pour la prévention y soient pour quelque chose. — M. J. D.

En revanche, la prescription d'un régime alimentaire riche en graisses, en viande, en œufs, que le régime habituel d'occidentaux moyen a beaucoup moins de chances d'être entendu. Ce type d'alimentation considéré comme socialement libérateur sous la pression croissante des puissants intérêts économiques qui se tirent une soif importante de profits. Le professeur Blackburn l'a appris à dépens d'une grosse somme d'argent, qui vend des médicaments, qui vend des œufs, qui fait un procès dans lequel aurait engagé des millions de dollars pour avoir prétendu qu'il y avait trop grande consommation d'œufs élevait le taux sanguin de cholestérol.

Ces mises en garde ramènent-elles tout de même les pays occidentaux à la raison ? Le professeur Blackburn avoue être optimiste sur l'issue de la lutte à entreprendre de mener. Le CEFM, l'infarctus du myocarde n'a pas sensiblement diminué depuis 1967 ? Il n'est pas absolument exclu que les efforts pour la prévention y soient pour quelque chose. — M. J. D.

En revanche, la prescription d'un régime alimentaire riche en graisses, en viande, en œufs, que le régime habituel d'occidentaux moyen a beaucoup moins de chances d'être entendu. Ce type d'alimentation considéré comme socialement libérateur sous la pression croissante des puissants intérêts économiques qui se tirent une soif importante de profits. Le professeur Blackburn l'a appris à dépens d'une grosse somme d'argent, qui vend des médicaments, qui vend des œufs, qui fait un procès dans lequel aurait engagé des millions de dollars pour avoir prétendu qu'il y avait trop grande consommation d'œufs élevait le taux sanguin de cholestérol.

Ces mises en garde ramènent-elles tout de même les pays occidentaux à la raison ? Le professeur Blackburn avoue être optimiste sur l'issue de la lutte à entreprendre de mener. Le CEFM, l'infarctus du myocarde n'a pas sensiblement diminué depuis 1967 ? Il n'est pas absolument exclu que les efforts pour la prévention y soient pour quelque chose. — M. J. D.

En revanche, la prescription d'un régime alimentaire riche en graisses, en viande, en œufs, que le régime habituel d'occidentaux moyen a beaucoup moins de chances d'être entendu. Ce type d'alimentation considéré comme socialement libérateur sous la pression croissante des puissants intérêts économiques qui se tirent une soif importante de profits. Le professeur Blackburn l'a appris à dépens d'une grosse somme d'argent, qui vend des médicaments, qui vend des œufs, qui fait un procès dans lequel aurait engagé des millions de dollars pour avoir prétendu qu'il y avait trop grande consommation d'œufs élevait le taux sanguin de cholestérol.

Ces mises en garde ramènent-elles tout de même les pays occidentaux à la raison ? Le professeur Blackburn avoue être optimiste sur l'issue de la lutte à entreprendre de mener. Le CEFM, l'infarctus du myocarde n'a pas sensiblement diminué depuis 1967 ? Il n'est pas absolument exclu que les efforts pour la prévention y soient pour quelque chose. — M. J. D.

En revanche, la prescription d'un régime alimentaire riche en graisses, en viande, en œufs, que le régime habituel d'occidentaux moyen a beaucoup moins de chances d'être entendu. Ce type d'alimentation considéré comme socialement libérateur sous la pression croissante des puissants intérêts économiques qui se tirent une soif importante de profits. Le professeur Blackburn l'a appris à dépens d'une grosse somme d'argent, qui vend des médicaments, qui vend des œufs, qui fait un procès dans lequel aurait engagé des millions de dollars pour avoir prétendu qu'il y avait trop grande consommation d'œufs élevait le taux sanguin de cholestérol.

Ces mises en garde ramènent-elles tout de même les pays occidentaux à la raison ? Le professeur Blackburn avoue être optimiste sur l'issue de la lutte à entreprendre de mener. Le CEFM, l'infarctus du myocarde n'a pas sensiblement diminué depuis 1967 ? Il n'est pas absolument exclu que les efforts pour la prévention y soient pour quelque chose. — M. J. D.

En revanche, la prescription d'un régime alimentaire riche en graisses, en viande, en œufs, que le régime habituel d'occidentaux moyen a beaucoup moins de chances d'être entendu. Ce type d'alimentation considéré comme socialement libérateur sous la pression croissante des puissants intérêts économiques qui se tirent une soif importante de profits. Le professeur Blackburn l'a appris à dépens d'une grosse somme d'argent, qui vend des médicaments, qui vend des œufs, qui fait un procès dans lequel aurait engagé des millions de dollars pour avoir prétendu qu'il y avait trop grande consommation d'œufs élevait le taux sanguin de cholestérol.

Ces mises en garde ramènent-elles tout de même les pays occidentaux à la raison ? Le professeur Blackburn avoue être optimiste sur l'issue de la lutte à entreprendre de mener. Le CEFM, l'infarctus du myocarde n'a pas sensiblement diminué depuis 1967 ? Il n'est pas absolument exclu que les efforts pour la prévention y soient pour quelque chose. — M. J. D.

En revanche, la prescription d'un régime alimentaire riche en graisses, en viande, en œufs, que le régime habituel d'occidentaux moyen a beaucoup moins de chances d'être entendu. Ce type d'alimentation considéré comme socialement libérateur sous la pression croissante des puissants intérêts économiques qui se tirent une soif importante de profits. Le professeur Blackburn l'a appris à dépens d'une grosse somme d'argent, qui vend des médicaments, qui vend des œufs, qui fait un procès dans lequel aurait engagé des millions de dollars pour avoir prétendu qu'il y avait trop grande consommation d'œufs élevait le taux sanguin de cholestérol.

Ces mises en garde ramènent-elles tout de même les pays occidentaux à la raison ? Le professeur Blackburn avoue être optimiste sur l'issue de la lutte à entreprendre de mener. Le CEFM, l'infarctus du myocarde n'a pas sensiblement diminué depuis 1967 ? Il n'est pas absolument exclu que les efforts pour la prévention y soient pour quelque chose. — M. J. D.

En revanche, la prescription d'un régime alimentaire riche en graisses, en viande, en œufs, que le régime habituel d'occidentaux moyen a beaucoup moins de chances d'être entendu. Ce type d'alimentation considéré comme socialement libérateur sous la pression croissante des puissants intérêts économiques qui se tirent une soif importante de profits. Le professeur Blackburn l'a appris à dépens d'une grosse somme d'argent, qui vend des médicaments, qui vend des œufs, qui fait un procès dans lequel aurait engagé des millions de dollars pour avoir prétendu qu'il y avait trop grande consommation d'œufs élevait le taux sanguin de cholestérol.

Ces mises en garde ramènent-elles tout de même les pays occidentaux à la raison ? Le professeur Blackburn avoue être optimiste sur l'issue de la lutte à entreprendre de mener. Le CEFM, l'infarctus du myocarde n'a pas sensiblement diminué depuis 1967 ? Il n'est pas absolument exclu que les efforts pour la prévention y soient pour quelque chose. — M. J. D.

En revanche, la prescription d'un régime alimentaire riche en graisses, en viande, en œufs, que le régime habituel d'occidentaux moyen a beaucoup moins de chances d'être entendu. Ce type d'alimentation considéré comme socialement libérateur sous la pression croissante des puissants intérêts économiques qui se tirent une soif importante de profits. Le professeur Blackburn l'a appris à dépens d'une grosse somme d'argent, qui vend des médicaments, qui vend des œufs, qui fait un procès dans lequel aurait engagé des millions de dollars pour avoir prétendu qu'il y avait trop grande consommation d'œufs élevait le taux sanguin de cholestérol.

L'ADMINISTRATION NOUVELLE

derniers ouvrages parus :

JEAN-MICHEL DE FORGES
L'hospitalité

PIERRE LACHEZE-PASQUET
L'administration de l'hôpital

dans cette même collection :

PAUL COUDURIER
Les prix de journée

PAUL COMET-RAYMOND PIGANIOU
L'hôpital public

JEAN MONTADOR
La responsabilité des services publics hospitaliers

BERGER-LEVRULT

GROUPE FRANÇAIS

recherche

GESTIONNAIRE HOSPITALIER

de haut niveau

- Spirit créatif et réaliste
- Grande liberté d'administration
- Expérience ensemble des problèmes de gestion Hospitaliers et Cliniques

ANGLAIS INDISPENSABLE

Le candidat sera chargé de l'étude et de la création d'une Société de Management

POSTE A POURVOIR A PARIS

Adresser C.V. détaillé et photo à :

B.E.O. 10, rue de Valenciennes, 75008 Paris

Venez profiter des nouveaux prix Hewlett-Packard à la 'Règle à Calcul'.

Les calculateurs scientifiques

HP-35 1200 F.t.t.c. HP-45 1548 F.t.t.c. HP-55 programmable 2490 F.t.t.c.

Les calculateurs financiers

HP-80 2490 F.t.t.c. HP-70 1698 F.t.t.c.

Le 1^{er} calculateur de poche programmable

HP-65 4920 F.t.t.c.

démonstration-vente sur stock 65, bd Saint-Germain 75005 Paris Tél.: 033.02.53/033.34.61 1^{er} distributeur agréé en France des calculateurs de poche électroniques HP

HEWLETT hp PACKARD

crédit Cetelem - fermé le lundi

LIVRES

POUR TOUS

■ L'HOSPITALIER par J.-M. Forges, Berger-Levrault édité 313 pages, 96 F.

Dans la collection « L'administration nouvelle », un ouvrage complet sur les droits et les obligations des malades hospitalisés, les conditions d'accès aux hôpitaux, le consentement aux actes médicaux et chirurgicaux, les conditions de la réforme hospitalière, la situation du malade, notamment abordée.

Malheureusement, la charte malade ne se trouve pas ; il seulement précisé en note, l'avant-dernière page, quelle sont les pages par Berger-Levrault.

■ L'ACUPUNCTURE, par le docteur J.-C. Darzes, Hachette, pages, 26 francs.

■ Mais comprise des médecines connues du public, mais mise à l'honneur, l'acupuncture a sa place à côté de la médecine occidentale, dont elle est complémentaire. Elle est basée sur des recherches scientifiques sérieuses. Ses applications sont multiples : hypnose, diététique, médecine préventive, psychologie, rythmes biologiques, etc. De moins, il est en outre l'auteur, qui est souvent.

■ CONSEILS A UN ANI GOUTTEUX, par le docteur Renaux préface du professeur de St Libaire Lefranc, 45 pages, 12 francs.

Un petit guide d'hygiène, usage et de gouttes moyennes, de l'acupuncture, l'usage de l'acupuncture, le débordant de curiosité et de bénévolence.

Un texte simple, traité de d'usage humoristique, exempt d'édification sentimentale pour les goutteux dans leur vie quotidienne.

Une formule à encourager, condition que l'opuscule en mots obscurs.

THÈSES ET REVUE

■ L'ENSEIGNEMENT DE MÉDECINE EN FRANCE AUJOURD'HUI ET DEMAIN. Amiens par malade du plein temps hospitalier et universitaire. Hôpital de Timone, 1338 Marseille Cédex

Livre blanc du Syndicat national des professeurs et maîtres de conférences agrégés à plein temps, pour l'amélioration de l'enseignement de la médecine, est brochure qui inspire des débats des Assises nationales du temps hospitalier, tenues en octobre 1974 à Marseille. Théorie, pratique et besoins de l'enseignement de la médecine sont discutés dans ce travail qui aborde aussi bien les problèmes administratifs que les problèmes de personnel, et formule des conclusions et de la recherche.

■ L'INFORMÉTIQUE A L'HÔPITAL est le thème d'un numéro spécial de la revue « Gestion hospitalière ». (Le numéro : 39 F. 2, rue de Valenciennes, 75008 Paris-Joie.)

Au sommaire : le personnel infirmier, le personnel infirmier, le malade, l'infirmité et les soins, l'organisation des soins infirmiers, l'enseignement infirmier, l'insertion au stage, l'usage de l'acupuncture, un problème particulièrement aigu de santé publique.

■ LES MALADIES TRANSMISSES PAR VOIE SEXUELLE, l'objet de la revue « Santé de mai 1975, publiée par l'Organisation mondiale de la Santé (Avenue Appia, 1211 Genève 27 - Suisse).

US n'AVO...
Mais

recherche efficace

Laboratoire

مكتبة الأمل

Nous n'avons pas créé la vie. Mais nous faisons tout pour la protéger.



En 1885, lorsque Albert Boehringer, fils cadet de Christoph Heinrich, fonda BOEHRINGER INGELHEIM, l'Homme mourait encore avant 40 ans. En 1885, un enfant sur cinq disparaissait avant l'âge d'un an. Aujourd'hui, l'espérance de vie est supérieure à 71 ans, la mortalité infantile est 14 à 15 fois moindre, la tuberculose, les maladies infectieuses ont été vaincues. Nous y avons contribué.

90 ANS DE LUTTE.

En 1885, BOEHRINGER INGELHEIM, ce n'était rien - ou presque - 21 personnes. En 90 ans, nous sommes devenus - nous, et nos 130 filiales et Sociétés affiliées, sur les cinq continents, une entreprise chimico-pharmaceutique de renommée mondiale.

Et l'une de celles qui ont le plus contribué à grossir l'arsenal de la Médecine.

Parce que nous avons une règle d'or : réinvestir, systématiquement. Dans l'extension de nos unités de production, dans la modernisation et la rationalisation des installations et services existants. Mais, avant tout, dans la recherche.

- 2 000 CHERCHEURS.
- 5 CENTRES DE RECHERCHE.
- 42 MOLECULES NOUVELLES.

A travers le monde - à Montréal, Vienne, Osaka, Biberach, Ingelheim, 2 000 chercheurs, chimistes, médecins, pharmaciens, travaillent sans relâche, en collaboration étroite avec les praticiens du corps médical et des professions de santé : ils ont synthétisé 42 molécules qui se sont ensuite imposées dans le monde entier par leurs remarquables qualités thérapeutiques, (et pour chaque molécule commercialisée, nos chercheurs ont dû en synthétiser 4 000).

Ils ont mis au point des produits de prescription médicale, cardiovasculaires, hypotenseurs, anti-inflammatoires, antispasmodiques, anti-asthmatiques... dont les médecins éprouvent chaque jour l'efficacité. Des produits odonto-stomatologiques et de prothèse, mis au point en étroite collaboration avec les plus hautes personnalités de la profession. Des produits de base pour l'alimentation, recherchés et mis au point en liaison avec les experts mondiaux de l'hygiène alimentaire. Des produits vétérinaires - parce que défendre la santé de l'animal, c'est participer à la défense de la santé de l'homme. Des produits phytosanitaires, enfin : la recherche dans le domaine de la protection des végétaux dispose d'installations spéciales à Ingelheim, Schwabenheim et à Palmira (Colombie). Nous n'avons pas créé la vie. Mais nous faisons tout pour la protéger.

une recherche efficace au service de la santé



Laboratoires Boehringer Ingelheim BP 292/51060 REIMS CEDEX

POINT DE VUE

LES VERROUS DE LA SANTÉ

Al moins deux raisons imposent une réforme radicale des carrières hospitalo-universitaires. La première est technique : la médiocratie de la médecine hospitalière et de l'enseignement médical. La seconde est politique. Le système de santé actuel de la France répond à deux impératifs : rapporter le maximum d'argent à un certain nombre d'individus et de sociétés industrielles et commerciales ; réinjecter le plus rapidement possible le malade dans le circuit de production. Il repose sur l'utilisation de la maladie comme source de profit et sur l'exploitation du personnel de la santé, de certains médecins praticiens et de la collectivité représentée par la sécurité sociale. Il se maintient grâce à la collusion entre pouvoir médical et pouvoir politique sur les options essentielles : mise en coupe réglée de l'Etat livré aux intérêts privés, maintien des inégalités et des privilèges, division hiérarchique du travail. Il est en effet amplement démontré que, sauf ces options essentielles, tout, sous la république gaullienne, peut être « changé ».

Pouvoir médical et pouvoir politique

Le pouvoir médical, c'est, auprès du médecin praticien, le conseil de l'ordre et les associations professionnelles ; à l'hôpital, le hiérarchie contrôlée par le syndicat autonome des médecins des hôpitaux. La collusion hiérarchie-pouvoir politique n'est pas une vue de l'esprit ou simple convergence d'intérêts et de choix politiques, mais une réalité physique : à l'Elysee, à Matignon, aux ministères de la santé et de l'éducation ses représentants, connus de tous, sont les courtois de transmission entre leur caste et le gouvernement, au service des intérêts privés, en échange d'avantages matériels — par exemple la scandaleuse pratique privée à l'hôpital — et d'un pouvoir sans contrôle sur le système de santé. Sans contrôle et véritable monopole de l'influence : ni les médecins généralistes, ni les professeurs paramédicaux, ni les usagers de la santé ne sont représentés dans ce groupe de pression qui offre aux autorités politiques une image déformée, amputée, de la médecine. Son influence est décisive dans l'orientation actuelle vers une médecine de soins hyperspécialisés, de médicaments, excluant les dimensions sociales et psychologiques de la maladie, interdisant aux travailleurs de la santé et aux malades le moindre prise en charge des problèmes de santé.

La hiérarchie, en principe destinée à diriger les services hospitaliers, est donc en fait le support d'un groupe de pression ultra-conservateur, qui est l'obstacle majeur à la réorganisation, l'humanisation de l'hôpital et à la construction d'un système de santé au service de la population et non des intérêts privés. La réforme des carrières médicales est donc un acte politique et pas seulement de simple réorganisation administrative.

Médecie ou médiocratie ?

La domination de cette caste sur le système hospitalo-universitaire a pour conséquence évidente la « médiocratie ». Les hommes ne sont pas choisis méritocratiquement, ils le deviennent après des années de soumission et de conformisme. A l'hôpital, les malades ne sont généralement pas traités mais soignés ; on y applique fidèlement, avec trois ans de retard, les techniques américaines. Il suffit, pour les lecteurs dubitatifs, d'ouvrir les grandes revues médicales — toutes anglo-saxonnes et ce n'est pas un

par FRANÇOIS ETNAS (*)

hasard — pour comprendre l'absence de recherche clinique française, sauf dans quelques rares secteurs. Nous sommes au niveau international en hématologie, en immunologie, en néphrologie et peut-être en endocrinologie métabolique. Nous en sommes très loin en dermatologie, neurologie — autrefois les plus beaux fleurons de la médecine française — cardiologie, rhumatologie, sans même envisager les disciplines « actuelles », sociologie et économie de la santé, épidémiologie, médecine préventive, hygiène, médecine du travail, informatique médicale, etc., totalement négligées.

Cette faiblesse est la conséquence directe du système mandarin : lorsque des hommes actifs et intelligents ont pu trouver le champ libre, le développement a eu lieu. Mais dans la plupart des disciplines, de par la prédominance de quelques « maîtres », voire de quelques dynasties, tout s'est figé dans le respect des grands ancêtres, le dietantisme et le maquillage politiques. De plus, le mandarinat a des conséquences directes dans la pratique même de l'acte médical, l'établissement du diagnostic et du traitement : les abus de pouvoir du patron et la soumission des « élèves » entravent fréquemment le libre discussion. Si le patron se trompe, tout le monde suit, sauf à rectifier plus tard, à l'insu du maître, diagnostic et thérapeutique.

L'absence d'originalité témoigne de la passivité des médecins hospitaliers dans tous les domaines, comme par exemple l'organisation du travail à l'hôpital. L'Assistance publique vient de modifier complètement le mode de prescription. Cette réforme, dans l'ensemble, n'est pas appliquée. L'administration étant à ce pouvoir vis-à-vis de la hiérarchie, le gaspillage est effréné, les erreurs multiquotidiennes. S'il n'est pas trop grave d'être radiographié deux fois parce que le premier examen s'est perdu ou n'a pas été transmis, c'est finalement la collectivité qui paie, en sacrifiant d'autres priorités.

Les conséquences sur les études médicales sont encore plus catastrophiques : un des grands péchés français nous le disait récemment : « Il ont fait de l'enseignement médical français le plus médiocre du monde, alors qu'il y a tout le pouvoir de la recherche ». Il serait étonnant, pour l'administration, de vérifier ce fait en relevant, dans la presse scientifique internationale, les noms de ceux qui font un travail de haut niveau. Ce ne sont jamais les mêmes, de rares exceptions près, que ceux qui enseignent dans les facultés de médecine. De plus, les quelques médecins et scientifiques de valeur se désolent le plus possible des tâches d'enseignement sur leurs assistants, quand ils ne sont pas, pour des raisons le plus souvent politiques, écartés par les groupes de pression qui dominent les facultés. La domination des patrons hospitalo-universitaires sur la recherche biomédicale est encore plus lourde de conséquences.

Aux Etats-Unis, en Angleterre, les équipes de recherche sont dirigées par des hommes formés à la recherche et y consacrant au moins 50 % de leur temps. En France, les trois quarts des directeurs sont des cliniciens au pouvoir suffisamment solide ou aux amitiés politiquement bien entretenu ; ils ont souvent une triple activité théorique : recherche, enseignement, clinique. En conséquence, la recherche biomédicale est, dans quelques secteurs très étroits, très au-dessous des progrès qui sont faits à l'étranger et corrompue par les maîtres qui règnent dans le système hospitalier.

Il est hautement souhaitable que les hospitalo-universitaires fassent de la recherche. Tout chercheur, quelle que soit son appartenance administrative, doit pouvoir diriger une équipe, mais à condition qu'il ait reçu la formation, qu'il y consacre au moins 50 % de son temps, qu'il ne soit pas de par son appartenance administrative, inamovible pendant trente ans.

La perpétuation de la hiérarchie

Pour briser le pouvoir hiérarchique, il faut en connaître les clés : la principale est le système de promotion qui assure la reproduction indéfinie et stérotypée. Le système hospitalo-universitaire français fonctionne, en effet, selon un principe de séparation bien connu des biophysiciens, la séparation par affinité, qui ne retient que les molécules exactement semblables à celles qui sont déjà fixées. Les critères de promotion sont la soumission et le conformisme, meilleurs gages avec la transmission de père en fils — de la pérennisation du système ;

sont écartés, en effet, tous ceux qui pourraient apparaître comme sources de changement, même le plus minime.

Agir, innover, démontrer intempérément autorisé et caractéristique, contre son « maître », avoir reçu à l'étranger une formation scientifique expérimentale, ne sont pas, sans accident, de nature à favoriser une promotion. Les nominations des agrégés ne reposent pas sur leurs qualités de médecin, de chercheur ou de pédagogue mais sur des listes arbitraires dressées par les groupes de pression installés dans les facultés de médecine, afin de placer des sujets dociles aux postes-clés. A la soumission au « maître » s'ajoute, particulièrement depuis 1968, la soumission au régime politique, spécialement dans les disciplines cliniques.

La deuxième clé du système est l'inamovibilité. Cette permanence des hommes est la base de leur pouvoir sur le système de santé. Un professeur agrégé est pendant trente ans intouchable non seulement dans son grade mais dans sa fonction, quel qu'il fasse ou ne fasse pas. Un ministre, un contrôleur des impôts, un maître de conférences, un directeur des comptes et son délégué, un directeur d'entreprise, un directeur de service hospitalier, fait unique dans l'administration française. Les meilleurs ne résistent pas à la torpérisation par cette quiddité définitive. De plus, ce privilège exorbitant entraîne un sentiment de possession physique des services et des chaires. La non-application de la loi sur l'interruption de grossesse en est une démonstration convaincante et montre bien comment un mandarin peut user de son pouvoir sur la carrière de ses assistants pour les plier à ses opinions personnelles.

Les points de rupture

La décadence du système hospitalo-universitaire repose donc sur une relation quasi dialectique entre la permanence des hommes et la médiocratie qu'elle engendre. La réorganisation du système hospitalo-universitaire exige donc au préalable la suppression de la permanence et, dans la mesure du possible, de la médiocratie. Ceci peut être obtenu sous deux conditions : que les fonctions soient remises en question à intervalles réguliers, que les nominations se fassent sans truchement.

Les modalités pratiques de ces mesures (1) peuvent et doivent être trouvées et on le voit politique de la faire. Par exemple, l'introduction d'étrangers dans les commissions de nomination et de remise en question a fait le preuve de son efficacité à l'étranger et notamment aux Pays-Bas. L'abolition des critères de chaire et l'examen périodique des activités forcent que les candidats d'incompétence, de dilétantisme, de non-respect du plein temps, seraient délestés et leurs auteurs placés à des postes mineurs en rapport avec leurs capacités.

D'autre part, le cumul obligatoire des fonctions de chef de service et d'enseignant doit être supprimé. Outre le scandale du double salaire, l'inconvénient majeur est que de nombreux postes sont disponibles dans les hôpitaux mais ne peuvent être pourvus, les postes universitaires correspondants n'existant pas. Les deux fonctions doivent donc être complètement disjointes. Bien entendu, la mobilité serait totale entre les différentes fonctions. Ceci suppose l'abolition définitive l'ancienneté propre à la France, qui fait qu'un chercheur — serait-il prix Nobel et remarquable pédagogue — ne peut transmettre ses connaissances à des étudiants en médecine, sinon par l'intermédiaire de professeurs dont le mode de sélection garantit l'incompétence.

Bien d'autres conditions seraient sans doute nécessaires pour que le système hospitalo-universitaire remplisse son rôle au service de la population. Mais changer les hommes — et leurs habitudes — qui bloquent tout en est la condition première.

La réforme, politique, de la hiérarchie hospitalière ne se fera pas sans la volonté et les moyens, politiques, de lever les blocages qui s'y opposent : au sein de ce gouvernement prioritairement voué à la défense des intérêts privés, où est cette volonté, où sont ces moyens ?

(*) Membre de Santé et Socialisme.

(1) Elles ne peuvent s'envisager que dans le cadre d'un système de santé social. Dans une société socialiste autogouvernée, la hiérarchie disparaîtrait au profit d'une direction collégiale élue, contrôlée par les travailleurs.

Vers une réforme des centres techniques professionnels ?

Si la recherche scientifique de base est surtout le fait d'organismes d'Etat, tels l'Université ou le C.N.R.S., il n'en est pas de même de la recherche technique, ou, pour être plus précis, de la recherche à finalité industrielle. Une part de celle-ci est faite par des organismes publics. Une autre relève de laboratoires appartenant en propre à telle ou telle firme, qui finance la recherche et détermine le programme. Une autre enfin est faite dans les centres techniques professionnels.

Ces centres, au nombre de vingt-cinq, sont attachés à une branche industrielle — ainsi l'Institut français du pétrole pour le secteur des hydrocarbures — et sont à la fois des laboratoires de recherche et des organismes de conseil technique et de documentation pour les industries de leur secteur professionnel. Ils sont généralement régis par la loi du 22 juillet 1948, leur conseil d'administration comporte principalement des représentants des chefs d'entreprises, mais un commissaire du gouvernement participe au conseil avec droit de vote. Le financement provient essentiellement de taxes parafiscales prélevées sur les industries de la branche ; l'Etat contribue directement au financement d'environ 10 % des recherches.

La situation ne semble pas satisfaisante au ministre de l'Industrie et de la Recherche. Au cours d'un déjeuner organisé par l'Association nationale de la recherche technique (A.N.R.T.), en réponse au nouveau président de l'A.N.R.T., M. Delapalme, qui l'interrogeait sur « le rôle respectif de l'Etat et des entreprises dans le financement et l'exécution de la recherche », M. d'Ornano n'a guère ménagé ses mots. Il a estimé que « l'analyse de cette réalité (le système de recherche public et privé) nous a, d'ores et déjà, montré que l'Etat a un rôle trop grand dans le financement et dans l'exécution de la recherche, au rôle plus grand que dans les autres pays industrialisés, et cette situation n'est pas saine ; elle dénote, à mon sens, une prise de conscience un peu trop tardive par l'industrie de l'importance de la recherche pour le développement et l'adaptation de notre système productif. (...) Il est indispen-

sable que l'industrie entreprenne, finance et exécute la plus grande partie de l'important effort de recherche technique dont nous aurons besoin. Le gouvernement, de son côté, est prêt à aider ceux des industriels qui feront preuve de leur volonté d'accroître leurs investissements dans ce domaine ».

Une action plus directive

Pour ce qui est des centres, le ministre a déclaré : « Conscient du rôle fondamental joué par ces centres, en particulier dans le transfert des résultats de la recherche technique vers les entreprises, j'ai demandé à mes services d'entreprendre une réflexion interne sur les poids respectifs de l'Etat et de la profession dans leur orientation. (...) Plusieurs types d'actions ont été évoqués et étudiés — association

entre centres, action un peu directive des commissaires du gouvernement, modulation du poids des taxes parafiscales, concerta scieux avec les laboratoires privés ».

Le ministre a précisé qu'il s'agissait encore que d'études préliminaires et qu'un examen approfondi doit se faire avec tous ceux qui sont concernés par les centres techniques. M. d'Ornano a aussi parlé de mobilité des chercheurs et d'encourager les chercheurs et les ingénieurs des organismes publics à faire filer de leur expérience d'autres secteurs de l'activité nationale. « Une telle action n'aura d'effet que si l'industrie est psychologiquement prête » ; le ministre craint qu'elle ne le soit pas encore tout à fait.

PALAIS DE LA DÉCOUVERTE
avenue Franklin-Roosevelt - 75008 PARIS
Conférences en MAI les :
Samedi 14, à 15 h. : L'exploration scientifique du rift médio-atlantique
Samedi 24, à 15 h. : A propos de l'énergie...
Samedi 31, à 15 h. : La météorologie, par Jean TERRIEN.

Ce livre transformera votre vie
LA REVOLUTION DIETETIQUE DU D' ATKINS
Utilisé aujourd'hui par des millions de gens dans le monde entier, enfin un régime agréable, facile à suivre pour contrôler son poids et affronter les fatigues de la vie moderne.
BUCHET/CHASTEL
13, rue de Condé 75002 PARIS

CONNAISSEZ-VOUS REIMS ?
MOI OUI.
Max ROUSSEAU
Président-directeur Général de PUM
(Produits d'Usine Métallurgiques)
Quand je suis arrivé à Reims, quelques années après la guerre, le P.U.M. était encore une petite entreprise régionale. C'est à Reims qu'elle a prospéré. Pour nos extensions successives, Reims a mis à notre disposition des zones industrielles parfaitement équipées. Je dois dire également que pour une entreprise comme la nôtre, les moyens de communication dont dispose Reims, ont constitué un atout considérable. Outre l'infrastructure routière, à laquelle viendra prochainement s'ajouter les autoroutes Paris-Stasbourg et Calais-Dijon, nous utilisons également le canal et, bien entendu, le réseau ferroviaire. Nous avons choisi Reims, nous avons eu raison.
REIMS, UNE AUTRE FAÇON DE VIVRE ET DE TRAVAILLER.

UNE CATASTROPHE
Là crise de recrutement des praticiens hospitaliers des hôpitaux non universitaires a fait l'objet d'un article paru dans le Quotidien du Médecin n° 22 avril. Les docteurs Blaise et Bache, président national des médecins, chirurgiens et spécialistes à temps plein des hôpitaux publics, annoncent que 85 % des postes d'anesthésiologie, 62 % des postes de biologie et 50 % de ceux de radiologie n'ont pas été pourvus. Ils estiment que, pour l'ensemble des disciplines, 44 % des postes de service classés en premier groupe sont pourvus, ainsi que 23 % de ceux classés en deuxième groupe. Ils voient dans le déclassement des services, l'incohérence des textes réglementaires organisant le recrutement et les insuffisances du statut les raisons de cette désaffection qui a frisé la catastrophe.

هنا من الأهل

SPORTS

FOOTBALL

L'école des stagiaires du Racing Club de Lens

De la mine au lycée

De notre envoyé spécial

Lens. — Un sondage d'opinion effectué en 1974 par la SOFRES auprès des populations de dix-huit des plus grandes villes françaises...

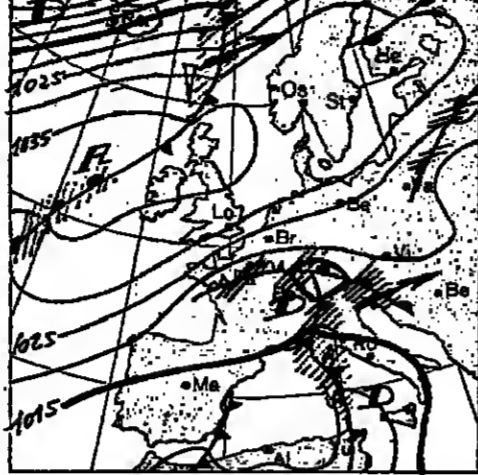
Avec l'ouverture, cette année, d'une section « football-études » au lycée Condorcet et la construction d'un centre remarquablement aménagé pour les stagiaires du Racing Club de Lens...

C'est pour pouvoir rester fidèle à cette orientation régionale que le Racing Club de Lens a inauguré cette année son centre de formation, qui fonctionne déjà avec sept stagiaires...

Une section football-études Si ces centres ont pour but de donner une formation professionnelle préalable à des jeunes gens qui se destinent au football...

ALPINISME — Un alpiniste français, Philippe Berthelin, et son guide sherpa, qui tentaient l'ascension du Pimori, dans l'Himalaya, sont portés disparus depuis le 2 mai...

SITUATION LE 6-5-75 A 0 h GMT.

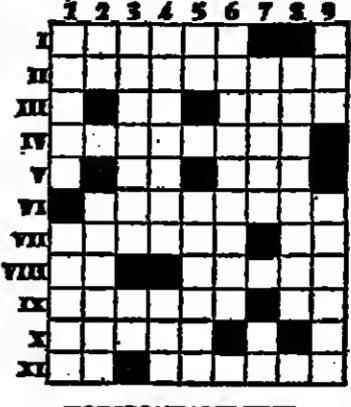


PRÉVISIONS POUR LE 7-5-75 DÉBUT DE MATINÉE



MÉTÉOROLOGIE MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1144



HORIZONTALEMENT

I. Son attraction est universellement connue. — II. Illustre ou obscure. — III. Indique qu'on n'est pas disposé à en supporter davantage (spéculé)...

VERTICALEMENT

1. Moins menacés dès qu'il est mort ; Toujours aimables quand ils sont roses. — 2. Animal inversé ; On le pied sûr mais la tête dure !...

Solution du problème n° 1143

HORIZONTALEMENT

I. L'événement. — II. Union ; Pis (aller de mal en pis). — III. Paris ; Sa. — IV. Nasses. — V. Fige ; Nord. — VI. Abèles. — VII. St. Réal. — VIII. Estival. — IX. Brasero. — X. Ev. ; Ni ; Se. — XI. Savetiers.

VERTICALEMENT

1. Lui ; Pères. — 2. Inanités (cf. « vanité ») ; Va. — 3. Virage ; Tr. — 4. Roisel ; Erne. — 5. Enns ; Errait. — 6. Senes. — 7. S.O. ; Alèse. — 8. Vis ; R.R.R. — 9. San-Diego.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiées au Journal officiel du 8 mai 1975 : DES LISTES

Des élèves ayant obtenu en 1974 le diplôme d'ingénieur des techniques de l'équipement rural de l'Ecole nationale des ingénieurs des travaux ruraux et des techniques sanitaires de Strasbourg ; le diplôme d'ingénieur agronome de l'Institut national agronomique de Paris ; l'ingénieur agronome de l'Ecole nationale supérieure agronomique de Grignon ; l'ingénieur agronome de l'Institut national agronomique Paris-Grignon ; l'ingénieur agronome de l'Ecole nationale supérieure agronomique de Rennes ; l'ingénieur agronome de l'Ecole nationale supérieure agronomique de Montpellier.

Fête de l'Ascension

LES SERVICES OUVERTS POUR LE 8 MAI

Presse. — Les quotidiens paraîtront normalement le jeudi 8 mai. P.T.T. — Les bureaux de poste seront fermés le jeudi 8 mai. Seront ouverts ceux qui le sont habituellement le dimanche et assurément les services téléphoniques et télégraphiques...

Le musée Marmottan sera ouvert le jeudi 8 mai. Le Musée des arts décoratifs et la Bibliothèque nationale seront fermés le jeudi 8 mai. Le Palais de la découverte sera ouvert le jeudi 8 mai.

LE TAUX MINIMUM DES ENJEUX DU P.M.U. PASSE DE 2 A 5 FRANCS

Le tiers reste fixé à 3 francs

Le taux minimum des paris simples, reports et couplés, qui était de 2 F, sera porté à 5 F à partir du 12 mai. Cette décision a été prise par les sociétés de courses et le P.M.U. (Pari mutuel urbain) après accord avec le ministre de l'Agriculture.

Le but essentiel de cette opération, selon le P.M.U., est la diminution des mises entraînant, en effet, une accumulation de petits paris. Les taux des enjeux n'avaient pas été modifiés depuis 1958 en ce qui concerne les paris couplés et depuis 1955 pour les paris simples et les reports.

Le Monde Service des Abonnements 5, rue des Saussaies 75008 PARIS - CEDEX 10 C.C.P. 4307 - 23

LA DECOUVERTE Ce livre transforme votre vie LUTONIQUE TKINS millions de gens ont agrégable, facile à monter les fibres

CHASTÉ PARIS

REIMS?

E VIVRE

LES GRANDS MAGASINS SERONT OUVERTS LE JEUDI 8 MAI JOUR DE L'ASCENSION

- BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE BELLE JARDINIÈRE BON MARCHÉ GALERIES LAFAYETTE MAGASINS REUNIS PRINTEMPS SAMARITAINE TROIS QUARTIERS MADELIOS

RADIO-TÉLÉVISION

VU

L'ennemi principal

Sherlock Holmes était, lundi soir, le héros de la série franco-allemande « Les Grands Détectives », sur Antenne 2. A partir du Signe des quatre, et avec l'autorisation des héritiers de Sir Arthur Conan Doyle, un réalisateur français, Jean-Pierre Decourt, est parvenu à démanteler pièce par pièce la rhétorique du détective anglais, à l'œuvre aussi germanique que celle de la distribution et les décors : son système reposait sur une série de coïncidences et sur beaucoup d'éléments dans les dialogues. Mais le metteur en scène a-t-il fait exprès de dévoiler cette faiblesse ? La qualité du récit tient largement à celle du jeu, et il faut avoir l'œil de Watson pour emprunter la piste de Sherlock Holmes. Jean-Pierre Decourt et les adaptateurs ont adopté le point de vue de Tintin, sérieuse différence.

L'intrigue de cette série, qui a déjà fait subir le même mauvais traitement à l'inspecteur Wenz de S. A. Stenman et au Callaghan de Peter Chaney, réside essentiellement dans son générique. On y trouve le nom de l'ensemble des films qui ont inspiré à ce que le niveau de la télévision se rapproche du leur, afin de pouvoir y écouler leurs produits. On ne s'arrête pas à l'échelle de la série : « Les Grands Détectives », sur Antenne 2. A partir du Signe des quatre, et avec l'autorisation des héritiers de Sir Arthur Conan Doyle, un réalisateur français, Jean-Pierre Decourt, est parvenu à démanteler pièce par pièce la rhétorique du détective anglais, à l'œuvre aussi germanique que celle de la distribution et les décors : son système reposait sur une série de coïncidences et sur beaucoup d'éléments dans les dialogues. Mais le metteur en scène a-t-il fait exprès de dévoiler cette faiblesse ? La qualité du récit tient largement à celle du jeu, et il faut avoir l'œil de Watson pour emprunter la piste de Sherlock Holmes. Jean-Pierre Decourt et les adaptateurs ont adopté le point de vue de Tintin, sérieuse différence.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 6 MAI

— M. Robert Lion, président de l'Office des H.L.M., répond aux questions d'Éditha Minguot, sur Europe 1, à 19 h. 20.

— M. Maurice Schumann, Jean Marin et Gérard Monod participent à un duplex Londres-Paris, sur la R.T.L. (210 mètres), à 19 heures et 21 heures.

— M. Paul Grasset, secrétaire d'État à la formation professionnelle, est invité du magazine « Pleins pages », sur TF1, à 21 h. 50.

— M. Ascher Ben-Natan, ambassadeur d'Israël, participe au débat des « Dossiers de l'écran » consacré au « martyre des juifs en Europe », sur Antenne 2, à 23 heures.

MERCREDI 7 MAI

— M. Gabriel Vetterli, président de l'Union économique et sociale, est interviewé par Jacques Chancel, sur France-Inter, à 17 heures.

— Le Mouvement pour le socialisme par la participation exprime son opinion à la « Tribune libre », de FR 3, à 19 h. 40.

— M. Olivier Stora, secrétaire d'État aux départements et territoires d'outre-mer, répond aux questions d'Yvan Leval sur Europe 1, à 8 h. 20.

— M. Robert Lion, président de la Société des H.L.M., est invité de Philippe Bourard sur R.T.L., à 13 heures.

— **KÉRATUPE** — La société Radio-France ne dément que mille fois par la société Technionneur et non onze mille comme il a été imprimé par erreur dans Le Monde du 2 mai.

SPECTACLES

Musique

ONDEKO-ZA DRUMMERS A L'ESPACE PIERRE-CARDIN

« Trouver l'inspiration dans un mode de vie primitif, accomplir une fusion parfaite entre le corps et l'esprit », tels étaient les buts de l'opéra Des lors qu'en 1958 il fonda, dans l'île de Nado (au nord-ouest du Japon), une sorte de communauté pour jeunes gens, garçons et filles. Ainsi naquit le groupe Ondeko-za drummers, qui, sortant pour la première fois de son pays, donna deux représentations à l'Espace Pierre Cardin devant d'aller participer, à Boston, à un grand marathon. Pour ces musiciens, en effet, la pratique instrumentale reste subordonnée à un entraînement sportif intense : chaque matin ils s'entraînent à un cours de 20 kilomètres, puis à une autre étape-milieu avant de travailler leur instrument. Pour être « prêt », il ne faut pas seulement chercher ailleurs la raison de leur prodigieuse technique, de leur endurance et de leur effort musculaire, qu'elle suppose également un contrôle physique et un équilibre psychique plus rigoureux que n'importe quelle autre. On comprend que son étude puisse devenir une ascèse.

Malheureusement cet aspect ne semble pas susciter l'intérêt d'un homme parti du public — ou, plus exactement, l'intérêt d'une certaine partie — qui n'a pas caché, par de bruyants applaudissements, mêlés de « braves » intempestifs, sa joie de ressentir surtout l'in-

GÉRARD CONDÉ.

En bref

Musique pop

Higelin à la Taverne

La Taverne de l'Olympia, qu'uniment désolent les jeunes gens dynamiques de la Pizze du Marais, s'ouvre à la musique pop, puisqu'elle annonce dans ses futurs programmes Gong et Megma. Mais c'est Jacques Higelin qui inaugure le nouveau formule : Higelin qui chante, qui crie, qui croche, qui hurle le rock-blues et le blues, Higelin qui se donne chaque soir avec le cœur et les tripes, Higelin qui se dépense dans la débauche dans la dérive, solidement tenu par de bons musiciens. Il faut aller voir Higelin. C'est à beau, du grand travail. Du rock français réussi. — C. F.

* La Taverne de l'Olympia tous les soirs, 20 h. 30.

Théâtre

« Van Gogh »

Trois messieurs sur un vif de flanelle blanche et de bas dagues orthopédiques — on dira des escrimiers au vestiaire peints par Carole Durand — se fraient un chemin dans un bul son d'ampoules électriques et réostat qui évoquent un b muelleux ou ces ventouses po le congestion que les médecins ne prescrivent presque plus.

Le récit d'un texte difforme résultant du croisement d'espèces linguistiques différentes : d phrases d'Antonin Artaud ont émanées au théâtre, et l'on greffé dessus des tiges de pro amorphes.

Le style d'élocution est l'bride lui aussi : on voit me stiers s'exprimer surtout com des prédicateurs en chaire, m aussi comme des « marines qui hurlent à l'entraînement comme des bellâtres qui moient sur les volours afin d'émoc voir les rosières.

Voilà tout savoir sur ton de reproche que Van G o est eut une main, emp d'une oreille et s'est tu. eont des souvenirs qui mérit plus de figure.

Souhaitons aux sympathiq acteurs du Centre dramati ardenne un avenir plus conv cent. — M. C.

* Cité universitaire, 21 h.

Petites nouvelles

■ La cantatrice Sarah Pi qui de 1925 à 1928 fut l'ame glorieuse de l'Opéra-Comique, de mourir à l'âge de quatre-sept ans. Elle avait donné de breux récitals, accompagnés son par des compositeurs, notam Albert Roussel et Darius Mil

■ La danseuse Vera Volkova fut pendant vingt-cinq ans m de ballets du Théâtre royal de C hague, vient de mourir à l'âge solitaire et sans ans. Elle notamment pour élèves M. Fontana et Rudolf Noureev.

■ L'Académie de France à l'expose à la Villa Médicis des ches de cirque de la fin du neuvième siècle. Cette-ci pro sistent de la collection de statua arts égyptiens de Paix, qui ré ment en a présenté une intéress exposition.

■ Beaz Cow et Robert J donneront un concert de rec Théâtre des Champs-Élysées, jeudi 8 mai, à 20 h. 30.

LES PROGRAMMES

MARDI 6 MAI

« Le Monde » publie tous les samedis, minuscule de dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

CHAÎNE I : TF 1

20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de la Grange ; « La chasse et la nature » ; 21 h. 5 Jeu : Le Blanc et le Noir ; 21 h. 50 Émission littéraire : Pleins pages à Nice, prod. A. Bourin et P. Sipriot.

Émission française de la VII Festival international du livre, à Nice. M. Y. Chabod, président du Syndicat de l'édition des livres à Paris. Les autres éditions Armand-Colin, M. P. Grasset, secrétaire d'État auprès du premier ministre pour la formation professionnelle, débattent de la situation du livre en 1975.

CHAÎNE II (couleur) : A 2

19 h. 45 Feuilletton : Une Suédoise à Paris ; 21 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Le 81^e coup », de J. Herlich, D. Bergman, H. Gouri (1974), (N.)

Un document sur la morture des juifs en Europe, d'après des photos et des séquences filmées par les Allemands dans les années 1930-1940. Un montage qui retrava l'histoire des ghettos, qui évoque les persécutions et l'extermination des juifs. Ce film inédit est inédit en France. Débat : « Plus jamais ça ». Après la participation de M. Irvin Fetscher, professeur de sciences politiques à l'université de M. Ascher Ben-Natan, ambassadeur d'Israël à Paris, du Secrétaire d'État auprès du premier ministre pour la formation professionnelle, débattent de la situation du livre en 1975.

MERCREDI 7 MAI

CHAÎNE I : TF 1

19 h. 45 Feuilletton : « Le temps de vivre, le temps d'aimer » ; 20 h. 30 Les grandes batailles : « La Bataille d'Allemagne », de J.-L. Guillaud et H. de Lucey, réal. D. Coustelle.

Après l'offensive soviétique de février 1945 et la bataille de France orientale, deux « Europe » nassait à l'été. Les autres alliés franchissent le Rhin. Berlin-Est est pris par vingt mille soldats russes, en avril. En mai, le troisième Reich capitule. Parmi les émissaires de ces événements, seront entendus au cours de cette émission : le général Ervansky, soviétique et le capitaine Joseph Proit (pour l'Union soviétique), le colonel Charles B. Mac Donald (pour les États-Unis), Hermann von Borje, lieutenant Aspus von Kapeneck et Albert Speer, ancien ministre de Hitler (pour l'Allemagne), et le général André Dewavrin, chef d'état-major du général de Lattre de Tassigny.

CHAÎNE II (couleur) : A 2

18 h. 40 La parole est à l'Assemblée nationale ; 18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45 Feuilletton : Une Suédoise à Paris ; 20 h. 35 Série : Le Justicier, « Naissance d'une vocation » ; 21 h. 45 Magazine d'actualité, Le point sur l'A 2 ; 22 h. 45 Sports sur l'A 2.

CHAÎNE III (couleur) : FR 3

20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Torz. Serpents géants ; 20 h. 30 Westerns filmés policiers, aventures : « Chantage au manoir », de S. J. Purie (1968), avec F. Sinatra, P. Vaughan, D. Nesbitt, N. Gray.

Un ancien agent secret américain, sous le nom de Robert L. Johnson, a été impliqué dans le chantage des services secrets de l'Allemagne de l'Est, qui veulent l'obliger à commettre un meurtre au Danemark.

FRANCE-CULTURE

20 h. 45 Documentaire : R. Pillaudin enregistré en public : « Sexualité et éternité », avec Bernard Maurot et Tony Lietaer ; 21 h. 45 Musique de notre temps, par G. Léon ; Giovanni Arrigo ; 22 h. 30. Entrées avec Giffen Picon ; 23 h. De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.). Musique ancienne : Concert à Salzbourg ; « Toccatina n° 4 et 5 » (L. Spohr), par l'Orchestre national de France ; « Concerto pour piano et orchestre » (G. F. Haendel), avec M. Laroche ; 21 h. (S.). Musique française : « Concerto de concert et orchestre » (A. Adami) ; « Une saison en enfer » (H. Barrault) ; 22 h. 40 (S.). Concours international de guitare ; 23 h. Opérations simultanées.

CHAÎNE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Trois contre X ; 19 h. 40 Tribune libre : Mouvement pour le socialisme par la participation ; 20 h. Émissions régionales ; 20 h. 30 Histoire du cinéma (cycle John Huston) : « Dieu seul le sait », de J. Huston (1956), avec D. Kerr, R. Mitchum.

Éclairci par les hasards de la guerre contre le Japon, sur un îlot du Pacifique, un soldat américain, sans réponses, respoué du bombardement d'une mission catholique, apprend à se connaître et à s'estimer.

FRANCE-CULTURE

20 h. Trentième anniversaire de la libération des camps. Le monde concentrationnaire, témoignages et documents, par A. Trutat et Y. Davlet. Le message des Hindous, animé par P. Tiliard (réal. A. Barreau-Radzi) ; 21 h. 9, Olympe ; « Messe militaire » (B. Martini) ; 22 h. 35. Musique de chambre (Haydn, Debussy, W. Liszt, Schumann, T. Nida, Prokofiev) ; 23 h. 30. Entrées avec Giffen Picon ; 23 h. De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.). En direct du théâtre des Champs-Élysées : Orchestre national de France, dir. M. Breda-Cassini ; « Les Noces de Poulenc », « Concerto pour piano et orchestre » (Mozart), soliste J.-B. Pommeroy ; « Symphonie n° 6 » (A. Bruckner) ; 22 h. (S.). Le concert de balalaïka ; 24 h. Musique et poésie : Christian Delcroix (Schubert, Prastorius, Takemitsu, Kabatac, Messiaen, P. Maritain).

Jazz

PORTAL, DEUX FOIS

Béno, Schumann, Glöckler, Rehm, Stockhausen, Kagel, Barok, Debussy, Berg, Messiaen, Poulenc, parmi d'autres ; Michel Portal, classique « classique », joue-t-il dans un grand set le souvenir de nos les compositeurs pour le fréquence l'écriture pour les ayez avant chaque des concerts où Portal est Portal ? Où l'interprète favori de Boulez (1) embrasse soprano, saxophone alto « allongé », séparément ou simultanément, petites clarinettes, clarinettes basse, tango, et soufflé, ou murmure, ou chère, ou crie dans ses « sèches », ou dit le bec seal, et développe avec joie ou désespoir l'interminable soufflet de son bandonion. Portal, c'est la quête, l'urgence, l'angoisse vaine, l'insatisfaction permanente, de celui qui ramble et se pousse à recommencer, toujours à la poursuite de l'unité.

« Unik », son ancienne formation, cela semble bien fini. Un autre ensemble s'est formé. Et fait irruption, de nouveau, avec tout, la percussion (double, surcédant sur deux cornes), la pulsation rythmique, effrénée, débridée. Deux bœufs bœufs, se lancent, débattent. Daniel Humair et ses instruments analogiques, deux deux grosses caisses disposées horizontalement, qui, ainsi, lui cœnaent aussi les de timbales. Et Ber-

nard Lubat, trempé de sueur, agresseur sur un peu, bœuf, sans chapeau, et cymbales acies, timbales, piano, piano électrique et synthétique, les principales victimes de ce savant fon, et du choc au fil, et au s'aboum, divers instruments à percussion. Humair « assure » et délire galement (« Ouf ! deou ! rep ! seuf ! seuffe-cing ! ») — il est Suisse — « Etes ! vous ! », joue de l'alto de Reinal, et Lubat s'ébat dans sa forêt de soas.

Jean-François Jenny-Clark, basse, coacé, « tire » avec justesse et sans folie, crime et patric, s'arrête sur ses repères, et ses glissements à l'archer dans les tempêtes de l'improvisation libre sont d'un musicien sensible, appliqué, sûr, sûr. Joseph Déjean, quant à lui, gère (mal) simplifiée à la seconde cœne, s'échappe dans des couleurs hispaniques, déconstruit avec une sorte de rage froide le discours musical, jusqu'à ce coïvoquer que le geste, les pulsations du gubieux, en jouant d'un instrument aux cordes détonnantes.

Passionnant à la « Maison des arts » de Créteil, où l'Orchestre (?) se produisit pour la première fois le 22 avril, le concert du 3 mai au Nouveau Carré, à Paris, malgré des épisodes de parfait aggrégation-déaggrégation, nous est apparu comme claudique, d'œnde, parfois bouffon. Pour-œre ca-cra-tit pour une paix l'extrême incofort de l'œcœne (et, à coup sûr, de l'œcœnœne) ; il faudra, une prochaine fois, que les organisateurs se résolvent à limiter les cordes de la petite salle ou, s'ils veulent enlever le plus de monde possible, qu'ils parviennent à faire accepter aux musiciens de jouer suspendus sur cintres.

YVES BOURDE.

HAUTEFEUILLE v.o. ST GERMAIN HUCHETTE v.o. à la nuit de 7 h 30 ELYSEES LINCOLN v.o.

Bouleversants parce que sans concession, la description des ravages qu'exerce toute guerre dans les cœurs et dans les esprits.

JEAN-LOUIS BORY La Route d'Alger.

LE COEUR ET L'ESPRIT (HEARTS AND MINDS) OSCAR 1975 - NEILLER FILM DOCUMENTAIRE DE LONG MÉTRAGE

VENDEDI 9 MAI A PARIS : UGC BIARRITZ - GAUMONT MADELINE BIENVENUE MONTPARNASSE - UGC ODEON A CANNES : OUVERTURE DU FESTIVAL

JEAN ROCHFORD - ANDRÉ DUSSOLLIER DANIEL CECALDI BILIE OGER

Un divorce Heureux un film de HENNING CARSEN

ANNISE GABOLD - BIANNE BERRY BERNADETTE LAFONT

LA BNP AU COIN DE VOTRE RUE ET AUX QUATRE COINS DU MONDE

كنا من الأمل

SPECTACLES

En bref

Musique pop
Hindemith
Théâtre
Vallée

Cinéma

« THE LAST AMERICAN HERO »

Les jeunes animateurs du cinéma Olympie ont été chercher, en Belgique, cette très belle copie d'un film américain de la 20th Century Fox. The Last American Hero, de Lamont Johnson, que la firme productrice avait écrit du marché français. Dans une brochure de presse, ils donnent les raisons de ce choix : ils ont été séduits par le personnage de Junior Johnson, coursier automobile « un monstre sacré de vingt-cinq ans qui renouvelle tous les mythes anciens du héros romantique et solitaire, dont la violence fait scier les « e-prior » et les certitudes des gens en place ».

Un document sur les « enfants déviants »

« VIVRE A BONNEUIL »

Les sociétés des pays industrialisés entendent que tous leurs membres, enfants et adultes, soient conformes à des normes de comportement auxquelles répondent leurs structures. L'école est un exoratoire de contention physique, et ce sont les aptitudes à la mémorisation littérale ou à l'abstraction logique qui conditionnent exclusivement la réussite de ses élèves. Malheur à celui qui ne peut s'adapter à ces critères rigides et que la société rejette, à l'instar du malade mental, comme un déviant dont elle ne sait que faire.

INSTITUT

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

Sur-information et sous-information

Notre confrère Jean Farniot a parlé lundi devant l'Académie des sciences morales et politiques de la « sur-information » et de la « sous-information ». Pensez-vous que la sur-information est un problème ? — Pensez-vous que la sous-information est un problème ? — et il a dénoncé les ravages provoqués par ces deux phénomènes.

communiqué

« L'auteur de VOYAGE A NAUCRATIS, publié récemment aux Editions Gallimard sous la signature Jacques ALMIRA, a décidé de modifier désormais son pseudonyme en Jacques V. ALMYRA, ceci à la demande des familles Almira de Saint-Clet et Almira, pour éviter tout risque de confusion avec José ALMIRA DE SAINT-CLET, auteur honorablement connu de "Un idéal dans un tombeau" (Prix International de Littérature 1927) et de nombreux ouvrages tels que "Le dédicé de Sarajevo", "Thèses", "Saint-Norbert, soldat de Lumière", "Au secours de nos finances", etc... confonduer, directeur de revues et journaux, administrateur de Sociétés, et avec Eudes ALMIRA DE SAINT-CLET, Directeur des Relations Extérieures achévir, rédacteur en chef de "La maison de verre".

Sema - Sélection

spécialiste informatique gestion Paris

L'Unité Entreprises et Développement de SEMA (Metra International) spécialiste des interventions pluridisciplinaires dans les sociétés indépendantes des grands groupes industriels, recherche un ingénieur expérimenté pour participer au développement de ses activités en Informatique de Gestion. Ce poste conviendrait à un diplômé d'une grande école, 30 ans minimum, ayant cinq à dix années de pratique dans la mise en œuvre des mini-ordinateurs universels de gestion, depuis la conception jusqu'au démarrage de systèmes.

spécialiste études de marché France/Outre-Mer

Pour faire face au développement de ses activités dans le domaine des études de marché à tendance quantitative, l'Unité Marketing et Modèles de Décision de SEMA (Metra International) recherche un ingénieur d'études confirmé, 28 ans minimum, connaissant bien les problèmes liés au marketing des produits de grande distribution. Il sera chargé d'élaborer les plans d'étude avec la clientèle et de réaliser le travail avec l'aide de jeunes chargés d'études dont il assurera l'encadrement.

chef de centre informatique Nord

Un important organisme public souhaite recruter un Chef de centre informatique pour la direction d'un département applications, la préparation et le lancement de packages, la mise en place d'un système de télétraitement à terminaux lourds. Le candidat recherché doit être diplômé d'études supérieures et avoir assuré concrètement la responsabilité technique d'un service informatique de gestion.

cadre de direction technique Banième Sud

Une importante fabrique de bijouterie en or dont le siège et les ateliers sont à Paris et l'usine dans la région de Fontainebleau recherche un jeune ingénieur (Brevet, INSA, etc.), âgé de 28 ans minimum et justifiant de quatre à cinq ans de pratique industrielle dans le secteur mécanique ou métallurgique pour seconder le directeur des fabrications qui a la responsabilité d'un effectif de 200 personnes. Il aura pour elle-même un rôle de liaison entre le siège et l'usine et sera amené à séjourner deux jours sur cinq à Paris. Le salaire sera tout à fait satisfaisant et des possibilités de promotion rapides sont envisagées.

Mauritanie

Un groupe industriel important (8000 personnes) développant ses activités dans des domaines industriels très diversifiés, étudie ses structures et cherche à pourvoir pour son siège à Nouakchott et l'un de ses principaux centres d'exploitation (Akjoujt) plusieurs postes à large responsabilité. Les rémunérations seront fonction de la compétence des candidats et assorties d'une prime d'expatriation substantielle. De plus, un logement agréable et un véhicule de fonction sont fournis dans tous les cas.

médecin chef

Rattaché à la Direction Générale du Centre d'exploitation minière d'Akjoujt, il sera responsable de l'organisation, de l'animation et du développement de tous les services médicaux du complexe industriel et urbain de la région (hôpital, dispensaire, laboratoire pathologique et blocs radiologiques). Chargé de l'hygiène et de la santé publique de la zone, il devra mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer la protection sanitaire des personnels mauritaniens et expatriés ainsi que celle de leur famille (2000 personnes environ). Bien que disposant des personnels et matériels adéquats, son travail s'exercera dans des conditions de vie difficile et isolées. Ce poste ne peut convenir qu'à un docteur en médecine ayant au minimum sept années de pratique et ayant déjà connu une expérience analogue dans un pays en voie de développement de préférence. Une initiation à la chirurgie et à la médecine tropicales seraient très appréciées.

chef du service formation

Répondant devant le Directeur des Relations humaines du Groupe, il sera responsable de la création et de la mise en place d'un service de formation professionnelle avec la collaboration d'un personnel local et expatrié. Il sera chargé d'élaborer une politique de formation qui tienne compte des besoins du groupe à court, moyen et à long terme. A cet effet, il devra organiser d'une part la formation des instructeurs pour toutes les branches professionnelles et d'autre part les cours d'apprentissage, de recyclage et de perfectionnement pour des effectifs très importants. Ce poste conviendrait à un cadre diplômé de l'enseignement supérieur, 35 ans minimum, ayant au moins cinq ans d'expérience dans la direction d'un service de formation d'une grande entreprise industrielle possédant une politique de formation élaborée. La pratique de l'anglais est vivement souhaitée.

contrôleur de gestion

Répondant devant le Directeur Général du centre d'exploitation minière d'Akjoujt, il aura la responsabilité d'un département comptable comprenant un service Informatique, une section approvisionnement et un service Informatique. Il sera chargé de la préparation, de la présentation et du contrôle des budgets, de la supervision de l'ensemble des opérations comptables ainsi que du système de gestion du magasin. Il entretiendra les liaisons nécessaires entre son service, les banques, l'Administration mauritanienne d'une part, et les autres départements de la société d'autre part afin d'assurer l'appui nécessaire à leur bon fonctionnement. Ce poste ne peut intéresser que des candidats occupant déjà une fonction identique dans un groupe industriel très important et conviendrait à un cadre de 32 ans minimum, titulaire du D.E.C.S. ou Chartered Accountant, pouvant faire preuve de trois années d'expérience minimum dans la direction d'un service contrôle s'appuyant sur des moyens informatiques. Une bonne pratique de l'anglais est indispensable.

chef centrale électrique

Rattaché au Directeur Adjoint du département Engineering du centre d'exploitation minière d'Akjoujt, il aura la responsabilité totale du fonctionnement de deux installations importantes : une centrale électrique (6 groupes Minless, 7,5 MW, 3300 V) et une station de pompage. Avec une équipe de vingt personnes travaillant en continu, il sera chargé de la gestion des hommes et des moyens pour assurer la bonne marche et l'entretien de ces installations. Il veillera par ailleurs à la formation du personnel mauritanien. Ce poste conviendrait à un ingénieur électro-mécanicien ou officier mécanicien de la Marine, 32 ans minimum, ayant au moins trois ans d'expérience dans une centrale électrique et connaissant bien les problèmes posés par l'entretien des moteurs diesels lents de grande puissance. Un sens poussé de commandement est indispensable.

Adresser votre curriculum vitae, avec une courte lettre manuscrite, en rappelant la référence choisie à :



Immeuble Sema-Metra International 16, rue Barbès - 92128 Montrouge Tél.: 657.13.00 (20 lignes groupées) (Membre de l'ANCFER)

Petites nouvelles

Le Club-Français de Paris présente mercredi, à 21 heures, à la Cité Universitaire (Maison de Norvège), deux films de Mohammed Moneef Metoui, « Enquête » et « Les Bases ». La projection sera suivie d'un débat sur le cinéma arabe et l'Égypte.

UNESCO

LA RÉUNION DU CONSEIL EXÉCUTIF S'EST OUVERTE À PARIS

La quatre-vingt-dix-septième session du conseil exécutif de l'UNESCO s'est ouverte, lundi 22 mai, sous la présidence de M. Hector Wyler, sénateur américain. Elle doit durer jusqu'au 22 juin. Le conseil doit notamment examiner le rapport l'activité du directeur général de l'Organisation, M. Amadou Mahtar Mbow, depuis l'automne dernier. Les principes présentés par celui-ci pour améliorer le fonctionnement du secrétariat de l'UNESCO et donner à son action plus d'efficacité.

108ce reut

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

ÉGLISE ST-GERMAIN TOUS les MARDIS à 21 heures Loc. : Urgel et Sacre Eglise (Werner).	SAISON PARISIENNE 1975 ORCHESTRE KUENTZ Le 7, salle : NISSANR 2 à 8 h. 15 Le 14 : J.-S. BACH - MESSE EN SI -	THÉÂTRE des CHAMPS-ÉLYSÉES Mercredi 14 mai à 20 h. 30 (Valmalié).	Résident Claudio ARRAU Bach, Schubert
THÉÂTRE de PARIS Mercredi 7 mai à 19 h. 45 (P.e. Valmalié).	A.L.A.P. et LIMBURG présentent le pianiste virtuose ALEXANDRE SLOBODIANIK Liszt - Bartok	SALLE COCHIN Vendredi 16 mai à 21 heures invitation à la Salle (P.e. Kiegan).	LIGESNES DE L'ÉCOLE NORMALE DE MUSIQUE J.-P. LONGEAT - harpiste - R. PEHRISH - violoncelliste - Muller, Schumann, Chopin
SALLE GAVEAU Mercredi 7 et 14 mai à 19 h. 45 (Valmalié).	UNE HEURE AVEC... le 7 : BEETHOVEN et Eric HEIDSIECK le 14 : MUS. ESPAGNOLE et Alberto FORGE	2 CONCERTS Vendredi 16 mai à 21 heures invitation à la Salle (P.e. Kiegan).	ORCHESTRE et PETITS CHANTEURS Artiste de LIMBURG (R.F.A.) J.-S. BACH le 17 : LA PASSION selon SAINT-JEAN Dir. : BREITSCHAFT
THÉÂTRE des CHAMPS-ÉLYSÉES Lundi 12 mai à 20 h. 30 (Valmalié).	UNIQUE REDITA de la SAISON MAGDA TAGLIAFERRO Schumann Chopin (24 préludes)	SALLE PLEYEL Samedi 17 mai à 20 h. 30 (P.e. Valmalié).	CUIVRES, CHŒURS et PERCUSSIONS Palestrina, Monteverdi, Arban, Berlioz M. CONSTANT 14 STATIONS S. EGUDA, ASS NOVIS CHANTEURS SAINT-ESTACHE Dir. : E. MARTIN, M. CONSTANT
GENÈVE INTERNATIONALE 23, Fochourg-Cadot-Saint Mercredi 13 mai à 21 heures (P.e. Valmalié).	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE QU. BARTHOLODY Mozart, Bartok, Mendelssohn	SALLE PLEYEL Mercredi 13, Jeudi 14, Vendredi 15 et Samedi 16 mai à 21 heures (Kiegan).	

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées
Chailot (voir Théâtre de la Cité Internationale).
Comédie-Française, 20 h. 30 : L'Idiot.
Fédt-Odeon, 19 h. 30 : Albertine.
Théâtre de l'Étoile parisienne, 20 h. 30 : Androïde et le Lion.
Le Nouveau Carré, 9 h. 30 et 14 h. 30 : Mésalope; 18 h. 45 : Comédies à trois voix (André Fréje); 20 h. : Cirque Grum.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Jazz; 20 h. 30 : Théâtre national de musicomédiens de Budapest.

Les autres salles
A. C. T. - Alliance française, 10 h. : Je Médéon maître lui; 14 h. 30 : La Ferce de Maître Fachein.
Ambassadeurs, Espace Pierre-Carron, 21 h. : Ondrejka Drummer.
Antoine, 20 h. 30 : Le Tube.
Artistic-Voltaire, 20 h. 30 : Je ne fais que rêver, le seul le rêve.
Athènes, 21 h. : Turis froit.
Aubert, 21 h. : La Folie de Chailot.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 30 : Andromaque.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Simon d'Athènes.
Carnegie de Vincennes, Théâtre de la Soléil, 20 h. 30 : Yaga Gur.
Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 45 : Le Triomphe de l'Amour. - Théâtre de la Comédie, 20 h. 30 : Trad.
Champs-de-Montrouge, 20 h. 45 : J'aurais deux... sans toi!
Comédie Champs, 21 h. 19 : Soins-Roing.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : le Lit-Cage; 20 h. : Justice conviction.
Daumesnil, 21 h. : Monsieur Masure.
Edouard-VII, 21 h. : Chak en poche.
Fonaines, 20 h. 45 : Les Jeux de la nuit.
Gaiety-Montparnasse, 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Gymnase, 20 h. 30 : le Saut du lit.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Hochel, 21 h. 10 : Les Gouttières chauve; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Les Branquignols.
Le Linceul, 20 h. 30 : Sclavage et Gogin; 22 h. : Ce soir on fait les poubelles; 24 h. : Plaisir des dieux.
Michel, 21 h. 10 : Dites sur canapé.
Michodière, 21 h. : Les Diables.
Moderne, 20 h. 45 : Les Mille et Une Nuits de Cyrano de Bergerac.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.

Les autres salles
Mouffetard, 20 h. 30 : Qui quoi, quoi de qui.
Nouveautés, 21 h. : La Liberté.
Le Palace, 22 h. 30 : La Chose blanche.
Palais-Royal, 20 h. 30 : La Cage aux folles.
Folies, 20 h. 30 : Septembre à Santiago.
Folies-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Folies-Saint-Martin, 22 h. 30 : Rocky Horror Show.
Folies-Saint-Germain, 20 h. 30 : le Balcon.
Folies-Saint-Martin, 22 h. 30 : Garance; Trois femmes.
Renaissance, 21 h. : L'Azur.
Sain-Germain, 20 h. 30 : Croque-Saint-Georges.
Studio des Champs-Élysées, 20 h. 45 : Vous êtes moi, j'habite chez une copine.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : La-bas.
Xavier, 20 h. 30 : Fugue aux Living There.

Les cafés-théâtres
Au Soc fin, 18 h. 30 : Madame Anémone; 21 h. 30 : Oïtra Flash Back; 22 h. : D'où qu'en est ça?
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : Ph. Val et P. Font.
Boogie-Bitum, 20 h. 30 : la Collection.
Café d'Alsace, 20 h. 45 : Olympe Joly; 22 h. 30 : Auguste.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Rufus; 22 h. : Les Femelles de la nuit.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : Nocturne; 21 h. : Y a pas de quoi

Mardi 6 mai

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles - **LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES - 704.70.20** (lignes groupées) et **727.42.34** (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Les chansonniers
Caveau de la République, 21 h. Cabot de la République.
Dix-Heures, 22 h. : Parisiens.

La danse
Deux-Portes, 21 h. : Danse class du sud de l'Inde.
Palace, 20 h. 30 : White Dreams
Théâtre 14, 21 h. : J. Bouclier, de P. Chastolard, chant.

Les concerts
Palais des Congrès, 18 h. 30 : Con du mardi (Mach, Kodaly, Mos Théâtre de Paris, 18 h. 45 : A. Tchaïkovski, piano (Clara, Bartok Théâtre Français, 20 h. 30 : Ben 2 (chansons et poésies yiddish).
Salle Notre-Dame de la
20 h. 45 : Les Petits Chanteurs la croix brûlée de Paris (P. Fontana, Bartok, Alain, B. Zuretti).
Maison de la radio, 20 h. 30 : Or tre philharmonique, dir. E. (Tilma, de Djalma).
Théâtre des Champs-Élysées, 20 h. 30 : E. Tchaïkovski, piano (Schubert, Debussy, Chopin).
Notre-Dame-de-Grâce de J. 20 h. 45 : Hommage à E. Dupré.
Faculté de droit, 21 h. : A. Quel piano (Bach, Brahms, Ravel, 2 Salles des Invalides, 21 h. : C. de la gare républicaine (mémoire de Napoléon I^{er}); E. vity, orgue (class).

Les comédies musicales
Chailot, 20 h. 30 : Valme de Vienne.
Mogador, 20 h. 30 : Fiesta.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Revue de Roland Poché.
Bataclan, Théâtre Gérard-Philipe, 19 h. 20 : le Cercle de craie caucasiens.
Les cabarets
Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
Gray Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.

CONCERTS
Radio France

Vacances idéales en Savoie
LES ARCS EN MUSIQUE
ACADÉMIE FESTIVAL D'ÉTÉ
13-27 juillet, 10-24 août
30 salles internationales
tous niveaux et amateurs
MUSIQUE - DANSE - JAZZ
Renseign. : 825-94-33
(Postes : 230 et 322)

PERSPECTIVES DU XX^e SIÈCLE

RADIO-FRANCE
Studio 104
Mardi 5 mai à 20 h. 30
Dir. Ernest BOUR

ORCH. NATIONAL DE FRANCE
Dir. Mihai BREDECEANU
Sol. J.B. POMMIER
MOZART, BRUCHER

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE
Dir. et Soliste
E. KRIVINE
WAGNER, MOZART, TCHAIKOVSKI

ORCH. NATIONAL DE FRANCE
RADIO-FRANCE
Studio 104
Mercredi 14 mai à 20 h. 30
Dir. Gabriele FERRO
Sol. L. GUITTON
DEBUSSY, RAVEL, MAHLER

ORCHESTRE DE CHAMBRE
RADIO-FRANCE
Studio 104
Jeudi 15 mai à 20 h. 30
Dir. Roger ALBIN
A. HOLLAND, G. BARBAUD,
H. GILLET, P. ISRAËL-MEYER
Sol. R. Blumenthal, C. Girard,
L. Capetain, C. Chabrier

PIANO ★★★ 75
Mardi 13 mai, 20 h. 30
MARIE-FRANÇOISE
BUCQUET
BACH - STOCKHAUSEN - XENAKIS
Mardi 20 mai, 20 h. 30
ALFREDO BRENDEL
SCHUBERT
Jeudi 29 mai, 20 h. 30
MAURIZIO POLLINI
SCHUBERT - STOCKHAUSEN
RECHTOWEN
THÉÂTRE des CHAMPS-ÉLYSÉES
(Loc. théâtres et agences)

Musique
THÉÂTRE DE LA VILLE
18h30
du 13 au 17 mai
BRUNO LEONARDO GELBER
BEETHOVEN - LISZT
location: 2, place du Châtelet
par téléphone: 867.35.37

THÉÂTRE OBLIQUE
76, RUE DE LA ROQUETTE
PARIS (11^e) - 866-78-51
REPRISE
en raison du succès
du 2 au 18 mai
THÉÂTRE - MUSIQUE
LE PIERROT LUNAIRE
SCHOENBERG
et
RAPPORT POUR
UNE ACADEMIE
KAFKA
Mise en scène : Henri BONISE
Petite Salle
T.L.A. 21 h., relâche lundi

A PARTIR DU 6 MAI
THÉÂTRE DE LA RENAISSANCE
15, rue de Valenciennes
Paris 10^e
T.S.E.
Luxe
Soirées 21 h.
Matinées Dimanche 15 h. et 18 h. 30
Relâche Dimanche soir et Lundi
Location 208.18.50 et Agences
20 Bd St-Martin / METRO :
Strasbourg-St-Denis ou République

COMÉDIE de CAEN
120, rue St-Pierre
Tél. : 81-96-16
les 14 et 15 mai
LEAR
Mise en scène P. CHÉREAU
du 26 au 31 mai
FESTIVAL DE NANCY
CAEN : à 1 h. 30 de Paris
(Saint-Lazare)

THÉÂTRE DES AMANDIERS
204.18.81 69, rue Greuze - NANTERRE
Du 7 au 31 mai tous les soirs à 20 h. 30, sauf le 9 et les jeudis, les dimanches à 18 h.
La Becane
ON S'EST JOURNAL D'UNE OUTRAGE DE W. WALTERS par le THÉÂTRE CHRONIQUE
Conceptions scénique et musicale
MICHEL RAFFAELLI
Enquête : Jacques de BONIS

DERNIÈRE 11 MAI
THÉÂTRE DE GENÈVILLIERS 793.21
MARIE
DE ISAAC BABEL
texte français de Lily Denis mise en scène de Bernard S...

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE
Anne-Marie CARRIERE
Les CHANSONNIERS
Jean VALTON
le cabot de la République
FAC. DE DROIT - 82, rue d'Assas - Jeudi 15 mai, à 21 h.
Noël LEE, pianiste - OCTUOR DE PARIS
MOZART - SCHUBERT (Loc. Durand, Copar, Fac. le jour même)

LE PRINTEMPS A
Chailot
THÉÂTRE NATIONAL
mars-juillet 1975
La mort de Danton
de Georg Büchner
mise en scène : Bruno Bayen
du 25 Avril au 24 Mai à 21 heures
THÉÂTRE DE LA CITE INTERNATIONALE
21, Bd Jourdan - métro : Cité Universitaire
LOCATION A CHAILLOT
tél. : 727.81.15 de 11 h. à 19 h.

T. B. B.
THÉÂTRE DE BOULOGNE-BILLANCOURT
MAI 1975
Mercredi 14, jeudi 15 et vendredi 16, à 20 h 30
après leur récent triomphe, à la demande générale
BALLETS ANNE BÉRANGER
Mardi 20, mercredi 21, jeudi 22, à 20 h 30
DANSES NATIONALES D'ESPAGNE
avec Manolita et Rafael Aguilar
60, RUE DE LA BELLE-FEUILLE (METRO : MARCEL-SEMBATI)
LOCATION : 603-60-44

MAISON DES ARTS
Place de l'Hôtel-de-Ville,
94000 CRETEIL (809-54-50)
MARDI 6 MAI - 21 heures
SOIRÉE JEAN-CLAUDE RISSET
Responsable de la musique sur ordinateur à l'IRCAM
(Palais de la Sorbonne)
Première partie : Fichiers pour piano interprétés par J.-C. Risset.
« Trois instantanés », de J.-C. Risset
« Muses », d'André Jolivet
Deuxième partie : musique de J.-C. Risset composée par ordinateur.
« Musique pour Little Boy »
« Mutations » avec projection d'un film de Lilian SCHWARTZ
A 18 heures, entrée en public avec le compositeur

Fair le plus pur,
l'eau la plus pure,
pour ceux qui aiment la nature et la liberté.
Séjours en chalet au bord d'un lac : 15 jours à partir de F 1250.
Circuits à partir de F 1990.
cet été, en Finlande.
Renseignements auprès de votre Agent de Voyages
ou à **FINNAIR** 11 rue Aubert 75009 Paris

كنا لالته

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne V.E.
Offres d'emploi "Placards encadrés"	34,00	39,70
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

L'IMMOBILIER	La ligne	La ligne L.E.
Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITES	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque Vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

SOCIETE DE CONSTRUCTIONS COULEE ET LAMINOIR CONTINUS METAUX NON FERREUX

recherche

ingénieur métallurgiste

ayant quelques années d'expérience dans production métaux non ferreux :

- aluminium
- cuivre
- domaine fonderie

pour assurer liaisons techniques, assistance et mise en route chez utilisateurs situés dans tous pays.

Connaissance langue anglaise nécessaire.

Stage formation assuré pour assimilation procédés et techniques propres à la société

Primes vacances et fin d'année

Self-service - cars gratuits.

Adresser C.V. détaillé et photo sous réf 2503 à GAUTRON PUBLICITE 28 Rue Rodier 75008 Paris qui transmettra.

etap

MOULINEX

CADRE COMPTABLE CHEF DE SERVICE

DBCS, Préfil ou niveau équivalent, ayant minimum 2 à 3 ans d'expérience, capable d'assumer responsabilités :

- centralisation comptabilité fournisseurs ;
- suivi des investissements et des crédits fournisseurs ;
- participation à l'élaboration de nouveaux cahiers des charges pour l'industriel.

SITUATION INTERESSANTE ET AVENIR. POSTE : PORTE EST PARIS (BAGNOLET).

Ecrire sous référence IT 500 AM.

SOCIETE CHIMIQUE FILIALE PUISSANTS GROUPES INDUSTRIELS RECHERCHE POUR USINE (250 PERSONNES) VILLE NORMANDE

CHEF SERVICE TRAVAUX NEUFS

(études et réalisations) et ENTRETIEN

Ce poste peut convenir à un ingénieur électro-mécanicien, ayant une expérience professionnelle, acquise de préférence dans fonctions similaires et dans domaines pétrole, pétrochimie, chimie, capable d'assumer avec dynamisme et initiative des responsabilités variées :

- techniques : études, normalisation des équipements ;
- gestion : étude de la rentabilité des investissements et suivi de leur réalisation, budgets d'entretien ;
- encadrement : animation d'une équipe de 20 personnes environ ;
- sécurité : conformité des investissements aux normes de sécurité.

POSTE INTERESSANT DANS SOCIETE EN EXPANSION.

Ecrire sous référence RS 439 C.

ENTREPRISE RAZEL FRÈRES

RECHERCHE POUR LE CAMEROUN

DIRECTEUR DE CHANTIER TRÈS CONFIRMÉ

Ce poste peut convenir à un ingénieur T.P., AM ou équivalent, ayant une solide expérience pro chantiers de terrassements routiers et, si possible, l'habitude de travailler outre-mer. Dans un premier temps, il prendra la direction d'un important chantier, puis il développera sa carrière au sein de l'entreprise.

Ecrire sous référence LW 503 AM.

TRÈS IMPORTANTE ENTREPRISE FRANCO-ALGÉRIENNE (GÉNIE CIVIL ET T.P.) ALGER

offre situation de

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Ce poste peut convenir à un ingénieur grande école, ayant une solide expérience de Direction Générale à égalité dans domaine T.P. ou Bâtiment, capable après une période de mise au courant de 18 mois auprès du Directeur Général en place,

ANIMER, GÉRER ET DÉVELOPPER UNE ENTREPRISE EN FORTE EXPANSION. SITUATION DE PREMIER PLAN.

Ecrire sous référence MX 504 AM.

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE SUÉDOIS RECHERCHE POUR PARTICIPER AU DÉMARRAGE ET AU DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIALE EN FRANCE (COMMERCIALISATION PRODUITS CHIMIQUES) PARIS

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation supérieure en chimie, ayant 2 à 3 ans d'expérience vendue dans grandes produits industriels (de préférence en chimie organique), témoignant d'aptitudes commerciales marquées.

RÉELLES POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE. Connaissance de l'anglais très appréciée.

Ecrire sous référence JD 501 AM.

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS RECHERCHE POUR UNITÉ (1.500 PERSONNES ENVIRON) VILLE BOURGOGNE

CHEF DU PERSONNEL

Ce poste peut convenir à un candidat ayant environ 3 ans d'expérience (ES et steller) en construction navale ou en chaudronnerie, charpente métallique, capable de s'adapter avec dynamisme à des réalisations variées et d'animer un effectif de 50 personnes.

POSTE INTERESSANT ET ÉVOLUTIF AU SEIN D'UN GROUPE AYANT UNE POLITIQUE OU PERSONNEL DYNAMIQUE.

Ecrire sous référence NY 505 CM.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS RECHERCHE POUR UNE UNITÉ DE RÉPARATION ET DE CONSTRUCTION NAVALE. BANLIEUE SUD PARIS.

INGÉNIEUR DE FABRICATION

Ce poste peut convenir à un candidat ayant environ 3 ans d'expérience (ES et atelier) en construction navale ou en chaudronnerie, charpente métallique, capable de s'adapter avec dynamisme à des réalisations variées et d'animer un effectif de 50 personnes.

SITUATION INTERESSANTE ET RÉELLES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE.

Ecrire sous référence OZ 506 AM.

etap 4 rue Massenet 75016 PARIS discrétion absolue

JEUNES DIPLOMÉS

de L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LICENCE SCIENCES ÉCONOMIQUES Option Gestion d'Entreprises

Si vous :

- êtes attirés par les contacts humains,
- recherchez une activité dynamique,
- avez des aptitudes à convaincre,
- souhaitez "faire" votre situation dans la Région Parisienne,



de la Région Sud de Paris vous propose, à l'issue d'un stage de formation rémunérée, des perspectives intéressantes de promotion dans le domaine de son :

ACTIVITÉ COMMERCIALE conduisant à des postes de responsabilités dans la branche "exploitation".

Les candidats sont invités à écrire : B.L.C.S. Direction du Personnel 55, avenue A. Briand 92120 MONTROUGE

direction filiale

120.000 +

MATÉRIEL HOSPITALIER

Un groupe Européen (C.A. 10 milliards) recherche le patron de sa filiale française chargée de vendre ses appareils et équipements de matériel hospitalier.

Outre la responsabilité commerciale, qui est essentielle, il sera responsable de la gestion de l'usine et de son développement par acquisitions.

Ce poste conviendrait à un homme âgé d'environ 30 ans, bien formé dans le domaine hospitalier, ayant déjà acquis une expérience d'animation et de gestion d'un département de vente et marketing ou d'une filiale d'un groupe.

La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Ce poste est à pourvoir à PARIS.

Envoyer C.V., photo récente et résumés schéma sous référence 2225/M.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION 1, rue Danton - 75008 Paris (Membre de l'ANCCERP)

POUR FAIRE FACE À SON EXPANSION IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE MONTAGE ET TRAVAUX INDUSTRIELS

3 INGÉNIEURS

diplômés A. et M. ou similaire

• AUTODIDACTE CONFIRMÉ pour assurer la fonction de DIRECTEUR RÉGIONAL pour Lyon, Paris, Dunkerque.

• Ayant au minimum 10 ans d'expérience en chaudronnerie, ferronnerie et maintenance industrielle ainsi qu'en gestion, encadrement de personnel et animation commerciale.

Envoyer curriculum vitae manuscrit et photo à : MINEP PUBLICITE N° 40.152 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

BANLIEUE NORD

L'UNE DES TOUTES PREMIÈRES SOCIÉTÉS FRANÇAISES

recherche

CHEF COMPTABLE

Il sera chargé de la tenue complète de la comptabilité de diverses filiales

NOUS DEMANDONS :

- minimum 28 ans ;
- formation comptable supérieure ;
- Expertise ou D.E.C.S. ;
- expérience pratique de la comptabilité et de l'encadrement ;
- Anglais apprécié.

Adr. C.V. manuscrit avec photo et prétentions sous réf. 513 à AJAX PUBLICITE, 5, cité Figeac, 75008 PARIS, qui transmettra.

Constructeur de MINI-Ordinateurs

UN RESPONSABLE DE PACKAGES

Il sera chargé d'organiser la réception technique, la diffusion, l'assistance technique au réseau, la mise en route et la maintenance de packages.

Nous demandons :

- 3 ans d'expérience informatique au moins ;
- la connaissance des problèmes comptables et payés associé à une réelle capacité d'organisation, un sens pédagogique et des cont. humains.

- Des déplacements en France sont à prévoir.

Env. C.V. man. + prêt. EUROPE INFORMATIQUE Service Recrutem., 10, rue V.-Massé, 75008 PARIS.

gestion trésorerie et placements

ORGANISME FINANCIER

Nous recherchons un homme expérimenté dans la technique et la gestion des placements financiers. Conseiller auprès de la Direction Générale, son rôle sera de gérer actuellement plus de 2 milliards de francs, soit directement, soit en concédant la gestion effective par d'autres organismes.

Ce poste de très haut niveau, confié à un homme ayant acquis des responsabilités importantes dans un organisme bancaire ou financier. L'homme recherché se verra versé une rémunération de 2 à 3 millions de francs, soit directement, soit en concédant la gestion effective par d'autres organismes.

Le poste est à pourvoir à PARIS.

Envoyez dossier complet (C.V., photo récente et résumés schéma) au 225.51.22 en rappelant la référence 2225/M, à M. SAUBOIN qui vous adressera plus complètement votre offre en cours d'un entretien confidentiel.

BERNARD KRIEF SELECTION 1, rue Danton - 75008 Paris (Membre de l'ANCCERP)

UNE GRANDE ENTREPRISE FRANÇAISE FAISANT PARTIE D'UN GROUPE INTERNATIONAL a fait, en 1974, un CA de plus d'un milliard de francs, avec près d'une dizaine de milliers de clients.

Son directeur cherche, pour renforcer les services du siège (banque ouest de Paris),

un analyste financier et juridique

adjoind au chef du service contentieux il étudie les crédits consentis aux clients et suit les règlements, en liaison avec les services commerciaux. Il relance et prépare les actions en contentieux. C'est un collaborateur ESC, Sciences Eco. ou équivalent, d'au moins 27 ans, ayant quatre ans de pratique dans la banque ou dans une société de crédit. Ecrire à Mme M.-C. TESSIER, sr réf. 2823 M.

ALEXANDRE TIC S.A. 10, RUE ROYALE - 75008 PARIS (LYON - LILLE - GENÈVE - ZÜRICH - BRUXELLES)

SAGA Groupe Spécialisé dans l'activité d'auxiliaires de transports recherche

AUDITEUR INTERNE SENIOR

les candidats doivent obligatoirement :

- justifier d'une expérience de 2 ans minimum dans un Cabinet d'Audit externe ou Service d'Audit Interne ;
- être diplômé d'études supérieures (HEC, ESSEC, ESC ou équivalent) ;
- pratiquer la langue anglaise.

Ce poste exige des déplacements notamment des séjours sur la côte occidentale d'Afrique (3 à 4 mois par an, en 4 ou 5 séjours) ouvrant droit à des congés supplémentaires. Réelles perspectives d'avenir pour candidat de valeur.

Adr. lettre manus. CV photo prêtent sous réf. 5016 à Direction du Personnel Sté SAGA, Tour Atlantique Cedex 08-92080 PARIS-LA DEFENSE

SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recherche pour son siège

UN CHEF DU SERVICE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

MISSION :

- mise en œuvre du système de comptabilité analytique de la Société et des systèmes connexes (prévisions, stocks, etc.) ;
- responsabilité fonctionnelle des travaux menés dans les 10 centres comptables ;
- analyse et centralisation des résultats et des marges ;
- Établissement du bilan analytique ;
- Étude, élaboration et contrôle de l'application des procédures correspondantes.

PROFIL DU CANDIDAT :

- formation supérieure : comptable ou administrative ;
- expérience approfondie des techniques de la comptabilité analytique et de l'informatique ;
- très bon rédacteur.

Adr. currie. vitae et prétentions, sous n° 12.336, 12, quai Henri-IV - 75004 PARIS.

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE recherche

POUR SERVICE VENTE PAR TÉLÉPHONE

UNE ou DEUX COLLABORATRICES COMMERCIALES

Elles devront posséder :

- le goût du contact ;
- le sens de la vente ;
- un dynamisme supérieur à la moyenne ;
- un timbre de voix agréable.

Adresser curriculum vitae et photo, sous n° 488 à : REGIE-PRESSE, 23 bis, rue Réaumur, Paris (2^e).

ingénieur

Un Groupe Industriel Français important équipé d'un IBM 370-155 recherche pour son département Système d'Informations de Gestion un

CHEF DE PROJET

De formation X, Supélec, Centrale, il aura 3 à 4 ans d'expérience professionnelle en informatique de gestion.

Le candidat prendra le plus rapidement possible la responsabilité d'un projet (conception, analyse, mise en place) et travaillera en liaison étroite avec le Département Informatique, les Directions concernées, et un Cabinet de Conseil Externe International.

Le poste est localisé à Paris Ouest. Ecrire s/réf. M 471 avec lecture man., C.V., photo à : PROSSEL CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES 25, rue du Renard - 75004 Paris

Société Industrielle Barrière Ouest (SI) - charge HONEYWELL BULL de recherche pour son Service Informatique

ANALYSTE PROGRAMMEUR TRÈS EXPÉRIMENTÉ

• 4 ans expérience minimum ;

- bonne connaissance COBOL et GAF II ;
- connaissance méthode d'analyse.

Capable prendre en charge les applications de l'analyse fonctionnelle à la programmation dans un contexte de contrainte.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. SI à APES 1 F 103 HONEYWELL BULL 51-63, rue d'Avon 75020 Paris.

APES

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne L.E.
Offre d'emploi "Classement ordonné"	34,00	33,70
minimum 15 lignes de hauteur	88,00	44,87
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,08
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

L'IMMOBILIER	La ligne	La ligne L.E.
Achat-Vente-Location	25,00	23,10
EXCLUSIVITES	30,00	35,08
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	23,85

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

Société Concessionnaire de Services Publics liés aux Transports,
devant faire face à une croissance rapide, recherche pour assister le Président Directeur Général,

secrétaire général

Chargé en particulier :

- du contrôle de gestion (prévisions budgétaires, analyse des centres d'exploitation et de profit),
- de la préparation des contrats sur le plan financier et juridique,
- de certaines relations avec des administrations et des sociétés privées.

Ce poste, à pourvoir à PARIS (Quartier Ecole), conviendrait à un diplômé d'une grande école commerciale, ou I.E.P., 28 ans minimum, avec spécialisation juridique et une expérience de gestion.

Veuillez écrire avec CV détaillé, sous référence 1482 M, à

plein emploi 10 rue du mail Paris 2e

— SECTEUR PARFUMERIE —
Importante Société disposant d'une large implantation internationale, recherche

LE RESPONSABLE DES VENTES FRANCE

30 ans minimum
Formation supérieure indispensable.
Expérience de 5 ans minimum dans la Direction Commerciale de sociétés dynamiques (cosmétiques, parfums, produits de soins, mode, électroménager, automobile...).

Ce poste offre de grandes possibilités d'évolution.

Résidence REGION PARISIENNE.
Rémunération suivant expérience.

Adresser C.V. manuscrit, photo à No 6409 CONTEXTE Publicité 20, avenue Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ MÉTAUX PRÉCIEUX
PRODIGE BANLIEUE OUEST.

ingénieur métallurgiste métaux précieux

Responsable unité de PRODUCTION

120.000 F/AN

Ce poste conviendrait à un ingénieur de formation MINES, ARTS et MÉTIERS ou équivalent, ayant acquis une solide expérience dans la métallurgie des métaux précieux.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés.

Références : SVP
17, rue du Général Foy 75005 Paris.

LA DIRECTION FINANCIÈRE D'UN IMPORTANT GROUPE D'ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS RECHERCHE UN

CADRE-COMPTABLE DE PREMIER PLAN

Pour assister le Directeur des Services Comptables (+ de 100 personnes)

LE CANDIDAT DEVRA POUVOIR JUSTIFIER :

- D'une formation générale et comptable supérieure.
- D'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans acquise de préférence dans un établissement financier ou bancaire
- D'une connaissance pratique des problèmes d'organisation comptable.

INTERESSANTES PERSPECTIVES D'AVENIR POUR CANDIDAT DE VALEUR

Envoyer C.V., photo et références sous N° 23 188 E ÉDITIONS BLEU PUBLICITE 17, rue du Di. Label, 94300 VINCENNES qui transmettra.

IMPORTANTES ENTREPRISES

Z.I. CLAMART

recherche

pour son service informatique équipé d'un IBM 370 sous DOS/VS

Analyste organique

confirmé

Au sein d'une équipe animée par un Chef de projet, il se verra confier la responsabilité technique de la réalisation d'applications de gestion.

Il devra être capable d'assurer :

- le découpage organique des applications ;
- la réalisation des diagrammes de flux et de programmation ;
- le suivi des programmes ;
- la mise en place de l'exploitation.

D'un niveau I.U.T., le candidat devra justifier d'une réelle expérience organique et d'une parfaite maîtrise du COBOL - ANS (connaissance du GAP II et ASSEMBLEUR appréciée).

Adresser C.V. et photo en mentionnant sur l'envoie la référence 883 à ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui tr.

Jeune Société - Biens d'Équipement
Leader dans sa profession
Développe ses activités, poursuit son expansion et recherche

CHEF DU SERVICE APPROVISIONNEMENTS

Ce poste permettra à un

JEUNE DIPLOMÉ ETUDIANT SUPÉRIEUR

ou équivalent, de confirmer une première expérience acquise de préférence dans le domaine des approvisionnements et de faire preuve de ses qualités d'organisateur et de gestionnaire.

Nous souhaitons une expérience réussie de deux années dans une société performante et la pratique de la langue anglaise.

Nous vous remercions d'écrire, sous références 523, à

contor 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

Un important Organisme Forestier Régional offre à un jeune ingénieur possédant une solide connaissance de la forêt, la Direction de son département

SYLVICULTURE

Intégré à un puissant organisme, en accordant à votre fonction l'importance qui lui est due, nous recherchons :

- un candidat sérieux ;
- un diplôme général de département ;
- une maîtrise de la langue anglaise ;
- la possession d'un véhicule.

L'engagement sera sur le pied d'égalité, il sera par conséquent chargé de la direction de son département.

Il devra avoir 30 ans maximum, une formation I.U.T. ou Sup et Paris avec un complément type I.A.E. ou équivalent de son département, non cumulé.

Envoyer C.V., photo et références sous réf. 523/12 à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, rue d'Hauteville - 75010 - PARIS

responsable conseillers commerciaux

88-100.000 F/an

Contrôle d'achat d'un important groupe de distribution crée le poste de responsable d'une équipe d'envoyés commerciaux sur toute la France.

En liaison directe avec le Directeur Commercial France, il appliquera la politique commerciale de la Direction et assurera l'entretien et le développement de ses points de vente en matière sur pied au plan de gestion, de lancement de nouveaux produits, en liaison avec les services de recrutement par ses conseillers commerciaux qu'il encadrera.

Il faut une formation commerciale complète par l'expérience dans le domaine de la grande distribution et de l'analyse de gestion.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence 2222/M.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton 75006 Paris (Membre de l'ANCCREP)

directeur

180.000 +

Une Filiale France de l'un des plus importants groupes multinationaux de produits de grande consommation recherche son

DIRECTEUR GÉNÉRAL

35 ans minimum, anglais apprécié, expérience substantielle de 5 à 10 ans dans la fonction Marketing, grande connaissance de 2 à 3 ans de direction commerciale dans une société de services, ou de grande consommation.

Il se formera, dans un premier temps n'excédant pas 6 mois, au sein de la direction du Marketing du Groupe; puis, dans un deuxième temps, il assurera en tant que Directeur Général, la responsabilité globale de la Société; il ressortira au Président. A ce titre, en particulier, il en assurera le développement, la gestion administrative et financière.

Plan de carrière assuré au sein du Groupe. Localisation : Paris.

Envoyer C.V. manuscrit + photo + présent. sous références 1482 M, à

PROSSEL
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
23, rue du Renard - 75004 Paris

Importante Société Nationale exploitation et entretien chauffage et climatisation recherche pour Siège PARIS

CADRE COMMERCIAL

- Age minimum 35 ans.
- Formation Ingénieur Grandes Ecoles avec expérience commerciale.
- ou formation commerciale supérieure avec expérience Chauffage-Climatisation.
- Ce collaborateur sera étroitement lié à la Direction Générale et chargé de l'activité commerciale à haut niveau (administrations, collectivités, immobilier...), tant sur le plan national qu'international, en liaison avec les Agences régionales.

Nous souhaitons une expérience réussie de deux années dans une société performante et la pratique de la langue anglaise.

Adresser C.V. détaillé et souhaits rémunérat. à M. GENEVAZ, 11, square Joubert, 75014 PARIS.

Une occasion à saisir!

Activité technique sur matériel de pointe en informatique temps réel après un stage de 6 mois aux U.S.A.

HONEYWELL S.A.

DIVISION INDUSTRIE-INFORMATIQUE recherche :

INGENIEURS DEBUTANTS et TECHNICIENS de MAINTENANCE EXPERIMENTES

- calculateurs temps réel
- périphériques (disques, imprimantes, perforateurs, ...)
- interfaces temps réel

Postes à pourvoir : PARIS - LYON - MARSEILLE
Voitures fournies. Anglais fr., écrit, parlé.

Envoyez votre curriculum vitae et photographies à :
Société HONEYWELL S.A., Direction ou Personnel, (Rue SAV. 11, 12, rue Avoué, 92240 MALAKOFF.

promogim

recherche pour son service commun (40 Conseillers Commerciaux)

1 ANIMATEUR

LUI
EPC, ESQP ou SC. PO sans ou plus.
2 ans d'expérience de vente ou 2 ans d'expérience dans la promotion immobilière.
Très disponibles.
Fortes personnalités.

PROMOGIM
Moyenne d'âge de l'équipe 30 ans.
Une politique nationale.
Une expansion structurée.

LE JOS
3 mois de vente directe, puis l'installation de 1 région.
Travailler le week-end est très pensable.
Le salaire est motivant.

Ecrire avec C.V. manuscrit et photo à :
PROMOGIM, 9, avenue de Friedland, 75008 PARIS
Tél. : 23 54-02 et 62.

PARIS — UNE TRÈS IMPORTANTE ENTREPRISE D'ÉQUIPEMENT TECHNIQUE APPARTENANT A UN GROUPE DIVERSEMENT DE DIMENSION EUROPÉENNE cherche son

secrétaire général

Celui-ci, responsable devant le Directeur, prend en charge : le contrôle de gestion, les services administratifs et comptables, les relations avec les établissements bancaires, la politique du personnel ; il se voit, en outre, confier des missions d'études ou de négociation.

A 30 ans minimum, diplômé d'une grande école du niveau HEC, ESSEC, IEP... ou d'une Business School (il doit maîtriser l'anglais). Il a acquis son expérience de la gestion et assuré des responsabilités opérationnelles de préférence dans des entreprises de construction, TP, équipement technique.

Ecrire à J.-E. LEYMARIE, as réf. 2882 M.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENÈVE - ZÜRICH - BRUXELLES

S&T LINDE
Recherche fibre rapidement

ACHETEUR CONFIR.

avant bonne connaissance matériel industriel et matériel transport et transit

Env. C.V. manuscrit 71, av. Champe-Élysées, Paris-8^e
Discrétion assurée

IMPORTANTE CHAÎNE HOTELIÈRE poursuivant son développement recherche

JEUNE CADRE pour son service

CONTROLE DE GESTION

Il aura pour principales missions :

- l'établissement des budgets prévisionnels ;
- l'établissement des comptes d'exploitation et les écarts de réalisation ;
- l'analyse des écarts entre budgets et réalisations.

Ce poste conviendrait à un diplômé jeune et dynamique, de bonne formation (sup de ce ou I.U.T.), ayant l'expérience des entreprises et établissements multiples.

Adresser C.V., photo et présent. au service 409 M INTERCARRIÈRES 5, rue du Heider, 75009-PARIS.

SEXTANT/DPA, 7, pl. Vendôme 75001 PARIS, qui transmettra.

BUREAU VERITAS recherche
C.A.L. Maritz officier de réserve pour section automatique à PARIS.
Env. C.V., photo sans réf. n° 125 31, rue Henri-Rochefort, 75017 PARIS.

TITN recherche pour son agence D'ALX-EN-PROVENCE
AGENT TECHNIQUE ELECTRONICIEN
d'expérience immédiate, ayant 2 à 3 ans d'expérience en électronique numérique.
Adresser C.V. et présent. à TITN - PROVENCE La Hansard, place Forêt-de-Villeneuve 13100, AIX-EN-PROVENCE.

Entreprise internationale avec siège à Paris recherche un

EXPLOITANT - JURISTE

minimum 5 ans d'expérience bancaire. Ecr. 104, Champe-Élysées, Paris-8^e

COMPTABLES 2^e cat. CONFIRMÉS (F.)
Age minimum 25 ans
Comptabilité générale, Déclarations Fiscales et para-fiscales.

Cabinet Architecte rach. SYRIS
SECRETARE DACTYLO
Adresser C.V. et photo, sous n° 7368 P.F.L. 2, c. Providence, 12, tr.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE FRANCO-ALLEMANDE
d'activités matérielles et para-techniques recherche

INGENIEUR DE VENTE

expérimenté, connaissance fréquente.
Déplacements fréquents.

Adresser C.V. à WERNER et PFLEIDERER FRANCE, 15, rue Armand-Silvestre, 92400 COURBEVOIE.

IMPTÉ SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
recherche pour son service INFORMATIQUE

PROGRAMMEUR COBOL ANS

2 ans d'expérience.
Avant. sociaux. Reg. entreprises.
Adresser C.V. et photographies à LEVI-TOURNAY, sous n° 530, 5, cité Pissalé (9^e), qui transmettra.

Une importante BANQUE ÉTRANGÈRE à PARIS recherche son

chef des services comptable

Il aura pour mission de :

- coordonner l'activité des services comptables et financiers ;
- avoir une expérience de plusieurs années comme responsable de services comptables ;
- être apte à former et animer une équipe de travail ;
- posséder une excellente maîtrise de la langue anglaise.

Le candidat devra :

- avoir une excellente connaissance des mécanismes bancaires et du marché monétaire et financier ;
- avoir une expérience de plusieurs années comme responsable de services comptables ;
- être apte à former et animer une équipe de travail ;
- posséder une excellente maîtrise de la langue anglaise.

Envoyer lettre manuscrite et CV détaillé au Service 8378

plein emploi 118 rue de la Harpe Paris 2^e

ANNONCES CLASSEES

La ligne La ligne I.C.		
L'IMMOBILIER	25,00	29,19
Achat-Vente-Location	30,00	35,03
EXCLUSIVITES		
L'AGENDA DU MONDE	23,00	26,85
(chaque Vendredi)		

responsable conseillers commerciaux

omogim

ANIMATEUR

les is compl

responsable conseillers commerciaux

omogim

ANIMATEUR

les is compl

responsable conseillers commerciaux

omogim

ANIMATEUR

les is compl

responsable conseillers commerciaux

omogim

ANIMATEUR

les is compl

responsable conseillers commerciaux

omogim

ANIMATEUR

les is compl

responsable conseillers commerciaux

omogim

ANIMATEUR

les is compl

représent. offre

VENDEUR CONFECTION

POUR POSTE REPRESENTANT EXCLUSIF JERSEY DE LUXE...
 LE MERCIER 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

représent. demande

capitula ou proposit. com.

DETTES DIFFICULTES FINANCIERES...
 2, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

propositions diverses

travail à domicile

BOIS et FORETS pour travaux pédagogiques

chez soi dans section d'arbres forestiers...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

occasions

autos vente

MERCEDES BENZ

Laos Paris
 10, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

autos achat

perdu-trouvé

Perdu Paris 25 Avenue Montreuil...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

perdu-trouvé

Perdu Paris 25 Avenue Montreuil...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

perdu-trouvé

Perdu Paris 25 Avenue Montreuil...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

perdu-trouvé

Perdu Paris 25 Avenue Montreuil...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

perdu-trouvé

Perdu Paris 25 Avenue Montreuil...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

demandes d'emploi

APPEL D'OFFRES

pour le recrutement d'un MANAGER...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

demandes d'emploi

10 ANS EXPERIENCE SOCIÉTÉ INTERIM

recherche travail avec responsabilité...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

demandes d'emploi

INFORMATIQUE-ORGANISATION-FORMATION

Assistant Chef Service Informatique...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

demandes d'emploi

DOCTEUR EN PHYSIQUE

28 ans...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

demandes d'emploi

AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

Inspecteur division...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

demandes d'emploi

PSYCHO-SOCIOLOGUE

PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

L'immobilier

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Centre Etoile : 525-25-25
 Centre Nation : 346-11-74
 Centre Mairie : 734-17-09

fonds de commerce

Bar Club, possib. dislocation...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE

20.000 m² de bureaux à louer...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

maisons de campagne

PERCHE à 120 km de Paris...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

maisons de campagne

PERCHE à 120 km de Paris...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

maisons de campagne

PERCHE à 120 km de Paris...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

maisons de campagne

PERCHE à 120 km de Paris...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

maisons de campagne

PERCHE à 120 km de Paris...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

maisons de campagne

PERCHE à 120 km de Paris...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

maisons de campagne

PERCHE à 120 km de Paris...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

maisons de campagne

PERCHE à 120 km de Paris...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

maisons de campagne

PERCHE à 120 km de Paris...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

maisons de campagne

PERCHE à 120 km de Paris...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

maisons de campagne

PERCHE à 120 km de Paris...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

maisons de campagne

PERCHE à 120 km de Paris...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

maisons de campagne

PERCHE à 120 km de Paris...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

maisons de campagne

PERCHE à 120 km de Paris...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

maisons de campagne

PERCHE à 120 km de Paris...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

maisons de campagne

PERCHE à 120 km de Paris...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

maisons de campagne

PERCHE à 120 km de Paris...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

maisons de campagne

PERCHE à 120 km de Paris...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

maisons de campagne

PERCHE à 120 km de Paris...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

maisons de campagne

PERCHE à 120 km de Paris...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

maisons de campagne

PERCHE à 120 km de Paris...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

maisons de campagne

PERCHE à 120 km de Paris...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

maisons de campagne

PERCHE à 120 km de Paris...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

maisons de campagne

PERCHE à 120 km de Paris...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

maisons de campagne

PERCHE à 120 km de Paris...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

maisons de campagne

PERCHE à 120 km de Paris...
 17, rue de Valenciennes, Paris 11^e.

L'immobilier

appartements vente constructions neuves locations meublées locations non meublées fonds de commerce propriétés propriétés

Paris

PLACE WAGRAM
De l'imm. classe, état prof., R+G+3 P., 11 ch., escal. ext., 3 terr. (balcon, 2 terr.). PRIX : 220.000 F. Tél. : 324-54 ou 227-41-49.

OBSERVATOIRE (FACE A)
De l'imm. 1949, 20 m² de terrain, 10 m² de jardin, 2 ch., 2 b., cuis., 110 m² de terrasse, 14 m² de piscine, 14 bis, RUE CASSINI, PASTEUR : 265-3094.

11^e - PLACEMENT

16^e - AUTEUIL
DE BEL. IMM. CD CONFORT ET AGRÉABLE. SÉRIEUX. BIBLE LIV. + EDE CHÈRE. Entrée, cuis., salle de bains, moulin, terrasse, vide-ordr., LUXE, REPAIT MEUF. PRIX : 329.500 F.

17^e PIERRE

BEL. IMM. PIERRE TAILLE
10 ET. CHAIR, SOLIEL, 5 PIÈCES, 11 ch., meublé, REPAIT A MEUF + CHAUFFAGE SERVICE. Bureau de vente et appartement décoré auvernal et vestraire, 14 à 18 h. samedi et dimanche, 11 à 19 h. S.O.C.E.L. : 331-42-41.

PARIS XVII^e

PARIS XVII^e
Per. rénov. au style, bath, sept. DU 1^{er} AU 4^{ème} PIÈCES. PLEIN SUD. apt. rénov. 110, bd Péreire, mardi-mercr., 10-12 h., 15-19 h. le vendr., de 15 à 19 h. PRODOMO : 231-82-34, 233-82-45.

PARIS XVIII^e

PARIS XVIII^e
XVIII^e - JULES - JOFFRIN CHAMBRES ET STUDIOS 2, 3, 4 et 5 PIÈCES. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland, BAL. 29-49.

PARIS XIX^e

PARIS XIX^e
XIX^e - RUE DE PICPUS STUDIOS, 2 ET 4 PIÈCES. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland, BAL. 29-49.

PARIS XX^e

PARIS XX^e
XIX^e - PORTE D'ITALIE 3 PIÈCES, 70 m²,... 25.000 F. Habitable immédiatement. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland, BAL. 29-49.

PARIS XXI^e

PARIS XXI^e
XIX^e - TOULIAC STUDIOS, 2 ET 4 PIÈCES. PRIX NON REVISABLES. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland, BAL. 29-49.

PROVINCE

A NICE - QUARTIER CIMIER
Une résidence exceptionnelle « LA CHARMEUSE » 2, avenue Villé-Marcel, très grand standing, appartements de 2 à 5 pièces répartis en deux parts immobilières implantés dans des jardins, au calme, à 15 minutes du centre de Nice. PRIX DE SOUSCRIPTION PERMANENTS « LA HENIN », renseignements et plan de situation place et au cabinet JACQUES PERDU (R.N.P.C.) 11, RUE MILEY 06000 NICE. Téléphone : (03) 87-43-29.

PROVINCE

A NICE - QUARTIER CIMIER
Une résidence exceptionnelle « LA CHARMEUSE » 2, avenue Villé-Marcel, très grand standing, appartements de 2 à 5 pièces répartis en deux parts immobilières implantés dans des jardins, au calme, à 15 minutes du centre de Nice. PRIX DE SOUSCRIPTION PERMANENTS « LA HENIN », renseignements et plan de situation place et au cabinet JACQUES PERDU (R.N.P.C.) 11, RUE MILEY 06000 NICE. Téléphone : (03) 87-43-29.

PROVINCE

A NICE - QUARTIER CIMIER
Une résidence exceptionnelle « LA CHARMEUSE » 2, avenue Villé-Marcel, très grand standing, appartements de 2 à 5 pièces répartis en deux parts immobilières implantés dans des jardins, au calme, à 15 minutes du centre de Nice. PRIX DE SOUSCRIPTION PERMANENTS « LA HENIN », renseignements et plan de situation place et au cabinet JACQUES PERDU (R.N.P.C.) 11, RUE MILEY 06000 NICE. Téléphone : (03) 87-43-29.

PROVINCE

A NICE - QUARTIER CIMIER
Une résidence exceptionnelle « LA CHARMEUSE » 2, avenue Villé-Marcel, très grand standing, appartements de 2 à 5 pièces répartis en deux parts immobilières implantés dans des jardins, au calme, à 15 minutes du centre de Nice. PRIX DE SOUSCRIPTION PERMANENTS « LA HENIN », renseignements et plan de situation place et au cabinet JACQUES PERDU (R.N.P.C.) 11, RUE MILEY 06000 NICE. Téléphone : (03) 87-43-29.

PROVINCE

A NICE - QUARTIER CIMIER
Une résidence exceptionnelle « LA CHARMEUSE » 2, avenue Villé-Marcel, très grand standing, appartements de 2 à 5 pièces répartis en deux parts immobilières implantés dans des jardins, au calme, à 15 minutes du centre de Nice. PRIX DE SOUSCRIPTION PERMANENTS « LA HENIN », renseignements et plan de situation place et au cabinet JACQUES PERDU (R.N.P.C.) 11, RUE MILEY 06000 NICE. Téléphone : (03) 87-43-29.

PROVINCE

A NICE - QUARTIER CIMIER
Une résidence exceptionnelle « LA CHARMEUSE » 2, avenue Villé-Marcel, très grand standing, appartements de 2 à 5 pièces répartis en deux parts immobilières implantés dans des jardins, au calme, à 15 minutes du centre de Nice. PRIX DE SOUSCRIPTION PERMANENTS « LA HENIN », renseignements et plan de situation place et au cabinet JACQUES PERDU (R.N.P.C.) 11, RUE MILEY 06000 NICE. Téléphone : (03) 87-43-29.

PROVINCE

A NICE - QUARTIER CIMIER
Une résidence exceptionnelle « LA CHARMEUSE » 2, avenue Villé-Marcel, très grand standing, appartements de 2 à 5 pièces répartis en deux parts immobilières implantés dans des jardins, au calme, à 15 minutes du centre de Nice. PRIX DE SOUSCRIPTION PERMANENTS « LA HENIN », renseignements et plan de situation place et au cabinet JACQUES PERDU (R.N.P.C.) 11, RUE MILEY 06000 NICE. Téléphone : (03) 87-43-29.

PROVINCE

A NICE - QUARTIER CIMIER
Une résidence exceptionnelle « LA CHARMEUSE » 2, avenue Villé-Marcel, très grand standing, appartements de 2 à 5 pièces répartis en deux parts immobilières implantés dans des jardins, au calme, à 15 minutes du centre de Nice. PRIX DE SOUSCRIPTION PERMANENTS « LA HENIN », renseignements et plan de situation place et au cabinet JACQUES PERDU (R.N.P.C.) 11, RUE MILEY 06000 NICE. Téléphone : (03) 87-43-29.

PROVINCE

A NICE - QUARTIER CIMIER
Une résidence exceptionnelle « LA CHARMEUSE » 2, avenue Villé-Marcel, très grand standing, appartements de 2 à 5 pièces répartis en deux parts immobilières implantés dans des jardins, au calme, à 15 minutes du centre de Nice. PRIX DE SOUSCRIPTION PERMANENTS « LA HENIN », renseignements et plan de situation place et au cabinet JACQUES PERDU (R.N.P.C.) 11, RUE MILEY 06000 NICE. Téléphone : (03) 87-43-29.

PROVINCE

A NICE - QUARTIER CIMIER
Une résidence exceptionnelle « LA CHARMEUSE » 2, avenue Villé-Marcel, très grand standing, appartements de 2 à 5 pièces répartis en deux parts immobilières implantés dans des jardins, au calme, à 15 minutes du centre de Nice. PRIX DE SOUSCRIPTION PERMANENTS « LA HENIN », renseignements et plan de situation place et au cabinet JACQUES PERDU (R.N.P.C.) 11, RUE MILEY 06000 NICE. Téléphone : (03) 87-43-29.

PROVINCE

A NICE - QUARTIER CIMIER
Une résidence exceptionnelle « LA CHARMEUSE » 2, avenue Villé-Marcel, très grand standing, appartements de 2 à 5 pièces répartis en deux parts immobilières implantés dans des jardins, au calme, à 15 minutes du centre de Nice. PRIX DE SOUSCRIPTION PERMANENTS « LA HENIN », renseignements et plan de situation place et au cabinet JACQUES PERDU (R.N.P.C.) 11, RUE MILEY 06000 NICE. Téléphone : (03) 87-43-29.

PROVINCE

A NICE - QUARTIER CIMIER
Une résidence exceptionnelle « LA CHARMEUSE » 2, avenue Villé-Marcel, très grand standing, appartements de 2 à 5 pièces répartis en deux parts immobilières implantés dans des jardins, au calme, à 15 minutes du centre de Nice. PRIX DE SOUSCRIPTION PERMANENTS « LA HENIN », renseignements et plan de situation place et au cabinet JACQUES PERDU (R.N.P.C.) 11, RUE MILEY 06000 NICE. Téléphone : (03) 87-43-29.

PROVINCE

A NICE - QUARTIER CIMIER
Une résidence exceptionnelle « LA CHARMEUSE » 2, avenue Villé-Marcel, très grand standing, appartements de 2 à 5 pièces répartis en deux parts immobilières implantés dans des jardins, au calme, à 15 minutes du centre de Nice. PRIX DE SOUSCRIPTION PERMANENTS « LA HENIN », renseignements et plan de situation place et au cabinet JACQUES PERDU (R.N.P.C.) 11, RUE MILEY 06000 NICE. Téléphone : (03) 87-43-29.

PROVINCE

A NICE - QUARTIER CIMIER
Une résidence exceptionnelle « LA CHARMEUSE » 2, avenue Villé-Marcel, très grand standing, appartements de 2 à 5 pièces répartis en deux parts immobilières implantés dans des jardins, au calme, à 15 minutes du centre de Nice. PRIX DE SOUSCRIPTION PERMANENTS « LA HENIN », renseignements et plan de situation place et au cabinet JACQUES PERDU (R.N.P.C.) 11, RUE MILEY 06000 NICE. Téléphone : (03) 87-43-29.

PROVINCE

A NICE - QUARTIER CIMIER
Une résidence exceptionnelle « LA CHARMEUSE » 2, avenue Villé-Marcel, très grand standing, appartements de 2 à 5 pièces répartis en deux parts immobilières implantés dans des jardins, au calme, à 15 minutes du centre de Nice. PRIX DE SOUSCRIPTION PERMANENTS « LA HENIN », renseignements et plan de situation place et au cabinet JACQUES PERDU (R.N.P.C.) 11, RUE MILEY 06000 NICE. Téléphone : (03) 87-43-29.

PROVINCE

A NICE - QUARTIER CIMIER
Une résidence exceptionnelle « LA CHARMEUSE » 2, avenue Villé-Marcel, très grand standing, appartements de 2 à 5 pièces répartis en deux parts immobilières implantés dans des jardins, au calme, à 15 minutes du centre de Nice. PRIX DE SOUSCRIPTION PERMANENTS « LA HENIN », renseignements et plan de situation place et au cabinet JACQUES PERDU (R.N.P.C.) 11, RUE MILEY 06000 NICE. Téléphone : (03) 87-43-29.

PROVINCE

A NICE - QUARTIER CIMIER
Une résidence exceptionnelle « LA CHARMEUSE » 2, avenue Villé-Marcel, très grand standing, appartements de 2 à 5 pièces répartis en deux parts immobilières implantés dans des jardins, au calme, à 15 minutes du centre de Nice. PRIX DE SOUSCRIPTION PERMANENTS « LA HENIN », renseignements et plan de situation place et au cabinet JACQUES PERDU (R.N.P.C.) 11, RUE MILEY 06000 NICE. Téléphone : (03) 87-43-29.

PROVINCE

A NICE - QUARTIER CIMIER
Une résidence exceptionnelle « LA CHARMEUSE » 2, avenue Villé-Marcel, très grand standing, appartements de 2 à 5 pièces répartis en deux parts immobilières implantés dans des jardins, au calme, à 15 minutes du centre de Nice. PRIX DE SOUSCRIPTION PERMANENTS « LA HENIN », renseignements et plan de situation place et au cabinet JACQUES PERDU (R.N.P.C.) 11, RUE MILEY 06000 NICE. Téléphone : (03) 87-43-29.

PROVINCE

A NICE - QUARTIER CIMIER
Une résidence exceptionnelle « LA CHARMEUSE » 2, avenue Villé-Marcel, très grand standing, appartements de 2 à 5 pièces répartis en deux parts immobilières implantés dans des jardins, au calme, à 15 minutes du centre de Nice. PRIX DE SOUSCRIPTION PERMANENTS « LA HENIN », renseignements et plan de situation place et au cabinet JACQUES PERDU (R.N.P.C.) 11, RUE MILEY 06000 NICE. Téléphone : (03) 87-43-29.

PROVINCE

A NICE - QUARTIER CIMIER
Une résidence exceptionnelle « LA CHARMEUSE » 2, avenue Villé-Marcel, très grand standing, appartements de 2 à 5 pièces répartis en deux parts immobilières implantés dans des jardins, au calme, à 15 minutes du centre de Nice. PRIX DE SOUSCRIPTION PERMANENTS « LA HENIN », renseignements et plan de situation place et au cabinet JACQUES PERDU (R.N.P.C.) 11, RUE MILEY 06000 NICE. Téléphone : (03) 87-43-29.

PROVINCE

A NICE - QUARTIER CIMIER
Une résidence exceptionnelle « LA CHARMEUSE » 2, avenue Villé-Marcel, très grand standing, appartements de 2 à 5 pièces répartis en deux parts immobilières implantés dans des jardins, au calme, à 15 minutes du centre de Nice. PRIX DE SOUSCRIPTION PERMANENTS « LA HENIN », renseignements et plan de situation place et au cabinet JACQUES PERDU (R.N.P.C.) 11, RUE MILEY 06000 NICE. Téléphone : (03) 87-43-29.

PROVINCE

A NICE - QUARTIER CIMIER
Une résidence exceptionnelle « LA CHARMEUSE » 2, avenue Villé-Marcel, très grand standing, appartements de 2 à 5 pièces répartis en deux parts immobilières implantés dans des jardins, au calme, à 15 minutes du centre de Nice. PRIX DE SOUSCRIPTION PERMANENTS « LA HENIN », renseignements et plan de situation place et au cabinet JACQUES PERDU (R.N.P.C.) 11, RUE MILEY 06000 NICE. Téléphone : (03) 87-43-29.

PROVINCE

A NICE - QUARTIER CIMIER
Une résidence exceptionnelle « LA CHARMEUSE » 2, avenue Villé-Marcel, très grand standing, appartements de 2 à 5 pièces répartis en deux parts immobilières implantés dans des jardins, au calme, à 15 minutes du centre de Nice. PRIX DE SOUSCRIPTION PERMANENTS « LA HENIN », renseignements et plan de situation place et au cabinet JACQUES PERDU (R.N.P.C.) 11, RUE MILEY 06000 NICE. Téléphone : (03) 87-43-29.

PROVINCE

A NICE - QUARTIER CIMIER
Une résidence exceptionnelle « LA CHARMEUSE » 2, avenue Villé-Marcel, très grand standing, appartements de 2 à 5 pièces répartis en deux parts immobilières implantés dans des jardins, au calme, à 15 minutes du centre de Nice. PRIX DE SOUSCRIPTION PERMANENTS « LA HENIN », renseignements et plan de situation place et au cabinet JACQUES PERDU (R.N.P.C.) 11, RUE MILEY 06000 NICE. Téléphone : (03) 87-43-29.

à champmesnil: le meilleur crédit de la région parisienne



un crédit bancaire exceptionnel
Certainement l'un des plus bas de la région parisienne puisqu'il démarre à : 90 F par mois pour un emprunt de 10 000 F (assurance comprise), grâce à des accords spéciaux avec la BNP-Cogédino.

des prix compétitifs
Prix fermes, définitifs et tout compris : maison entièrement équipée, garage, jardin, 4 pièces : 426 800 F, 5 pièces : 270 600 F, 6 pièces : 298 600 F et seulement 10% à régler jusqu'à la livraison. Prix maintenus depuis décembre 1974 (6 mois).

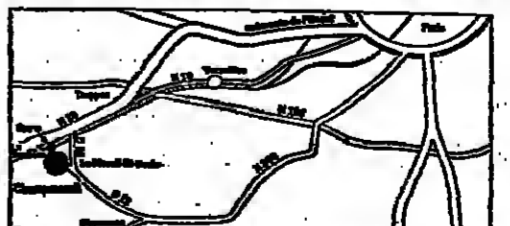
une situation privilégiée
Champmesnil est à 15 km de Versailles, 25 km du pont de Saint-Cloud et à quelques minutes de l'autoroute de l'Ouest; gare SNCF à côté.

des équipements collectifs
Sur place, à Champmesnil même : une piscine et un terrain de sport existant à l'heure actuelle, le centre commercial est en cours de réalisation, un groupe scolaire est programmé. Plusieurs écoles au Mesnil-Saint-Denis.

des plans intelligents
6 maisons au choix : de construction traditionnelle, elles possèdent de très grands espaces intérieurs et des aménagements luxueux et complets.

le charme
Champmesnil est au bord de la vallée de Chevreuse, au cœur du village accueillant du Mesnil-Saint-Denis, et à quelques kilomètres seulement des sites historiques de Port-Royal et de Dampierre.

un environnement séduisant
Tout est à la portée des résidents de Champmesnil : Paris (à 25 minutes par le train : liaison directe gare Maine Montparnasse-gare de la Verrière ; en voiture par l'autoroute de l'Ouest et la N 10, ou par la route de la Vallée de Chevreuse, la N 306 puis la D 13 jusqu'au Mesnil-Saint-Denis), les espaces naturels (centre de loisirs de Saint-Cucurin en Yvelines, 6 km ; forêt de Rambouillet, 15 km), et tous les équipements de la ville nouvelle de St-Quentin.



Venez sur place les 6 maisons modèles, tous les jours de 10 h à 19 h
Champmesnil, 78320 Le Mesnil-Saint-Denis. Tél. 461 81 38 / 71 20 / 83

منازل الأمل

L'ÉVÉNEMENT

Les finances locales

LES rapports de l'Etat et des communes sont émis depuis vingt ans par le problème continuellement posé mais jamais résolu de la fiscalité locale. Les maires se plaignent d'être obligés d'alourdir les impôts locaux, dont ils ont la responsabilité, pour financer un nombre croissant de dépenses dont l'Etat n'assume pas la charge. Aussi réclament-ils davantage de subventions du gouvernement et plus d'autonomie dans leur utilisation. L'Etat rétorque qu'il verse de plus en plus d'argent aux collectivités locales (communes et départements) et met en doute — sans le dire clairement — la rigueur de gestion de nombreux budgets communaux et départementaux.

Cette très vieille querelle va peut-être se débloquer dans la mesure où certaines données du problème commencent à vraiment changer. Depuis janvier 1974, trois des quatre impôts directs locaux ont été modernisés : la taxe d'habitation (ancienne contribution mobilière), les taxes

foncières bâties et non bâties ont été recalculées. Le quatrième impôt local direct, la patente, va lui aussi être transformé : un projet de loi sera prochainement discuté à cet effet par le Parlement. Si tout se passe normalement, la nouvelle patente — baptisée taxe professionnelle — entrera en application début 1976.

Ainsi sera achevée la modernisation de la fiscalité directe locale, modernisation qui se traduira par plus de justice dans la répartition des impôts entre contribuables. L'affaire n'est pas mince, puisque ces quatre impôts réunis représentent le tiers des ressources globales (emprunts et subventions compris) des collectivités locales et 57 % de leurs ressources fiscales.

Pourtant, malgré l'assurance que leur donnent des maintiens des impôts locaux beaucoup moins discutables sur le plan de la justice — puisqu'ils sont établis sur des bases très récentes — de très nombreux maires réagissent à

accroître davantage la pression fiscale pesant sur leurs administrés. Dans certaines municipalités, les contribuables ont montré leur mécontentement d'avoir à payer des impôts qu'ils jugent trop lourds. Cinq millions de Français environ paient plus d'impôts locaux que d'impôts d'Etat sur le revenu.

Aussi les maires, soutenus en cela par les partis de gauche, relancent-ils actuellement leur offensive en direction du gouvernement pour obtenir plus de subventions de l'Etat. Il y a trois semaines, à Meaux, M. Poniatowski, ministre de l'Intérieur, a surpris tout le monde en annonçant le remboursement aux communes de la T.V.A. que celles-ci paient sur leurs dépenses d'équipement. C'était un peu tôt, surtout — et peut-être imprudent — fait par le gouvernement en direction des maires qui réclament cette mesure depuis longtemps. Il en coûterait 7 milliards de francs à l'Etat, somme qui grossirait les 45 milliards de francs de subventions versées annuellement aux

collectivités locales. L'emploi du conditionnel est pourtant de rigueur : renseignements pris, les propos de M. Poniatowski n'engageaient pas le gouvernement, puisqu'il ne s'agissait que d'une initiative personnelle.

Or, qu'il en soit, les rapports de l'Etat et des collectivités locales ne pourront pas vraiment s'améliorer tant que deux problèmes n'ont pas été clairement posés et résolus :

- 1) Un partage net, sans ambiguïté, doit être fait entre les dépenses qui reviennent à la charge de l'Etat et celles qui doivent être assumées par les collectivités locales ;
- 2) Dans ce partage, les maires ne doivent pas perdre de vue cette vérité qu'il est impossible de vouloir bénéficier de plus d'autonomie dans les dépenses si l'on en refuse le prix, c'est-à-dire l'impôt. L'autonomie véritable n'est pas dissociable de la responsabilité, particulièrement de la responsabilité financière.

LES RECETTES : la moitié seulement d'impôts

POUR financer leurs dépenses, les collectivités locales disposent de trois sortes de recettes : leurs impôts propres, les subventions versées par l'Etat, les emprunts.

I. - Les impôts locaux : 35 milliards

Ce sont essentiellement quatre impôts directs : la taxe d'habitation (nouveau nom de l'ancienne contribution mobilière), la taxe foncière bâtie, la taxe foncière non bâtie, la patente. Ces quatre impôts ont été longtemps appelés les « quatre vieilles », parce qu'ils étaient la survivance de taxes qui, avant la première guerre mondiale, étaient des impôts d'Etat. Ceux-ci furent abandonnés comme tels en 1917, mais sur assiette et été conservés par les maires et les conseils municipaux pour calculer les impôts locaux. Ce système va prendre fin.

Le calcul des trois premiers impôts a, en effet, été révisé. Les bases de la « taxe d'habitation » et de la « taxe foncière bâtie » ont été complètement revues à l'occasion d'un vaste recensement des propriétés bâties, qui a duré plus de trois ans (de 1970 au milieu de l'année 1973) et qui a porté sur 20,7 millions de logements, 1,8 million de locaux commerciaux, 207 000 établissements industriels.

De même, l'assiette de la « taxe foncière sur les propriétés non bâties » a été révisée en 1967 à l'occasion d'un recensement dont les résultats ont été actualisés en 1970.

Depuis le 1^{er} janvier 1974, ces trois impôts locaux dus par les contribuables, qu'ils soient propriétaires ou locataires, sont calculés sur des valeurs locatives réelles, telles qu'elles résultent des régimes du marché (loi de l'offre et de la demande). Ainsi, quand il s'agit d'une H.L.M., ce n'est pas le loyer payé par le

locataire qui est pris en compte pour le calcul de la taxe d'habitation (car les loyers H.L.M. sont artificiellement abaissés par l'intervention de l'Etat), mais le prix que voudrait, dans un quartier, un appartement équivalent du secteur libre, compte tenu de son confort et de ses aménagements.

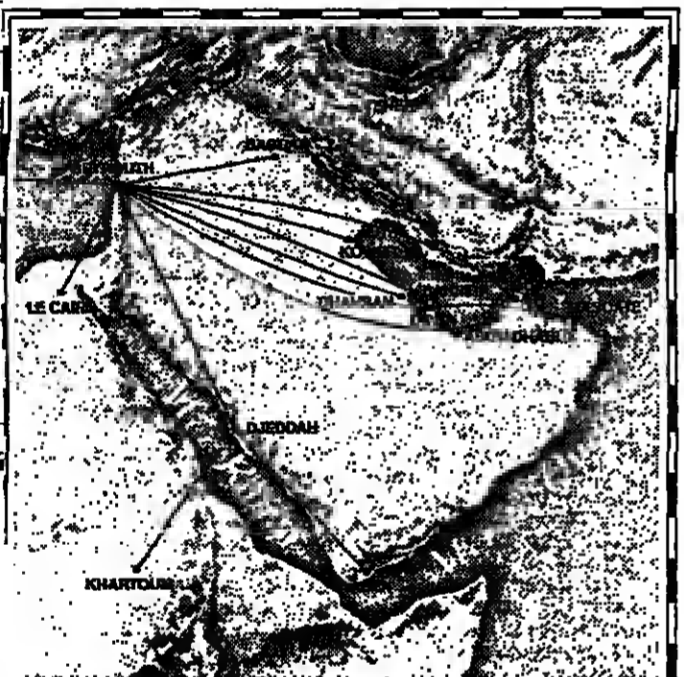
Il s'agit de certes la possibilité de réduire l'impôt des personnes nécessaires, en pratiquant — après coup — des abattements : abattement à la base, abattement pour charges de famille. Mais, les trois impôts sont d'abord calculés selon une règle unique, sans manipulation préalable, afin de conserver au système toute sa clarté. Il est en outre prévu que les valeurs locatives seront actualisées tous les deux ans et le recensement des propriétés bâties refait tous les six ans, ce qui ne devrait pas poser de graves problèmes ni prendre beaucoup de temps, grâce à l'informatique.

La révision des bases de ces trois impôts directs devrait entraîner de très importants changements pour les contribuables, notamment pour le paiement de la taxe d'habitation. Aussi, pour éviter de trop brusques modifications, les pouvoirs publics ont-ils prévu de ménager une période de transition pendant trois ans.

LES DÉPENSES : 60% de fonctionnement 40% d'équipement

EN 1975, les collectivités locales auront à financer une soixantaine de milliards de francs de « dépenses de fonctionnement » (entretien du matériel, paiement du personnel) et une quarantaine de milliards de francs de « dépenses d'équipement » (cette somme comprenant le remboursement des dettes contractées antérieurement). Au total, 107 milliards de francs environ, répartis entre 60 % pour le premier groupe et 40 % pour le second. C'est pour arriver à ce montant que les collectivités locales doivent ajouter à leurs recettes ordinaires (impôts locaux, subventions et transferts de l'Etat), qui atteignent quelque 95 milliards de francs en 1975, 12 à 13 milliards de francs d'emprunts.

Actuellement, les collectivités locales ne couvrent vraiment que leurs dépenses de fonctionnement, qui augmentent très vite chaque année (+ 13,7 %). Les subventions de l'Etat (non compris le V.R.T.S.) ne progressent, elles, que modérément (2 à 3 % chaque année) ; les dépenses d'équipement doivent donc être très largement financées par l'emprunt, surtout dans les grandes villes. Les maires des petites et moyennes communes sont plus prudents à l'égard de cette source de paiements, et leur endettement reste limité.



Les Etats du Golfe par Beyrouth et la MEA.

Départ de Paris-Orly, tous les jours, à midi, pour les Etats du Golfe via Beyrouth. Beyrouth est un centre de manifestations internationales, expositions, congrès, sessions de travail et d'information. Beyrouth dispose d'un équipement bancaire particulièrement développé, d'une infrastructure hôtelière de première catégorie et offre toutes facilités d'entreposage et d'acheminement. Dans le cadre des transactions avec les Etats du Golfe, Beyrouth constitue pour les hommes d'affaires une étape essentielle. (Trilinguisme: français, anglais, arabe).

II. - Les emprunts : 12 milliards

Il y a apporté 12 milliards de francs environ aux collectivités locales cette année. Cette somme représente évidemment la différence entre les ressources des collectivités locales (impôts locaux et subventions de l'Etat) et leurs dépenses (d'équipement et de fonctionnement).

LES REGIONS. — Une page consacrée aux collectivités locales ne serait pas complète si elle ne faisait mention des budgets des régions. Ces nouvelles collectivités locales, créées en juillet 1972, disposent d'un peu plus d'un milliard de francs de crédits par an. Les régions ne peuvent, de par la loi, lever plus de 25 % de taxe par habitant. Elles disposent de différentes recettes, notamment le produit des permis de construire et la possibilité de lever différentes taxes additionnelles à des impôts déjà existants : droits de mutation, taxe de publicité foncière, droits d'enregistrement sur les mutations d'immeubles. Mais les régions sont des entités très récentes pour jouer un rôle important dans les recettes comme dans les dépenses des collectivités locales.

Actuellement, le produit des quatre impôts directs locaux (environ 35 milliards) est partagé entre les communes et les départements à raison de deux tiers pour les uns, un tiers pour les autres.

III. - Les subventions : 45 milliards

L'Etat verse aux collectivités locales des « subventions de fonctionnement » pour l'entretien de leur matériel, son renouvellement, mais aussi pour le paiement des employés municipaux (on tout environ 17 milliards de francs en 1973) et des « subventions d'équipement » (8 milliards de francs environ). Soit 25 milliards de francs.

COMMUNES ET DÉPARTEMENTS ASSURENT PLUS DE LA MOITIÉ DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT DU PAYS.

Pour situer l'importance du rôle des collectivités locales dans les circuits économiques, on peut comparer les poids respectifs des impôts locaux, des impôts d'Etat et des prélèvements au titre de la Sécurité sociale. En 1973 (derniers chiffres connus), les impôts des collectivités locales ne représentaient que 5 % de la production intérieure brute (PIB) de la France, contre 44,5 % pour les cotisations sociales et 18,5 % pour les impôts d'Etat.

Cette comparaison est intéressante dans la mesure où elle situe l'effort fiscal demandé aux Français respectivement par l'Etat, les collectivités locales et la Sécurité sociale. Mais elle n'est pas significative de l'importance économique des collectivités locales, importance qu'on mesure mieux d'après leurs dépenses. Cette année, les communes, les départements et les régions dépensent environ 108 milliards de francs en équipement et en fonctionnement (matériel, entretien du matériel, etc.), contre 250 milliards de francs à l'Etat. On voit que l'écart est déjà bien minime.

Il est même un domaine essentiel dans lequel les collectivités locales jouent un rôle plus important que l'Etat : c'est celui des dépenses d'équipement, dont elles assurent soixante 57 % du total.

Un endettement croissant

Globalement, il est inquiétant de constater que les emprunts, en augmentation constante (+ 14 % par an), financent, selon les cas, entre 35 et 50 % des dépenses d'équipement des sociétés. Encore faut-il souligner que les communes sont contraintes de s'adresser de plus en plus aux prêteurs du secteur privé : car les établissements publics ou semi-publics (c'est-à-dire Caisse des dépôts et consignations) qui prêtent aux communes à des conditions avantageuses ne fournissent plus que 80 % des fonds prêtés, contre 87 % il y a dix ans. Le résultat de cette politique d'endettement permanente est maintenant visible : sur 40 milliards de francs de dépenses d'équipement des communes en 1975, 10 milliards environ seront consacrés au seul amortissement de la dette.

Est-ce à dire que les collectivités locales peuvent commettre toutes les imprudences qu'elles veulent ? En principe non, car l'Etat, par l'intermédiaire du préfet, exerce un pouvoir de contrôle. Ainsi, par exemple, les budgets préparés par les communes doivent être obligatoirement en équilibre. Le recours à l'emprunt n'est admis que pour équilibrer des dépenses d'équipement.

En fait, le contrôle de l'Etat sur les communes s'allège peu à peu au point de devenir illusoire dans certains cas. Ainsi, depuis le 31 décembre 1970, les préfets ne peuvent plus opposer aux budgets communaux qui leur sont présentés en équilibre, même si cet équilibre est obtenu en grande

PAGE ETABLIE PAR ALAIN VERNEHOLE

Le Monde
DOSSIERS ET DOCUMENTS
vient de paraître
LE NUMÉRO 21
comporte dans la série « Economie et Société » :
LE TROISIÈME AGE
et dans la série « Vie sociale et politique » :
LA POLICE

Prix de vente, le numéro : 2F.
Abonnement 1 an (10 numéros) : 18 F

Sur demande, tarif dégressif pour abonnements groupés capotés à une même adresse.

DEJA DU TEMPS DE NOS GRANDS-PARENTS
La Rue de Provence
ETAIT COMME AUJOURD'HUI LA RUE DE
L'ARGENTERIE
et de
BIJOUX D'OCCASION
2 Spécialistes réputés
vendeur et acheteur :
AU GUY BLANC n°36 rue de la République
BERNARD n°46 rue de la République

Les régions

Dix ans pour une eau plus propre

Point de vue

L'AUTOCAR pour 28 000 communes

par JEAN-CLAUDE GALLIENNE (*)

LES millions de Français qui se déplacent quotidiennement en autocar sont les victimes d'une grande injustice. Une, en effet, les transports en commun : 25 000 kilomètres de voies ferrées, 400 000 kilomètres de lignes régulières d'autocars, 5 200 gares, 28 000 communes desservies tous les jours par les autocars.

Cela forme un tout. L'on devrait s'attendre à ce que les usagers de ces deux moyens de transport bénéficient des mêmes avantages sociaux. Or il n'en est rien : billets de familles nombreuses, billets de réformés, pensionnés de guerre et civils, billets de congés payés, billets annuels de retraite, allocations, veuves et orphelins de guerre, sont exclusivement réservés à ceux qui peuvent prendre le train. Et pour ceux qui doivent prendre le car ? Rien n'est fait.

Il faut pourtant savoir que ces avantages ne sont pas accordés par la S.N.C.F. à titre commercial, mais représentent des réductions à caractère social, remboursées à la S.N.C.F. par les finances publiques. Cependant, nombreux sont ceux qui n'ont pas de gare à proximité de leur domicile, et qui, pour cette seule raison, ne peuvent bénéficier d'avantages accordés aux autres. C'est pour cela qu'il faut étendre les usagers des autocars. Non seulement ceux des transports urbains (9 500 autobus), mais aussi tous ceux qui empruntent l'un des 21 000 autocars interurbains, tous ceux pour qui le car représente la seule possibilité de contact avec le monde extérieur.

Autre discrimination, le prix du gazoil. Les autorails ont droit au gazoil détaxé — prix : 0,61 F. L'autocar et l'autobus n'en bénéficient pas — prix : 1,12 F. Soit une différence de 51 centimes, soit 45 % sur chaque litre de gazoil consommé par l'autocar ou l'autobus, taxes qui se répartissent naturellement sur le prix de chaque billet (à raison de 7 %). Soit pour l'ensemble des billets de voyageurs 288 millions d'impôts supplémentaires qui frappent ainsi chacun des Français pour lequel le moyen de transport par car est une nécessité.

La troisième commission du VII^e Plan est chargée tout particulièrement des inégalités de revenus et de situations. Cette commission ne peut, si elle joue son rôle, que supprimer ces inégalités. Cela prendra tout le temps. Alors, on se plaint à rêver : ne peut-on aller plus vite ?

Le taux de la T.V.A. était, on s'en souvient, de 17,80 % sur chaque billet de voyageur. C'est le président de la République lui-même qui a pris l'initiative d'abaisser ce taux à 7 %, apportant ainsi un soulagement aux usagers des autobus et autocars, et montrant ainsi l'importance qu'il attache aux transports collectifs. Alors, pourquoi ne pas aller encore un peu plus loin, un peu plus vite ?

(*) Vice-président de la Fédération nationale des transports routiers.

PLUS de dix ans après l'adoption de la loi sur l'eau par le Parlement, le 18 décembre 1964, cinq décrets d'application ne sont pas encore parus. Ces textes devraient permettre d'établir des objectifs de qualité « pour chaque rivière de quelque importance. Cette lacune a été soulignée par M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie, lors d'une réunion d'information organisée le 23 avril au Palais du Luxembourg par l'Association nationale pour la protection des eaux (ANPE) et le revue « Nuances et Environnement ». Le thème de cette journée était : « Dix ans d'application de la loi sur l'eau ».

Le ministre a indiqué qu'il espérait « proposer avant la fin de l'année un décret d'objectif de qualité sur une première rivière et une méthode pour en définir sur d'autres cours d'eau ».

Le fonctionnement des agences de bassin a été jugé « très satisfaisant » par l'ensemble des participants à cette réunion. La loi sur l'eau de 1964 a divisé la France en six circonscriptions hydrologiques. Chaque bassin dispose d'une agence financière ayant ses ressources propres et d'un comité, sorte de mini-parlement de l'eau, où sont représentés l'Etat, les collectivités locales et tous les usagers de l'eau.

Depuis 1968, les collectivités locales et les industriels payent des redevances à leur agence, en fonction de leurs prélèvements d'eau et en fonction de la pollution de leurs rejets. En 1968, le total des redevances mises en recouvrement par les six agences atteignait 140 millions de francs. En 1973, il était de 385 millions. L'argent ainsi collecté par chaque agence est redistribué sous forme de subventions et de prêts. Il aide au financement des programmes décidés par chaque agence en fonction de ses urgences propres : installations d'épuration ou de recyclage, barrages, ouvrages de captage ou de transfert, etc. Les subventions allouées par les agences ne couvrent globalement que le tiers du montant des travaux. Les deux autres tiers sont payés soit par les industriels, soit par les collectivités locales, qui dans ce cas se font aider par des prêts de l'Etat.

Le système des agences financières de bassin est unique au monde (de nombreux étrangers viennent d'ailleurs l'étudier). Après des débuts difficiles et dix ans d'expérience, on peut dire que le bilan en est très positif. — Cinq cents personnes travaillent en permanence à améliorer la qualité des ressources en eau ; — Les utilisateurs de l'eau sont maintenant conscients de la nécessité d'une gestion collective des ressources hydrologiques ;

— Des sommes importantes peuvent être affectées aux réalisations les plus urgentes et les plus utiles. — Grâce à ce système, la lutte contre la pollution progresse. En 1970 (c'est-à-dire juste avant que les agences ne commencent réellement à distribuer des subventions) dix millions d'habitants étaient raccordés à une station d'épuration, soit 25 % des quarante millions de Français dont les rejets seraient dûs être traités. En 1975, on estime que vingt millions d'habitants seront raccordés ou en cours de raccordement, soit 45 % des quarante-cinq millions « raccordables » (l'augmentation de la population « raccordable » s'explique par l'extension de l'urbanisation).

Pour l'industrie, les progrès sont également notables. En 1970, la pollution industrielle était estimée à soixante-cinq millions d'équivalents-habitants (1) ; à l'heure actuelle, elle n'est plus que de vingt-cinq millions, soit environ 23 %. En 1963, les rejets industriels équivaient à ceux de soixante-cinq millions d'habitants. La pollution agricole est de vingt-deux ou vingt-trois millions d'équivalents-habitants, ce qui donne un taux de traitement de 30 % — Y. R.

(1) Un équivalent-habitant = 147 grammes par jour pollution biodegradable et décantable.

PORTRAIT

Un Marseillais au secours de la Lorraine

QUAND ce Marseillais passe dans les rues de Metz ou de Strasbourg, personne ne se retourne pour le dévisager du doigt. C'est pourtant à lui, en bonne partie, que quatre millions d'Alsaciens et de Lorrains doivent l'eau qu'ils utilisent chaque jour. M. Jean-Claude Suzanne est directeur de l'agence du bassin Rhin-Meuse. Savoir le connaître les notables, les industriels... et les pêcheurs et les lignans. Affable, discret, tout en rondeurs, M. Suzanne ne cherche pas le populisme. Cet ancien polytechnicien, passé par l'Ecole des mines, prêtre de l'efficacité. A trente-huit ans, père de trois enfants, le voilà à la tête d'une ville dans les environs de Metz, d'un bateau sur le lac de Serre-Ponçon et d'un poste qui le passionne il l'a même demandé, il l'occupe depuis six ans et ne s'en est pas encore lassé.

Le tâche, il est vrai, n'est pas mince. L'agence doit déverser du gazoil aux municipalités, aux industriels, de huit départements de l'Est, l'eau dont ils ont besoin, en quantité et en qualité. Or, seul en Alsace, les ressources sont modestes.

Il faut donc ménager les nappes souterraines, pousser les gros consommateurs à l'économie, faire construire des stations d'épuration des barrages en prévision de saisons sèches. Mais c'est la qualité des eaux qui donne le plus de soucis. Dans l'Est comme ailleurs, mais plus

qu'ailleurs, fleuves et rivières ont servi de déversoirs universels. Les nappes phréatiques elles-mêmes sont gravement menacées. Si l'on ne fait rien, les Alsaciens et les Lorrains seraient condamnés à boire demain les eaux qu'ils empoisonnent aujourd'hui.

L'agence de M. Suzanne en témoigne. Ce matin, après le courrier, il reçoit un journaliste local, puis il déjeune avec un industriel, à 14 heures une réunion attend à la préfecture et, en fin d'après-midi, il filera en Alsace pour faire une conférence aux maires d'un canton Retour prévu à 2 heures du matin.

Lorsque l'agence débute en 1968 il n'en était pas ainsi. Tout le monde boudait cette institution nouvelle qui avait le prétention de faire payer pour quelques rejets d'eau usés. Comme il était moins coûteux de verser ses redevances que de construire une station, on ne se bousculait pas pour solliciter de l'eau. Un papaver, tout de même, s'était laissé tenter. Ses collègues le mirent à

l'index. Il donne le « maximum de responsabilité » à chaque lundi matin nous faisons le point avec les chefs de service. Un directeur d'agence de bassin cela tient à la fois du commis voyageur, du frère précheur et du diplomate.

Le dialogue est à présent permanent. Trois associations d'industriels (Alsace, Meuse et Moselle) invitent le directeur de l'agence à leurs réunions, plusieurs fois par an. M. Suzanne y rencontre le gotha des grandes firmes : Beghin, Vitel, Unior, Gerwé-Danone, Ugin-Hotmann, Dilda. Et l'on s'explique franchement. Si le sidérurgiste et les houillères ont accompli de gros efforts, le chimiste, la pâte à papier et le textile se font tirer l'oreille. Avec les maires, le directeur de l'agence doit aussi payer de sa personne. Un édile du bassin minier ne voulait pas payer sa redevance. M. Suzanne est allé le convaincre. La metre débatta en vrac tous ses soucis : le collège qu'il réclamait en vain, les subventions qui n'arrivaient point. Puis, convaincu, il céda. Ce sont aussi les associations de pêcheurs — alliées précieuses, — pour lesquelles on organise chaque année des journées d'information à Rozérbaulles. Et même les militaires que pour la première fois en France, M. Suzanne a persuadé de verser des redevances pour les effluents de leurs camps d'entraînement.

La protection des eaux fait toucher à tout. Le dernier dossier ouvert sur le bureau de M. Suzanne est celui des centrales nucléaires. Quatre sites sont à l'étude : Rhin, un sur la Moselle. Mêmes des réfrigérants atmosphériques centraux, chaque seconde, 6 300 litres d'eau et 12 000 litres d'eau chaude se déversent dans les rivières et les mers. La Moselle peut-elle supporter ce traitement ?

En permanence, M. Suzanne est sollicité par les commissions interdépartementales (Moselle, Sarre), où l'on attend beaucoup de temps pour peu de résultats. Que les spécialistes quand les poll ne sont pas d'accord ?

Ce qui le console, c'est d'être directeur de l'agence, c'est moins de ce côté-ci de la frontière que de l'autre. C'est long, coûteux, mais il y a eu un retard à rattraper. Si nous n'y rien fait, la pollution aurait eu de 20 % dans le bassin depuis En fait, elle a régressé de 1 C'est modeste, mais nous tenons bon.

Aussi, le dimanche, M. Suzanne peut-il emmener son fils pêcher bord de ces rivières lorraines la reconquête a commencé.

MARC AMBROISE-RENE

Une machine électronique et ses 700 000 fiches

M. Suzanne sait pourtant qu'il n'a aucun moyen légal d'empêcher un quidam de jeter ses ordures au ruisseau. La loi de 1964 — le bible des agences de bassin puisqu'elle les a créées — ne lui donne qu'une arme : celle de faire payer des redevances à tous ceux qui pompent comme à tous ceux qui polluent. La première contrainte simple : Qui pollue et qui pollue paie. Mais il est compliqué par un second : Qui épure est aidé. — Ce sont les millions qu'il collecte. M. Suzanne a le droit — et le devoir — de les redistribuer, sous forme de

prêts ou de subventions, à ceux qui s'équipent en stations d'épuration. Le siège de cette « pompe à finances » est un petit bloc de verre et de béton planté à huit kilomètres de Metz. Il abrite soixante-quinze ingénieurs et techniciens, un laboratoire, une machine électronique et ses sept cent mille fiches, un parc de quinze véhicules. En résumé, c'est un petit peu grand monde. — Mes gens sont souvent sur le terrain, dit M. Suzanne. Quant à moi le fois 500 kilomètres par semaine en volant de ma voiture. Sans compter les déplacements

D'une province à l'autre

Franche-Comté

LE DESERT GAGNE

L'issue d'une récente réunion du conseil général du Jura, les trois parlementaires membres de l'assemblée départementale, MM. Jacques Dubasnet, René Feit et Jean Grunier, ont fait la déclaration suivante :

« Les premières indications fournies en Franche-Comté par le recensement général de la population tendent à établir une progression d'ensemble de la population de 3 %.

« Cette progression est d'importance très inégale selon les départements, variant de 12 % pour le Doubs à 1 % pour le Jura, confirmant ainsi la disparité entre les départements à forte concentration urbaine et ceux où se maintient un certain équilibre entre le milieu rural et le milieu urbain.

« Le taux de la population rurale, qui était de 63 % en 1946, se situe maintenant aux environs de 40 %, diminuant ainsi de plus de 20 % en moins de trente ans.

« C'est dire qu'au rythme

actuel de progression de la croissance urbaine le milieu rural serait vidé en une cinquantaine d'années de la totalité de sa substance et que le milieu urbain devrait se trouver lui-même privé des moyens de sa survie.

« Le développement des campagnes étant par ailleurs désormais dépourvu de toute justification économique, il importe que les pouvoirs publics soient conscients de la nécessité vitale pour le pays de stopper le développement des pôles importants de concentration urbaine en encourageant, par contre, la migration de conditions de vie humaines dans les villes moyennes.

« Cet impératif doit donc constituer l'axe d'orientation majeur des options du VII^e Plan, lequel doit prioritairement investir dans le développement de la population rurale ; d'autre part, à l'amélioration de la qualité de la vie aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Provence - Côte d'Azur

MARSEILLE ET SA STATION D'EPURATION

« A Marseille, la construction d'une station d'épuration devrait avoir la toute première priorité parmi les équipements collectifs dont doit se doter une ville de plus d'un million d'habitants, ce qui n'est pas le cas si l'on croit les documents que la municipalité m'a fait parvenir. »

« Je vous rappellerai que mon concours financier par l'intermédiaire du PLANE qui pour des opérations qui concernent directement l'élimination de pollutions et, en ce qui concerne les stations d'épuration, qui sont évidemment présentant un caractère d'urgence. Les équipements classiques des collectivités locales ne représentent d'autres financements complémentaires que ceux issus des crédits du ministère compétent (intérieur ou agriculture) et les

subventions des agences financières de bassin... M. André Jarrot apporte ainsi la preuve que les propos qui lui avaient été prêtés et qu'il avait rapportés M. Defferre sont mal fondés. Le ministre continue :

« Je n'ai jamais affirmé qu'une station d'épuration à Marseille ne servirait à rien. Au contraire, je m'attache à éliminer les pollutions de quelque nature que ce soit et par là même à faire mettre en œuvre les équipements adaptés.

« Plus précisément, le considérant que le rejet en mer des effluents urbains sans traitement constitue une solution inadéquate, dans la mesure où la pollution ainsi déversée est seulement déplacée alors qu'il faudrait s'attacher à l'éliminer. Ce principe prévaut particulièrement dans le cas de la ville de Marseille où les fonds marins avoisinants subissent l'influence des rejets non traités de l'émissaire de Corcous et connaissent de ce fait une dégradation accélérée, ainsi que diverses études ont pu le montrer.

« A Marseille, la construction d'une station d'épuration devrait avoir la toute première priorité parmi les équipements collectifs dont doit se doter une ville de plus d'un million d'habitants, ce qui n'est pas le cas si l'on croit les documents que la municipalité m'a fait parvenir. »

« Je vous rappellerai que mon concours financier par l'intermédiaire du PLANE qui pour des opérations qui concernent directement l'élimination de pollutions et, en ce qui concerne les stations d'épuration, qui sont évidemment présentant un caractère d'urgence. Les équipements classiques des collectivités locales ne représentent d'autres financements complémentaires que ceux issus des crédits du ministère compétent (intérieur ou agriculture) et les

Un dialogue permanent

Le dialogue est à présent permanent. Trois associations d'industriels (Alsace, Meuse et Moselle) invitent le directeur de l'agence à leurs réunions, plusieurs fois par an. M. Suzanne y rencontre le gotha des grandes firmes : Beghin, Vitel, Unior, Gerwé-Danone, Ugin-Hotmann, Dilda. Et l'on s'explique franchement. Si le sidérurgiste et les houillères ont accompli de gros efforts, le chimiste, la pâte à papier et le textile se font tirer l'oreille. Avec les maires, le directeur de l'agence doit aussi payer de sa personne. Un édile du bassin minier ne voulait pas payer sa redevance. M. Suzanne est allé le convaincre. La metre débatta en vrac tous ses soucis : le collège qu'il réclamait en vain, les subventions qui n'arrivaient point. Puis, convaincu, il céda. Ce sont aussi les associations de pêcheurs — alliées précieuses, — pour lesquelles on organise chaque année des journées d'information à Rozérbaulles. Et même les militaires que pour la première fois en France, M. Suzanne a persuadé de verser des redevances pour les effluents de leurs camps d'entraînement.

La protection des eaux fait toucher à tout. Le dernier dossier ouvert sur le bureau de M. Suzanne est celui des centrales nucléaires. Quatre sites sont à l'étude : Rhin, un sur la Moselle. Mêmes des réfrigérants atmosphériques centraux, chaque seconde, 6 300 litres d'eau et 12 000 litres d'eau chaude se déversent dans les rivières et les mers. La Moselle peut-elle supporter ce traitement ?

En permanence, M. Suzanne est sollicité par les commissions interdépartementales (Moselle, Sarre), où l'on attend beaucoup de temps pour peu de résultats. Que les spécialistes quand les poll ne sont pas d'accord ?

Ce qui le console, c'est d'être directeur de l'agence, c'est moins de ce côté-ci de la frontière que de l'autre. C'est long, coûteux, mais il y a eu un retard à rattraper. Si nous n'y rien fait, la pollution aurait eu de 20 % dans le bassin depuis En fait, elle a régressé de 1 C'est modeste, mais nous tenons bon.

Aussi, le dimanche, M. Suzanne peut-il emmener son fils pêcher bord de ces rivières lorraines la reconquête a commencé.

MARC AMBROISE-RENE

(PUBLICITE)

IMPORTANT FABRICANT EN ITALIE

DE PORTES BASCULANTES
PORTES A USAGE MULTIPLE
GARAGES PREFABRIQUES

à l'intention de développer ses exportations en France et cherche à court terme un...

REPRESENTANT GENERAL EXCLUSIF

pour toute la France. Le titulaire de ce poste doit être à même d'organiser un réseau de vente et de former des concessionnaires. Il sera chargé du planning de vente et de la coordination avec notre direction de vente, de la publicité, du contrôle des activités des concessionnaires, etc.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un dépôt propre. Le postulant doit poser sa candidature avec photo et curriculum vitae à :

EURONORM - Industrie Metallurgiche
Via Macello, 28 - 39100 BOLZANO - Italie

pour votre mieux-être et vos loisirs



Minibrotteur motorisé TRAC 800

Labor Hako

Sainte Apolline
78370 Pleisir - Tél. 480.3210

NOM
Adresse d'utilisation

(Publicité)

LE LIMOUSIN, VOUS CONNAISSEZ

Bien sûr, qui ne connaît le LIMOUSIN, pays d'art et d'histoire, où traces de civilisations très anciennes témoignent encore aujourd'hui d'une riche civilisation...

MAIS SAVEZ-VOUS QUE...

- le LIMOUSIN, vivait il y a d'histoire qu'on peut feuilleter sur plus de 100 000 ans, passant de Néanderthal (60 000 ans avant J.C.) à nos jours, en passant par les Celtes et les nombreux dolmens subsistant encore dans la région, les troubadours qui chantèrent l'amour courtois en langue limousine, les Grands et Richard Cœur de Lion, blessé à mort en LIMOUSIN, les maîtres érudits et les grands maîtres du Moyen-Age et de la Renaissance ?
- l'effort d'industrialisation de la Région, nécessité économique et culturelle, ne fait pas oublier les trésors du passé, comme montrent d'une part les nombreux musées du LIMOUSIN et d'autre part le Plan de Sauvegarde du Patrimoine Architectural, premier texte, lancé en OCTOBRE 1971 ?
- la détermination de développer en priorité les Régions du Centre de l'Europe de la France, objectif encore récemment confirmé par l'Union Européenne, est de nature à permettre au LIMOUSIN de participer à la structuration industrielle, en collaborant activement avec les autres départements qui s'installent dans la Région et ce dès le premier moment d'implantation jusqu'à sa complète réalisation ?

SI VOUS VOULEZ EN SAVOIR D'AVANTAGE...

Prenez contact avec Jérôme BOLLLO, Délégué du COMITE REGIONAL D'EXPANSION, à la MAISON DU LIMOUSIN, 18, boulevard Haussmann, 75009 Paris, Tél. 1 70-12-51.

Il vous conviendra que

LE LIMOUSIN GAGNE A ETRE CONNU

VOUS GAGNEREZ A LE CONNAITRE

كانال للأعمال

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

LE DÉBAT NUCLÉAIRE

Vingt-trois physiciens du Collège de France demandent l'arrêt immédiat du programme

Les chercheurs du laboratoire de physique du Collège de France qui, en février dernier (*Le Monde* du 11 février), avaient lancé l'appel dit « des 400 » (signé depuis par plus de quatre mille scientifiques) viennent de prendre une nouvelle initiative. Il y a trois mois ils demandaient à la population de « refuser l'installation des centrales nucléaires tant qu'elle n'aura pas une claire conscience des risques et des conséquences ». Cette fois, après étude des documents scientifiques disponibles, vingt-trois d'entre eux, dont leur directeur M. Marcel Froissart, franchissent une étape de plus : ils réclament « l'arrêt immédiat du programme de développement massif de l'industrie nucléaire ».

Dans une note d'une quinzaine de pages qu'ils envoient aux parlementaires à la veille du débat nucléaire, ils exposent leur prise de position. Leur inquiétude se fonde sur trois points précis :

● La sûreté des réacteurs de la filière à eau légère : les constructeurs n'ont jamais pu faire la preuve de l'efficacité du dispositif de refroidissement de secours ;

● Les déchets : la sûreté attribuée au stockage définitif des déchets de haute activité dans des formations géologiques n'est pas fondée sur des bases expérimentales sérieuses mais sur l'extrapolation à l'échelle du millénaire de données de matériaux portant sur quelques années et sur une confiance immédiate dans l'étanchéité des formations géologiques.

● Les raisons d'ordre scientifique ne sont pas les seules qui pourraient justifier l'opposition des chercheurs au programme nucléaire. Les physiciens du Collège de France évoquent des raisons d'ordre économique, social et politique, en particulier le système de contraintes policières et technocratiques qui accompagne le développement massif de l'industrie nucléaire. Mais les arguments scientifiques leur paraissent suffisants pour se joindre aux nombreuses demandes de moratoire déjà formulées par des scientifiques ou des techniciens d'autres disciplines comme les animateurs de la Fédération française des sociétés de protection de la nature et les syndicalistes C.F.D.T. de l'É.D.F. et du C.N.R.S. Comme les autres opposants, les physiciens du Collège de France demandent que le moratoire soit mis à profit pour étudier les problèmes électro-nucléaires non résolus et développer d'autres sources d'énergie.

● Un Groupement d'information scientifique sur l'énergie nucléaire, 2, rue François-Villon, 91400 Orsay.

Développer d'autres sources d'énergie

Ces raisons d'ordre scientifique ne sont pas les seules qui pourraient justifier l'opposition des chercheurs au programme nucléaire. Les physiciens du Collège de France évoquent des raisons d'ordre économique, social et politique, en particulier le système de contraintes policières et technocratiques qui accompagne le développement massif de l'industrie nucléaire. Mais les arguments scientifiques leur paraissent suffisants pour se joindre aux nombreuses demandes de moratoire déjà formulées par des scientifiques ou des techniciens d'autres disciplines comme les animateurs de la Fédération française des sociétés de protection de la nature et les syndicalistes C.F.D.T. de l'É.D.F. et du C.N.R.S. Comme les autres opposants, les physiciens du Collège de France demandent que le moratoire soit mis à profit pour étudier les problèmes électro-nucléaires non résolus et développer d'autres sources d'énergie.

PSYCHOSE D'ATTENTAT A FESSENHEIM

Psychose d'attentat dans la plaine d'Alsace. A la suite d'un coup de téléphone menaçant de « faire sauter la centrale », les mille ouvriers qui travaillent à la construction du premier réacteur de Fessenheim ont été évanouis pendant toute l'après-midi du mardi 6 mai. Trois cars de gendarmes mobiles ont raidé le site, mais en vain.

Quant à l'enquête lancée par la police, quarante-huit heures après la double explosion de samedi, elle paraît au point mort. Du matériel endommagé qu'on est en train d'expertiser, le témoignage hésitant tout l'après-midi d'un ouvrier escalader la clôture, un casque de sécurité retrouvé au pied du grillage de 2,50 mètres qui entoure l'usine, c'est tout ce qu'on possède pour l'instant.

le maroc avec votre voiture et le car ferry "Agadin"

au départ de SÈTE à destination de TANGER 38 heures de traversée

prochains départs de SÈTE à 22 h

Samedi 10 Mai	Lundi 26 Mai
Mercredi 14 Mai	Vendredi 30 Mai
Dimanche 18 Mai	Mardi 3 Juin
Jeudi 22 Mai	Samedi 7 Juin

un départ tous les 4 jours toute l'année

Formalités d'embarquement et de débarquement simplifiées

Personnel parlant français

Economie de kilomètres

Sécurité - Tranquillité

Prix de passage à partir de 247 F par personne, tous repas compris

Facilités de transports

Bagages - Voitures - Caravanes

Votre agence de voyages vous fournira tous renseignements et documents sur possibilités séjours ou circuits au Maroc de 4, 8, 12 jours ou plus

COMANAV-FERRY AGENTS GÉNÉRAUX POUR LA FRANCE TRANSCAT

BOULOGNE - BRUXELLES - LE HAVRE - LILLE - LYON - NANTES - NICE - PARIS - ROUEN - STRASBOURG - TUNIS

Burgaux à PARIS : TRANSCAT 5 bis rue de Sète PARIS 14^e (1) 742.30.10

LE PARTI SOCIALISTE EST HOSTILE A UN MORATOIRE

La convention nationale du parti socialiste, qui a siégé à Paris, samedi 3 mai et dimanche 4 mai, a notamment adopté une résolution prévoyant la mise en œuvre d'un programme d'équipement nucléaire du pays. Tout en réclamant la nationalisation des grandes entreprises qui fournissent la base matérielle des installations et l'instauration d'un « service public de l'énergie », elle souhaite que soit recherchée une politique européenne afin d'offrir une plus grande résistance à la pression des firmes multinationales.

En ce qui concerne la revendication d'un moratoire, c'est-à-dire l'arrêt complet des travaux jusqu'à la conclusion des recherches nécessaires, le P.S. pense qu'un moratoire court (de six mois à deux ans) risque de justifier une accélération ultérieure du programme alors qu'on ne peut « faire confiance à un gouvernement de droite pour un tel moratoire ».

Une intervention de longue durée reviendrait, selon le P.S., « à retarder l'usage de l'énergie nucléaire ». Les socialistes recommandent en conséquence, le réajustement important du programme d'équipement décidé par le gouvernement et l'ouverture de nouvelles perspectives à la politique énergétique du pays.

Faits et projets

Environnement

● **FABC NATIONAL A L'ILE DU LEVANT ?** Prenant la parole au cours du comité scientifique de l'Union régionale pour la vie et la nature (U.R.V.N.), le 5 mai, à Saint-Raphaël, M. Jean Servat, directeur de la protection de la nature au ministère de la qualité de la vie, a exprimé le souhait que le parc national des îles d'Hyères (actuellement Port-Cros et Porquerolles) soit étendu à l'île du Levant. Celle-ci est, on le sait, pour sa plus grande part, un terrain militaire.

Transports

● **RIO DIT « OUI » A CONGORDE**

M. Marcos Cavallari, secrétaire d'Etat aux transports, et M. Elvino Caldas Sanchez, président de la commission d'études relative à la navigation aérienne internationale (CERNIA), ont été reçus par le ministre de l'Air, M. Jean-Louis Pons, le 5 mai. L'accord aérien franco-brésilien qui, dans ses nouvelles dispositions, autorise l'atterrissage de Congorde au Brésil, Air France doit, on le sait, mettre en service l'avion supersonique Concorde au Brésil, Air France doit, on le sait, mettre en service l'avion supersonique Concorde au Brésil, Air France doit, on le sait, mettre en service l'avion supersonique Concorde au Brésil.

Région parisienne

● **MOTION CONTRE LE PRAGE EN SEINE-ET-MARNE.** — Le conseil de Paris des maires de Seine-et-Marne demande, dans une motion, qu'aucune des futures autoroutes de dégelage (A-4 et A-5) ne comportent de péage dans la traversée de la Seine-et-Marne, afin que ne soit pas « remise en cause la fragile homogénéité de la région parisienne ».

● **UNE QUATRIÈME TRANCHE A LA STATION D'ACHÈRES.** — Pour éponger les eaux usées de deux millions d'habitants de la région parisienne, la quatrième tranche de la station d'assainissement d'Achères, dont les travaux ont débuté le lundi 6 mai, sera mise en service en 1978. Le coût de l'opération est estimé à 350 millions de francs. La station d'épuration d'Achères (Yvelines) comprend déjà trois tranches, qui traitent les eaux usées de cinq millions d'habitants.

● **L'AMÉNAGEMENT DES HALLES.** Dans un communiqué, la plate-forme des Comités parisiens de participation à l'urbanisme et à la vie de la cité (COPRAS) affirme « que la consultation du public sur les trois maquettes concernant l'aménagement des Halles est un levier et le Conseil de Paris en la circonstance fait apparaître des risques graves pour l'urbanisme parisien et l'utilisation du donjon public, de combler à une société d'économie mixte dont le mode de gestion relève du droit privé qui empêche la participation des associations d'habitants ».

● **LES « BOURGEOIS DE CALAIS » AUX TUILERIES.** — Au cours de l'inauguration de l'exposition du sculpteur américain Mark di Suvero aux Tuileries, M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, a annoncé qu'il installera des cet été dix sculptures de Rodin, dont les Bourgeois de Calais, dans les jardins des Tuileries.

● **SWISSAIR BAISSER SES TARIFS.** — La compagnie Swissair annonce une nouvelle baisse des tarifs aériens au départ de la Suisse. Cette réduction, en vigueur depuis janvier 1974, a pour but de compenser la réévaluation de facto du franc suisse. Sur les vols à destination de l'Europe, à l'exception de l'Autriche et de l'Allemagne fédérale, la réduction sera de 8 %. Elle sera de 10 à 14 % sur l'Atlantique Nord et de 18 % sur tous les autres vols long-courriers.

● **UN BÉNÉFICE POUR AIR AFRIQUE.** — La compagnie multinationale Air Afrique annonce qu'elle a, en 1974, fait un bénéfice de 130 millions de francs (C.F.A.) (24 millions de francs français).

● **ASSISTANCE NORMANDE POUR LES NAVIRES SOVIÉTIQUES.** — Les marins normands vont travailler pour la marine soviétique. En effet, un important contrat a été signé par les Chantiers de Normandie et le Merfloy, armement national de la flotte marchande soviétique. Quatre dragues seront revêtues au Havre, on basera à Dieppe et un cargo à Rouen. Pour Le Havre, la révision totale des dragues permettra d'assurer une pleine activité au tiers du personnel des Chantiers de Normandie, soit environ une centaine de personnes, pendant plus de quatre mois. — (Corresp.)

● **LE VOL A VOILE AU-DESSUS DE CAENJERS.** — Par décision du ministre de la défense à propos du centre de vol à voile de Fayence (Var), à proximité du terrain militaire de Caenjers (*Le Monde* des 26 mars et du 17 avril), l'espace aérien au-dessus du camp de Caenjers est divisé en deux secteurs distincts : l'un à l'ouest des crêtes du Malay, qui sera classé « zone réglementée » avec le statut et les contraintes prévus par la réglementation internationale ; l'autre, à l'est des crêtes du Malay (zone tampon), qui pourra être survolé par les planeurs et permettra au club de poursuivre normalement ses activités.

CIRCULATION

Conséquence de la diminution des crédits routiers : NANCY DÉSAVANTAGÉ PAR RAPPORT A METZ ?

Le blocage des crédits affectés au contournement de Toul sur la RN 4 par le ministère de l'équipement va-t-il faire rebondir la rivalité entre le nord et le sud de la Lorraine déjà amorcée par le transfert du premier corps d'armée de Nancy à Metz. En effet, en échange de la construction de l'autoroute Paris-Strasbourg (A 4) par Metz, les Lorrains du sud avaient obtenu l'assurance « en compensation », que la RN 4 (où la circulation de poids lourds est intense) serait portée dans le même temps à quatre voies entre Paris et Strasbourg par Nancy.

Déjà les maires de Mertheur-et-Moselle, réunis le samedi 3 mai à Pont-à-Mousson, ont fait part de leur « stupéfaction indignée » et ont adopté une motion de protestation exigeant que « l'état restât respectueux et simplement ses engagements ». — (Corresp.)

CEINTURE EN U.R.S.S.

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire dans tous les véhicules en U.R.S.S. depuis le 1^{er} avril 1975, de même que la présence dans les voitures d'extincteurs d'incendie et de trousse à pharmacie, accompagnés de leur « sésame ». Le journal rappelle l'augmentation du nombre des accidents dans la capitale soviétique, qui ont plus que doublé de 1970 à 1974, et souligne que ce sont les Jigouli (Fiat fabriqué en U.R.S.S.) qui sont responsables du plus grand nombre d'accidents. — (A.F.P.)

A PROPOS DE...

L'augmentation des tarifs pour les autos-couchettes

Les usagers du rail en voient de toutes les couleurs

Préoccupée de remplir ses voitures et ses wagons à toute heure du jour et de la nuit, le S.N.C.F. à l'imitation des compagnies aériennes, commence de modifier ses tarifs. Premier terrain d'expérience depuis le 1^{er} mars 1975 : les trains autos-couchettes à l'intérieur de l'Hexagone.

Ces « rouges » ont disparu dans le nouvel ordre des choses. Les prix des trains auto-couchettes a subi, le 15 avril dernier, l'augmentation générale des tarifs de la S.N.C.F. Ce relèvement varie de 5 à 8 %. Les périodes « bleues », « blanches » et « rouges » ont, d'autre part, été découpées de telle sorte que les voyageurs ne peuvent bénéficier des barèmes les plus bas pendant les périodes traditionnelles de congés payés. Du 18 juin au 8 septembre, dans le sens nord-sud, le « bleu » n'apparaît pas.

La S.N.C.F. essaie, bien sûr, de convaincre les usagers d'étaler leurs départs afin d'équilibrer les périodes de pointe auxquelles elle « de plus en plus de mal à faire face. Mais, il y a aussi dans le démarrage de la société nationale un souci commercial qui oblige à s'intéresser sur la véritable bénéficiaire de cette opération : le fournisseur ou le client ?

Temps couvert au-dessus des rails : pour le S.N.C.F. et le métro, le ciel n'est pas bleu à la même époque. Quel qu'il leur en coûte, les voyageurs préfèrent encore se fier au baromètre. — J.-J. B.

(1) Dans le sens nord-sud : 27, 28, 29 et 30 juin ; du 1^{er} au 5 juillet ; 11, 25, 26, 29 et 31 juillet ; du 1^{er} au 4 avril, 8, 30 et 31 août ; 18 et 29 décembre.

à bord de Renaissance ou de Mermoz

certains refont chaque année leur voyage de noces

Il n'y a pas d'âge pour retrouver à deux le bonheur de la première évasion, cette gentille convalescence où les regards en disent plus long que les mots ! Et aucun autre moyen que la croisière, aucun autre cadre que celui de Renaissance ou de Mermoz ne se prêtent mieux aux retrouvailles, à la redécouverte de la vie à deux. Oui, ils sont nombreux ceux qui chaque année, fidèlement c'est bien le mot, refont leur voyage de noces dans l'ambiance ouatée, le confort raffiné, l'environnement de qualité de ces 2 paquebots d'exception que sont Mermoz et Renaissance. Rien à faire que de penser à l'autre, que de se laisser vivre, de profiter à sa guise de l'instant qui passe. Les ennuis, les soucis, le quotidien sont restés là-bas, de l'autre côté de l'horizon. En croisière on découvre que l'on a encore une foule de choses à se dire... et à voir.

Les Croisières Paquet vous emmènent au Nord et en Arctique, en Méditerranée et en Mer Noire... partout... vers des horizons toujours renouvelés à la rencontre d'un monde nouveau. Consultez le catalogue Printemps-Eté Automne 1975 il vous fera rêver.



CROISIÈRES PAQUET
croisières françaises

pour plus amples renseignements : adressez-vous à votre agence de voyages habituelle ou remplissez ce bon et envoyez-le aux Croisières Paquet - PARIS : 5, boulevard Malesherbes 75008 - Tél. : 266 57 50 - MARSEILLE : 70, rue de la République 13002 - Tél. : 90 81 00. On vous enverra une documentation détaillée.

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

TEL. _____

opre

à Lorrain

2 printemps

MUSÉE

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LA SITUATION DANS L'AUTOMOBILE

La situation de l'industrie automobile ne s'améliore pas en dépit de l'effort fait à l'exportation : la France a été en premier trimestre 1975 le premier pays exportateur de voitures du monde. Le marché intérieur reste en effet très déprimé. Les immatricula-

tions de voitures neuves entre le 1^{er} et le 25 avril ont diminué de 32 % à celles de la même période de 1974, dernière année d'activité normale, et de 19 % à celles de 1974.

Un léger espoir cependant : le marché des automobiles d'occasion connaît depuis le début de l'année une vigoureuse reprise, qui pourrait avoir à terme d'heureuses répercussions sur la situation des fabricants d'équipement automobile, durement touchés en 1974.

Équipement : le pire est évité

Pour les fabricants d'équipements automobiles, qui emploient cent trente mille personnes, 1974 aura été une année fort difficile. Globalement, le chiffre d'affaires de la profession a atteint 13,3 milliards de francs. Ce résultat en apparence positif (+ 3,1 %) masque, si l'on tient compte de la hausse des prix, une diminution de l'activité de 12 %.

En premiers monts, 7,7 milliards de francs d'équipements ont été vendus aux constructeurs, soit en francs constants, 6,4 % de plus que l'année précédente, mais près de 9 % de moins en francs constants. Les facturations de pièces de rechange, dont le marché a été affecté par les réductions de vitesses, sont restées stables à 3,15 milliards, alors que le parc automobile a augmenté de 10 %.

La situation, évidemment, a été très différente selon les secteurs : très mauvaise pour les équipements de carrosserie et de châssis et les matériels électriques, elle a été franchement catastrophique pour l'outillage de garage (- 25,7 %). Seuls les fabricants de pièces pour moteurs, favorisés par le vieillissement des véhicules, qui a induit un remplacement plus rapide des pièces mobiles, sont parvenus à tirer leur épingle du jeu. Leur chiffre d'affaires (1,8 milliard de francs) a progressé de 14,8 %, leurs exportations de 45,2 % et leurs ventes à l'étranger de 34,8 %.

Peu d'entreprises sont sorties indemnes de l'aventure. Plusieurs ont subi de lourdes pertes : Ducellier-Bendix-Air Equipement-D.B.A. (12,8 millions de francs), Paris-Rhône (17,1 millions), Jaeger (10 millions), etc. Le groupe Ferodo, qui a vu son bénéfice diminuer de 32 %, fait figure de privilégié. Pour se sortir d'affaire, D.B.A. a fait appel à son actionnaire américain Bendix, qui lui a apporté de l'argent frais en portant sa participation dans le capital de 67,9 % à 75 %. L'allemand V.D.O.-Adolf Schindling a procédé de même avec Jaeger, numéro un français des équipements de bord, dont il possède maintenant 40 % des actions au lieu de 20 %.

La tournée n'a pas épargné les petits, mais grâce aux banques et aux constructeurs, qui n'avaient pas intérêt à voir disparaître des fournisseurs, l'on n'a pas eu à déplorer de faillites.

Les réductions d'horaires, l'arrêt de l'embauche et le non-remplacement des salariés mis à la retraite ont permis d'éviter les licenciements, mais on a craint le pire.

Aujourd'hui, la situation semble s'améliorer. La reprise du marché de l'occasion (voir d'autre part), la légère amélioration observée sur les marchés américains et allemands, ont rendu la sourdre aux fabricants d'équipements, qui tablent maintenant sur une croissance du marché automobile de 2 à 3 % l'an.

A supposer que ces pronostics se vérifient, la situation de l'industrie française de l'équipement automobile n'en resterait pas moins préoccupante. La profession est dominée par la concurrence étrangère, anglaise (Lucas) et allemande (Bosch) notamment, qui, aux travers de recharts d'entreprises et de prises de participation, s'est assurée la moitié du marché français. Face à ces firmes puissantes, les Français apparaissent très « dispersés » (six cents entreprises, dont moins de cinquante grosses et moyennes). Une restructuration de la profession à partir de regroupements apparaît raisonnable aux pouvoirs publics, qui seraient disposés à l'aider aux moyens de prêts.

Jusqu'à présent ces propositions ont été mal accueillies par les petits industriels, soucieux de préserver leur indépendance et, dans certains cas, leur monopole de fabrication. Ceux-ci ont également rejeté le « code de bonne conduite » qu'avait imaginé certains pour normaliser les relations avec les constructeurs automobiles. Le dossier préoccupe en tout cas le ministère de l'Industrie et de la recherche, qui, considérant l'équipement automobile comme un secteur prioritaire, a préparé depuis plusieurs semaines un « plan sectoriel ».

ANDRÉ DESSOT.

Voiture d'occasion : 25 % moins cher

Tandis que les ventes d'automobiles neuves stagnent à leur plus bas niveau, le marché des voitures d'occasion s'assainit. La reprise est sensible depuis le début de l'année, et à ce point marqué que certains concessionnaires, qui se lamentaient il y a quelques mois du gonflement de leurs stocks, redoutent déjà de manquer avant six mois de véhicules d'occasion si le marché du neuf tarde à se redresser.

La centrale des particuliers, qui contrôle 10 % environ du marché de l'occasion dans la région parisienne, a constaté une progression des ventes de 18 % en février par rapport à l'air passé et de 30 % en avril. La demande porte sur l'essentiel sur des modèles récents, avec un faible kilométrage. La reprise de l'activité, en particulier l'offre d'achat par une nette remontée des cours moyens des véhicules d'occasion, qui ont progressé de 10 % à 15 % environ depuis le début de l'année.

Comment s'explique ce redressement ? En 1973, la libéralisation des crédits aux particuliers et le développement du leasing avaient encouragé le crédit à la consommation, ce qui a permis aux vendeurs de l'occasion.

Les stocks des concessionnaires se sont gonflés dès la fin de 1973. L'impact de la crise pétrolière a aggravé le recul du marché. Conséquences : les cours des voitures d'occasion n'ont pratiquement pas augmenté de l'automne 1973 à la fin de 1974, tandis que le prix des véhicules neufs ne cessait d'augmenter (leur hausse depuis l'automne 1973 a atteint environ 25 %). Cet écart de prix a rendu peu à peu la voiture d'occasion plus attractive que le véhicule neuf et explique pour l'essentiel le regain d'intérêt des acheteurs. La reprise du marché de l'occasion annonce-t-elle le prochain réveil de la demande automobile globale, comme le laissent entendre certains constructeurs ? L'affirmation serait aller vite en besogne. Toutefois cette reprise devrait en tout état de cause aider à terme les firmes automobiles.

Alléguant les stocks d'occasion et provoquant une hausse des cours, elle faciliterait dans une certaine mesure la vente de véhicules usagés et devrait donc encourager les automobilistes qui depuis un an hésitent à renouveler leur véhicule, de crainte de ne pouvoir le revendre à un prix raisonnable. — V. M.

IMMIGRATION

La France veut offrir aux travailleurs étrangers la possibilité d'acquies une formation professionnelle

DÉCLARE A TUNIS M. PAUL DIJOU

De notre correspondant

Tunis. — M. Paul Dijoud, secrétaire d'État auprès du ministre du Travail, chargé des travailleurs étrangers, est à Tunis depuis le 4 mai, sur l'invitation du ministre tunisien des affaires sociales, M. Mohamed Ennaceur, à l'occasion de la passe le sens de sa tournée en Tunisie par une visite officielle. « Nous voudrions exprimer à la Tunisie le système de la formation professionnelle », a-t-il déclaré, en offrant aux travailleurs étrangers en France la possibilité d'acquies une qualification pour faciliter leur réinsertion dans la vie tunisienne, dans une formation professionnelle, telle que la formation professionnelle de la Tunisie et en tenant compte de la politique d'orientation engagée par son gouvernement. » Environ cent quarante-huit mille Tunisiens résident actuellement en France. Les accords bilatéraux qui réglementent l'immigration seront revus et adaptés.

AGRICULTURE

L'affaire de la Vigne-Marou

LES DOUZE PAYSANS CONDAMNÉS SONT RELAXÉS PAR LA COUR D'APPEL DE RENNES.

Les douze paysans condamnés par le tribunal de Saint-Nicolas pour leur participation à l'occupation du domaine de la Vigne-Marou, à Flessac (Loire-Atlantique), ont été relaxés par la cour d'appel de Rennes (le Monde du 6 mai). Dix condamnations de trois à quatre mois de prison assorties par ailleurs de peines de travail forcé ont été annulées. Neuf semaines de prison ferme avaient été infligées en première instance.

Dans ses audiences, la cour a constaté que les présomptions pesant sur les prévenus étaient « contradictoires » et que le fait de trouver des bouteilles remplies d'essence, ainsi qu'une boîte de chlorate de soude dans une écurie à 30 mètres du lieu d'habitation ne peuvent constituer la preuve qu'ils avaient confectionné des cocktails Molotov.

La ferme de la Vigne-Marou, propriété de cent cinquante hectares, laissée en friche depuis trois ans, avait été occupée le 4 avril par un agriculteur en chômage et seize autres personnes, dont dix syndicats agricoles et des Paysans travailleurs de Loire-Atlantique.

À Rennes, pendant le procès, plusieurs centaines d'agriculteurs ont manifesté leur soutien aux douze paysans travailleurs. Dans le même but, un autre groupe de paysans occupait depuis dimanche matin l'église Saint-Nicolas, à Nantes.

Hubert Le FEAL enseigne

PAROLE FACILE

Dans la conversation. Dans les affaires. En public. Consultation gratuite et sans engagement. Tél. 222-86-45 (16 h. à 20 h.)

CONFLITS ET REVENDICATION

TANDIS QUE LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. CHERCHENT À ÉTENDRE LE MOUVEMENT

Les sidérurgistes en grève continuent d'occuper Usinor-Dunkerq

De notre correspondant

Dunkerque. — La grève semblait presque générale, ce matin 6 mai, à Usinor-Dunkerque, où plus de deux mille personnes, selon les organisations syndicales, ont assisté à un meeting organisé par la C.G.T. et la C.F.D.T. devant les ateliers et les bureaux de l'entreprise occupés par les ouvriers (le Monde du 6 mai).

Le conflit risque de s'étendre, car les syndicats C.G.T. des Usinor, de Trith-Saint-Léger et de Denain ont également lancé un mot d'ordre de grève — mardi pour cette dernière usine et mercredi pour la première — tandis que la C.F.D.T. d'Usinor-Denain et à un freinage de la production mercredi et jeudi.

Après la sécurité du travail, c'est la sécurité de l'emploi qui a été le détonateur du conflit. Le problème du chômage conjoncturel se complique d'autant plus à Dunkerque qu'il se pose dans un ensemble intégré, élaborant plusieurs produits sur la même chaîne de fabrication : des produits qui se vendent plus ou moins bien actuellement. La production de la tôle forte est soutenue ; celle des produits fins est freinée. La chaîne de laminage à froid fonctionne actuellement depuis quelques semaines sur le ler-blanc des ateliers de tôle fine étant fermés à Montataire. Il en résulte le chômage technique touché à du personnel (acier, trains à rouleaux, trains à chaud).

La direction fait certes tout ce qu'elle peut pour éviter que ce chômage conjoncturel s'étende à 5 % la partie de laisier. Les agents syndicaux luttent depuis des années et se posent personnel à la suite de la production, alors qu'il se pénalise aujourd'hui par le chômage. Au cours du meeting de la déléguée C.G.T. et C.F.D.T. refusaient les arguments de la direction, disant que l'intervention des forces de l'ordre était nécessaire pour protéger l'outil de travail et éviter que l'outil de travail ne soit critiqué et que l'on survive à la suite d'une grève de justice : « Une ordonnance dans les journaux. Ma grève n'attaque pas la société, ce durer des années. » Ils ont le personnel à poursuivre l'ac trois points importants de revendications.

Ces différents points, le C d'Usinor-Dunkerque les a corréés l'après-midi. La pararrsures ? Il en existe de Les 250 F per mois ? N n'pensable de les attribuer ; local. La situation de Dunke peut se comparer à celle de L'indemnisation du chômage ture ? Cela reviendrait à cinq jours de congés de trois mois à un tiers du person. Bref, la direction déclare rien à offrir et doute de d'une négociation engagée positions ouvrières actuel répondra néanmoins à ces de négociations.

Sortira-t-on rapidement du passe ? Du côté de la C.G. la C.F.D.T., on semble e dans la grève. Les accés de prise restent bloqués. Pour le syndicat C.G.C. et pu communiqué déclarant que l'iciens et agents ayant a vidange de mélanges » n's ni ne souhaitent souve réoc particulière de la direction travail ayant eu « pour su surveillance de l'outil et la p de l'emploi ».

Quant à F.O., tout en con l'intervention policière, elle que la personnel n'est pas tion de force pour engager ur l'initiative, et préconise d'autres d'action : ralentissement de duction ou grèves-surprises ; de quatre heures par post.

MANUELE PEYROL.

DES COUPURES DE COURANT POURRAIENT INTERVENIR MERCREDI 7 MAI

Les consignes de grève données par les syndicats de l'E.G.E. sembleraient devoir entraîner, mercredi 7 mai, des délestages pour les usagers du secteur industriel. Le courant domestique, en principe épargné, pourrait néanmoins subir des coupures.

La baisse de charge prévue est d'environ 30 % à partir de 7 heures du matin. La situation redresser normale à 17 heures, selon l'avisé par les fédérations C.G.T., F.O., C.F.T.C. et les cadres U.N.C.M., U.C.T. La C.F.D.T. participe au mouvement selon ses propres modalités et elle pourrait, dans certains cas, prolonger la grève ou l'interdire au-delà des consignes données par les autres syndicats, cela afin de soutenir les revendications des agents des centrales thermiques (environ dix mille personnes) concernant leur reclassement catégoriel. Déjà, en mars 1974, les électriciens avaient prolongé leur mouvement plus que les autres syndicats, ce qui avait entraîné de sérieuses divergences avec la C.G.T.

La grève du 5 mai est destinée à susciter trois principales revendications : augmentation de salaires (taux de classement de salaires ont déjà été relevés de 2,5 % en janvier, 2 % en avril et 2 % en mai, mais c'est insuffisant, affirment les syndicats, pour assurer le maintien du pouvoir d'achat si l'on tient compte de la hausse réelle des prix) ; majoration des coefficients de grille (les syndicats réclament un crédit d'un tiers à 5 %, alors que les améliorations appliquées au 1^{er} mai ne sont que de 1 % et modulé) ; remise en ordre général des classements de salaires (la direction a proposé, sur ce dernier point, un régime d'ici à la fin de mai).

EN RAISON DE LA GRÈVE DES PERSONNELS

DES COUPURES DE COURANT POURRAIENT INTERVENIR MERCREDI 7 MAI

Les consignes de grève données par les syndicats de l'E.G.E. sembleraient devoir entraîner, mercredi 7 mai, des délestages pour les usagers du secteur industriel. Le courant domestique, en principe épargné, pourrait néanmoins subir des coupures.

La baisse de charge prévue est d'environ 30 % à partir de 7 heures du matin. La situation redresser normale à 17 heures, selon l'avisé par les fédérations C.G.T., F.O., C.F.T.C. et les cadres U.N.C.M., U.C.T. La C.F.D.T. participe au mouvement selon ses propres modalités et elle pourrait, dans certains cas, prolonger la grève ou l'interdire au-delà des consignes données par les autres syndicats, cela afin de soutenir les revendications des agents des centrales thermiques (environ dix mille personnes) concernant leur reclassement catégoriel. Déjà, en mars 1974, les électriciens avaient prolongé leur mouvement plus que les autres syndicats, ce qui avait entraîné de sérieuses divergences avec la C.G.T.

La grève du 5 mai est destinée à susciter trois principales revendications : augmentation de salaires (taux de classement de salaires ont déjà été relevés de 2,5 % en janvier, 2 % en avril et 2 % en mai, mais c'est insuffisant, affirment les syndicats, pour assurer le maintien du pouvoir d'achat si l'on tient compte de la hausse réelle des prix) ; majoration des coefficients de grille (les syndicats réclament un crédit d'un tiers à 5 %, alors que les améliorations appliquées au 1^{er} mai ne sont que de 1 % et modulé) ; remise en ordre général des classements de salaires (la direction a proposé, sur ce dernier point, un régime d'ici à la fin de mai).

Pourquoi payer une communication Télex deux fois son prix ?



L'administration des P.T.T. propose une nouvelle formule d'utilisation du Télex.

Les communications échangées entre abonnés d'une même circonscription ou de circonscriptions différentes, de 12 h 30 à 14 h, après 18 h, le dimanche et les jours fériés, bénéficient du tarif réduit.

Réalisez 50% d'économie de 12h30 à 14h, après 18h.

Transmettre vos messages pendant les heures creuses, c'est éviter les encombrements du réseau, le renouvellement des appels, les pertes de temps... C'est rentabiliser vos communications Télex.

Le Télex parce que l'information n'attend pas...

Hubert Le FEAL enseigne

PAROLE FACILE

Dans la conversation. Dans les affaires. En public. Consultation gratuite et sans engagement. Tél. 222-86-45 (16 h. à 20 h.)

(PUBLICITE)

ADVERTISEMENT FOR PREQUALIFICATION OF CONTRACTORS

PENETRATOR HIGHWAY, SEAL CURBERT AND INNER RING ROAD HIGHWAY IN AMMAN, JORDAN

1. The Government of the Hashemite Kingdom of Jordan expects to invite bids in summer of 1975 from a selected number of interested Contractors for the construction of the Penetrator Highway, the Seal Curbert and the Inner Ring Road Highway in Amman. The Government of Jordan has applied for a loan from the Arab Fund for Economic and Social Development in Beirut for the financing of this project.

2. The work involves the construction of: (a) 2.8 km long Penetrator Highway; a four lane urban expressway, (b) 2.8 km long Seal Curbert in Amman, with three lanes; and (c) 2.8 km long Inner Ring Road Highway, a four lane urban expressway. The project will also include the construction of a four lane arterial highway from the Ministry of Interior Circle in Amman and a number of feeder roads with concrete pavements. Construction is expected to extend over 20 months period starting in late 1975.

Quantities involved are expected to be approximately as follows:

Unclassified earth and rock excavation	100,000 cubic meters
Gravel aggregate in sub-base and base	20,000 cubic meters
Concrete for bridge piers and abutments	100,000 cu. meters
Structural concrete in bridges	10,000 cubic meters
Structural concrete in Culverts	10,000 cubic meters
Concrete pipe culverts	1,200 cu. meters
Reinforcing steel	4,000 tons

3. Prequalitative data, should include but not be limited to the following: (a) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (b) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (c) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (d) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (e) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (f) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (g) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (h) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (i) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (j) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (k) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (l) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (m) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (n) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (o) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (p) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (q) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (r) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (s) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (t) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (u) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (v) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (w) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (x) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (y) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (z) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (aa) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ab) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ac) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ad) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ae) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (af) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ag) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ah) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ai) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (aj) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ak) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (al) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (am) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (an) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ao) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ap) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (aq) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ar) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (as) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (at) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (au) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (av) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (aw) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ax) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ay) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (az) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ba) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (bb) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (bc) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (bd) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (be) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (bf) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (bg) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (bh) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (bi) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (bj) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (bk) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (bl) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (bm) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (bn) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (bo) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (bp) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (bq) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (br) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (bs) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (bt) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (bu) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (bv) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (bv) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (bw) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (bx) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (by) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (bz) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ca) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cb) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cc) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cd) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ce) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cf) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cf) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cg) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ch) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ci) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cj) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ck) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cl) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cm) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cn) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (co) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cp) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cq) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cr) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cs) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ct) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ct) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cu) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cv) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cv) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cw) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cx) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cy) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cz) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ca) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cb) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cc) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cd) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ce) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ce) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cf) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cf) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cg) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ch) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ci) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cj) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ck) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cl) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cm) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cn) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (co) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cp) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cq) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cr) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cs) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ct) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ct) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cu) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cv) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cv) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cw) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cx) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cy) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cz) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ca) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cb) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cc) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cd) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ce) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ce) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cf) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cf) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cg) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ch) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ci) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cj) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ck) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cl) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cm) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cn) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (co) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cp) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cq) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cr) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cs) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ct) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ct) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cu) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cv) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cv) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cw) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cx) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cy) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cz) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ca) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cb) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cc) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cd) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ce) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ce) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cf) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cf) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cg) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ch) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ci) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cj) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ck) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cl) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cm) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cn) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (co) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cp) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cq) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cr) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cs) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ct) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ct) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cu) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cv) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cv) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cw) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cx) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cy) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cz) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ca) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cb) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cc) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cd) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ce) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ce) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cf) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cf) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cg) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ch) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ci) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cj) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ck) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cl) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cm) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cn) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (co) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cp) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cq) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cr) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cs) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ct) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ct) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cu) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cv) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cv) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cw) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cx) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cy) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cz) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ca) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cb) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cc) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cd) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ce) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ce) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cf) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cf) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cg) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ch) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ci) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cj) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ck) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cl) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cm) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cn) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (co) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cp) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cq) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cr) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (cs) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ct) List of all projects of similar highway construction, bridges in Jordan, with three lanes; and (ct) List of all projects

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE

UNION GÉNÉRALISTE DES MÉDECINS
G.T. ET LA C.F.D.
DRE LE MOUVEMENT
stes en grève
r Usinor-Dunlop

La C.G.T. soutient certaines revendications des médecins

La C.G.T. a décidé de ne plus participer aux négociations en cours entre les caisses de Sécurité sociale et les médecins. Devant la presse, après un rapide bilan de la convention présidentielle, M. Jean Dubois a exposé les positions de la C.G.T.

Tout en défendant le principe d'une convention nationale, l'organisation syndicale met l'accent sur deux points :

- La revalorisation des honoraires médicaux en fonction de l'inflation ; des modalités de réévaluation doivent être trouvées et l'absence de caisses nationales une totale liberté de négociation avec le corps médical ;
- L'extension du système de paiement direct à l'acte, en ce qui concerne les soins de traitement observés afin d'aider les familles en difficulté.

Mme Jacqueline Dhervilly-Sambert a vivement critiqué la tentative de « partage » des tâches vis-à-vis du corps médical et du surcoût de la réfection sociale des médecins.

La défense des assurés sociaux constitue l'objectif premier de la C.G.T., mais cela n'empêche nullement certains points de convergence avec les représentants du corps médical, « les intérêts bien

EMPLOI

M. Michel Rocard : le chômage actuel est voulu par le capitalisme pour freiner l'inflation sans réformer les structures

« La France aura probablement un million deux cent mille chômeurs en juin et les mesures gouvernementales tendent à faire sentir leurs effets, près d'un million et demi à Noël », a déclaré, lundi soir, M. Michel Rocard, membre du bureau exécutif du parti socialiste, au cours d'un débat public consacré aux origines de la crise et à ses solutions possibles.

« Le chômage, d'une gravité inconnue depuis l'après-guerre, est voulu », a ajouté M. Rocard. « C'est le moyen qu'a choisi le capitalisme au pouvoir pour tenter de maîtriser une inflation aux causes de laquelle il ne peut pas s'attaquer. »

L'inflation profite en effet aux classes dominantes, a souligné l'orateur : au patronat, qui modernise ses usines en s'endossant à bon compte ; aux banques, qui tirent des profits de leurs taux élevés ; aux groupes de salariés bien placés dans la hiérarchie des salaires qui, grâce à l'inflation, peuvent maintenir leurs privilèges malgré la hausse des bas revenus ; à l'État, qui en tire des recettes fiscales supplémentaires ; aux débiteurs de toutes sortes.

« Ce n'est donc pas contre l'inflation, aspirée des conflits sociaux, qu'agit M. Fourcade, mais contre un taux excessif de hausse des prix, jugé dangereux pour le statu quo social. Rien n'étant changé dans les structures économiques et sociales du pays lorsque la production repartira, l'inflation reprendra à une allure encore plus vive qu'auparavant, avec toutes les conséquences du système sur les inégalités sociales, les conditions de travail, le cadre de vie... »

On ne peut donc dissocier, selon M. Rocard, la lutte contre le chô-

A L'ÉTRANGER

Blocage partiel des prix en Belgique

De notre correspondant.

Bruxelles. — Malgré les protestations du patronat des indépendants (petites et moyennes entreprises) et d'une des deux grandes organisations syndicales, le gouvernement a décidé de bloquer un certain nombre de prix pour une période de deux mois. L'arrêté a été publié par le « Journal officiel » du mardi 6 mai.

Le blocage ne frappe pas tous les prix. En ce qui concerne la décision de bloquer les prix établis par contrat-programme (produits pétroliers, appareils ménagers électriques, chocolats), les prix établis au niveau européen (charbon), et d'autres prix difficilement contrôlables, tels les fruits et légumes. Les cigarettes échappent également à la mesure.

L'augmentation de leur prix entre en vigueur le mercredi 7 mai. Le paquet passe de 25 à 27 F belges (de 3 à 3,50 F français).

Sont en revanche bloqués les tarifs publics (gas, électricité, téléphone...) et un grand nombre de prix et tarifs du secteur privé dont les loyers.

Commentant cette décision, le ministre des affaires économiques, M. Orléans, a déclaré que le cabinet attendait surtout des « effets psychologiques » de cette mesure : « En bloquant les prix pendant deux mois, le gouvernement démontre aux patrons et aux salariés qu'il n'est pas question de bloquer les salaires, a ajouté le ministre. « C'est un premier qui relève du dialogue entre patrons et syndicats. »

Au cours des dernières semaines, le patronat avait proposé d'abandonner la formule qui lie automatiquement les salaires à l'indice officiel des prix, mais les organisations syndicales avaient évidemment rejeté cette demande.

Les mesures spécifiques de création d'emplois devraient intervenir dans les secteurs du bâtiment, des services, de la culture et de l'aide sociale notamment.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars	Deutschemarks	Francs suisses
heures	4 3/4	5 3/4	3 1/2
jours	5 1/4	6 3/4	4 1/2
mois	7 1/2	8 3/4	6 1/2

L'INDICE DES PRIX DE LA C.G.T.

La C.G.T. s'est inscrit, pour le mois d'avril, à 149, soit une augmentation de 1,2 % par rapport au mois de mars et de 18,5 % par rapport au mois d'avril 1974.

Le poste alimentation note une augmentation de 2 % par rapport à mars dernier. Celle-ci s'explique en grande partie, indique la C.G.T., par la hausse des prix des fruits et des légumes en avril.

SUCCÈS DE LA PREMIÈRE GRÈVE ALLEMANDE AVEC OCCUPATION

Les licenciements sont annulés

Erwitte (Rhénanie-Westphalie) (A.F.P.). — Les ouvriers de la cimenterie Seibel et fils d'Erwitte, près de Düsseldorf, qui occupent depuis le 19 mars leur usine pour la première fois en R.F.A. (le Monde du 29 mars) — ont évacué l'entreprise le 2 mai, après avoir remporté une première victoire. La juridiction prud'homme de Paderborn a déclaré leur licenciement illégal.

Le comité d'entreprise et la fédération de la chimie ont accepté d'instaurer des négociations sur l'avenir de l'entreprise. Cependant la grève continue et des piquets ont été mis en place aux portes de l'usine.

ÉNERGIE

LE PRIX DE L'ESSENCE N'AUGMENTERA PAS POUR LE MOMENT déclare M. d'Ornano

« Le prix de l'essence n'augmentera pas pour le moment », a déclaré lundi soir M. Michel d'Ornano. Le ministre de l'Industrie et de la Recherche, qui était l'invité de l'émission de France-Inter : « Dix questions, dix réponses pour convaincre », a nettement répondu à propos de l'abandon de la centrale de Fessenheim, que si celle-ci avait été en activité « elle aurait été parfaitement gardée ». Il a rappelé que Fessenheim n'est qu'un chantier ne contenant aucune matière nucléaire, et qu'il était donc gardé comme un chantier ordinaire, sans précautions spéciales.

Répondant à une question sur la Compagnie internationale pour l'Informatique (C.I.I.), M. d'Ornano a souligné que, si la France désire développer son informatique, qui ne représente aujourd'hui que 5 % du marché mondial contre 55 % pour la seule société I.B.M., les alliances internationales sont une nécessité, et il a rappelé les objectifs du gouvernement concernant ce secteur : « Parvenir à la maîtrise de l'informatique, à la défense de l'emploi et au développement de la recherche. »

LA TRÉSORERIE DANS L'ENTREPRISE

Dans les conditions actuelles, la trésorerie est un problème primordial. Il est impératif de prévoir, à tout moment des données précises. OBBO, spécialiste de la comptabilité de gestion manuscrite ou informatique intégrée, vous apportera immédiatement ces éléments.

la désire recevoir une documentation complète sur la comptabilité OBBO.

Nom :

Adresse :

Tél. :

OBBO, 8, rue de Valenciennes - PARIS-9
Tél. : 87-25-39 et 25-08

GOUS D'ANGLAIS ACCÉLÉRÉ CET ÉTÉ A YANNES

Le CENTRE de FORMATION CONTINUE de l'UNIVERSITÉ de HAUTE-BRETAGNE organise à YANNES :

du 1^{er} au 18 JUILLET 1975

un cycle d'anglais en enseignement accéléré de 90 heures.

Deux niveaux sont prévus : débutants I
faux-débutants II

L'enseignement, dispensé à des groupes restreints, sera assuré par une équipe d'enseignants de l'Université, le système intègre l'usage de l'anglais oral et la conversation.

La méthode utilisée est audio-visuelle (films fixes, magnétophone, vidéocassette, laboratoire de langue). L'accent sera mis surtout sur l'anglais oral et la conversation.

Les cours auront lieu du Lundi au Samedi à raison de 6 h. par jour.

L'hébergement est prévu pour ceux qui le souhaitent.

L'inscription peut être prise à titre individuel ou au titre des I.F.C. de la taxe sur la FORMATION CONTINUE.

Pour tous renseignements, s'adresser au :


CENTRE DE FORMATION CONTINUE
UNIVERSITÉ DE HAUTE-BRETAGNE
6, avenue Gaston-Berger,
35043 RENNES CEDEX - Tél. (99) 59-05-49 ou 28-29-33 (poste 449).

Cette émission ayant été souscrite, cet avis ne paraît qu'à titre d'information.

Emission Nouvelle

\$60.000.000

Société Nationale des Chemins de fer Français



Notes 9 1/2 % garanties venant à échéance le 15 avril 1980

Paiement du principal et de l'intérêt garantis inconditionnellement par

La République Française

Kuhn, Loeb & Co. EuroPartners Securities Corporation

The First Boston Corporation Goldman, Sachs & Co. Lazard Frères & Co.

Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Salomon Brothers Banque Nationale de Paris

Blyth Eastman Dillon & Co. Drexel Burnham & Co. Halsey, Stuart & Co. Inc.

Hornblower & Weeks-Hemphill, Noyes E. F. Hutton & Company Inc. Lehman Brothers

Loeb, Rhoades & Co. Paine, Webber, Jackson & Curtis Reynolds Securities Inc.

SoGen-Swiss International Corporation Warburg Paribas Becker Inc.

Wertheim & Co., Inc. White, Weld & Co. Dean Witter & Co.

Bear, Stearns & Co. L. F. Rothschild & Co. Shearson Hayden Stone Inc.

Shields Model Roland Securities Weeden & Co.

ABD Securities Corporation Basle Securities Corporation Daiwa Securities America Inc.

Robert Fleming Kreditbank S. A. Luxembourgeoise Kuwait Investment Company S. A. K.

New Court Securities Corporation The Nikko Securities Co.

Suez American Corporation UBS-DB Corporation Lepercq, de Neufize & Co.

6 Mai 1975

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONSTRUCTION

LE « LIVRE BLANC » DES H.L.M.

Comment aider 80 % des familles à se loger mieux pour un prix plus juste

L'Union nationale des organismes d'H.L.M. a rendu public, ce mardi 5 mai, le Livre blanc dont nous avons analysé les grandes lignes il y a deux jours (« Le Monde » du 25 avril). Ce document de quelque cent cinquante pages est accompagné d'un second volume, qui regroupe les rapports introductifs des quatre groupes de travail qu'ont présidés respectivement M. Alphonse Dubouché, Gaston et Tarré. D'un grand intérêt, ce Livre blanc apporte toute une série de statistiques nouvelles sur la situation de l'habitat français.

La crise du logement s'est atténuée au fil des ans, rappelle d'emblée le Livre blanc. Mais la situation est encore loin d'être égale entre tous les Français : 34 % d'entre eux (mais 49 % des ouvriers) vivent dans des appartements surpeuplés ; 30 % des logements n'ont pas de w.c. intérieurs (89 % chez les agriculteurs) ; 51 % pas de chauffage central ; 55 % des ouvriers n'ont pas l'eau chaude, ce qui est le cas de 15 % des agriculteurs ; 60 % des mal-logés prioritaires de la région parisienne ont un revenu inférieur à 1 800 francs par mois, alors que 30 % seulement des ménages ont un revenu de ce niveau.

L'accroissement de l'expansion urbaine a aggravé ces dernières années la situation des mal-logés, c'est-à-dire surtout des familles populaires. L'inégalité sociale est en effet renforcée par la crise du logement. Si les objectifs du VI^e Plan sont dépassés dans le

secteur cher (285 000 logements de ce type seront construits cette année au lieu des 250 000 prévus), en revanche la construction d'H.L.M. locales demeure fort inférieure à l'objectif fixé : 105 000 selon le document, au lieu des 150 000 inscrits au Plan ; les autres logements sociaux seront, eux aussi, moins nombreux que prévu : 150 000 au lieu de 185 000.

Trois idées dominent dans le Livre blanc : l'aide de l'État à la construction est plus forte pour les milieux aisés que pour les classes populaires. Un calcul prenant en compte les prêts sociaux, l'aide fiscale et l'allocation-logement montre que cette aide peut atteindre 43 500 francs pour un appartement de 150 000 francs (soit un revenu familial de 91 000 francs par part de quotité familial), contre seulement 27 600 francs pour une H.L.M. locale destinée aux familles disposant de 18 000 francs par part.

Le système proposé

C'est pour inverser cette situation que le Livre blanc propose de remplacer le système habituel des H.L.M. — caractérisé par une multiplicité de formes de financement calquées sur les niveaux de revenu — par un système unique d'aide à la construction, complété par une aide personnelle au loyer dégressive en fonction du revenu.

LES LOGEMENTS VISSÉS, dits de « qualité 2 000 » par allusion au confort qu'exigeront les

générations futures, auraient une surface accrue d'un cinquième par rapport aux normes actuelles, soit 77 mètres carrés en moyenne pour un quatre pièces. Le prix serait voisin de celui des H.L.M. actuelles pour les appartements destinés à la location (990 francs le mètre carré pour un quatre pièces) et proche de celui des logements financés avec les prêts immobiliers du Crédit foncier pour l'accession à la propriété (1 050 francs le mètre carré).

EUROPE

POUR RELANCER LE DIALOGUE ENTRE LES PAYS INDUSTRIALISÉS ET LE TIERS-MONDE

Les Neuf vont tenter d'adopter une position commune sur les matières premières

Les ministres des affaires étrangères de la C.E.E. réunis lundi à Bruxelles, ont ouvert sans grand résultat plusieurs dossiers intéressant les relations extérieures de la C.E.E. : politique méditerranéenne, aide au Portugal, matières premières. Par ailleurs, ils ont approuvé un calendrier d'ordre du jour pour la prochaine réunion du conseil européen des 16 et 17 juillet à Bruxelles.

De notre correspondant

Bruxelles (Communauté européenne). — Cinq thèmes principaux seront abordés par les chefs de gouvernement en juillet : la situation économique et monétaire ; l'énergie ; les matières premières ; la Conférence sur le statut et la coopération en Europe (G.S.C.E.) et, enfin, le cheminement de la Communauté vers l'union politique. Cette liste est purement indicative et ne constitue pas, à proprement parler, un ordre du jour définitif. Les chefs de gouvernement ont convenu de se réunir à Paris, en décembre 1974, les chefs de gouvernement conservant une totale liberté pour organiser leurs débats comme bon leur semble.

La fait que deux des thèmes électionnés — l'énergie et les matières premières — concernent les relations entre les pays industrialisés et le tiers-monde, révèle où se situent actuellement les centres d'intérêt prioritaires de la Communauté.

Le conseil a donné mandat au comité des représentants permanents d'élaborer une position commune sur le thème de l'énergie et de la coopération en Europe, de façon à aborder le dossier matières premières, avant la session ministérielle de l'O.C.D.E. prévue le 28 mai à Paris. Les ministres des affaires étrangères de la C.E.E. examineront les résultats des réflexions de leurs représentants permanents le 26 mai à Dublin.

Les ministres ont longuement parlé en séance restreinte des relations entre la C.E.E. et le Portugal. Le communiqué, publié à l'issue de la réunion, illustre, par sa brièveté, sa sécheresse, son caractère très peu engageant, sinon les divergences, du moins les nuances qui existent entre les Etats membres sur le voie à suivre. Certains d'entre eux, en particulier le Danemark, auraient souhaité que la Communauté marque de la façon la plus nette sa volonté d'apporter son concours au nouveau régime de Lisbonne. D'autres, qui s'interrogent sur le caractère démocratique du régime, ont prêté que la Communauté ne manifeste pas un zèle hâtif.

M. Destreux, bien qu'en termes imprécis, nous a assurés que la France ne s'était pas rangée parmi les méfiantes. Le communiqué expri-

me que la Commission soumettra bientôt un rapport ou conseil sur les différents aspects qui soulèvent les relations économiques entre la C.E.E. et le Portugal, et des idées que la première pourrait accorder au second.

Le débat sur la politique méditerranéenne de la Communauté a été une qualité médiocre. Deux problèmes, liés entre eux, se posaient.

ISRAËL. — La C.E.E. a conclu un accord avec Israël. Il fallait décider quand il serait signé et quand il serait prévu sans délai. Il a été décidé que la signature interviendrait avant le 15 mai et que l'entrée en vigueur aurait lieu le 1^{er} juillet. Mais la Communauté indiquera qu'elle se réserve le droit de retarder l'application des concessions commerciales prévues en faveur des jus et concentrés d'agrumes, ainsi que des conserves de tomates. L'Italie entend, en effet, que le conseil adopte un régime commun des échanges de fruits et légumes transformés avec les pays tiers avant d'accepter d'ouvrir davantage les frontières du Marché commun aux exportations des partenaires méditerranéens.

LE MAGHREB. — Les négociations d'accords préférentiels avec l'Algérie, le Maroc et la Tunisie marquent le pas, car ces trois pays trouvent insuffisante l'offre de la C.E.E. dans le secteur agricole. L'Italie, qui bénéficie du soutien discret de la France, s'oppose à un accord à tout assouplissement tant que des garanties ne seront pas données par les Neuf aux producteurs de la Communauté.

Le conseil s'en est tenu à un faux-semblant. Il a proposé que les pourparlers avec les trois pays du Maghreb reprennent en laissant provisoirement de côté les questions agricoles. Il a, par ailleurs, suggéré que les ministres de l'Agriculture tiennent dans les meilleurs délais une session spéciale consacrée au dossier méditerranéen, afin d'essayer cette fois de sortir de l'impasse.

PHILIPPE LEMAITRE.

LES PLAFONDS DE RESSOURCES pour les candidats à ces logements serait tel que 80 % des Français pourraient y prétendre.

LE FINANCEMENT en serait assuré par une « Caisse spéciale pour le financement du logement », disposant des diverses ressources affectées aujourd'hui à la construction par l'Etat. Cette caisse consentirait des prêts à 4,5 % avec annuités progressives, pour la construction locale, ce qui conduirait à un rendement d'équilibre de 7 % par mois pour un quatre pièces bénéficiant d'un prêt à 40 ans (325 francs pour un prêt à 30 ans). Les prêts pour l'accession à la propriété seraient consentis pour 25 ans (avec différé d'amortissement de 3 ans) à un taux de 5 % pendant 5 ans (10 % à partir de la sixième ou onzième année, et les charges de logement de l'intéressé sont inférieures à 15 % de son revenu, et de toute façon à partir de la quinzième année).

Les calculs montrent que l'annuité de remboursement serait à peu près la même pour les familles qui disposeraient d'un prêt public égal à 70 % du coût de leur logement ; en revanche, celles qui n'auraient qu'un prêt égal à 50 % du prix du logement devraient consacrer à leur habitat quelque 20 % de leur revenu.

Innovation essentielle : alors qu'actuellement 60 000 ménages bénéficient de prêts conventionnés mais les économies réalisées ne sont pas redistribuées, l'Etat, qui soit leur revenu, dans le nouveau système, aide publique ne pourrait plus être accordée sans condition de ressources.

POUR ASSURER L'ÉQUITÉ DU SYSTÈME, qui évitera l'accumulation de richesses dans les familles modestes ne seront pas obligées d'habiter des « cages à lapins » — le Livre blanc propose de réduire le loyer à la charge de l'occupant de façon dégressive par rapport à son revenu. Deux formules sont proposées à cet effet :

On peut aussi envisager qu'à l'exemple de la Grande-Bretagne l'habitant paie un loyer réel, mais ait lieu des octroi du prêt (par bonification de son taux). Cette formule conduirait, pour un logement de 3,5 pièces ayant un loyer d'équilibre de 625 F par mois, à une dépense réelle pour l'occupant de 130 F par mois s'il est payé au S.M.C. (10 % de son revenu), 250 F s'il gagne 2 000 F (12 %), 420 F pour un revenu de 3 025 F (14 %) et 625 F s'il gagne 3 850 F (16 %).

Tenir compte des revenus réels

Un système analogue à la première formule serait proposé pour l'accession à la propriété. Le barème révisé d'allocation-logement couvrirait à ce que les futurs propriétaires consentent à leur accession 20 % à 22 % de leurs ressources (la mensualité d'accession, 280 F, étant diminuée de 200 F à 30 F selon le revenu).

Le montant de l'aide de l'Etat, pour l'allocation comme pour l'accession, serait révisé périodiquement pour tenir compte des ressources réelles des occupants. La mise en œuvre du nouveau système nécessiterait diverses mesures intermédiaires, de façon à éviter contradictions ou chevauchements entre les deux régimes.

Parallèlement à ce dispositif financier, le Livre blanc avance l'idée de réguler et des habitudes foncières pour soumettre celles-ci — enfin — à l'inertie du plus grand nombre. — G. M.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



GRUPÉ VICTOIRE

ASSURANCES ABEILLE ET PAIX

FILIALES FRANÇAISES

Les conseils d'administration des quatre principales filiales françaises de la société Assurances Abeille et Paix (groupe Victoire) se sont réunis le 28 avril pour agréer les comptes de l'exercice 1974. Les chiffres d'affaires et les résultats comparés à ceux de l'exercice 1973 s'établissent ainsi (en millions de francs) :

	CHIFFRES D'AFFAIRES		BÉNÉFICES NETS	
	1973	1974	1973	1974
Abeille IGARD	843 572	955 707	18 419	8 361
Paix AIED	661 050	718 574	11 440	5 577
Abeille Vie	83 225	108 963	9 583	3 255
Paix Vie	30 492	106 500	1 543	573

Les conseils d'administration ont décidé de proposer aux assemblées générales qui se réuniront le 1^{er} juillet 1975 les principales affectations suivantes, étant précisé que la réserve de garantie a souvent été dotée à plus-values à long terme (en millions de francs) :

	Réserves de garantie et des plus-values à long terme		Autres réserves		Distribution	
	1973	1974	1973	1974	1973	1974
Abeille IGARD	10 262	4 500	5 000	5 844	5 844	5 844
Paix AIED	3 297	3 297	2 250	2 250	2 250	2 250
Abeille Vie	3 225	11 462	2 000	2 321	2 321	2 321
Paix Vie	353	353	350	346	346	346

En conséquence, les dividendes qui seront mis en paiement le 30 juin 1975 se compareraient ainsi distribués le 1^{er} juillet 1974 :

	Exercice 1973			Exercice 1974		
	Dividende net	Impôt d'impôt payé au Trésor	Dividende global	Dividende net	Impôt d'impôt payé au Trésor	Dividende global
Abeille IGARD	16,80	8,40	25,20	18	9	27
Paix AIED	25,72	12,86	38,58	25,90	12,95	38,85
Abeille Vie	12,45	6,23	18,68	10	5	15
Paix Vie	8,60	4,30	12,90	10	5	15

Il est rappelé qu'en 1974 le nombre de actions composant le capital des quatre sociétés a été de deux millions. L'Assemblée générale de l'année a approuvé l'augmentation de l'appartenance à l'Abeille Vie et à la Paix Vie par Assurances et Paix ; incorporation de réserves et distribution d'actions gratuites chez l'Abeille IGARD, la Paix AIED et la Paix Vie.

GRUPÉ

Les résultats consolidés du groupe, au cours d'exercice, seront publiés ultérieurement. Il est à ce sujet que le chiffre d'affaires global, comprenant filiales et participations étrangères, a atteint 2 693 millions de francs contre 2 399 millions de francs en 1973, les chiffres d'affaires consolidés 2 377 millions de francs en 1974 contre 2 108 millions de francs en 1973.

Le conseil d'administration de la société Assurances Abeille et Paix, société holding du groupe, a approuvé la présidence de M. Robert Gélard, a aussi approuvé une modification de l'organigramme du groupe, qui prendra effet le 1^{er} juillet prochain. La nouvelle organisation vise à assurer un partage des responsabilités entre les dirigeants du groupe en même temps qu'elle marque une nouvelle étape vers l'unité de l'ensemble constitué au septembre 1974.

Elle comporte trois secteurs :

- Le secteur comprenant l'ensemble des activités à l'étranger et des relations avec les sociétés étrangères, les investissements, les investissements et les services généraux (juridiques, fiscaux, bancaires, relations extérieures).
- Le secteur comprenant les activités d'assurances et d'investissement en France dans les branches Alimentaires (autres que l'assurance vie).
- Le secteur comprenant les activités d'assurances et d'investissement en France dans les branches Vieilles personnes et Vieilles personnes.

Les présidences et directions générales des sociétés françaises et étrangères demeurent assurées ; ainsi, à savoir pour la France :

- Abeille IGARD : président-directeur général, M. Michel Marchal.
- Paix AIED : président-directeur général, M. Georges Clément.
- Abeille Vie : président-directeur général, M. Philippe de Monplaisant.
- Paix Vie : président, M. Max Sage ; directeur, M. Yves Lemaire.

ROTHSCHILD - EXPANSION

L'Assemblée générale ordinaire, réunie sous la présidence de M. Jean-Claude de Rothschild, a approuvé les comptes de l'exercice 1974. Le bénéfice net distribuable s'élève à 1 123 573,86 F et permet la distribution d'un dividende de 3,50 F assorti d'un avoir fiscal de 10,5 F.

Ce dividende a été mis en paiement le 25 avril 1975 et est rapporté aux actionnaires sur la base de la possibilité de réinvestir gratuitement jusqu'au 31 juillet 1975.

LAFFITTE - TOKYO

L'Assemblée générale ordinaire, réunie sous la présidence de M. Louis Dejeu, a approuvé le rapport du conseil d'administration pour l'exercice 1974 et a approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Le bénéfice net distribuable de l'exercice s'élève à 973 879,22 F, ce qui permet la distribution d'un dividende de 3,75 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 11,25 F. Ce dividende a été mis en paiement le 25 avril 1975 et est rapporté aux actionnaires sur la base de la possibilité de réinvestir gratuitement jusqu'au 31 juillet 1975.

FRANCE BAIL

L'Assemblée générale de cette société financière de crédit-bail mobilier du groupe SOVAC s'est tenue le 24 avril 1975.

L'Assemblée des France-Bail, pendant l'exercice 1974, a développé de façon remarquable son chiffre d'affaires (loyers bruts) de 213 millions de francs en 1974 et 220 millions de francs en 1973 et l'encours brut de 729 millions de francs au 31 décembre 1974.

Après amortissements et provisions, le bénéfice net distribuable est de 1 798 718,56 F au lieu de 1 693 500 F.

Pour l'exercice 1974, le réseau global national de ce groupe a atteint 280 000 actions composant le capital ayant une valeur nominale de 11,50 F, soit un total de 3 220 F, afin de respecter le taux de progression de 5 % autorisé par les instances gouvernementales.

Pour l'exercice 1974, l'assemblée générale a décidé de fixer le revenu global unitaire de chaque action à 20,25 F comprenant un dividende de 11,50 F auquel s'ajoutent les impôts d'impôt payés au Trésor (avoir fiscal) de 8,75 F.

LAFFITTE - RENDEMENT

L'Assemblée générale ordinaire, réunie sous la présidence de M. Jean-Claude de Rothschild, a approuvé le rapport du conseil d'administration pour l'exercice 1974 et a approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Le bénéfice net distribuable s'élève à 4 123 573,86 F, ce qui permet la distribution d'un dividende de 6,00 F assorti d'un avoir fiscal de 18,00 F. Ce dividende a été mis en paiement le 25 avril 1975 et est rapporté aux actionnaires sur la base de la possibilité de réinvestir gratuitement jusqu'au 31 juillet 1975.

PRÉCISION MÉCANIQUE LABINAL

La situation prévisionnelle au 31 décembre 1974 fait apparaître un résultat net de 3 441 640,59 F après 13 350 000 F d'amortissements et provisions, 3 867 702,50 F d'impôts sur les sociétés et 1 200 000 F de majoration exceptionnelle d'impôt sur les sociétés, contre 3 015 808 F dont un plus-value à long terme de 191 984 F et 13 264 800 F d'amortissements et provisions et 6 069 152 F d'impôts sur les sociétés pour l'exercice 1973.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale de voter la distribution d'un dividende de 7,50 F et 3,75 F d'avoir fiscal (total : 11,25 F).

CRÉDIT FONCIER DE MONACO

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires du Crédit Foncier de Monaco s'est réunie à Monte-Carlo le lundi 28 avril 1975 et a approuvé les comptes et les résultats de l'exercice 1974.

Le total du bilan s'élève à la somme de 401 021 971,55 F, en augmentation de 50,5 F par rapport à celui de l'exercice précédent. La progression de l'ensemble des ressources atteint 51,9 %.

Le montant du dividende de 11,50 F par action est payable contre remise du coupon n° 57, à partir du vendredi 2 mai 1975 aux caisses du Crédit Foncier de Monaco et à celles de la Banque de l'Andalousie.

ROUSSELOTT

L'Assemblée générale ordinaire, réunie sous la présidence de M. Jean-Claude de Rothschild, a approuvé le rapport du conseil d'administration pour l'exercice 1974 et a approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Le bénéfice net distribuable s'élève à 4 123 573,86 F, ce qui permet la distribution d'un dividende de 6,00 F assorti d'un avoir fiscal de 18,00 F. Ce dividende a été mis en paiement le 25 avril 1975 et est rapporté aux actionnaires sur la base de la possibilité de réinvestir gratuitement jusqu'au 31 juillet 1975.

Le bénéfice net distribuable s'élève à 4 123 573,86 F, ce qui permet la distribution d'un dividende de 6,00 F assorti d'un avoir fiscal de 18,00 F. Ce dividende a été mis en paiement le 25 avril 1975 et est rapporté aux actionnaires sur la base de la possibilité de réinvestir gratuitement jusqu'au 31 juillet 1975.

Le bénéfice net distribuable s'élève à 4 123 573,86 F, ce qui permet la distribution d'un dividende de 6,00 F assorti d'un avoir fiscal de 18,00 F. Ce dividende a été mis en paiement le 25 avril 1975 et est rapporté aux actionnaires sur la base de la possibilité de réinvestir gratuitement jusqu'au 31 juillet 1975.

Le bénéfice net distribuable s'élève à 4 123 573,86 F, ce qui permet la distribution d'un dividende de 6,00 F assorti d'un avoir fiscal de 18,00 F. Ce dividende a été mis en paiement le 25 avril 1975 et est rapporté aux actionnaires sur la base de la possibilité de réinvestir gratuitement jusqu'au 31 juillet 1975.

Le bénéfice net distribuable s'élève à 4 123 573,86 F, ce qui permet la distribution d'un dividende de 6,00 F assorti d'un avoir fiscal de 18,00 F. Ce dividende a été mis en paiement le 25 avril 1975 et est rapporté aux actionnaires sur la base de la possibilité de réinvestir gratuitement jusqu'au 31 juillet 1975.

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

SOCIÉTÉ

ET PAIX

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 5 MAI

Effrètement

Le marché s'est montré hésitant et même massueux en ce début de semaine. La vive reprise du vendredi précédent n'a pas eu le suite, les opérateurs se montrant de plus en plus prudents. Les valeurs rares ont progressé, le playfair des autres est resté plus ou moins de terrain, notamment les valeurs de la séance précédente : Chimique et Louvre, Rhône-Poulenc, Rhône-Préparé.

Le vif recul du marché de Londres (voir d'autre part), où les Britanniques semblent brutalement prendre conscience de la réalité de leurs maux, a jeté un froid.

À Paris même, la menace d'une vive cotation mercredi prochain a manifestement pesé sur la tendance.

La vive hausse de Wall Street au week-end sous les cloches de la bourse de New York, a eu un comportement des valeurs américaines, bien disposées en dépit d'un dollar revenu à 4,13 F.

Avance de Générale d'Énergie, de la Générale de Navigation, de l'Oréal.

Tassement de Chappard, de la Vinière, de la France de la Cité, de la V. Prénatal, S.A.T. Primagas, Institut Mériteau, Lab. Ballon, etc.

À valeurs étrangères, outre la bonne tenue des valeurs canadiennes, on a relevé la faiblesse des allemandes.

Les pétroles internationaux ont été décevantement traités : avance de Petrofina, nouveau recul de Elf. Élévation sur son augmentation de capital.

Repli général des mines d'or sur les avis de Londres.

Sur le marché du métal, nouveau glissement du lingot et du cuivre à 22 255 F et 22 400 F. Le lingot a perdu 2 500 F et 2 340 F, entraînant avec lui la remise à 1,2 % 1974.

LONDRES

Stabilisation

Après sa forte baisse de la veille, le marché se stabilise dans l'ensemble, tandis que les mines d'or, annonçant un modeste redressement, en liaison avec celui du métal.

OR (ouverture) dollars : 164 50 contre 163 50

Table with columns: VALEURS, COTATION, DERNIER COURS. Lists various stocks and their prices.

MARCHE MONÉTAIRE. Table showing exchange rates for various currencies.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BOURSELOR S.A. — Bénéfice net pour 1974 : 24,1 millions de francs, contre 19,9 millions de francs, après 35 millions de francs d'impôts.

FRANCOIS HENRIOT LARIBAL — Bénéfice net de 2,4 millions de francs contre 2 millions de francs. Dividende global : 11,35 F (inchangé).

NOUVEAUX MAIRONS — CHATELON — Bénéfice net : 22,5 millions de francs contre 23,7 millions de francs. Dividende global : 5 F contre 7 F.

ROBERT A. G. — Dividende net pour 1974 : 1,4 deutschemark, contre 1,4 deutschemark. Augmentation de capital par émission d'une action nouvelle à 200 F, avec une prime de 20 F.

NEW YORK

Nouvelle avance

Les cours ont enregistré une nouvelle avance à Wall Street en début de semaine. Après avoir perdu 4 points à l'ouverture sous la pression des ventes bénéficiaires, l'indice Dow Jones a gagné plus de 70 clôture à 260,7, au plus haut depuis le 15 juin 1974.

Les opérateurs ont été favorablement impressionnés par les déclarations de M. Crockett, conseiller économique de la Maison Blanche, faisant état d'une probable reprise des affaires et celles de M. Simon, affirmant que le chômage avait atteint son point culminant. En outre, l'annonce d'une réduction des impôts de 10 %, effective vers le droit, a continué à exercer un effet stimulant sur le marché. Enfin, une bonne partie des achats de services d'achats des entreprises pensent que la récession a touché le fond et que les entreprises ont amélioré leur situation.

Les progrès les plus importants ont été enregistrés aux ordonnances électroniques (E.L.T.), aux pétroles (Exxon) et aux électroniques (L.T.T.). Le volume des échanges est resté important avec 223 millions de titres échangés contre 252 millions.

Table with columns: VALEURS, COTATION, DERNIER COURS. Lists various stocks and their prices.

INDICES QUOTIDIENS. Table showing daily indices for various markets.

Table with columns: VALEURS, COTATION, DERNIER COURS. Lists various stocks and their prices.

VALEURS

Large table of stock market data with multiple columns for different categories of stocks and their prices.

BOURSE DE PARIS — 5 MAI — COMPTANT

Table of stock market data for the Paris stock exchange, categorized by sector.

MARCHÉ A TERME

Table of futures market data, including various contracts and their prices.

COMPTE DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market data, including prices for various gold-related assets.

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. ASIE
- 3. PROCHE-ORIENT
- 3-4. EUROPE
 - PORTUGAL : communistes et socialistes envisagent d'écarter de la coalition un « pacte de non-agression ».
 - POLOGNE : la situation de l'Église.
- 5-7. AFRIQUE
 - NIGER : l'armée a l'intention de conserver le pouvoir.
 - MAROC : le voyage de M. Giscard d'Estaing.
- 7. OUTRE-MER
- 9. IDÉES
 - L'esprit et les institutions : point de vue par Alain Barbra.
- 10. POLITIQUE
 - Le P.C. va étudier la proposition de rencontre de P.S.
- 11-12. EDUCATION
 - Trois associations demandent la titularisation des assistants sociaux.
- 12. DEFENSE
 - M. Bourges a assisté à un tir fictif du Pluton.
- 13. JUSTICE
 - La paralyse du Conseil des préfères de Paris.
- 17-18. SOCIÉTÉ
 - La médecine devant la mort (1), par le docteur Escoffier-Lambiotte.

LE MONDE DE LA MÉDECINE

FACTS EN 20

- Le mouvement psychiatrique : Le schizophrène, par le docteur Bertagna ; Aux États-Unis, par le docteur Koppelman.
- Deux congrès sur les maladies cardio-vasculaires.
- Les verrous de la santé, par François Ekas.

- 22. L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE
- 23. SPORTS
- 24-27. ARTS ET SPECTACLES
 - CINÉMA : Vivre à Bon-neuil ; The Last American Hero.
- 33. L'ÉVÈNEMENT
 - Les finances locales.
- 34. LES RÉGIONS
 - POINT DE VUE : « L'auto-cour pour 28 000 commutes », par Jean-Claude Gallienne.
 - Dix ans pour une eau plus propre.
- 35. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
- 36-38. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
 - La situation de l'automobile.
 - EUROPE : les Neuf et les autres premiers.

LIRE ÉGALEMENT
 RADIO-TELEVISION (24)
 Annonces classées (28 à 32) ;
 Aujourd'hui (23) ; Carnet (19) ;
 Journal officiel (22) ; Météoro-
 logie (21) ; Mots croisés (23) ;
 Finances (20).

Pour vos vacances, louez la voiture qu'il vous faut, Europcar ; 645.21.25.

..... le blanc de turbot du chef
 chez
Cantarel
 12 avenue du Maine
 548.59.35
 fermé le dimanche

Avec la garantie d'un maître tailleur
COSTUMES MESURE
 dans un choix de 3.000 draperies à partir de 695 F
PANTALONS : 189 F
LEGRAND TAILLEUR
 27 rue de Valenciennes, PARIS (10^e)

A B C E F G H

M. MARCEL BOUSSAC CONFIRME LA NOMINATION DE SON NEVEU A LA TÊTE DE SON GROUPE

M. Marcel Boussac a annoncé, mardi 5 avril, dans une déclaration remise à ses collaborateurs, que M. Jean-Claude Boussac, son neveu, assurera désormais la direction de son groupe et sera nommé, au cours de l'Assemblée générale du 9 mai, président du directeur du C.I.T.F. (Comptoir de l'Industrie Textile de France).

Le poste restait vacant depuis la démission au mois d'avril de M. Claude Alain Barre, dont M. Marcel Boussac a refusé le plan de redressement. M. Marcel Boussac précise, dans sa déclaration, que « Jean-Claude Boussac a élaboré un plan d'action dominé par le problème de l'emploi. Il est prêt à l'appliquer, entouré d'une équipe compétente et résolue ».

M. Marcel Boussac souligne qu'il n'est pas hostile à aucune solution permettant de régler le problème de sa succession « à condition que l'homme présente les grandes qualités techniques et morales indispensables à l'accomplissement d'une mission difficile, mais exaltante. Il s'agit de cet homme se trouve chez nous, pour-suit-il. Je l'ai formé et testé à la création, au commerce, au secteur industriel, puis à l'administration et aux finances ».

« Ainsi, depuis 1947, il a gravi tous les échelons, et aujourd'hui, alors que certains présidents ont organisé la catastrophe, il s'est créé, au commerce, au secteur industriel, puis à l'administration et aux finances ».

M. Jean-Claude Boussac a lu cette déclaration le 6 mai, à Dinose, près d'Espinal, devant le comité central exceptionnel des entreprises du C.I.T.F. Il devait révéler au cours de la journée les grandes lignes de son plan de redressement.

Polémique autour de la sidérurgie britannique

Le président de la British Steel Corporation voudrait licencier vingt mille personnes

De notre correspondant

Londres. — Le conflit qui couvait depuis longtemps dans l'industrie sidérurgique britannique vient d'éclater au grand jour. Sir Monty Finniston, président de la société nationale British Steel Corporation (B.S.C.), a proposé de licencier quelque vingt mille travailleurs en cours des dix mois à venir. Ce projet est catégoriquement repoussé par les syndicats qui se tournent vers le gouvernement pour soutenir leur cause.

Le plan de rationalisation de la B.S.C. ne répond pas seulement à la crise de la sidérurgie européenne. Pour Sir Monty Finniston, il s'agit de moderniser une industrie trop souvent inefficace, et il envisage la fermeture d'un certain nombre d'usines d'Écosse, du Pays de Galles et des Midlands. L'opération pourrait être terminée avant le printemps prochain.

Les choses en sont au point où le ministre de l'Industrie, M. Wedgwood Benn, et Sir Monty Finniston mènent leur controverse en public. Lundi 5 mai, c'était le tour du président de la B.S.C. de répondre à une lettre que son ministre de tutelle lui avait adressée la semaine dernière.

Sir Monty Finniston tient bon en répétant que la « régénération de l'industrie britannique », si souvent évoquée par M. Benn, exige une réduction substantielle du nombre des travailleurs de la sidérurgie et la concentration de la production dans les usines les plus modernes. A long terme, il envisage de ramener à cent quatre-vingt mille le nombre des salariés de la firme, qui s'élève aujourd'hui à deux cent vingt mille. Même ainsi, l'efficacité de la sidérurgie britannique resterait encore inférieure à celle de la plupart des pays concurrents, tels que le Japon.

Le débat pose une fois de plus, et d'une manière brutale, le problème des industries nationalisées et du rôle qu'elles doivent jouer dans l'économie de la Grande-Bretagne. Pour des raisons politiques aisément compréhensibles,

LA SITUATION DANS LA PÉNINSULE INDOCHINOISE

M. Sainteny : nous assistons à la naissance d'une puissance en Asie du Sud-Est

« Nous assistons à la naissance d'une puissance, dotée d'armes redoutables, de la meilleure industrie du monde, de matériel lourd d'origine soviétique et du matériel américain qui a été capturé. Il y aura une puissance très exceptionnelle en Asie du Sud-Est », a déclaré M. Jean Sainteny, ancien ministre, interrogé lundi 5 mai par Europe 1 sur la portée des événements qui viennent de se produire au Vietnam. M. Sainteny a déclaré que les accords de 1946 avec le président Ho Chi Minh, en qualité de commissaire de la République, puis fut le premier délégué général de France en R.D.V. après les accords de Genève de 1954.

Pour lui, les événements sont « l'aboutissement de l'histoire qui fut la ligne de conduite de toute la politique vietnamienne depuis trente ans : d'abord l'indépendance, qui est acquise aujourd'hui, puis la réconciliation ». « C'est cette idée, a-t-il précisé, qui conduisit toute la politique d'Ho Chi Minh qui, on peut le rappeler, avait commencé la lutte dès 1911 ».

M. Sainteny a évoqué alors l'échec de la conférence de Fontainebleau en juillet 1946 à la suite de la décision unilatérale de la France de fixer le sort de la Cochinchine, alors que les accords conclus avec Ho Chi Minh avaient prévu que la population du Viet-

nam serait consultée sur l'option par un référendum ajouté que les « nouveaux Viet » du Sud devaient aussi tenir compte de la spécificité Cochinchinoise.

« La guerre aurait pu être évitée au prix de concessions, dérisoires pour l'époque, mais nées dans le contexte d'un d'État, a-t-il souligné, renouveau nous aurions économiquement considérablement gagné et de quoi a-t-il dit, est probable, certain, que nous en serions même point aujourd'hui, nous aurions eu des amis sûrs en Asie du Sud-Est ».

M. Sainteny a, d'autre part, rendu hommage à l'esprit du président Ho Chi Minh, « a-t-il dit, et surtout à l'honnêteté pour que le communisme soit un moyen d'aboutir l'indépendance, plutôt qu'un soi ».

Enfin, parlant du Carré d'acier haut commissaire, il a déclaré que ce qui s'est passé avait pu étonner, car il s'était prévu depuis le coup d'État de 1970, mais il a été surpris de la dureté des étonnements. Intervenant, d'autre part, sur la 2^e, M. Sainteny a déclaré :

« Je suis persuadé qu'il y aura très rapidement (au Viet Nam) d'abord l'intervention trépidante composée, et considérable, quoi qu'on en dise, et que les hommes de qualité et d'expérience, ces hommes pourront en ment aider le G.R.P. à régler les choses en Asie sans le durcissement des étonnements. Je pense que l'ère encore indiquée, qui l'ont fait pratiquement faite. Il y a certainement des opposés la part de quelques brèves de temps, mais peut-être cette fusion avec le G.R.P. sera un pouvoir acceptable ».

Les journalistes fra-Phnom-Penh. — Précisons que notre envoyé spécial de Beer de deux journaux, l'Agence France-Presse, Juvénal et J.-J. Casaux, valent dans le premier des Français évacués du Cambodge.

Le prix Pulitzer 1975 a été décerné mardi à New-York à deux colles du Chicago Tribune, Millent, trente ans, repré-Orville Tarter, photographes reportages sur la fa-Afrique et en Asie. Rappelons que Michel I, photographe de l'agence t-nt en reportage au Sud- le 27 avril, avait été lau- prix Pulitzer 1972.

L'un des terroristes qui avaient tenté une prise d'otages à l'ambassade de la R.F.A. à Stockholm, Siegfried Hauner, est décédé à l'hôpital pédiatrique de Stuttgart-Sigmaringen des suites de ses blessures. — (A.F.P.)

Championne du monde des échecs (dames) depuis 1962, la Soviétique Nana Gyprindashvili défendra son titre contre sa compatriote Nana Alexandria, en octobre, prochain, annonce l'Agence France. L'arbitre principal sera le grand maître tchécoslovaque Miroslav Filip.

Le meurtre d'un médecin à Montpellier. — Un jeune militaire, âgé de vingt ans, est interrogé depuis le lundi 5 mai dans les locaux de la police judiciaire de Montpellier pour sa participation le 1^{er} mai, à une bagarre au cours de laquelle un jeune médecin, M. Jean-René Sabé, a été mortellement poignardé (Le Monde du 6 mai). Le suspect aurait reconnu avoir porté un coup de couteau à la victime, mais l'arme dont il s'est servi n'aurait pu provoquer la plaie au cœur de 10 cm dont est mort le médecin.

Le numéro du Monde daté 6 mai 1975 a été tiré à 582 887 exemplaires.

Selon « O Seculo »

UNE ORGANISATION TERRORISTE DE DROITE AURAIT ÉTÉ DÉCOUVERTE DANS LE NORD DU PORTUGAL

Lisbonne (A.F.P.). — Le quotidien O Seculo écrit le lundi 5 mai qu'une organisation terroriste de droite, à laquelle seraient mêlés des éléments de la jeunesse du parti du centre démocratique et social (C.D.S.), a été découverte dans le nord du pays et serait en voie de démantèlement.

Selon le journal, cette organisation se proposait l'assassinat d'officiers du Mouvement des forces armées, de dirigeants du parti communiste, de la Ligue d'union et d'action révolutionnaire (L.U.A.R.), du Front électoral communiste marxiste-léniniste (F.E.C.-M.L.) et de journalistes progressistes.

Selon O Seculo, l'organisation aurait été découverte par le commandement de la région militaire de Porto. Des éléments dépendant du Parti du centre démocratique et social (C.D.S.), ajoutés le journal, ont été arrêtés.

Comment porter un foulard pour un conseil d'administration, sans donner l'impression de partir en week-end ?
 La réponse est chez Smalto.

francesco smalto
 44 rue François I^{er}, Paris 8^e, 5 Place Victor-Hugo, Paris 16^e, Centre Maine-Montparnasse.

Le Club House
 29-31, place de la Madeleine
 245-27-67 - 68
 Perfectionnement technique.
 2 formules à votre service :
 LE PUB/GRILL du rez-de-chaussée.

OUVERT JOUR ET NUIT
 LE RESTAURANT du 1^{er} étage
 Déjeuners et dîners d'affaires, séminaires et banquets à la carte quotidiennement
 le fait gras des Landes flambé à l'armagnac, aux raisins et aux pommes en l'air, le confit de canard ou d'oie, le confit de porc aux côpes, le magret de canard, pommes sarladaises, les pâtisseries maison (au beurre).

MENU du CLUB 58 F
 avec vin et service compris

COURS AZ
 Méthode Audiovisuelle
 196, rue St-Honoré, Paris (1^{er})
 Tél. 308-94-44 ou 308-93-63
 Métro : Palais Royal

DACTYLO
 3 cycles de 15 H.
 (Débutant perfectionnement vitesse.)
 Entraînement machine électrique

STENO en 50 H.
 Système PREVOST-DELAUNAY
 De 8 h à 21 h sans interrupt.

ECOLE DES CADRES
 Préparation aux concours
 selon les filières

- Formation de Cadres pour la gestion, le marketing et l'informatique, par des méthodes actives d'enseignement (groupes, études de cas, jeux d'entreprises, laboratoires de langues, etc., etc.).
- 3 ans d'études après le baccalauréat.
- Débouchés assurés par l'école et les anciens élèves.
- Admission sur titre des bacheliers. Examens d'entrée pour les non-bacheliers : 22-23 juin, 23-24 juin, 9-10 juillet, 23-24 septembre. (Classes préparatoires aux examens d'entrée).

Ecole des Cadres de Commerce et des Affaires Économiques
 22200 NEUILLY - Tél. : 722-08-40 +

Le Club House
 29-31, place de la Madeleine
 245-27-67 - 68
 Perfectionnement technique.
 2 formules à votre service :
 LE PUB/GRILL du rez-de-chaussée.

COURS AZ
 Méthode Audiovisuelle
 196, rue St-Honoré, Paris (1^{er})
 Tél. 308-94-44 ou 308-93-63
 Métro : Palais Royal

DACTYLO
 3 cycles de 15 H.
 (Débutant perfectionnement vitesse.)
 Entraînement machine électrique

STENO en 50 H.
 Système PREVOST-DELAUNAY
 De 8 h à 21 h sans interrupt.

Chez Smalto, les prix sont aussi élégants que les costumes.
 Un complet : 1400 F

francesco smalto
 44 rue François I^{er}, Paris 8^e, 5 Place Victor-Hugo, Paris 16^e, Centre Maine-Montparnasse.

TRES BEAUX APPARTEMENTS
 101-103 B^e PÉREIRE PARIS 17^e
 Le meilleur 17^e
 3, 4, 5 pièces de 90 à 150 m²
 PRIX FERMES & DÉFINITIFS

Constructeurs
 C.E.R.J.I. 260 30 15 +
 191 RUE SAINT HONORÉ PARIS 1^{er}

FABRICAN
 Direct d'usine
VETEMENT DE PEAU
 dames et hommes
 grandes marques dégriffées
 Mantoux - 250
 Chemises livrables - 180

SOLD-PEAU
 30 rue Gessendi - Paris
 (Métro : Denfert Rochere)

LATREIL
 LE SPÉCIALISTE
 DU TRES BEAU VETEMENT
 RAYON SPECIAL
 POUR PERSONNES FORTES
 HOMMES - jusqu'à 50 ans
 FEMMES - jusqu'à 50 ans
 62 r. St. André - des
 CATALOGUE SUR DEM.

SUZANNE BLUM
 vivre sans la patrie